DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12765 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 12 FÉVRIER 1986

A LA FAVEUR D'UN ÉCHANGE D'AGENTS ENTRE L'EST ET L'OUEST

Le dissident soviétique Chtcharanski a été libéré à Berlin

Le dissident soviétique Anatoli Chtcharanski a été remis mardi 11 février en fin de matinée aux autorités américaines de la zone de Berlin-Ouest. Il devait être aussitôt conduit à Francfort où un avion de l'armée de l'air israélienne l'attendait pour le conduire en Israël.

Plusieurs personnes détenues à l'Est ou à l'Ouest pour espionnage devaient être échangées à la même occasion.

Deux véhicules se sont avancés au milieu du pont de Glienicke et garés parallèlement à la ligne blanche de démarcation entre l'Est et l'Ouest, masquant toute visibilité.

Un « espion » pas comme les autres

Le plus frappant dans l'échange de *prisonniers* qui vient de se dérouler sur le pont de Gliniecke de Berlin n'est pas qu'il ait eu lieu : bien d'autres *espions, mais aussi* des condamnés politiques, ont déjà été échangés entre l'Est et l'Ouest dans le passé, y compris en ce même *endroit* il y a quelques mois seulement, et en plus grand nombre.

Le fait que soient mis dans le même sac *pour* l'occasion des agents de renseignement de plus *ou moins gros calibre et l'une* des plus importantes figures du *mouvement* dissident en URSS ne devrait pas davantage sur*prendre : avant Chtcharanski*, des hommes comme Alexandre *Guinzbourg et* Edouard Kouznetsov ont été troqués contre des *espions soviétiques. Le plus* chanceux, si l'on peut dire, a été *Vladimir Boukovski, échangé en* 1976 après une longue détention avec *l'authentique prisonnier* politique qu'était Luis Corvalan, *chef du Parti communiste* chilien.

Ces précédents ne devraient donc pas inciter les partisans des droits de l'homme dans le monde à crier victoire, ni à saluer comme une concession importante le geste que M. Gorbatchev *vient* de consentir à l'opinion occidentale. Sans doute *Anatoli* Chtcharanski est-il le premier dissident soviétique important libéré depuis près de sept ans. Mais ce retour à la pratique brejnévienne, après l'immobilisme des dernières années, peut d'autant moins passer pour un progrès que le seul crime de Chtcharanski était d'avoir voulu émigrer vers Israël et d'être entré en contact avec des étrangers. Or il y a bien longtemps que le droit de quitter tout pays, y compris le sien, fait partie des valeurs reconnues du monde civilisé.

On remarque aussi qu'en même temps que le cas du plus connu des dissidents juifs trouve une solution l'impasse est confirmée pour l'autre « père » de la dissidence soviétique, Andrei Sakharov, en faveur duquel M. Gorbatchev a formellement exclu toute mesure de clémence. L'on pouvait croire pourtant que ce cas pourrait être réglé à la faveur de la nouvelle image que cherche à se donner la direction soviétique, d'autant qu'un geste à cet égard aurait été particulièrement bien accueilli partout dans le monde. Il n'en a rien été, et M. Gorbatchev n'innove guère en se réfugiant, pour la première *fois* publiquement, derrière le médiocre prétexte du « secret militaire » inventé par la bureaucratie pour garder sous clef l'académicien.

Et puis il y a tous les autres, les Orlov, les Kovalev, les Begoun, les Brodski, les Koryagine et les Svirski qui continuent de croupir dans les geôles soviétiques, les centaines de dissidents moins connus qui paient de toutes sortes de répressions ou de brimades le crime de « penser autrement ». Même si l'on s'en tenait au chiffre de deux cents « criminels d'Etat » avancé par M. Gorbatchev dans son entretien à « *l'Humanité* », la libération de Chtcharanski n'apparaîtrait guère, dans ce contexte, que comme une goutte d'eau dans la mer.

Le plus surprenant, dans l'échange de ce mardi, est encore, sans doute, la publicité qui a été donnée à l'affaire non pas par les Occidentaux, mais par les autorités communistes, qui ont, une fois n'est pas coutume, alerté la presse par toutes sortes de fuites organisées ces dernières semaines. Il aurait fallu un geste beaucoup plus substantiel pour le transformer en une fructueuse opération publicitaire.

Une publicité délibérée

De notre correspondant

Berlin-Ouest. – Deux convois de véhicules s'avançant l'un vers l'autre jusqu'au milieu du pont, des portières qui claquent, des silhouettes qui se croisent furtivement : tout laissait penser qu'on assisterait à un scénariao, désormais classique, de roman d'espionnage. Sans totalement écarter la presse, en haleine depuis dix jours à la suite d'indiscrétions diverses, on s'était arrangé pour la tenir à une distance suffisamment respectueuse pour conserver à l'événement un minimum de secret.

Depuis que le super-espion soviétique Rudolf Abel et le pilote de l'avion-espion américain U2 Francis Powell y ont été échangés le 9 février 1962, le pont de Glienicke est traditionnellement utilisé pour ce genre d'opérations. Situé en cul-de-sac à l'extrémité sud du secteur occidental de Berlin-Ouest, face à Potsdam, il offre en temps normal des garanties idéales de discrétion. Il n'est ouvert qu'aux va-et-vient des militaires et diplomates des quatre puissances qui exercent la tutelle sur l'ancienne capitale du Reich.

Gelée depuis ces derniers jours, la rivière Havel, dont les eaux alimentent en amont un immense lac-réservoir où les Berlinois de l'Ouest s'adonnent, pendant les beaux jours, aux joies de la navigation de plaisance, se resserre en cet endroit. Seuls des milliers de corbeaux viennent troubler une quiétude que la présence du mur, du côté est-allemand, rend quelque peu oppressante.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 3.)

LA RÉFORME DES MARCHÉS FINANCIERS

M. Bérégovoy souligne le dégel de l'économie

Le ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Pierre Bérégovoy, a rendu public le 11 février, un Livre blanc sur « la réforme du financement de l'économie » qui met en perspective l'ensemble des dispositions arrêtées depuis dix-huit mois tant pour la modernisation du marché des capitaux que dans les modes de financement du logement, des entreprises et du commerce extérieur. Une révolution, un dégel, d'essence plus libérale que socialiste, que nombre de membres de l'opposition n'hésitent pas à qualifier de bonne réforme.

Une révolution silencieuse

Il faut rendre à César ce qui est à César, et créditer M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, à partir de juillet 1984, d'une *« avancée »* décisive dans la réforme du financement de l'économie, abondamment décrite dans ce livre. Certes, depuis dix-huit mois, le ministre, ses conseillers avec, à leur tête, M. Jean-Charles Naouri, directeur de son cabinet, sans oublier le Trésor et son directeur, M. Daniel Lebègue, ne perdent pas une occasion de faire valoir leur initiative dans le domaine d'une déréglementation accélérée, et leur insistance n'est certes ni innocente ni gratuite : élections obligent. Par ailleurs, on a glosé dans le temps, dans l'opposition, et, parfois, la majorité, sur la rapidité – certains disent la précipitation – avec laquelle ils ont poussé cette déréglementation.

Enfin, il faut souligner que M. Jacques Delors et son équipe, soucieux de ne pas traumatiser un système bancaire à qui il était beaucoup demandé, notamment pour le soutien des entreprises, avaient préparé le terrain pour M. Bérégovoy.

Ajoutons que la désinflation et le ralentissement de l'activité ont permis une désescalade du taux d'intérêt revenu à leur niveau de 1979, conditions *sine qua non* pour une déréglementation et un allégement des contraintes.

Mais les faits sont là : en dix-huit mois, il aura davantage été fait pour la libéralisation et la modernisation du marché français des capitaux, surtout à court terme, que pendant les dix années antérieures.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 29.)

« CONCEPT PÉRIMÉ » SELON LE PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN

L'apartheid a encore de beaux jours devant lui...

De notre correspondant

Johannesburg. – Il aura fallu une semaine pour que le prudent optimisme suscité par les « ouvertures » du président Pieter Botha fasse place au constat que l'apartheid a encore de beaux jours devant lui. Plusieurs événements en ont fourni la preuve, et le double coup de théâtre de vendredi dernier – la démission du chef de l'opposition progressiste et le désaveu, par le chef de l'Etat, de son ministre des affaires étrangères *(le Monde* daté 9-10 février) – n'a été que le point d'orgue du retour cruel à une réalité : le gouvernement pratique toujours le jeu dangereux du double langage et l'apartheid n'est pas encore un *« concept périmé »*, comme l'a affirmé le chef de l'Etat.

De deux choses l'une, *comme* l'a souligné le démissionnaire *désabusé, M. Frederik Van Zyl* Slabbert : *« Soit nous cherchons un nouveau concept de l'apartheid plus acceptable, soit toute forme d'apartheid est dépassée, que celui-ci soit périmé ou non. »* La réponse à *cette question* est de plus en plus évidente. Le régime *sud-africain est en train de réécrire* l'apartheid en jouant avec les *mots, selon une méthode bien* connue. Une conviction que M. *Slabbert a acquise après une* seule semaine de débats au Parle*ment.*

Son geste est avant tout un cri d'alarme. Il a d'ailleurs été salué par les mouvements anti-apartheid, qui y ont vu la démonstration que le Parlement n'était plus l'*« arène principale »* de lutte pour le démantèlement du système de ségrégation raciale. L'ANC (Congrès national africain) a appelé d'autres députés à suivre son exemple. Mgr Desmond Tutu a applaudi. Ce qui signifie que la bataille se jouera ailleurs, c'est-à-dire dans la rue.

La portée politique de la désillusion du porte-parole des libéraux blancs, qui a claqué la porte en disant qu'il perdait son temps, n'a pas fini de soulever des vagues au sein du principal parti d'opposition, le Parti fédéral progressiste (PFP), mais aussi à travers toute l'opinion publique. M. Slabbert a acquis la certitude, après douze ans de vie parlementaire, que les nationalistes au pouvoir depuis trente-huit ans étaient, de façon indécrottable, en faveur du développement séparé des races.

> *La « coexistence en coopération » : un nouveau nom pour la même réalité, la séparation raciale...*

Les interventions des différents ministres à la tribune de l'Assemblée lui ont apporté la preuve que, décidément, la solution ne viendrait pas de cette enceinte, qui ne servait qu'à légitimer la politique d'un parti, lequel ne connaît rien d'autre que l'apartheid pour protéger sa domination.

Le ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, qui a commis un sacrilège passible de la disgrâce publique en admettant une évidence, à savoir qu'il pourrait y avoir un jour un président noir en Afrique du Sud, l'a appris à ses dépens. Les députés métis, qui se sont vu refuser l'entrée du restaurant du Parlement blanc, en ont fait l'expérience. M. Slabbert a dégagé les leçons et tiré sa révérence. Il ne veut plus servir de caution, de quelque manière que ce soit, à une reformulation de l'apartheid.

Il est devenu évident pour lui que sa structure fondamentale restera en place, même si ses manifestations sont baptisées autrement. Une floraison de nouvelles appellations sont apparues ces derniers temps dans la bouche des ministres. M. Louis La Grange, ministre de la loi et de l'ordre, a parlé de *« développement propre à chaque groupe »*. M. Frederik De Klerk, ministre de l'éducation, a évoqué *« la sécurité de chaque groupe »*. Le partage du pouvoir, d'accord, mais de façon séparée. La liberté d'association, c'est entendu, mais à l'intérieur de chaque groupe.

On ne parle plus de race, mais de groupe, plus d'ethnies, mais de minorités, plus de séparation, mais de cohabitation, plus *« d'affaires bantoues »* ou de coopération et développement, mais *« d'affaires propres »* à chaque groupe. Chaque terme est maintenant précédé du préfixe co : coopération, co-existence, coresponsabilité. Le chef de l'Etat a trouvé un nouveau nom pour l'apartheid : *« la coexistence en coopération » (cooperative coexistence)*.

Le principe de séparation demeure. Les réformes ne sont *que des modifications*. La citoyenneté sera attribuée à tous les Sud-*Africains mais, pour ceux des* homelands (bantoustans), il s'agira d'une *double nationalité*. Un nouveau homeland, le *cinquième, deviendra indépendant* le 4 décembre prochain et les habitants du Kwandebele auront aussi la double citoyenneté. C'est le *changement dans la continuité.* Les frontières de l'apartheid se *déplacent lentement sous la pres*sion intérieure, et extérieure dans *une moindre mesure.* On trace une nouvelle ligne entre ce qui est *jugé aujourd'hui insupportable* et ce que le pouvoir estime acceptable *pour une démocratie à la sud-*africaine.

Certes, des choses ont changé et vont encore changer. Un certain nombre de vexations mesquines, superflues, trop voyantes ont disparu. Mais les racines de l'apartheid restent profondément ancrées dans l'âme des dirigeants. Tout le monde sait que le cœur de la discrimination réside dans le Population Registration Act, qui étiquette chaque habitant en fonction de la couleur de sa peau Que l'apartheid ne disparaîtra qu'avec cette loi, comme le fait remarquer l'Eglise méthodiste *d'Afrique australe, qui a répondu* au chef de l'Etat par le moyen même qu'il a utilisé pour vendre ses réformes : l'encart publicitaire.

Celui de cette congrégation était intitulée : *« Vous avez dit au Parlement que « nous avions » dépassé le concept périmé de « l'apartheid », nous ne demandons qu'à vous croire. Mais cela dépend de ce que vous voulez dire. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 6.)

riez ouistiti

hier, à « Sept sur Sept » ? Mmm, non ? D'une gaieté imperturbable. Ce sourire solidement accroché aux tempes, on l'obtient en disant *in petto* « ouistiti ». Essayez devant une glace, vous verrez, c'est spectaculaire.

Mitterrand, lui, quand il évoquait le fil d'Ariane de la démocratie l'autre soir à la tribune, c'était plutôt « chacal sournois ». Et Barre – avec ses lèvres fendues en demi-lune – a l'air de dire : « Par ici la tirelire. » Allez, secouez-vous, au lieu de marcher à petits pas pressés emmitouflés jusqu'au nez sur nos trottoirs glacés, levez les yeux, regardez-les, nos candidats RPR, bras *dessus*, bras dessous, gambadant en manches de chemise, cravate au vent, sur une verte pelouse. Ils sont pas chouettes?

Qu'est-ce qu'il vous faut? Et Jospin avec son sourire de madone, lui, il n'attend même pas le résultat des élections. Il continue. Dès le 16 mars. Forcément, il a une France d'avance. Les cinq ouistitis debout et assis autour de Fafa, ça va de Georgina à Bérégovoy, c'est ce qu'ils disent.

Allez, souriez vous aussi, souriez « tiers provisionnel » et « canalisations pétées », mais ne leur tirez pas la langue. Elle va rester gelée.

CLAUDE SARRAUTE.

débats

LA POLITIQUE DE DÉFENSE

La lecture de la préface du dernier livre de François Mitterrand, Réflexions sur la politique extérieure, *a inspiré à André Giraud des jugements contrastés sur les exigences de la politique de défense. Un autre ouvrage, celui de Pascal Boniface et François Heisbourg, a conduit Régis Debray à s'interroger, lui aussi, sur les moyens d'une stratégie.*

L'Europe face à la puce

Un recensement du possible sur l'indépendance future de notre continent

par RÉGIS DEBRAY (*)

IL revient aux hommes d'Etat de définir une volonté en dégageant les fins et valeurs auxquelles s'ordonne une action internationale : ce que vient de faire, avec éclat, le président de la République. Il reste aux hommes de l'art à définir les capacités d'une action extérieure en précisant les moyens dont elle peut disposer : ce que fait, avec exactitude, l'ouvrage d'Heisbourg et Boniface (1). Sa lecture complète utilement celle des *Réflexions sur la politique extérieure.*

A l'heure où le discours sur la stratégie devient une mode intellectuelle, le dernier cirque des doctrinaires, ce recueil factuel et froid remet sur ses pieds ce qui marche trop souvent sur la tête. Sa paradoxale originalité est l'humilité : là où l'idéologue survole, il procède en rase-mottes, du bas vers le haut, en s'élevant des nouveaux systèmes d'armes vers les équilibres internationaux qu'ils autorisent. Dans la course du lièvre et de la tortue, de l'ingénieur et du diplomate, qu'on appelle « arms control » ou « négociation sur le désarmement », c'est en général (à l'exception peut-être de l'arme chimique) le premier qui règle l'allure : mieux vaut commencer par la technologie.

En matière de stratégie, le bon sens a toujours deux ennemis, qui s'entendent comme larrons en foire : la passion politique et l'ignorance technique, les choses du monde les mieux partagées. On est plus à l'abri aux deux bouts de la chaîne, chez les hommes de pensée et les hommes de terrain. Hier, le général Poirier, très au-dessus de la « foire sur la place », nous restituait, à travers Guibert et Jomini, les outils conceptuels de la stratégie comme théorie pure (2). Enjambant l'entre-deux idéologique, voici maintenant les outils matériels, et d'abord électroniques, de la stratégie comme art appliqué à l'Europe.

Sans doute ce sobre manuel (au sens « manuel de physique ») a-t-il le défaut de ses qualités. Tout à l'étude des faits, il ne remet pas en question les *a priori* du regard et fait siennes les prémisses de l'establishment industriel et administratif : un atlantisme de bon aloi mais quelque peu myope, l'analyse non politique de la menace soviétique, la surestimation du facteur militaire dans l'état des forces modernes, etc.

Cette orthodoxie est dans l'air du temps, et il ne s'agit pas d'un ouvrage de réflexion critique. Je serais tenté de dire : tant mieux et peu importe. Celui qui s'est essayé à une remise en question des préjugés ambiants débouche, au demeurant, sur les mêmes conclusions pratiques que nos deux experts : le nucléaire comme garantie nécessaire de la paix ; le spatial comme nouveau critère de puissance ; le départ entre les technologies de l'espace, que l'Europe doit acquérir à tout prix, et la stratégie de l'espace, fallacieuse utopie où l'Europe aurait beaucoup à perdre ; et la nécessité d'un sursaut européen dans la recherche, dont Eurêka est déjà l'amorce et le symbole.

Les vues les plus décapantes

C'est sans doute à propos du couple franco-allemand – le noyau dur de la sécurité européenne – que nos auteurs, bien placés pour en débattre en connaissance de cause (François Heisbourg fut, de 1981 à 1984, le conseiller technique pour les affaires internationales de Charles Hernu à la Défense), apportent les vues les plus décapantes. Le retour aux faits comme à la « faisabilité » des diverses hypothèses en balance justifie en l'occurrence la devise jésuite : *ad augusta per angusta.*

On ne répondra pas facilement à leurs démonstrations lorsqu'ils mettent en évidence l'ineptie opérationnelle d'un prépositionnement de nos forces sur l'Elbe (comme si la France n'était pas déjà présente outre-Elbe, à Berlin, en otage-allumette) ; les dangers politiques d'un dépôt d'armes nucléaires françaises en RFA ; les difficultés doctrinales et pratiques d'un système de double clé pour l'armement préstratégique (Pluton ou Hadès). Il est, en effet, peu spectaculaire mais plus prudent de s'inspirer, de part et d'autre du Rhin, des « directives d'Athènes » de 1962, curieusement oubliées, qui prévoient une consultation réciproque entre alliés de l'OTAN face à l'éventualité du franchissement du seuil nucléaire.

L'important, pour nous Français, est de ne pas transiger sur le droit à l'autodétermination, et donc à l'unité, du peuple allemand.

Quels que soient les souhaits partisans et les aléas électoraux, il était bon qu'un recensement du possible présente aux uns et aux autres les paramètres objectifs de n'importe quelle réflexion sérieuse sur l'indépendance future de notre continent. Parce qu'il n'est ni de gauche ni de droite, mais simplement crucial, ce dossier est incontournable pour tout citoyen conscient.

(*) Ecrivain. Maître de requêtes au Conseil d'Etat. Secrétaire général du Conseil du Pacifique sud.

(1) Pascal Boniface et François Heisbourg, *la Puce, les Hommes et la Bombe,* préface d'André Fontaine, Hachette, 110 F.

(2) Lucien Poirier, *les Voix de la stratégie. Généalogie de la stratégie militaire,* Fayard, 1985.

Oui sur les grandes orientations, non sur leur mise en œuvre

La voie de la cohabitation sur la défense n'est pas fermée, à condition de relever le niveau de nos forces armées, tant nucléaires que conventionnelles

par ANDRÉ GIRAUD (*)

AYANT participé pendant onze ans au conseil de défense, ayant quelques vues sur la technologie, je me suis senti interpellé par la phrase du président Mitterrand au début du texte qu'il vient de consacrer à la politique extérieure et à la défense de la France : *« Bref, mes contradicteurs, lorsqu'ils sont sérieux, m'intéressent. »*

Je ne relèverai pas les quelques passages qui pourraient prêter à la polémique : faire de 1981 la date à laquelle notre pays a commencé à s'intéresser aux hautes technologies et aux industries de pointe relève de la farce, et participer à la campagne électorale en écrivant que, *« grâce à la gestion des gouvernements Mauroy et Fabius, qui commence à porter ses fruits, la France se débarrasse de ses vieux complexes et s'habitue à croire qu'elle peut gagner »* est une triste scorie dans un texte qui est, par ailleurs, de haute tenue.

Sérieux, le sujet de la défense de la France l'est à un double titre : en lui-même et parce que c'est sans doute le plus important de ceux qui vont trancher la possibilité de coexistence entre le président et un futur gouvernement d'opposition.

Réjouissons-nous que François Mitterrand exprime une conception générale parfaitement gaullienne : alliance atlantique, équilibre des forces dans le monde et en Europe, stratégie de dissuasion française, *« qui reste encore pour notre pays la meilleure façon non de gagner la guerre mais de ne pas avoir à la faire »*, refus absolu de se laisser intimider, qu'il s'agisse des essais nucléaires ou de l'évolution de notre armement.

Si l'on peut critiquer, j'y reviendrai, l'attitude prise à l'égard des Etats-Unis dans l'affaire de l'IDS, l'analyse faite de ce concept est irréprochable tant dans ses considérants techniques que dans les jugements qui sont portés sur ses conséquences militaires et politiques prévisibles : *« L'IDS, pour un temps indéfini, demeurera un facteur de déstabilisation. »* Elle ne renforce ni la sécurité de la France ni celle de l'Europe.

Enfin, le troisième volet intéressant de l'ouvrage concerne le lien entre la défense et la construction de l'Europe, où, là encore, François Mitterrand se situe en parfaite continuité avec ses prédécesseurs. *« L'idée d'Europe est indissociable de l'idée de défense. Or, présentement, il n'est de défense qu'atlantique. »* Il se réclame explicitement du traité franco-allemand de 1963 signé par Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, qui constitue *« le seul embryon de défense européenne commune » :* le pacifisme et le neutralisme allemands traduisent *« la volonté d'un peuple qui refuse d'être un peuple-objet ».* Il faut donc faire avancer la coopération franco-allemande dans le domaine de la défense.

Ainsi, la convergence sur les grandes orientations conceptuelles de notre défense pourrait être grande. Hélas ! il n'en est pas de même au niveau de la mise en œuvre. L'adhésion du président de la République à des conceptions saines de défense et même son apport intellectuel personnel ne sauraient en aucun cas servir d'écran de fumée aux insuffisances, pour ne pas dire plus, du bilan socialiste auquel il est urgent de porter remède.

1. – Il n'est pas exact que notre politique soit satisfaisante, même dans le domaine reconnu fondamental de la dissuasion stratégique. A la différence des Américains, nous n'avons pas de capacité de deuxième force de frappe terrestre ou aérienne. L'arrêt du programme SX, qui était destiné à nous permettre de disposer d'une composante stratégique mobile, est un coup de poker extrêmement dangereux. Il suppose que nos sous-marins resteront indétectables pendant de longues années encore, ce que le progrès technique rend incertain. Voilà où conduisent les réductions budgétaires destinées à compenser les largesses et les gaspillages. De même, il aura fallu douze à quinze ans (si tout se passe bien) pour construire le septième sous-marin décidé, malgré les dires, avant 1981. Des satellites d'observation militaires dont l'étude avait commencé de notre temps devraient être près de leur lancement.

La fausse piste d'Eurêka

2. – La réaction française à l'IDS a été inutilement agressive à l'égard de nos alliés et s'est engagée sur la fausse piste d'Eurêka. Le livre nous rappelle que dès 1984 nous avons proposé d'amender le traité sur la dénucléarisation de l'espace en étendant le champ de l'interdiction à toutes les armes du type « guerre des étoiles », et ce pour une période de cinq ans renouvelable, ce qui était à la fois inutile – puisqu'il n'y en aura pas avant cinq ans, – hostile à l'égard de nos alliés, voué à l'échec diplomatique, et enfin irréalisable car incontrôlable. Pourquoi, aussi, empêcher nos compagnies de travailler, si elles l'estiment profitable, sur les contrats de recherche financés par le Pentagone ? Après avoir marqué clairement notre désaccord sans agressivité, nous aurions pu, au contraire, comme nous l'avons fait dans le nucléaire, en faire amicalement à notre tête, et valoriser, le moment venu, les positions que nous aurions su construire.

3. – Le déclenchement de ce qu'il est convenu d'appeler Eurêka n'était pas approprié. Le président avance l'idée, juste, qu'*« un découplage technologique entre l'Europe et l'Amérique ne serait pas moins grave qu'un découplage militaire ».* « Découplage technologique » est un mot expressif mais mal défini. Trouvons-nous enfin dans le livre les moyens de savoir ce qu'est Eurêka ? *« Un projet central autour duquel s'échafauderaient des ententes industrielles dans les domaines les plus divers. »* Certes, mais quel projet ? Je suis pour ma part très soupçonneux ; Euratom est né dans une inspiration du même ordre, ce fut un gigantesque et coûteux fiasco, mais ces choses-là ne se voient qu'après quelques années. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit d'actes imprécis fondés sur une idée générale valable, mais sans réelle définition de l'objectif.

4. – Outre l'adaptation permanente de notre dispositif, la vraie réaction à l'IDS aurait dû être, et l'analyse même du président aurait dû y conduire, de chercher à accomplir des progrès dans le sens et du bon usage de l'armement nucléaire tactique français et de la construction d'une défense européenne. Là, disons-le, c'est l'indigence. Le programme Hadès se traîne, sans concept d'emploi valable. Quant à l'arme neutronique, ce qu'en dit le président est qu'il ordonnera sa mise en œuvre *« s'il est prouvé qu'aucune négociation sur le désarmement n'aboutit »,* mais rien n'est dit sur son emploi. Sur les forces françaises d'Allemagne, on ne lit que des choses négatives : *« Il est exclu que nous occupions un créneau dans ce dispositif. » « Je conçois mal nos troupes campant en Allemagne fédérale comme elles le font aujourd'hui, et, à la première alerte, exécutant un demi-tour pour rentrer à la maison. »* Le président pense qu'en cas de déclenchement d'un conflit européen, l'usage des armes nucléaires ne serait pas évité. Il rejette l'idée d'une extension à l'Allemagne du parapluie stratégique français – et peut-être n'a-t-il pas tort. Il a la clairvoyance de souligner que *« le déséquilibre de l'Europe étant essentiellement conventionnel et chimique, il serait logique de commencer par là ».* Mais cela reste un appel à la cantonade sans suite pratique.

Bref, rien n'est fait, ou en passe de se faire, alors que le problème est bien cerné : dissuader des forces conventionnelles supérieures en nombre d'attaquer éventuellement avec des armes chimiques. Or il se trouve que nous disposons de l'arme neutronique qui est une arme de théâtre d'opérations susceptible de compenser l'infériorité numérique de l'OTAN et de dissuader ainsi de l'envie d'attaquer. Les conditions de son emploi, la définition des systèmes d'armes et de leur manœuvre pourraient donner une *réalité* au dialogue militaire franco-allemand, qui a enregistré ces derniers temps l'échec du char de combat et de l'avion européen.

5. – Enfin, pas un mot n'est dit pour réduire le malaise de l'armée. Plusieurs officiers supérieurs brillants ont marqué leur inquiétude par des démissions ou des prises de position courageuses. Les militaires savaient surtout gré à Charles Hernu de leur avoir évité le pire du programme socialiste, mais ont été parfaitement conscients de la dégradation de notre système de défense. Ces hommes, qui ont choisi un idéal et ne marchandent pas les sacrifices, demandent, c'est un minimum, à comprendre à quoi ils vont servir.

Sur l'immense problème de la défense européenne, ils sont parfaitement conscients que le gouvernement n'a pas de politique claire. Chacun trouve ainsi inadaptés à toute éventualité ses matériels et ses effectifs. A certains égards, il n'est pas exagéré de dire, en effet, que la dissuasion stratégique serait une ligne Maginot si elle n'était accompagnée par une doctrine efficace d'action dans les phases préalables de tension, voire de conflit européen ; l'équivalent de ce qu'aurait pu être une doctrine d'emploi des divisions blindées en 1939.

Au terme de cette analyse, on peut se demander si les conditions sont réunies de la cohabitation. Disons que, compte tenu d'une suffisante convergence sur les grandes orientations, ce n'est pas sur le sujet essentiel de la défense que la voie en est fermée. Une condition, qui était nécessaire, paraît donc remplie. Cependant une question essentielle reste posée : celle des relations entre le président et le premier ministre pour mettre en œuvre une politique beaucoup plus dynamique, décidée à relever le niveau de nos forces armées, tant nucléaires que conventionnelles, et à progresser dans la construction réelle de l'Europe. La réponse à cette question ne sera connue qu'après les élections, et en fonction de leur résultat.

(*) Ancien ministre.

COURRIER DES LECTEURS

La part des protestants

A propos de l'article sur la proposition du pape de tenir une assemblée mondiale sur la paix (*le Monde* du 28 janvier), protestants, nous sommes toujours étonnés – et parfois attristés comme minoritaires – de l'ignorance involontaire ou volontaire de la part qui revient aux protestants dans la vie de l'Eglise aujourd'hui ou dans l'histoire.

Votre rédacteur n'est pas sans savoir, j'ose le supposer, que l'initiative du pape vient *après* une initiative à laquelle il n'a pas encore été répondu du côté catholique de tenir une assemblée conciliaire chrétienne sur la paix, d'ici deux ans, convoquée simultanément par le Conseil œcuménique des Eglises et le Vatican. Cette initiative de l'Eglise évangélique (luthérienne) allemande (EKD), la formation chrétienne majeure en RFA (et RDA), a été lancée à l'origine par le prestigieux professeur de physique nucléaire et philosophe, Carl-Friedrich von Weizsäcker, frère du président actuel de la République fédérale. (...)

Il ne s'agit pas de gonfler ce tiers de chrétienté que représente le protestantisme dans le monde, mais d'en informer le public catholique, qui souvent vit et croît en vase clos, comme si le débat religieux interne était seul pertinent et suffisant. C'est là une pauvreté que la presse conforte à tort.

Pasteur ALAIN BLANCY
(Lyon).

Sur le libéralisme

J'ai pu constater dans vos colonnes que les défenseurs du libéralisme, façon 1986, sont, à en juger par leurs fonctions, bien loin du « smicard ». Les petits ont-ils à ce point mérité leur sort pour que certains souhaitent encore les affaiblir en supprimant le SMIC ou en les laissant face à leur employeur sans garde-fous pour discuter (...), alors que deux millions et demi de chômeurs frappent à la porte ?

Les parleurs de macro-économie, de politique en gros feraient bien d'aller voir de plus près comment cela se passe pour le plus grand nombre, car c'est du grand nombre que partent les grands mouvements.

HERVÉ COUSSEAU
(Marseille).

Le vice fondamental

(...) On peut espérer que cette crise ouvrira enfin les yeux des Français sur le vice fondamental de notre Constitution : n'établit-elle pas DEUX pouvoirs émanant tous deux directement du suffrage universel, pouvant tous deux prétendre à la représentation de la souveraineté nationale, et sans qu'une hiérarchie soit établie entre eux, rendant impossibles les affrontements inévitables sans elle.

Les Français comprendront-ils enfin qu'une révision constitutionnelle s'impose à bref délai ?

PAUL ANXIONNAZ,
ancien secrétaire général du Parti radical.

L'article 16 ?

Au hasard de mes lectures, je suis tombé sur l'opuscule de M. Ph. Braud (*les Crises intérieures de la Vᵉ République,* A. Colin, Dossiers U2), qui reprend, page 63, une intéressante conversation entre le général de Gaulle et l'actuel patron du *Figaro,* député de l'Oise à l'époque, publiée dans le journal électoral de ce dernier, en mars 1967 :

« Robert Hersant. – Me permettez-vous, monsieur le président, d'évoquer la possibilité d'une Assemblée nationale dont la majorité serait hostile aux options politiques du président de la République ?

Général de Gaulle. – C'est une possibilité. Le président de la République, après le vote d'une motion de censure, dissout l'Assemblée nationale, comme il a été fait en 1962.

– Mais admettons que la nouvelle Assemblée élue après cette dissolution soit tout aussi hostile et que, par une motion de censure, à nouveau, elle renverse le gouvernement. Le président de la République ne peut plus la dissoudre une seconde fois.

– Le président de la République constate que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics est interrompu et, conformément à l'article 16 de la Constitution, il prend les mesures exigées par la situation.

– Je ne crois pas qu'un président de la République dispose d'une autorité personnelle suffisante pour utiliser, dans ce cas particulier, l'article 16.

– Détrompez-vous, monsieur le député ; les Français sauront toujours choisir un président ayant assez de caractère pour le faire. »

Voilà qui pourrait bien être amusant : imaginez M. Mitterrand qui, se fondant sur l'opinion du général, au lendemain du 16 mars, face à une majorité hostile qui censurerait le gouvernement dont il aurait désigné le premier ministre (...), mettrait en œuvre l'article 16 ! (...) L'héritage et la tradition gaulliens récupérés par celui qui fut, avec panache et talent, son principal contempteur !

PIERRE-YVES LETHEUIL
(Poitiers).

RECTIFICATIF. – La correspondance publiée dans *le Monde* du 7 février sous le titre « A propos d'une lettre de Vercors » n'était pas anonyme. Elle était signée d'Eric Freedman.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde,*
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXᵉ

OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

L'ÉCHANGE DE DÉTENUS ENTRE L'EST ET L'OUEST

Wolfgang Vogel l'homme du pont de Glienicke

Il y a parfois dans la diplomatie des personnages de *roman et des scènes qui* appellent le film d'espionnage. Imaginez le lugubre pont de fer qui relie les deux parties de Berlin, en pleine guerre froide et en plein *brouillard*, par un petit matin de février 1962. Deux *groupes s'avancent à la rencontre* l'un de l'autre; un peu de police, des diplomates et des hommes qui s'échangent : Rudolf Abel, un espion soviéti*que, contre Gary Powels, le* pilote de l'avion américain U2 abattu au-dessus de l'URSS. Et puis un inconnu *qui* a tout *orga*nisé.

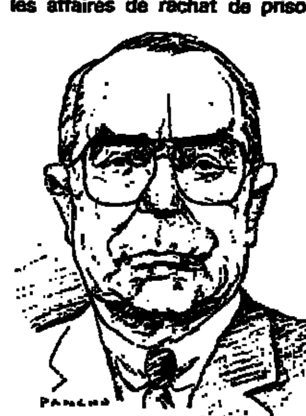
Vingt-deux ans plus tard, même pont, même brouillard *bien que l'on soit en juin*, même scénario : quatre espions soviétiques contre vingt-cinq agents américains. Et sur le pont de Glienicke, toujours le même homme qui a tout organisé. Une différence cependant : les *caméra de télévision sont là, au* grand dam de cet homme qui *n'est plus un inconnu, mais qui* trouve que certaines affaires iraient mieux sans publicité.

Wolfgang Vogel, dans l'intervalle, est devenu l'un des *hommes célèbres* de RDA. Il a ses entrées permanentes chez Erich Honecker et, quand il le veut, chez les dirigeants de Bonn; il passe le rideau de fer dans un sens ou dans l'autre sans même montrer patte blanche; et tout diplomate occidental en poste à Berlin-Est se doit *d'avoir son numéro de téléphone* comme celui des pompiers.

Le premier grand succès de cet avocat berlinois date de 1962. Il compta dès lors parmi le très petit cercle d'avocats qui servent d'intermédiaires et, parfois même, un peu plus, pour ce *troc international d'espions* de haut vol ou de prisonniers politiques. La partie est parfois serrée et, entre 1962 et l'opération qu'il vient de réussir, Wolfgang Vogel n'a pas connu que des succès.

On sait évidemment peu de chose de ses échecs, mais il en *est un qui, malgré tout, filtra*, c'est celui d'une opération qui concernait déjà Anatoli Chtcharanski. Il semble que Wolfgang Vogel ait travaillé pendant des *mois, en 1977 et 1978*, en relation avec le député israélien Flatto Sharon, *mais finalement* en vain, à « monter » l'échange du dissident juif soviétique. En mai 1982, c'est *encore lui* qui est au centre d'un vaste échange international grâce auquel l'officier du KGB Alexei Kozlov, *détenu aux Etats-Unis*, est libéré contre huit agents du renseignement ouest-allemand *détenus en RDA, en Tchécoslovaquie* et en Angola et un soldat sud-africain prisonnier de la SWAPO.

Mais là n'est pas la seule « spécialité » de Wolfgang Vogel. En tant que chargé de *pouvoir du gouvernement de la* RDA pour les questions humanitaires, il est aussi l'interlocuteur de la République fédérale dans les affaires de *rachat de prison*niers. Cette pratique avait connu un début timide à partir de 1963, mais elle se développa *surtout à l'époque de la grande* coalition à Bonn (1966-1969), sous l'impulsion du social-démocrate Herbert Wehner, un homme auquel M. Vogel voue une profonde admiration et qui fut, avec Willy Brandt, l'un des *artisans de la politique de rapprochement* entre les deux Allemagnes.



PANCHO.

Depuis, plus de vingt-cinq mille personnes détenues en RDA ont pu venir s'installer en Allemagne de l'Ouest moyennant le versement par Bonn d'importantes sommes en *devises à Berlin-Est*. Là *encore*, Wolfgang Vogel s'impose la discrétion comme devoir absolu, et l'on sait peu de choses de ses interventions en ce domaine.

Les pires spéculations ont donc eu cours en Occident sur ce *« trafiquant d'hommes »*, voire sur les prix supposés du *rachat d'un scientifique* par rapport à un ouvrier délinquant. Le dernier mot dans ces affaires revient, en fait, à la Stasi (la sécurité est-allemande), notamment pour ce *qui* est de *la* composition des listes de ceux qui *seront — en groupe et, semble-t-il*, pour un prix global — autorisés à partir. La fonction de cet avocat si discret qui a un cabinet dans chaque partie de Berlin, c'est de tenter de faire prévaloir dans le choix des *considérations humanitaires*, notamment le droit des familles à être réunies.

Si, après des années de mutisme absolu, M. Vogel *consent désormais de temps à* autre à livrer quelques mots (mais pas de « révélations ») à la presse occidentale, c'est parce qu'à soixante ans, il ne *supporte plus qu'on se* méprenne sur le sens de son travail. Lorsque, il y a quelques années, l'IGMF, l'Association internationale pour les droits de l'homme dont le siège est à Francfort, l'accusa publiquement *d'être un agent de la Stasi, il* porta plainte et obtint réparation devant un tribunal de Berlin-Ouest.

Un extrême dévouement

Nombre *de diplomates* occidentaux en poste à Berlin-Est peuvent témoigner de l'extrême dévouement qu'il met à sa mission humanitaire. Certains ont dû parfois s'en remettre à lui, quand des Allemands de l'Est, *voulant fuir, venaient se réfugier* dans leur ambassade, alors que la diplomatie interdisait qu'on organisât leur départ, mais que le minimum de sens moral interdisait aussi qu'on les jetât tout simplement à la rue.

Quand, à la fin de l'année 1984, près de cent soixante *Allemands de l'Est s'étaient* réfugiés à l'ambassade de la République fédérale à Prague, c'est lui qui parvint à les convaincre de regagner la RDA et c'est lui surtout qui fit en sorte par la suite que tous *obtiennent une autorisation de* sortie vers l'Ouest. Il collabora dans cette affaire comme dans de nombreuses autres avec M. Rehlingher, son homologue au ministère des affaires interallemandes à Bonn depuis plus de vingt ans.

Ses convictions politiques ? *Wolfgang Vogel est communiste* et a adhéré au parti il y a quelques années seulement. Il affirme que ses convictions n'interviennent jamais dans l'exercice de son travail. Homme de confiance de M. Honecker, il *est pourtant parfois chargé de* missions plus directement politiques, comme en 1981 lorsqu'il rendit visite au chancelier Helmut Schmidt pour le convaincre d'accepter une invitation du chef de l'Etat est-allemand devant *laquelle il hésitait*.

L'homme du pont de Glie*niecke, hélas ! n'écrira jamais* ses mémoires. *« J'aurais davantage de choses à taire*, dit-il, *qu'à raconter. »*

CLAIRE TRÉAN.

Une publicité délibérée

(Suite de la première page.)

Lors du précédent échange, en juillet dernier, une équipe de télévision locale avait seule été prévenue au dernier moment, pour venir effectuer des prises de vues. La publicité donnée cette fois à l'opération n'a pas semblé être du goût des Occidentaux.

Les quelques dizaines d'agenciers et de photographes qui faisaient le pied de grue depuis dix jours, bravant un froid sibérien dans des camping-cars loués en toute hâte, ont fini par se demander s'ils n'étaient pas là pour rien.

Tout laisse à penser qu'ils doivent aux négociateurs de l'Est d'être finalement *récompensés* de leur patience. Le gouvernement est-allemand, qui avait été le premier à confirmer *officiellement* l'opération, avait même envisagé de faire venir des journalistes à Potsdam. Les préparatifs n'ont été annulés que lundi soir, à la suite, a-t-on indiqué, d'un « accord » entre les deux parties.

Devenus depuis quelque temps étonnamment experts en médias, les Soviétiques avaient apparemment intérêt à donner le maximum de pu*blicité à un échange qui* leur permet, une fois de plus, de présenter aux yeux de leur opinion publique Chtcharanski comme un vulgaire espion.

*Excepté celui du dissident soviéti*que, le nom des personnes échangées est resté lui aussi secret jusqu'au dernier moment. On citait, ces derniers jours, les noms de six agents de *l'Est, dont quatre sont détenus en* RFA, et deux aux Etats-Unis : un lieutenant-colonel des services secrets polonais, Gerzy Kacmarek, ex-employé de l'Etat de Brême, arrêté *en mars 1985* ; un *informaticien* soviétique Jevgeniev Semijakov, arrêté pour espionnage industriel en RFA, et condamné en septembre 1985 à treize ans de prison par le tribunal de Dusseldorf ; Detlev Scharfenort, arrêté en septembre 1984 dans les environs de Cologne (chargé de recruter dans les milieux estudiantins pour le compte des ser*vices secrets* est-allemands, *il pur*geait une peine de quatre ans de prison) ; enfin, un officier des services est-allemands également, Rolf Hecht, condamné en 1981 à six ans *de prison (il avait notamment re*cruté un spécialiste de la firme ouest-allemande MTU, qui lui avait livré les plans de moteurs de l'avion de combat Tornado).

Les Américains relâcheraient de leur côté le couple Kœcher, arrêté en 1984 pour espionnage au profit de la Tchécoslovaquie. Immigré depuis 1965 aux Etats-Unis, Kœcher avait *travaillé comme expert* à la CIA.

Du côté de l'Est, on faisait état de la libération possible de trois agents occidentaux. Trois hommes d'af*faires ouest-allemands, détenus en* URSS sous l'accusation de tentative de corruption de fonctionnaires, ont été relâchés dès samedi et rapatriés en RFA. Monika Schauzenbach *avait été condamnée à sept ans de* prison au début de l'année. Les deux autres, MM. Lütke, technicien de Siemens, et Arsène, avaient été arrêtés pour les mêmes raisons.

HENRI DE BRESSON.

Pour l'exemple

« Jacques ? Rendez-vous à trois heures, au même endroit que la dernière fois... » La communication ne dura qu'une minute. La question *n'appelait même pas de réponse* : Anatoli Chtcharanski ne pouvait pas imaginer un instant qu'on ne serait pas au rendez-vous, au coin de telle et telle rue, sur telle ou telle place, *devant tel ou tel magasin. Nous non* plus, d'ailleurs, car nous serions passés à côté d'une information souvent de premier choix... Chtcharanski le savait ; il devait avoir ses poches *bourrées de ces pièces de deux* kopeks — dont tous les correspondants à Moscou ont été friands — qui permettent d'appeler à peu près anonymement d'une cabine téléphonique, à *condition qu'elle* ne *soit* pas trop proche d'un hôtel pour Occidentaux...

Qui voyait-on arriver au rendez-vous ? Toujours *le* même petit homme, replet et souriant à la fois, engoncé dans sa canadienne, chaleureux, *efficace, plein d'humour*. Votre russe laissait à désirer ? Qu'à cela ne tienne. Chtcharanski parlait anglais et savait ne pas perdre de temps. En quelques minutes, il avait transmis son message. Qui concernait toujours quelque violation des droits de l'homme à Moscou mais aussi en province et dont la victime pouvait tout aussi bien être russe que ouzbek ou juive.

C'est là que résidait la grande par*ticularité* d'Anatoli *Chtcharanski : juif* ukrainien, candidat à l'émigration *pour Israël depuis 1973*, il était aussi très actif parmi les dissidents politiques. Un cas rare, lorsqu'on connaît la spécificité de chaque faction de la dissidence soviétique, les rivalités qui existent entre *chaque groupe. Tout* comme Sakharov, avec lequel il était d'ailleurs très *lié*, Chtcharanski avait conscience de cette absurdité et beaucoup de ses efforts visaient à construire un pont entre les différentes dissidences. Ce n'est pas par *hasard s'il est, en 1976, de ceux qui* créent le Groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki. Un groupe dont aucun membre n'a été épargné.

Arrêté le 15 mars 1977

Chtcharanski est né en 1948. C'est en 1973 qu'il demande pour la première fois à émigrer en Israël mais l'autorisation lui est refusée : ingénieur informaticien, il a accès à des secrets d'Etat, lui expliquent les *autorités. En même temps*, le KGB multiplie les difficultés pour empêcher le mariage de Chtcharanski avec une candidate au départ, Natalia Chtiglitz. De guerre lasse, les deux jeunes gens se marieront religieusement un jour de 1974. Le lendemain, l'OVIR, *l'administration* chargée d'accorder — ou de refuser — les passeports, fait savoir à Natalia que sa demande est acceptée; elle doit quitter l'Union soviétique sur-le-champ ou jamais. Elle s'en va quelques heures plus tard, après moins de deux jours de vie conjugale, s'ins*talle* en Israël où elle devient professeur de dessin et prend le prénom d'Avital. *Pendant près de quatorze* ans, elle va se consacrer presque exclusivement à la lutte des juifs soviétiques et à la libération de celui que l'agence Tass appelle de *« son mari imaginaire »*...

C'est le 15 mars 1977 que Chtcharanski est arrêté dans une rue de Moscou après d'innombrables avertissements du KGB, qui lui enjoint de ne plus fréquenter diplomates et journalistes occidentaux. Son arrestation est montée en épingle par la presse et la télévision soviétiques.

Il devient clair dès lors que les *autorités* soviétiques veulent faire un *exemple*, non seulement à l'usage des dissidents, mais aussi des résidents occidentaux qui s'intéressent de trop près à la question des libertés en URSS. C'est ainsi que Chtcharanski, injustement accusé par un homme dont on ignore encore s'il a « craqué » ou s'il travaillait au départ pour le KGB, est accusé non seulement d'activités antisoviétiques, mais aussi d'espionnage. Tenu au secret pendant seize mois, il est *condamné à dix ans de camp à* régime sévère et à trois ans de prison en juillet 1978 à l'issue d'un procès auquel même sa mère n'est pas autorisée à assister.

L'accusation d'espionnage est une absurdité pour qui connaît soit Chtcharanski, soit des espions. *De* 1974 jusqu'à son arrestation, cet *infatigable* lutteur a *mené une vie publique*, traînant toujours dans son sillage quelques *« optimistes en civil »*, c'est-à-dire des agents du KGB. Ayant été chassé de son travail *après avoir demandé à partir pour* Israël, le temps ne lui manquait pas plus que l'énergie. Et c'est ce condamné en sursis qu'auraient choisi comme espion de mystérieux agents américains ! Mais le souci de vraisemblance n'a jamais été la parti*cularité des instructeurs des procès* politiques soviétiques. Le cynisme est plus de saison lorsqu'on veut assimiler dissidence et espionnage...

La condamnation de Chtcharanski devait être critiquée dans tous les pays libres du monde, y compris à *Paris* par le *Parti* communiste. Des rumeurs, régulièrement, laissaient *prévoir un échange mais ne se* concrétisaient jamais. Il aura fallu la reprise du dialogue américano-soviétique pour que l'URSS accepte enfin de libérer un homme dont on *ignore aujourd'hui l'état de santé*. Un homme qui n'a pas cessé son combat à la *prison* de Tchistopol ou au camp n° 35 de Perm, où il a fait l'objet en 1981 d'une nouvelle condamnation à trois ans de prison, sans compter les punitions en tout genre : privation de correspondance, de droit de visites, cachot.

JACQUES AMALRIC.

A TRAVERS LE MONDE

CORÉE DU NORD

L'armée en état d'alerte

La Corée du Nord a mis ses forces armées en état d'alerte, lundi 10 février, estimant que les manœuvres américano-sud-coréennes, qui ont débuté cette semaine, *« avaient créé de nouvelles tensions qui peuvent aboutir à un conflit »*. Depuis 1976, plus de 200 000 hommes prennent part à ces manœuvres annuelles, « Team Spirit », qui durent deux mois. Chaque année, Pyongyang *décrète* l'état d'alerte pendant ces exercices. Les autorités du Sud n'ont pas fait état d'une plus grande activité militaire que d'habitude dans le Nord. — *(UPI.)*

ESPAGNE

Accord sur le sort des résidents marocains de Ceuta et de Melilla

Madrid. — Les dirigeants des communautés d'origine marocaines des présides de Ceuta et de Melilla ont conclu le lundi 10 février un accord avec *Madrid qui devrait mettre fin à la controverse suscitée par* la nouvelle loi espagnole sur les étrangers. *« Le mouvement de protestation est terminé »*, a déclaré M. Aomar Mohamedi Dudu, dirigeant de la communauté d'origine marocaine de Melilla, à l'issue d'entretiens avec M. Rafael Vera, secrétaire d'Etat espagnol à l'intérieur. L'accord donne le droit de résidence aux personnes ayant des racines dans les présides et prévoit la création d'une commission mixte visant, selon un *communiqué commun, « à trouver les moyens d'une intégration totale à la société espagnole des musulmans résidant sur le territoire national »*. Il fait suite à un mois de protestations des quelque trente mille Marocains de souche vivant dans les présides, dont une partie est concernée par la nouvelle loi donnant aux étrangers jusqu'au 1er mars pour régulariser leur situation sous peine d'expulsion. — *(Reuter.)*

SWAZILAND

Arrestation de l'ancien « homme fort » du royaume

Mbabane. — *Le prince Mfanasibili Dlamini, ancien « homme fort »* du Swaziland, a été arrêté et sera prochainement traduit en justice *pour subversion*, a annoncé, le *week-end* dernier, la police du royaume. En octobre, le prince et un de ses proches, George Msibi, avaient été exclus du Conseil suprême d'Etat *ou Likoko*, au sein duquel *ils exerçaient une influence prépondérante. L'arrestation du prince* est la dernière manifestation des rivalités au sein de la famille royale *swazie qui ont éclaté dès la mort*, en 1982, du roi *Sobhuza*, le « lion du Swaziland », dont le règne avait duré plus de soixante ans.

La disparition du monarque a laissé un vide politique, *qui n'a pas* été vraiment comblé depuis. Le prince Mfanasiabili et M. Msibi étaient généralemnt considérés comme les principaux artisans de la révolution de palais qui a écarté, peu après la mort de Sobhuza, la régente Dzeliwe. Cette dernière avait été remplacée par la régente Ntombi, mère du jeune prince héritier *Makhosetive, qui doit monter, le 25 avril, sur le trône du petit royaume d'Afrique australe*.

Pour nombre de Swazis, la nomination de Ntombi a violé la tradition voulant que la mère du futur roi ne peut devenir reine avant la montée sur le trône de son fils. L'exclusion de Mfanasiabili du *Likoko* a été l'œuvre du premier ministre, le prince Bhekimpi, qui a, peu après, privé le Conseil de ses pouvoirs absolus. — *(Reuter.)*

TCHAD

Une escadrille pour Goukouni Oueddeï

Gouro (nord-est du Tchad). — Le gouvernement d'union nationale de transition du Tchad (GUNT, opposition armée au président Hissène Habré), vient de se doter, grâce à l'aide de la Libye qui a fourni les *appareils, d'une première escadrille de six avions légers d'appui au sol* Marchetti, dont les pilotes sont tchadiens. La présentation des pilotes et des mécaniciens, également tchadiens, qu'accompagnent leurs deux instructeurs libyens, a eu lieu à Gouro, petite localité à quelque distance des derniers contreforts du Tibesti, dans l'extrême nord-est du Tchad. Etaient présents quelques *journalistes* venus de Sebha, centre de la Libye et quartier général des forces de Tripoli pour le Sud, par *avion militaire de transport Antonov de la Libyan Arab Air Force* (LAAF). Les pilotes tchadiens, tous originaires du Sud, qui ont donné le *nom de Scorpions noirs à leur escadrille*, ont effectué pendant près d'une demi-heure différentes figures d'acrobatie aérienne, des passages en rase-mottes au-dessus de la tribune et enfin des tirs de roquettes — *« Matra, de fabrication française »*, a précisé le présentateur, — sur l'arête de la plus proche falaise. Sur la tribune rudimentaire avaient pris place le président et le vice-président du GUNT, M. Goukouni Oueddeï et le colonel Kamougue, le chef d'état-major de l'ALN *(Armée nationale de libération)*, M. Adoum Yacoub, ainsi qu'une délégation libyenne conduite par le colonel Rifi, chef du Groupement opérationnel du Sud. A N'Djamena, les autorités ont accusé, lundi 10 février, des *« colonnes d'envahisseurs libyens »* d'avoir attaqué, dans l'après-midi, un avant-poste gouvernemental, Kouba-Oulanga, au sud de Faya-Largeau. — *(AFP, Reuter.)*

ntations, œuvre

, à condition de relever conventionnelles

Monde

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

FRANCE
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
ÉTRANGER (par messageries)
BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
SUISSE, TUNISIE

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

VENTE A L'ÉTRANGER

AMÉRIQUES

Pérou

L'instauration de l'état d'urgence est accueillie avec soulagement à Lima

Correspondance

Lima. — L'état d'urgence et le couvre-feu, décidés à la fin de la semaine dernière par le président Alan Garcia pour endiguer la vague de terrorisme urbain, ont été accueillis avec soulagement par les six millions d'habitants de la capitale. A choisir entre les réveils à coups de dynamite ou de bombes incendiaires, orchestrés par les terroristes, ou les allées et venues silencieuses des blindés de l'armée patrouillant en ville, entre 1 heure et 5 heures du matin, pour éviter de nouveaux attentats, les Liméniens préfèrent la seconde solution, même si celle-ci implique, notamment, une certaine austérité nocturne.

L'état d'urgence, qui prévoit la suspension de cinq garanties constitutionnelles (liberté de réunion, de circulation, de résidence, inviolabilité du domicile et obligation d'un mandat écrit pour procéder à des arrestations), n'a d'ailleurs guère entamé l'entrain de la population en en cette période de carnaval.

Le terrorisme ne justifie pas à lui seul la décision sur l'état d'urgence et le couvre-feu. En quelques mois, Lima est devenue une capitale de la violence, du banditisme de haut vol. Tous les matins, les journaux publient à la « une » le dernier forfait de délinquants particulièrement dénués de scrupules. Les habitants ont peur. Dans les quartiers résidentiels, ils se barricadent derrière leurs grilles, dressent à l'attaque leurs molosses et cachent le revolver sous l'oreiller.

Démoralisés il y a six mois, les Liméniens apprécient pourtant dans leur grande majorité les mesures prises depuis le 28 juillet par le jeune chef d'Etat, *« un macho qui n'a pas peur de prendre le taureau par les cornes »*.

Le sacrifice de « libertés » est d'autant plus acceptable que le chef de l'Etat l'a demandé après avoir annoncé une hausse appréciable des salaires (30% sur le SMIG, 28 % pour les instituteurs et 25 % pour les fonctionnaires) et démontré, au tableau noir, devant les téléspectateurs, le redressement significatif de l'économie : l'inflation pendant les six derniers mois est de 30% contre 165% pour les six mois précédents, la dévaluation de 12% en comparaison avec 170% auparavant et les réserves sont passées de 894 à 1 416 millions de dollars...

NICOLE BONNET.

La mise en place du nouveau pouvoir à Haïti

Les Etats-Unis se sont félicités, lundi 10 février, de l'annonce par le général Namphy, président du Conseil de gouvernement, de prochaines élections. *« C'est un bon départ »*, a déclaré M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison Blanche, qui a ajouté : *« Nous espérons que le nouveau gouvernement prendra bientôt de nouvelles mesures pour faire observer les droits de l'homme et s'orienter vers un gouvernement démocratique qui nous permettra d'apporter notre aide. »* Le département d'Etat a fait savoir, de son côté, que Washington étudiait la possibilité de reprendre l'aide humanitaire à Haïti, dès que les conditions de sécurité le permettront.

La composition du gouvernement formé dimanche à Port-au-Prince n'a pas entièrement satisfait les communautés haïtiennes en exil. A Paris, M. Dylus Brutus, porte-parole de l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes, a déclaré que *« le peuple haïtien va continuer à faire pression pour que des élections soient organisées dans les plus brefs délais »*. A propos de la formation à New-York d'un gouvernement de « salut public » par le Front unifié de libération nationale d'Haïti, il a indiqué qu'il ne s'agissait en aucun cas de s'opposer à l'équipe installée à Port-au-Prince, *« mais d'une façon pour l'opposition de l'intérieur et de l'extérieur de présenter une solution de rechange »*. M. Brutus a encore affirmé que les futures autorités d'Haïti devraient demander l'extradition de « Baby Doc » en se fondant principalement sur les détournements de fonds dont il s'est rendu coupable. Selon M. Brutus, le dictateur déchu a accumulé une fortune de 450 millions de dollars en Suisse.

A Port-au-Prince, M. Sylvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien et l'un des principaux dirigeants de l'opposition intérieure au régime Duvalier, a estimé que l'élection présidentielle ne pourrait avoir lieu *« avant au moins un an »*. Il s'est, lui aussi, élevé contre la présence d'anciens duvaliéristes dans le nouveau gouvernement.

A Talloires, où réside M. Jean-Claude Duvalier, une cinquantaine de manifestants, répondant à l'appel du Parti communiste, de la CGT et de la Ligue communiste révolutionnaire, ont protesté lundi contre la présence en France de l'ancien dictateur. M. Jacques Chirac, président du RPR, a, au contraire, estimé, au cours d'un meeting à Garges-lès-Gonesse, que *« la France avait eu raison d'accueillir Jean-Claude Duvalier »*. Cependant, le maire de Talloires a convoqué pour mardi soir une réunion du conseil municipal pour discuter de la situation créée dans la commune depuis l'arrivée de la famille Duvalier.

Lundi soir, trois voitures, dont une lourdement chargée, ont quitté l'hôtel de l'Abbaye, qui abrite la famille de « Baby Doc ». Elles transportaient cinq personnes appartenant vraisemblablement à la suite de l'ancien président. Déjà, dimanche, trois Haïtiens avaient quitté Talloires. Ils sont arrivés lundi à Pointe-à-Pitre, à la Guadeloupe.



PROMESSE D'ÉLECTIONS, NOUVELLE CONSTITUTION

L'étrange conférence de presse du général Namphy

De notre envoyé spécial

Port-au-Prince. — *« Vous n'aimez pas les fêtes de famille ? »* Le général Namphy, président du Conseil national de gouvernement, est hilare. Pour sa première conférence de presse, au palais national, lundi 10 février, il a réussi à provoquer une pagaille monstre dans la splendide salle des bustes au premier étage de la demeure présidentielle. Dans cette grande pièce, décorée des bustes des anciens présidents haïtiens, est réunie la presse nationale et internationale, à quelques pas des appartements privés de l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier, où traînent encore les jouets — petites voitures et motos électriques — de ses enfants. Enfermés dans leur cage, deux somptueux perroquets n'ont pas trouvé place dans le déménagement.

Le pupitre du général est prêt, comme les chaises, curieusement disposées en petit cercle. Mais, au lieu de s'installer devant les caméras et les micros, le général Namphy parcourt la pièce pendant plus d'une heure, interpellant les journalistes et répondant aux questions dans la plus grande confusion, se prenant même parfois les pieds dans le matériel des équipes de télévision. *« Ça, une conférence de presse, je n'arrive pas à y croire ! »*, s'exclame un photographe juché sur une chaise d'où il tente d'immortaliser ce moment de délire.

Le président du Conseil de gouvernement est, lui, très à l'aise, souriant et s'amusant visiblement beaucoup du désordre ambiant. Il répond à la volée aux questions des journalistes. *« Les futures élections, nous avons été clairs pour tout le monde, elles auront lieu. »* Lorsqu'on lui demande de préciser la date, il éclate de rire : *« Pour la troisième fois et en français, nous avons été clairs. »* Le retour des exilés ? *« Il se fera dans le cadre de la loi »* et, s'énervant quelque peu, il précise : *« Et pas dans l'intérêt de certains petits politiciens. »* Tout en continuant sa promenade sous l'œil furieux des cameramen obligés à des contorsions insensées, il poursuit son tour d'horizon de la politique haïtienne.

La composition de la junte est trop « *duvaliériste* » aux yeux de certains ? *« Avez-vous déjà approché Jean-Claude Duvalier d'aussi prêt ? Vous voyez bien que les choses changent. »* Le rôle de la milice ? *« Des dispositions ont été prises et le corps des Volontaires de la sécurité nationale* [les « tontons macoutes »] *a été dissous par décret ce matin. »* Allez-vous juger l'ancien ministre Frantz Merceron, accusé de corruption ? *« Qui est-ce ? »*, répond le général sans se départir de son sourire. Que pense-t-il de la situation actuelle ? *« Nous l'avons beaucoup débloquée et le calme revient. Un peu de patience. »*

Les confidences d'un ancien duvaliériste

Alors que ce ballet d'opérette se poursuit, d'autres membres du Conseil national de gouvernement ont fait leur entrée ainsi que les nouveaux ministres. M. Alix Cineas, le troisième homme de la junte dans l'ordre protocolaire et l'un des anciens duvaliéristes (il fut ministre jusqu'en 1984) se tient à l'écart.

« Personne ne sait l'action que j'ai dû mener pour le départ de Jean-Claude Duvalier. On m'a renvoyé en 1984 parce que j'avais mes idées. Mais maintenant j'ai rempli mon devoir de citoyen. » Il n'en dira pas plus, rejoignant déjà le général Namphy, qui quitte la salle. Seuls le colonel Avril, membre de la junte à titre de conseiller, et le ministre de l'éducation, M. Rosny Desroches, sont encore présents.

Le colonel assure que le Conseil et le gouvernement vont désigner une commission pour réécrire la Constitution. *« Des membres de tous les secteurs, géographiques et d'opinion »*, en feront partie. Il faut aussi, assure-t-il, maintenir *« la paix pour rebâtir le pays »*.

Le ministre de l'éducation prône, lui, la réconciliation. *« Il n'y a*, dit-il, *aucune famille dans ce pays dont un membre n'ait jamais, au moins une fois, participé à un gouvernement duvaliériste. »* M. Desroches insiste aussi sur la réouverture nécessaire des établissements scolaires, qui devrait intervenir lundi prochain. *« Il faut sacrifier le carnaval cette année, pour que le pays se remette au travail. »*

Plus tôt dans la matinée, alors que le calme revient dans la capitale et que les coups de feu se font de moins en moins entendre, le général Namphy a procédé à l'investiture de son cabinet. D'une voix calme et sans bégayer, ce qui lui arrive de temps en temps, il a lu une déclaration en présence de l'état-major des forces armées.

En rappelant que *« la besogne à abattre paraît immense et nécessite les lumières de l'Esprit saint »*, il a réaffirmé que *« le pays aspire, nous en sommes conscients, à l'élaboration d'une Constitution libérale, à la reconstitution d'un pouvoir législatif issu d'élections libres et à des élections présidentielles au suffrage universel direct. Tel est le programme de ce gouvernement provisoire, soucieux de remettre le pouvoir à un gouvernement démocratiquement élu, condition indispensable de la stabilité sociale et du développement harmonieux de notre pays. »*

La question du drapeau

A la fin du discours, la fanfare militaire entame l'hymne national et l'on monte le drapeau noir et rouge qui est encore, pour peu de temps, assure-t-on, le drapeau de la République. Le drapeau instauré par François Duvalier devrait être remplacé par celui, bleu et rouge, de l'indépendance, qui est devenu depuis plusieurs années celui de l'opposition.

La cérémonie s'est déroulée sur le perron du palais dans l'indifférence de la population, qui n'a pas osé s'approcher. *« Ils avaient l'habitude d'y prendre des coups »*, assure un observateur. Sur les marches, l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr Ligonde, entame une mini-conférence de presse improvisée.

Il insiste sur *« le rôle de l'Eglise dans l'éducation et l'alphabétisation »*. La présence d'un protestant comme ministre ne le gêne pas. Il lance lui aussi un appel à la réconciliation : *« Nous avons tourné une page, il ne faut plus diviser les gens. On pourra peut-être en juger certains. Il y a des tribunaux pour cela. »*

Un homme heureux

Le général Namphy, de retour à son bureau, ne se départ pas de son sourire : *« Nous sommes très heureux »*, lance-t-il. Ce militaire, qui n'a, dit-on, jamais fait de politique et qui n'a pas la réputation d'un extrémiste, est à l'aise dans son nouveau rôle. Il se dit content du calme qui, selon lui, est complet en province et ne semble pas troublé par le fait que son ministre de l'agriculture n'a pas pu entrer dans son ministère, empêché par des manifestants hostiles à son arrivée. Même son de cloche chez M. Gérard Gourgue, le nouveau ministre de la justice, qui assure que les deux dissolutions prononcées par décret, lundi, — celle du corps des « macoutes » et de l'Assemblée nationale — ont été réalisées sans diffucultés. *« Nous avons atteint une certaine vitesse de croisière, et cela en trois jours. Cela n'est pas si mal »*, dit-il.

Pour autant, tous les problèmes ne sont pas réglés, et si les VSN ont été en majorité désarmés et si l'on tente de procéder à leur *« réinsertion »*, beaucoup de gens disposent encore d'armes à feu. *« C'était sûrement la plus grande liberté qui régnait dans le pays »*, dit un officiel en soulignant le danger. Le retour des exilés inquiète aussi beaucoup les autorités. Pour le ministre de la justice, ancien président de la Ligue des droits humains, il faudra mettre des critères à ce retour, sans que l'on voie très bien lesquels. De même la situation économique est préoccupante et les pillages ont conduit à la fermeture de quelques entreprises, accroissant un chômage endémique.

M. Gourgue est le plus optimiste, expliquant que l'aide étrangère déjà accordée au précédent gouvernement devrait s'accroître.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

La presse cubaine dénonce le « duvaliérisme sans Duvalier »

De notre envoyé spécial

La Havane. — La chute de Jean-Claude Duvalier n'a pas suscité à La Havane de réactions à la mesure de l'événement. Pas de commentaire officiel le premier jour, seulement quelques lignes dans la presse qui réservait, il est vrai, toutes ses colonnes à la publication intégrale du rapport présenté par M. Fidel Castro au troisième congrès du Parti communiste cubain. Une phrase méprisante de « Fidel » affirmant que les Etats-Unis avaient *« perdu un laquais »*.

Le congrès a même été pris à contre-pied par l'effondrement du régime dictatorial haïtien. Sa résolution de politique internationale, approuvée à l'unanimité, parle encore de la nécessité d'une *« riposte populaire à la tyrannie »* des Duvalier.

A quelques encablures de la province orientale

C'est un paradoxe. Haïti, c'est l'île la plus proche de Cuba, à quelques encablures seulement de la province orientale, où les caractéristiques de la population ne sont pas sans rappeler celles de Port-au-Prince. « Fidel », dans sa jeunesse, a participé à une tentative avortée de soulèvement révolutionnaire en République dominicaine. Il en est, dit-on, revenu à la nage. Mais rien en Haïti.

Les castristes au pouvoir n'ont jamais manifesté un intérêt particulier pour la seule république noire et francophone des deux Amériques. C'est un monde trop différent de l'espace hispanique, difficile à appréhender.

Les dirigeants cubains sont, en outre, déconcertés par la multiplicité et la complexité des différents courants d'opposition haïtiens, hier en exil, et aujourd'hui prêts à se disputer la succession. Autre raison : le courant communiste est minoritaire.

M. René Theodore, secrétaire général du Parti unifié des communistes haïtiens, était à La Havane la semaine dernière à l'occasion du troisième congrès du PCC. Il a fait une prestation plutôt timide à l'occasion d'une brève conférence de presse. Les vedettes étrangères du congrès ont été les délégations du Nicaragua et surtout de l'Angola. Pas les Haïtiens.

La Havane n'a jamais été vraiment une base de l'opposition haïtienne, à la différence de Caracas, de Montréal ou de New-York. Radio Havane libre a envisagé à une époque d'émettre en créole à destination de Haïti. La station a eu pendant de longues années un collaborateur de talent, le poète René Depestre, qui vit actuellement en France.

Mais les différentes tentatives avortées de soulèvement armé en Haïti — toutes réprimées dans le sang — ne sont jamais parties de Cuba.

Méfiance

La presse cubaine commence pourtant depuis mardi 11 février à donner une plus large place à l'événement de la semaine dernière. Des commentaires sont nuancés : satisfaction de voir tomber un régime dictatorial dans la zone caraïbe, mais déception à peine dissimulée de voir les Etats-Unis jouer un rôle si important dans ce changement historique. Les « marines » qui croisent au large de Port-au-Prince sont soupçonnés de vouloir débarquer à la moindre alerte sérieuse et de renouveler leur occupation des années 30.

La junte civile et militaire au pouvoir est qualifiée *« d'essence duvaliériste »*. Et la presse parle surtout de *« duvaliérisme sans Duvalier »*, insistant sur la *« sévère répression des manifestations populaires par l'armée »*. Les Cubains, prudents et méfiants, réservent manifestement leur jugement.

MARCEL NIEDERGANG.

UN COMITÉ APPELLE A LA RÉCUPÉRATION DES BIENS DÉTOURNÉS PAR « BABY DOC »

Le comité d'étude sur les biens de Jean-Claude Duvalier nous a adressé le communiqué suivant :

« Moins sanguinaires que François Duvalier, Jean-Claude Duvalier et ses proches ont cependant notoirement détourné des fonds publics haïtiens ou continué à jouir de fonds détournés du temps de François Duvalier. Une partie du produit de ces détournements est investie en France. On estime généralement à plus de 100 millions de dollars les sommes accaparées en vingt-huit ans par la famille Duvalier. Ces sommes représentent plusieurs fois le budget de l'éducation nationale d'Haïti, pays classé parmi les plus pauvres du monde.

» Tout en se félicitant que la France se soit dévouée pour faciliter la fuite de l'ancien président, sauvant ainsi des milliers de vies humaines, le comité, constitué par quelques Haïtiens et Français, amis du peuple haïtien, lance un appel aux juristes capables d'étudier les moyens légaux de récupération au profit d'Haïtiens de tout ou partie des biens de l'ex-président ou de ses proches. »

Ce communiqué a été signé par MM. Pierre Maes, inspecteur honoraire de l'éducation nationale ; Jacques Salé, avocat international ; Hervé Télémaque, artiste peintre ; Jean Métellus, écrivain ; Herns Duplan, chorégraphe ; Gérard Aubourg, historien ; Philippe Rossillon, membre du conseil consultatif de la langue française ; Jean Elleinstein, historien ; Pierre Bercis, président de Droits socialistes de l'homme.

uvoir à Haïti

Talloires, où réside M. Jean-Claude lier, une cinquantaine de manifestants, dant à l'appel du Parti communiste, de la et de la Ligue communiste révolution, ont protesté lundi contre la présence en ce de l'ancien dictateur. M. Jacques ac, président du RPR, a, au contraire, né, au cours d'un meeting à Garges-lès-sse, que « *la France avait eu raison cueillir Jean-Claude Duvalier* ». Cepen, le maire de Talloires a convoqué pour di soir une réunion du conseil municipal discuter de la situation créée dans la come depuis l'arrivée de la famille Duvalier. ndi soir, trois voitures, dont une lourde- chargée, ont quitté l'hôtel de l'Abbaye, abrite la famille de « Baby Doc ». Elles portaient cinq personnes appartenant emblablement à la suite de l'ancien prési. Déjà, dimanche, trois Haïtiens avaient é Talloires. Ils sont arrivés lundi à Pointetre, à la Guadeloupe.

STITUTION

néral Namphy

comme ministre ne le gêne pas. Il lance lui aussi un appel à la réconciliation : « *Nous avons tourné une page, il ne faut plus diviser les gens. On pourra peut-être en juger certains. Il y a des tribunaux pour cela.* »

Un homme heureux

Le général Namphy, de retour à son bureau, ne se départ pas de son sourire : « *Nous sommes très heureux* », lance-t-il. Ce militaire, qui n'a, dit-on, jamais fait de politique et qui n'a pas la réputation d'un extrémiste, est à l'aise dans son nouveau rôle. Il se dit content du calme qui, selon lui, est complet en province et ne semble pas troublé par le fait que son ministre de l'agriculture n'a pas pu entrer dans son ministère, empêché par des manifestants hostiles à son arrivée.

Même son de cloche chez M. Gérard Gourgue, le nouveau ministre de la justice, qui assure que les deux dissolutions prononcées par décret, lundi, – celle du corps des « macoutes » et de l'Assemblée nationale – ont été réalisées sans difficultés. « *Nous avons atteint une certaine vitesse de croisière, et cela en trois jours. Cela n'est pas si mal* », dit-il.

Pour autant, tous les problèmes ne sont pas réglés, et si les VSN ont été en majorité désarmés et si l'on tente de procéder à leur « *réinsertion* », beaucoup de gens disposent encore d'armes à feu. « *C'était sûrement la plus grande liberté qui régnait dans le pays* », dit un officiel en soulignant le danger. Le retour des exilés inquiète aussi beaucoup les autorités. Pour le ministre de la justice, ancien président de la Ligue des droits humains, il faudra mettre des critères à ce retour, sans que l'on voie très bien lesquels. De même la situation économique est préoccupante et les pillages ont conduit à la fermeture de quelques entreprises, accroissant un chômage endémique.

M. Gourgue est le plus optimiste, expliquant que l'aide étrangère déjà accordée au précédent gouvernement devrait s'accroître.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

UN COMITÉ APPELLE A LA RÉCUPÉRATION DES BIENS DÉTOURNÉS PAR « BABY DOC »

Le comité d'étude sur les biens de Jean-Claude Duvalier nous a adressé le communiqué suivant :

« *Moins sanguinaires que François Duvalier, Jean-Claude Duvalier et ses proches ont cependant notoirement détourné des fonds publics haïtiens ou continué à jouir de fonds détournés du temps de François Duvalier. Une partie du produit de ces détournements est investie en France. On estime généralement à plus de 100 millions de dollars les sommes accaparées en vingt-huit ans par la famille Duvalier. Ces sommes représentent plusieurs fois le budget de l'éducation nationale d'Haïti pays classé parmi les plus pauvres du monde.*

» *Tout en se félicitant que la France se soit dévouée pour faciliter la fuite de l'ancien président, sauvant ainsi des milliers de vies humaines, le comité, constitué par quelques Haïtiens et Français, amis du peuple haïtien, lance un appel aux juristes capables d'étudier les moyens légaux de récupération au profit d'Haïtiens de tout ou partie des biens de l'ex-président ou de ses proches.* »

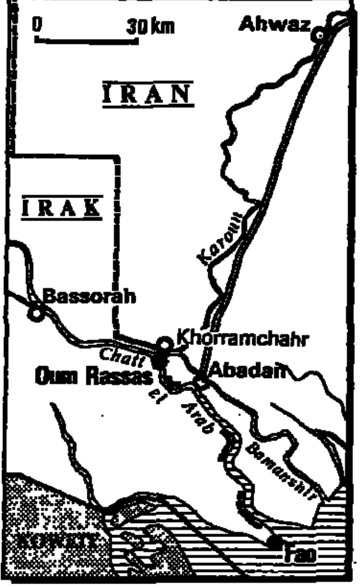
Ce communiqué a été signé par MM. Pierre Maes, inspecteur honoraire de l'éducation nationale ; Jacques Salé, avocat international ; Hervé Télémaque, artiste peintre ; Jean Métellus, écrivain ; Herns Duplan, chorégraphe ; Gérard Aubourg, historien ; Philippe Rossillon, membre du conseil consultatif de la langue française ; Jean Elleinstein, historien ; Pierre Bercis, président de Droits socialistes de l'homme.

PROCHE-ORIENT

L'OFFENSIVE IRANIENNE DANS LE SUD DE L'IRAK

Téhéran annonce la prise de l'ancien port pétrolier de Fao

Au deuxième jour de la nouvelle offensive iranienne « Val Fajr 8 », les troupes de Téhéran semblent progresser rapidement dans le sud de l'Irak. Lundi après-midi, les militaires iraniens annonçaient la prise de l'îlot stratégique d'Oum-



Rassas, dans le Chatt-el-Arab, le large cours d'eau formé par la réunion du Tigre et de l'Euphrate qui marque la frontière entre les deux belligérants. Ce mardi matin, ils ont revendiqué la capture du port de Fao, l'ancien terminal pétrolier de l'Irak inutilisé depuis le début des hostilités avec l'Iran.

Les premiers communiqués militaires iraniens diffusés mardi matin annonçaient que les troupes de Téhéran poursuivaient leur progression en territoire irakien dans le secteur sud du front et qu'elles avaient occupé la route reliant la ville de Bassorah au port de Fao. L'état-major affirmait que les soldats de Téhéran étaient installés *« près de la frontière koweïtienne »*. L'Iran demandait d'ailleurs la *« collaboration »* de son *« nouveau voisin »* et *« des pays riverains du golfe Persique »* pour *« éliminer Saddam Hussein »*. Cette progression des troupes iraniennes était accompagnée de bombardements intensifs par l'aviation de Téhéran, selon les communiqués de l'état-major iranien.

A Téhéran, les hôpitaux sont en état d'alerte depuis dimanche, et ils ont déjà commencé à recevoir des blessés du front. Mais, pour l'instant, il est impossible de déterminer l'importance du bilan des pertes de ces premiers jours d'opérations. La capitale iranienne célèbre, ce mardi, la victoire de la révolution islamique du 11 février 1979 par une grand manifestation. La population a été invitée à exprimer sa *« détermination »*. L'imam Khomeiny avait expliqué lundi, à l'occasion de sa première intervention depuis plus de deux mois, que la révolution islamique en Iran avait rendu possible l'*« enrichissement spirituel du peuple »* et qu'il voyait en cela la *« raison de sa victoire »*.

A Bagdad, en revanche, le ton est beaucoup moins triomphaliste qu'à l'habitude. Les autorités militaires ont démenti sèchement les commmuniqués iraniens annonçant l'occupation de l'îlot d'Oum-Rassas et du port de Fao, qualifiés de *« pures divagations »*, tandis que le vice-premier ministre et ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, dans un message adressé au secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, accusait l'Iran de vouloir *« occuper le sud de l'Irak »*. M. Aziz souligne, dans ce message, que l'*« expansionnisme »* iranien menaçait non seulement la souveraineté et la sécurité de l'Irak, mais aussi celles de tous les pays de la région. Il a d'autre part appelé les Nations unies à assumer leur responsabilité et à adopter une attitude *« ferme »* face à cette *« dangereuse situation »* qui menace la paix et la stabilité régionales et internationales. Par ailleurs, M. Aziz a appelé M. Chadli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe, à convoquer une réunion extraordinaire du « comité des sept », chargé par La ligue de trouver un règlement au conflit irako-iranien.

L'offensive iranienne a déjà été condamnée par l'Arabie saoudite qui a déploré son intervention *« au moment où les pays arabes, et en particulier l'Arabie saoudite, déploient leurs efforts pour instaurer la paix et la stabilité dans la région. »* Le président égyptien Moubarak et le roi Hussein de Jordanie ont, pour leur part, exprimé leur *« anxiété »*. Le Caire a demandé l'instauration d'un cessez-le-feu entre les belligérants. — *(AFP, Reuter.)*

Egypte

Arrestation d'une centaine d'ouvriers des usines textiles de Mehalla

De notre correspondant

Le Caire. — L'affrontement entre le gouvernement et l'opposition de gauche a connu une nouvelle phase avec les grèves qui ont récemment paralysé les usines textiles de Mehalla-el-Kobra, dans le centre du delta. En effet, parmi les cent onze personnes officiellement arrêtées et déférées devant le parquet, figurent quatre responsables locaux du Parti du travail socialiste (PST) et du Rassemblement progressiste unioniste (RPU).

Le mouvement de grève, qui aurait pris fin dimanche 9 février, avait débuté le 28 janvier dans les usines de la société étatique Esco de la banlieue industrielle de Choubra-el-Kheima, au nord du Caire. Plusieurs milliers de grévistes protestaient contre la non-application, par la direction, d'un arrêté de la Cour de cassation ordonnant l'inclusion des jours de congé dans le salaire des ouvriers. Les émoluments d'une bonne partie des dix-sept mille ouvriers d'Esco étaient calculés sur la base de vingt-six jours par mois. Quelques jours après l'arrêt de la production, le ministère de l'industrie avait donné gain de cause aux grévistes dont le salaire a été augmenté de l'équivalent de quatre jours par mois.

Cette victoire a poussé les ouvriers des usines textiles de Mehalla, qui emploient quarante-deux mille personnes, à revendiquer un traitement identique. Leur requête ayant été rejetée par la direction, plusieurs milliers d'entre eux se sont mis en grève le 7 février.

La police est intervenue le lendemain pour briser le mouvement et a arrêté quelque trois cents personnes avant d'en relâcher deux cents.

Les cent onze détenus, accusés d'*« avoir arrêté la production et excité l'opinion publique »* dans un pays où les grèves sont illégales, sont passibles de lourdes peines de prison. Mais le gouvernement, dans une conjoncture défavorable, ne fera-t-il pas preuve de clémence pour éviter que la contestation ne s'étende aux cent dix mille ouvriers de l'industrie textile étatique ?

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Yémen du Sud

LES AUTORITÉS CONFIRMENT LA MORT DE L'ANCIEN PRÉSIDENT ABDEL FATTAH ISMAIL

Le nouveau régime d'Aden a annoncé, lundi 10 février, que l'ancien chef de l'Etat, Abdel Fattah Ismail, avait été tué le 13 janvier lors des tout premiers affrontements entre fractions rivales au sein du PSY (Parti socialiste sud-yéménite). Abdel Fattah Ismail, selon un communiqué officiel, a été tué dans l'explosion d'un blindé touché par une roquette, alors qu'il fuyait la salle du comité central du PSY où venait de se tenir une réunion mouvementée des dirigeants du parti. Ce communiqué met fin à une période d'incertitude sur le sort d'Abdel Fattah Ismail que plusieurs informations concordantes disaient grièvement blessé et secrètement soigné soit à Aden soit à Moscou. — *(AFP, Reuter.)*

[Passant pour un idéologue « pur et dur », Abdel Fattah Ismail, qui est mort à l'âge de quarante-neuf ans et fut l'un des premiers militants pour la lutte de l'indépendance, avait accédé à la présidence en décembre 1978. Il en fut évincé un an plus tard par son rival, Ali Nasser Mohamed, et dut s'exiler à Moscou, d'où il fut autorisé à revenir en février 1985. Il a alors réintégré les rangs du PSY, et c'est, semble-t-il, pour couper court à toute tentative de sa part de reconquérir le pouvoir, que le président Ali Nasser Mohamed lança le 13 janvier un coup de force « préventif » contre les partisans d'Abdel Fattah Ismail. Au terme de dix jours de combats entre les deux factions, la « rebellion » l'emportait, obligeant le président Ali Nasser à fuir à l'étranger.]

Liban

● *Mme Klarsfeld et les otages.* — Mme Beate Klarsfeld a lancé, lundi 10 février, à son retour de Beyrouth, un appel en faveur de la *« libération inconditionnelle »* des juifs libanais retenus en otage. Mme Klarsfeld a séjourné en vain trois semaines à Beyrouth, afin d'entrer en contact avec les ravisseurs et de leur proposer de prendre elle-même la place des otages juifs libanais. Sept d'entre eux ont été enlevés depuis mars 1985. Une mystérieuse « Organisation des opprimés de la terre » a, depuis, annoncé avoir *« exécuté »* deux des otages et réclame la libération de Libanais détenus au Sud-Liban par l'Armée du Liban-Sud, milice alliée à Israël. — *(AFP.)*

ASIE

LA CONFUSION POST-ÉLECTORALE AUX PHILIPPINES

Mme Aquino exhorte les «amis de la démocratie» à ne pas soutenir « une dictature qui s'effondre»

La situation de fraude électorale et de confusion qui se prolongeait ce mardi 11 février aux Philippines semble avoir plongé le gouvernement des Etats-Unis dans un profond embarras. Lundi, le porte-parole de la Maison Blanche, puis le président Reagan lui-même, ont appelé le président Marcos et la candidate de l'opposition, Mme Aquino, à *« travailler ensemble »*. M. Reagan, évitant de se prononcer sur les cas de fraude et de violences constatés au cours de l'élection du 7 février, a estimé que cet exercice mettait *« en évidence l'existence d'un puissant bipartisme dans l'archipel »*. Certains s'étonnent que la première réaction des responsables américains, avant même que ne soit connu le résultat du scrutin, ait été d'appeler Mme Aquino à collaborer avec M. Marcos. Non seulement la candidate de l'opposition se considère comme la gagnante de l'élection mais, pendant toute sa campagne, avec la bénédiction de l'Eglise et le soutien de millions de Philippins, elle a dépeint son adversaire comme un dictateur immoral et corrompu, un *« criminel »* qu'elle a promis de faire juger pour le meurtre de son mari. D'autres veulent voir dans les déclarations américaines une demi-reconnaissance de la victoire de Mme Aquino et, partant, un demi-lâchage de M. Marcos.

Alors que l'on attendait de nouvelles déclarations du président Reagan ce mardi à Washington, après son entretien avec les sénateurs qui s'étaient rendus à Manille pour observer le scrutin, Mme Aquino a donné une première réponse à l'invitation américaine.

Dans un communiqué adressé *« aux amis des Philippines à l'étranger »*, elle déclare : *« Vous avez vu et lu la description de la fraude électorale la plus éhontée (...). Vous avez vu les violences, le vol des urnes, les intimidations (...). Je lance un appel aux amis de la démocratie et aux défenseurs de la liberté à l'étranger : ne faites pas l'erreur, au nom d'intérêts à court terme, de donner votre soutien à une dictature qui s'effondre. »*

Elle ajoute : *« Nous entendons conclure ce que nous avons commencé pacifiquement, mais avec détermination (...) ; nous espérons que nous n'aurons pas à mobiliser la nation philippine. Les années de Marcos sont finies, la volonté populaire a gagné : ce n'est pas seulement dans l'intérêt des Philippins, mais aussi de nos alliés à l'étranger que la transition ait lieu maintenant. »* En clair, Mme Aquino place la balle dans le camp américain.

Les deux camps sur le qui-vive

De notre envoyé spécial

Manille. — Les Philippines semblent, depuis lundi 10 février, au creux de la vague. Après les grands élans populaires, les émotions ont commencé à s'enliser dans le juridisme des procédures. Le Parlement s'est constitué en organe de décompte des voix et dispose de quinze jours de session pour proclamer le vainqueur de l'élection présidentielle du 7 février. Lundi soir, les programmes des chaînes de télévision, contrôlées par le gouvernement, étaient révélateurs de la volonté du pouvoir de calmer les esprits, voire de démobiliser l'opposition : on n'y parlait plus d'élections, même plus pour donner M. Marcos gagnant ou vitupérer la presse étrangère, accusée d'arrogance et d'ingérence dans les affaires des Philippines. Films et variétés ont occupé la soirée.

Dans la rue, un climat de tension subsiste néanmoins : bien que situé à l'extérieur de Manille, le Parlement a été, lundi, le point de convergence de partisans des deux camps. En fin d'après-midi, un homme, juché sur le camion jaune de la campagne de Cory Aquino, a été tué par balles et deux femmes ont été blessées. La rumeur circulait, d'autre part, ce mardi à Manille qu'une vingtaine de chars avaient pris position autour du palais présidentiel de Malacanang. Rumeur démentie par la présidence. Dimanche soir, dans l'église de Baclaran, où Mme Aquino assistait à la messe célébrée par le cardinal Sin, un homme armé d'un pistolet avait pris la fuite après avoir été découvert.

Enlisement du décompte des résultats, tension persistante : Manille est dans l'attente. Dans les deux camps, on est sur le qui-vive. L'opposition est placée devant un dilemme : soit se voir privée de ce qu'elle estime être sa victoire, soit appeler à des manifestations, mais prendre ainsi la responsabilité d'éventuels affrontements et de donner au régime le prétexte qui lui permettrait de reprendre la situation en main avec l'armée.

La question des résultats officiels est désormais *« académique »*, dit-on dans l'entourage de la candidate de l'opposition. *« Ce ne sont pas les procédures constitutionnelles faites par et pour le pouvoir qui sont déterminantes : ce qui est en jeu, c'est la démocratie aux Philippines. »* Il n'en reste pas moins que l'opposition est désormais comme un poisson dans une nasse. Plus elle avance, et plus le temps passe, et plus sa marge de manœuvre se rétrécit. Mais elle ne peut pas non plus reculer : l'élan populaire a été trop important. Reculer aujourd'hui, c'est risquer de brûler un capital de confiance qu'elle n'est peut-être pas prête à retrouver.

M. Marcos, pour sa part, joue en douceur, tirant à lui les filets dans lesquels est prise l'opposition. Il dispose de plusieurs atouts : d'abord de la procédure légale. Réuni en session, le Parlement est investi par le code électoral de la mission de décompte des voix (1). Selon que M. Marcos le juge opportun, il peut accélérer ses travaux ou les faire traîner. Cela étant, M. Marcos a demandé expressément au Parlement d'autoriser les commissions des élections COMELEC et NAMFREL à poursuivre leurs opérations de décompte des voix. La COMELEC a repris ses calculs. NAMFREL, organisation privée, les poursuit également, mais elle est



Dessin de CAGNAT.

désormais dans une situation délicate : elle est, en effet, progressivement obligée de donner des résultats qui tendent à inverser la tendance de ces derniers jours : M. Marcos a gardé en réserve, pour les derniers « ajustements », les résultats des provinces où il est le plus fort.

Lundi soir, selon NAMFREL, Mme Aquino avait 53 % des voix et M. Marcos 47 % ; mais, ce mardi matin, l'écart tendait à se rétrécir. NAMFREL est, d'autre part, à bout de souffle. Ses observateurs, dans certaines circonscriptions, ont été chassés par les membres du parti gouvernemental : elle ne peut donc donner des résultats que pour 70 % du total des votes environ.

Cette lente remontée de M. Marcos explique que, dans une interview à une chaîne de télévision américaine, le président ait écarté l'hypothèse d'une annulation des élections en raison des fraudes qui les ont marquées. Il a affirmé en outre qu'il n'entendait pas remplacer le général Ver, chef d'état-major, impliqué dans l'assassinat de Ninoy Aquino. Cette déclaration de M. Marcos sonne comme un défi à Washington qui, depuis que le général Ver a été « blanchi » par un tribunal en décembre dernier, demande avec insistance son remplacement. C'est là un signe en tout cas de l'assurance que récupère progressivement M. Marcos.

PHILIPPE PONS.

(1) C'est par erreur que nous avons écrit (*le Monde* du 11 février) que le Parlement avait été « saisi » par M. Marcos. Il devait se réunir normalement à partir du 10 février pour commencer les calculs définitifs des résultats de l'élection.

AFRIQUE

L'apartheid a encore de beaux jours devant lui

(Suite de la première page.)

Suit une série de revendications dont la clef de voûte, d'où partent toutes les discriminations, est le Population Registration Act ». Sa suppression, écrivent les ecclésiastiques, permettra *« à tous les Sud-Africains d'être enfin des hommes. Ni plus ni moins. Ensuite, l'Afrique du Sud pourra vous croire. »*

L'abolition de cette loi rendra en effet caduques toutes les autres. Jusqu'à preuve du contraire, cela ne semble pas faire partie du « négociable », de même que le Group Areas Act, le Separate Amenities Act, le Land Act, qui, respectivement, contraignent chaque individu, en fonction de son appartenance raciale, à habiter dans des zones qui lui sont réservées, à partager les services publics, sociaux, la vie communautaire propres à sa race, à posséder la terre dans les limites déterminées par la loi. L'attribution du droit de propriété aux Noirs, qui doit être adopté lors de cette session parlementaire, n'aura pas de véritable portée, si le Land Act, qui leur réserve seulement 13 % du territoire, n'est pas modifié.

Depuis quatre ans, les autorités discutent pour savoir comment elles vont pouvoir donner le droit aux Noirs de commercer en zone blanche. Voilà trois ans que des négociations sont menées pour supprimer le Job Reservation Act, qui, dans les mines, réserve, comme son nom l'indique, certains emplois qualifiés aux Blancs, même si les Noirs ont la qualification requise.

Nul ne peut raisonnablement contester que des progrès aient été accomplis. La non-racialité a gagné du terrain dans les cinémas et les trains ou les plages, dans le sport, les partis politiques ou l'éducation, mais il ne s'agit que d'exceptions au principe de la séparation. Des wagons, des clubs de sport, des plages, etc., sont toujours réservés aux seuls Blancs. La loi sur l'interdiction des mariages inter-raciaux a disparu, mais les couples mixtes ne peuvent pas habiter en zone blanche. Dernièrement, une métisse ayant épousé un Blanc s'est vu refuser l'admission dans un hôpital pour Blancs à Potchefstroom. Un commerçant blanc ayant épousé lui aussi une métisse s'est également vu refuser le renouvellement de sa licence, car son magasin est situé en zone blanche.

L'apartheid vit toujours, même si c'est *« un concept périmé »*. M. Slabbert a estimé qu'il ne servait plus à rien de rester au Parlement pour tenter un jour d'en avoir la peau. Un constat tragique dont la portée et la signification ont été résumées par celui qu'on a qualifié de *« lâcheur »* en une phrase : *« Le démantèlement de l'apartheid n'a rien à voir avec la négociation, ce n'est que le premier pas vers la négociation. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

HILIPPINES

la démocratie» qui s'effondre»

éclare : *« Vous avez vu et lu la description de la fraude électorale la plus éhontée (...). Vous avez vu les violences, le vol des urnes, les intimidations (...). Je lance un appel aux amis de la démocratie et aux défenseurs de la liberté à l'étranger : ne faites pas l'erreur, au nom d'intérêts à court terme, de donner votre soutien à une dictature qui s'effondre. »*

Elle ajoute : *« Nous entendons conclure ce que nous avons commencé pacifiquement, mais avec détermination (...) ; nous espérons que nous n'aurons pas à mobiliser la nation philippine. Les années de Marcos sont finies, la volonté populaire a gagné : ce n'est pas seulement dans l'intérêt des Philippins, mais aussi de nos alliés à l'étranger que la transition ait lieu maintenant. »* En clair, Mme Aquino place la balle dans le camp américain.

ui-vive

COME- NAM- ée, les elle est

les résultats des provinces où il est le plus fort.

Lundi soir, selon NAMFREL, Mme Aquino avait 53 % des voix et M. Marcos 47 % ; mais, ce mardi matin, l'écart tendait à se rétrécir. NAMFREL est, d'autre part, à bout de souffle. Ses observateurs dans certaines circonscriptions ont été chassés par les membres du parti gouvernemental : elle ne peut donc donner des résultats que pour 70 % du total des votes environ.

Cette lente remontée de M. Marcos explique que, dans une interview à une chaîne de télévision américaine, le président ait écarté l'hypothèse d'une annulation des élections en raison des fraudes qui les ont marquées. Il a affirmé en outre qu'il n'entendait pas remplacer le général Ver, chef d'état-major, impliqué dans l'assassinat de Ninoy Aquino. Cette déclaration de M. Marcos sonne comme un défi à Washington qui, depuis que le général Ver a été « blanchi » par un tribunal en décembre dernier, demande avec insistance son remplacement. C'est là en signe en tout cas de l'assurance que récupère progressivement M. Marcos.

PHILIPPE PONS.

ion déli- rogressi- ter des erser la jours : réserve, ments ».

(1) C'est par erreur que nous avons écrit (*le Monde* du 11 février) que le Parlement avait été « saisi » par M. Marcos. Il devait se réunir normalement à partir du 10 février pour commencer les calculs définitifs des résultats de l'élection.

QUE

rtheid a encore x jours devant lui

ge.) ications partent , est le ct ». Sa clésias- us les fin des ns. En- pourra rendra les au- ntraire, rtie du que le eparate ct, qui, nt cha- de son habiter t réser- ces pu- munau- osséder étermi- tion du irs, qui tte ses- pas de d Act, t 13 % ifié.

Depuis quatre ans, les autorités discutent pour savoir comment elles vont pouvoir donner le droit aux Noirs de commercer en zone blanche. Voilà trois ans que des négociations sont menées pour supprimer le Job Reservation Act qui, dans les mines, réserve, comme son nom l'indique, certains emplois qualifiés aux Blancs, même si les Noirs ont la qualification requise.

Nul ne peut raisonnablement contester que des progrès aient été accomplis. La non-racialité a gagné du terrain dans les cinémas et les trains ou les plages, dans le sport, les partis politiques ou l'éducation, mais il ne s'agit que d'exceptions au principe de la séparation. Des wagons, des clubs de sport, des plages, etc., sont toujours réservés aux seuls Blancs. La loi sur l'interdiction des mariages inter-raciaux a disparu, mais les couples mixtes ne peuvent pas habiter en zone blanche. Dernièrement, une métisse ayant épousé un Blanc s'est vu refuser l'admission dans un hôpital pour Blancs à Potchefstroom. Un commerçant blanc ayant épousé lui aussi une métisse s'est également vu refuser le renouvellement de sa licence, car son magasin est situé en zone blanche.

L'apartheid vit toujours, même si c'est « un concept périmé ». M. Slabbert a estimé qu'il ne servait plus à rien de rester au Parlement pour tenter un jour d'en avoir la peau. Un constat tragique dont la portée et la signification ont été résumées par celui qu'on a qualifié de « Lâcheur » en une phrase : « Le démantèlement de l'apartheid n'a rien à voir avec la négociation, ce n'est que le premier pas vers la négociation. »

MICHEL BOLE-RICHARD.

UIVE h 30 RD

ASIE

LA FIN DU VOYAGE DU PAPE DANS LE SOUS-CONTINENT

« Jésus est devenu indien »

Jean-Paul II est rentré à Rome, ce mardi matin 11 février, par le train. Le mauvais temps avait contraint son avion, de retour de Bombay, à atterrir à Naples. Le train spécial sur la voie Naples-Rome est resté lui-même bloqué pendant une heure.

Dans l'avion, il avait exprimé devant les journalistes sa satisfaction à l'issue de ce voyage : *« L'Inde,* a-t-il dit notamment, *est la plus grande république du monde, où les principes de la démocratie sont strictement observés. »* Il a, par ailleurs, laissé entendre qu'il recevrait M. Gorbatchev au Vatican à l'occasion d'un prochain voyage que le premier soviétique doit effectuer dans la capitale italienne.

Appartenant à un mouvement fondamentaliste hindou, des manifestants ont protesté à Bombay, hier lundi 10 février, contre la visite du pape. Ils ont tenté de pénétrer dans le parc où se tenait le dernier rassemblement. Une trentaine d'entre eux ont été interpellés.

De notre envoyé spécial

Bombay. – *« Jésus est devenu indien »*, ainsi le pape a-t-il conclu, devant plusieurs dizaines de milliers de jeunes assemblés au grand parc Shivaji de Bombay, son voyage de dix jours dans le sous-continent. Une jeunesse à qui il a demandé *« de servir son voisin, d'apporter sa contribution à la société, de travailler pour le bien de son pays et de l'humanité »*.

Lors de son bref aller-retour à Poona, forteresse de l'hindouisme militant, mais aussi l'un des principaux centres de formation religieuse de l'Inde catholique indienne, à 100 kilomètres au sud-est de Bombay, le pape a rappelé aux séminaristes qu'ils n'étaient pas *« appelés à jouer un rôle dirigeant dans la sphère laïque »*, mais à *« être des guides spirituels »* dans la *« fidélité au magistère »*. Il a engagé les religieuses et religieux rassemblés un peu plus tard au séminaire de Goregaon, à Bombay, à poursuivre leurs très nombreuses activités dans le champ social, et notamment leur *« enseignement dans les villages »* – une référence remarquée puisque, en dix journées, Jean-Paul II n'aura pas eu l'occasion de s'arrêter dans une seule de ces 550 000 collectivités rurales de l'Inde où vit 80 % de la population.

Le pape a également mentionné le fait que 1 500 sœurs et religieux indiens étaient aujourd'hui au travail hors de leur pays, ce qui fait de cette petite Eglise l'une des plus « missionnaires » de la planète. Aux jeunes du parc Shivaji enfin, Jean-Paul II a rappelé que *« la richesse ne consiste pas dans l'accumulation des biens mais dans la limitation des besoins »*. Il les a appelés à aimer *« le meilleur de leur mode de vie indien »*.

> *Le fait saillant de ce voyage aura été l'appel répété aux religions non chrétiennes, si largement dominantes...*

Le bilan

Quel est le bilan de ce marathon, que la presse indienne, mi-admirative, mi-ironique, a constamment qualifié de *« fiévreux »* ? Des images, d'abord. Une capitale, Delhi, polie mais glaciale, face à la longue méditation du pape à genoux devant le lieu de crémation du Mahatma Gandhi. Une Eglise encore fortement missionnaire dans les « terres tribales », notamment dans l'extrême nord-est du pays, en Assam, chez ces 25 ou 30 millions d'Indiens qui ont échappé au carcan du système des castes hindouistes. La « sainte vivante », Mère Teresa de Calcutta, ville de la misère absolue.

Les foules. Notamment le million de fidèles sur une plage de Madras à qui le pape demanda, dans cette Inde où ils ne sont pourtant qu'une goutte d'eau dans l'océan, d'évangéliser sans timidité. Les dialogues, surtout celui avec les dirigeants d'autres religions de l'Inde, auxquels il fut proposé de *« travailler à l'unisson »* pour promouvoir et défendre la liberté de croyance, la fraternité humaine, l'éducation, la culture, le développement intégral et l'organisation de la société. Les visions, enfin. Celle, un peu médiévale, à l'église du Bon-Jésus à Goa, d'une humanité à nouveau tendue vers ses saints sous la houlette de son pape et la direction de ses évêques.

Et puis, pêle-mêle, au Kerala, ces gens qui ont dormi une nuit entière au bord de la route pour apercevoir quelques secondes le « grand saint » venu de l'Ouest ; ces prêtres et ces fidèles qui ont travaillé un an à faire de deux heures de présence un immense succès ; Jean-Paul II, en chasuble rose d'officiant syro-malabar, lors de la messe de béatification du Père Ciriaco et de sœur Alphonsa, à Kottayam ; l'intense émotion dans la foi de Mar Gregorios, archevêque du rite syro-malenkar de Trivandrum, remerciant le pape d'être venu jusqu'à sa petite communauté pour lui conférer, au bout de quinze siècles de tribulations, cette égalité de dignité à laquelle aspirent tous les hommes ; enfin cet humble aveu, à quelques minutes du départ de Bombay, à quelques centaines de mètres des bidonvilles de Bandra, que *« l'Eglise n'a pas de solution toute simple et toute prête pour tous les problèmes qui accablent l'humanité »*.

La faiblesse du message social

Au nombre des faiblesses, sans doute faut-il relever en tout premier lieu celle concernant le message social. L'Eglise ne *« fait pas de politique »*, encore moins en pays hindou ou musulman qu'ailleurs. Mais dès lors que ce « devoir de réserve » aboutit à passer quasiment sous silence certaines injustices aussi criantes que le système des castes (évoqué une seule fois, explicitement, à Ranchi), le risque est fort d'apparaître comme un élément objectif de confortation de l'ordre existant.

A Trivandrum, où, depuis 1983, des prêtres et des religieuses se sont lancés corps et âme dans la défense des pêcheurs chrétiens, dont le gagne-pain est menacé par le développement du chalutage industriel, le pape a été conduit, *in extremis*, à gommer un passage un peu vif de sa dénonciation des injustices. A Bombay enfin, le discours « nataliste » de Jean-Paul II, à peine nuancé par une apologie de la continence, est apparu à beaucoup d'observateurs en complet porte-à-faux avec la réalité de l'Inde – ce pays qui, selon un mot connu, *« s'accroît chaque année d'une Australie »* (plus 15 millions d'habitants).

Faiblesse aussi, mais inévitable sans doute, que cette hyperorganisation du voyage par l'Eglise locale. Le pape n'aura entrevu que de loin la misère de l'Inde : l'Ashram de mère Teresa a été littéralement transformé pour la circonstance ; l'hélicoptère a été utilisé le plus souvent pour survoler les villages ; les taudis ont été à peine entrevus. La hiérarchie voulait, certes, montrer à Jean-Paul II ce que la catholicité avait de meilleur en Inde.

Même si l'engagement de l'Eglise indienne dans la « pâte sociale » est indiscutalbe, bien des faiblesses ont été gommées : l'attention encore prioritaire accordée, notamment en matière d'éducation, aux couches moyennes de la société ; le poids excessif de la hiérarchie du Nord par rapport à celle du Sud » ; la persistance du phénomène des castes au sein même de l'Eglise ; la condition de parent pauvre encore *de facto* réservée aux catholiques des rites orientaux hors de leur Kerala natal.

Dans l'entourage du pape circulait ce commentaire sur cette faiblesse du message social. Le Saint-Père, expliquait-on en substance, n'a pas voulu faire de la démagogie en laissant croire qu'il y avait des solutions simples a des problèmes infiniment compliqués. En outre, il s'est adressé à une communauté catholique très minoritaire. Si valables que soient ces explications, le malaise n'en demeure pas moins.

La grande nouveauté de ce voyage aura, cependant, résidé dans l'appel répété aux religions non chrétiennes, un message difficile à faire passer dans un pays dont les deux principales confessions sont l'hindouisme et l'islam. L'appel au dialogue a cependant pris racine, même s'il est parfois plus facile d'être prophète hors de son pays, ce que devait souligner un dirigeant hindou, le Dr G. Ramachandran, en reconnaissant que *« nul depuis Gandhi n'avait purifié nos esprits et soulevé nos vies »* comme l'a fait Jean-Paul II durant ce voyage, qui, de fait, a jeté sur les routes et dans les rues des foules comme on n'en avait plus vues autour d'un seul homme depuis la mort du Mahatma.

JEAN-PIERRE CLERC.

EUROPE

Italie

AU PROCÈS DE LA MAFIA A PALERME

Un maigre public, venu « seulement pour voir »

De notre envoyée spéciale

Palerme. – On pourrait dire qu'il ne s'est rien passé lundi, lors de la première audience d'un des plus grands procès de l'histoire judiciaire italienne, dans le tribunal - bunker construit pour l'occasion. Tout juste cet interminable appel, par le président de la cour, des noms des quatre cent soixante-quatorze accusés de la Mafia et de leurs avocats.

Et pourtant, dans cet hémicycle équipé de moyens techniques ultramodernes, truffé de micros, de caméras et d'écrans vidéo, c'était comme si, soudain, se trouvait concentré tout le drame de la Sicile et de ses archaïsmes, face à la cour, derrière laquelle trône un immense crucifix. Sur l'aile droite du parterre, ceux qui portent le deuil et ceux qui demandent justice : Nando Dalla Chiesa, le fils du général assassiné ; au milieu de femmes en noir, le maire de Palerme et les représentants de tous ceux qui, à titre privé ou public, se sont portés partie civile.

Tout autour de la salle, le crime : la Cosa Nostra mise en cages. Mais qui, même dans ces cellules isolées les unes des autres et derrière ces barreaux, parvient à reconstituer ses rites de préséance et ses rapports hiérarchiques.

Dans le reste du parterre, quelque trois cents avocats et les prévenus libres. Enfin, au balcon, le plus poignant du drame : l'absence. Car, combien étaient-ils dans ces tribunes destinées au public ? Une trentaine, peut-être. Palerme était absente. Palerme, une fois de plus, n'a rien voulu savoir. Rien voir. Rien entendre.

Et, parmi ces quelques-uns qui avaient pris la peine de se déplacer d'un quartier alentour jusqu'à cette salle d'audiences qui fait courir le monde, à part ce petit homme qui clamait haut et fort que *« la Mafia est à Rome »*, des regards qui se dérobent, quelques silhouettes misérables qui préféreraient ne pas être vues : des proches des accusés, mais surtout des femmes à la mine défaite, aux vêtements pauvres, au regard triste ou grave, qui portent dans leur allure fragile, un peu voûtée, comme un veuvage. *« Vous êtes venue pour quoi ? – Comme ça, seulement pour voir. »* Elle s'efface...

Il y a aussi ce vieillard loqueteux, au visage de Sicilien taillé à la serpe, buriné, édenté, pas rasé, qu'un jeune homme tient par les épaules. A mesure que les accusés arrivent, là-bas dans les cages, le jeune s'anime, reconnaît les siens et les désigne à l'aïeul. *« Vous êtes venu pour quoi ? »* Le visage du jeune homme se ferme. Le regard devient fuyant, nettement hostile. *« Comme ça, seulement pour voir. »* Et puis, dans un accès de rage, il ajoute : *« Pour voir à quoi ressemblent ceux qui ont dépensé 50 milliards de lires, pour construire ce truc, alors que les gens ici, crèvent de faim. – Vous connaissez quelqu'un ? – Non, personne. »* Il tourne les talons.

Les plus forts

En bas, les cages se remplissent progressivement. Celles des repentis restent vides. Il n'apparaîtront qu'une fois passé ce stade purement procédurier du procès. Les autres arrivent par le souterrain de la prison, qui mène à la salle d'audiences, et s'installent dans ces cellules fermées par des barreaux et des vitres coulissantes. Dans certaines, ils sont une vingtaine. Dans d'autres, deux ou trois, selon la gravité des faits dont ils auront à répondre.

Un homme au physique imposant, et au regard hostile, porte avec superbe sa solitude, dans la dernière cellule. Il ne s'est pas mis en frais pour l'occasion : il porte un large blouson de cuir, sur un survêtement, comme s'il arrivait tout droit de la cour de la prison. Il exprime, jusque dans son maintien, une tranquille assurance.

C'est Luciano Liggio. En prison depuis onze ans, mais toujours chef de la famille Corleone. Le vrai « boss » et le principal accusé de ce procès. Quand, juste avant l'ouverture de l'audience, les photographes, profitant des quelques minutes qui leur sont accordées, veulent lui tirer le portrait, la petite pègre des cages, comme un seul homme, se met à crier : *« Sortez-les »*, car la presse fait insulte au parrain.

Ces hommes qui ont les mains tachées de sang de quatre-vingt-quinze personnes n'ont perdu ni le sens de la respectabilité, ni celui de l'autorité. Ils n'ont visiblement pas renoncé à être les plus forts. L'armée maffieuse se salue.

Après l'audience, Léoluca Orlando, le jeune maire de Palerme, répétait que ce jour marque, pour la Sicile, le fin des années de plomb. Mais il ne parvenait pas à cacher son désarroi lorsqu'on l'interrogeait sur l'absence du public à la tribune : *« Les gens ont cru qu'il serait trop compliqué d'entrer. Cela ne peut, être pour une autre raison, sinon ce serait trop grave »*, disait-il avec cette façon qu'il a de se convaincre lui-même pour convaincre les autres.

Ce procès, c'est aussi le premier procès « électronique » qui ait lieu dans ce pays. Le président de la cour a devant lui un impressionnant pupitre grâce auquel il donne la parole, c'est-à-dire le micro : aux avocats ou à ceux des accusés qui parleront de leur cage. Il peut appeler, par un zoom sur l'écran vidéo qui se trouve devant lui, un gros plan de tel ou tel de ses interlocuteurs.

La raideur et la rigueur de cette salle sont à l'image de ce que les magistrats souhaiteraient que soit ce procès : un acte de justice froid et efficace. Il faudrait – et c'est une gageure avec 474 inculpés – aller relativement vite : le délai légal de détention provisoire arrivera à expiration en novembre pour une partie des accusés, inculpés pour les délits les moins graves. Il touchera quelques gros poissons à partir de mars 1987.

CLAIRE TRÉAN.



Dessin de PESSIN.

Les Brigades rouges revendiquent l'assassinat de l'ancien maire de Florence

De notre correspondant

Rome. – L'ancien maire de Florence, M. Lando Conti, républicain, a été assassiné dans l'après-midi du lundi 10 février d'une dizaine de balles de revolver 7,65. Il a été abattu dans une avenue de la périphérie de la ville, alors qu'il se rendait seul au volant de sa voiture à une réunion du conseil municipal. Un attentat signé : le commando de tueurs a laissé sur le lieux deux exemplaires de la « résolution stratégique numéro 20 des Brigades rouges ». Peu après, l'action a été revendiquée aunom du groupe terroriste par un coup de téléphone à la rédaction milanaise de la *Républica*.

C'est la première fois que les Brigades rouges commettent un attentat d'importance dans la capitale toscane. Cette brusque résurgence du terrorisme survient alors que l'Italie a les yeux fixés sur Palerme et le procès de la Mafia. Une telle coïncidence fait penser que les Brigades rouges ont voulu donner le maximum de résonance à leur action. Un objectif essentiel pour un groupe qui, à bien des égards, semblait aux abois.

En juin dernier, les carabiniers avaient réussi à arrêter à Ostia, près de Rome, Barbara Balzarani, la dernière des chefs historiques des BR encore en liberté. Les capacités de regroupement des groupes terroristes italiens sont, en outre, considérablement réduites. Une bonne partie des brigadistes encore en liberté vivent à l'étranger et ont choisi de rejoindre des groupes commes Action directe, les CCC belges et la RAF allemande pour se lancer dans des *« opérations anti-impérialistes »* – avant tout contre les objectifs de l'OTAN.

Le dernier attentat commis par les Brigades rouges avait été l'assassinat à Rome de l'économiste Enzo Tarantelli, abattu à l'université il y a près d'un an. Il s'agissait alors pour le groupe terroriste, comme aujourd'hui avec M. Lando Conti, de démontrer qu'il existe, en frappant des personnalités symboliquement importantes, mais ne disposant d'aucune escorte.

M. Conti avait été, entre avril 1984 et septembre 1985, maire de Florence, à la tête d'une équipe composée de républicains, de démocrates-chrétiens, de sociaux-démocrates, de libéraux et de socialistes. Secrétaire provincial du Parti républicain, ami et collaborateur de M. Giovanni Spadolini – ministre de la défense, – il ne jouait sur le plan politique aucun rôle d'envergure nationale. Marié et père de quatre enfants, il était concessionnaire à Florence de la General Motors et possédait une petite partie des actions de la SMA, une société spécialisée dans la construction de radars et d'appareils électroniques sophistiqués servant à la défense nationale.

(Intérim.)

Pologne

INCULPÉ DE DIFFAMATION

Lech Walesa comparaît devant ses juges

Gdansk (*AFP*). – Le président du syndicat dissous Solidarité, Lech Walesa, devait se trouver pour la première fois de sa vie au banc des accusés le mardi 11 février devant le tribunal de la voïvodie de Gdansk, pour répondre de « diffamation » envers les membres des commissions électorales polonaises, un délit passible d'une peine allant d'une simple amende à deux ans de prison ferme.

Lech Walesa avait communiqué en octobre dernier des résultats de participation aux élections législatives dans six voïvodies qui étaient inférieurs aux résultats officiels communiqués ultérieurement. Solidarité clandestine, rappelle-t-on, avait appelé au boycottage des élections. Douze membres des commissions électorales concernées avaient porté plainte, et le parquet de Gdansk a inculpé Lech Walesa, qui comparaît en prévenu libre.

Le procès est théoriquement ouvert au public sur délivrance de laissez-passer. Toutefois, neuf correspondants occidentaux seulement ont reçu des cartes d'accès. Jusqu'au dernier moment, l'incertitude a prévalu quant à la tenue de ce procès, dont l'opportunité ne semblait pas faire l'unanimité, y compris parmi les gouvernants polonais.

La semaine dernière, le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, avait ainsi convoqué le correspondant d'une agence de presse américaine pour lui déclarer que la procédure pourrait être annulée si M. Walesa disait publiquement qu'il n'avait pas eu l'intention de diffamer.

Depuis, les événements ont pris une tournure différente. La Cour suprême de Pologne a en effet rejeté dans un délai record la motion des avocats de la défense demandant le transfert du dossier devant une juridiction mineure.

En maintenant ce procès, estime-t-on dans les milieux de l'opposition démocratique, le pouvoir cherche avant tout à démontrer qu'il peut briser l'impunité relative dont jouissait jusqu'alors le prix Nobel de la paix.

Lech Walesa, certain de son bon droit – *« Je n'ai jamais diffamé qui que ce soit et n'ai dit que la vérité »*, déclare-t-il, – juge lui aussi que *« ce procès démontrera quelles sont les véritables intentions des autorités »*.

[Les autorités polonaises ont informé les dirigeants de trois organisations syndicales internationales qu'ils ne seraient pas autorisés à assister au procès de Lech Walesa.]

● *Mort mystérieuse d'un militant de Solidarité.* – Un instituteur militant du syndicat dissous Solidarité de Nowy-Sarcz (sud de la Pologne), M. Zbigniew Szkarlat, quarante-deux ans, est mort dans des circonstances mystérieuses la semaine dernière, a-t-on appris le lundi 10 février dans les milieux de l'opposition démocratique. M. Szkarlat, indique-t-on de mêmes sources, a été retrouvé inanimé, le 2 février, devant un grand hôtel de Nowy-Sarzc au moment où il devait participer à une « messe pour la patrie » rassemblant des militants de Solidarité. Souffrant d'une fracture du crâne, il est mort trois jours plus tard sans avoir repris connaissance. – (*AFP.*)

RFA

UN FILM SUR LE PROCÈS DE LA BANDE A BAADER

« Stammheim »

De notre correspondant

Bonn. – Neuf ans après le suicide dans leurs cellules d'Andréas Baader, Gudrun Ensslin et Jan-Carle Raspe, les trois chefs historiques de la bande à Baader, un film du metteur en scène Reinhard Hauff tente de nous faire revivre leur procès, dans la prison de Stammheim, près de Stuttgart. Un procès qui avait, à l'époque, suscité une violente polémique sur les moyens mis en œuvre par l'Etat ouest-allemand pour venir à bout du terrorisme.

Mi-fiction, mi-réalité, *Stammheim* est tiré d'un livre du journaliste Stefan Aust, qui sort en même temps en librairie, et dont l'auteur a également signé le scénario du film. Aust s'est livré à une enquête minutieuse sur les minutes du procès, les correspondances des quatre accusés et de leurs avocats pour tenter de comprendre ce qui avait pu se jouer sous les néons froids de cette prison-tribunal, cette prison-blockhaus conçue pour résister à toute attaque, même par voie aérienne. On n'est pas là pour revivre les faits et gestes des accusés, qu'on rappellera brièvement çà et là au hasard d'une déposition de témoin, mais pour assister au lent broyage des inculpés, à leur impossible affrontement avec une justice qu'ils récusent.

L'atmosphère a été entièrement reconstituée en studio à Hambourg. Un lent travelling sur les grilles renforcées de frises de barbelés sert d'introduction. Pour bien marquer qu'on est dans un univers d'acier et de béton, une sorte de monde orwellien, le metteur en scène a tout filmé dans un parti pris de bleus et de gris. Les murs sont bleus, les personnages sont bleus. Seuls les représentants du ministère public tranchent dans leurs robes pourpres.

Rien dans tout cela de vraiment surprenant, ni les dialogues, qui sont tirés des documents que l'auteur a pu retrouver, ni les conditions d'une incarcération tellement parfaites qu'elles ne pouvaient aboutir qu'à la destruction psychologique des accusés, ni le juge, désespérement accroché à une procédure de droit commun qui n'a décidément rien à voir avec la conception que les inculpés ont de leur action. On se demande pourquoi tout cela a duré cent quatre-vingt-douze jours, pour finalement aboutir à un simulacre de jugement où les trois accusés survivants sont condamnés, en leur absence et en celle de leurs défenseurs, à la prison à perpétuité, pour des faits bruts qu'ils n'ont jamais cherché à nier. La quatrième inculpée, Ulrike Meinhof, s'était suicidée pendant le procès.

La faiblesse de l'Etat

Le plus frappant, neuf ans après, reste en définitive l'incroyable faiblesse de l'Etat ouest-allemand. En faisant récuser d'office les défenseurs choisis par les accusés, puis en faisant placer sur écoutes leurs conversations, le gouvernement d'alors était en contradiction avec les efforts qu'il déployait d'autre part pour donner au procès une allure de procédure normale. Reinhard Hauff ne s'intéresse pourtant bizarrement pas aux raisons de cette faiblesse. L'absence totale de références à ce qu'était la société ouest-allemande de l'époque, aux pressions énormes auxquelles étaient soumis les dirigeants sociaux-démocrates pour accomplir un *« acte de vengeance »* rend d'une certaine manière son exercice purement académique.

L'histoire de ces neuf dernières années montre que la société ouest-allemande, après le choc qu'a été pour elle la découverte de la révolte de ses jeunes, a appris à mieux dominer ses nerfs. La reprise, depuis la fin 1984, des actions terroristes des successeurs de la bande à Baader n'a à aucun moment suscité l'hystérie des années 70. Il n'est sans doute pas indifférent qu'un Otto Schily, l'un des avocats du procès de Stammheim, aujourd'hui député des Verts et tête de file de leur aile réaliste, ne cesse de lutter contre la violence en tant qu'arme de lutte contre l'Etat.

Tout le monde ne semble cependant pas avoir encore tiré la leçon de ces événements douloureux. Pas plus certains courants de droite, représentés au sein de l'actuelle coalition au pouvoir, qui ne cessent de réclamer davantage de perfectionnisme dans le travail de la police, que, de l'autre côté, les nostalgiques de Baader, venus perturber une représentation du film de Hauff, sans même attendre de voir de quoi il retournait. Sans doute, il est vrai, auraient-ils détesté le type de sympathie que manifeste l'auteur pour les quatre accusés, présentés davantage comme des romantiques et des victimes que comme des militants. *Peut-on accepter un dialogue quand on croit détenir à soi tout seul la vérité ?*

HENRI DE BRESSON.

Le PC compatible que tout le monde attendait, plus performant, plus puissant et plus rapide que les PC de première génération, vient de sortir : c'est le Victor PC2.

Un compatible sous MS-DOS 3.1 qui pour seulement 11.900 F H.T. vous offre le luxe d'un vrai 16 bits grâce à son micro-processeur 8086.*** Ses 640 K RAM en standard ont la bonne puissance pour faire tourner la plupart des logiciels sans extension mémoire.**

Plus rapide que les PC de la 1re génération, en particulier le PC de [redacted], plus puissant, plus compact, il existe en deux versions : une version disque dur 20 Mo (le double du standard du marché) à 24.900 F H.T. et une version 2 disquettes 360 Ko à 11.900 F H.T.

Le PC2, il fallait qu'il existe, et il fallait être Victor pour le proposer à ce prix.

Victor Technologies. Tour Horizon, 52, quai de Dion Bouton - 92800 Puteaux. Tél. : (1) 47.78.14.50. Lyon : 72.34.12.45. Montpellier : 67.64.71.72. Nantes : 40.89.24.28.

*Prix H.T. **Marque déposée de Microsoft Corp. ***Intel Corp.



politique

LA FLEXIBILITÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Chacun pour soi

Dans le dossier de la flexibilité, les événements vont s'accélérer au cours de la journée du 12 février. A 9 h 30, la commission mixte parlementaire se réunira sans avoir l'intention, semble-t-il, de tenter un rapprochement entre les deux textes opposés sur l'aménagement du temps du travail et adoptés, l'un par l'Assemblée nationale, l'autre par le Sénat. Une heure plus tard, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale se saisira du projet de loi gouvernemental, maintenu dans sa version d'origine. A 12 h 30, et plus tôt qu'il n'était prévu, s'ouvrira la séance de l'Assemblée nationale amenée à se prononcer sur le texte en seconde lecture. Le matin même, le conseil des ministres devrait avoir autorisé le premier ministre à user de la procédure d'engagement de responsabilité du gouvernement, qui permet l'adoption du texte sans vote, en l'absence de toute motion de censure dans les vingt-quatre heures. Il est probable que M. Laurent Fabius aura recours immédiatement à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution de façon à empêcher toute manœuvre d'obstruction des députés communistes, décidés à prendre le relais de leurs collègues sénateurs.

L'écheveau se dénoue

Cette « précipitation » est d'ailleurs invoquée par le CGT, qui a annoncé, le 10 février, qu'elle avançait de trois jours sa cinquième Journée nationale d'action contre la flexibilité, primitivement fixée le 14 février. Ce prétexte permettra de dissimuler le manque d'audience de ces manifestations répétées alors que, depuis des semaines maintenant, la centrale de M. Henri Krasucki tente de mobiliser l'opinion. Avec des délégations réduites venues des départements, la CGT a l'intention de se rendre à l'hôtel Matignon pour y déposer une pétition qui aurait recueilli un million de signatures.

Quoi qu'il en soit, et au point où en est l'interminable feuilleton sur l'aménagement du temps de travail, il est désormais envisageable que le projet de loi soit définitivement adopté avant la fin de la législature et, peut être, avant le début officiel de la campagne électorale. Tout dépend de l'attitude de la majorité sénatoriale lors de la deuxième lecture. Petit à petit, l'écheveau se dénoue, et les parties en présence ont trouvé le moyen de se distinguer dans le débat et, tout à la fois, d'éviter de sombrer dans la confusion.

D'un bout à l'autre, le PCF et la CGT auront maintenu leur opposition, sans empêcher le vote du texte, et il ne leur aura manqué qu'une porte de sortie honorable. Concurrents sur le thème de la modernité qu'ils entendent bien se disputer, les partis de l'opposition et le Parti socialiste sont finalement parvenus à se situer selon leurs souhaits. En défendant le projet de loi dans son intégralité, les socialistes peuvent affirmer qu'ils ont poursuivi leur objectif initial, à savoir associer la nécessaire modernisation économique à une indispensable modernisation sociale.

De même, l'opposition peut se prévaloir des amendements retenus par le Sénat pour montrer la voie du libéralisme sur des points essentiels tels que la négociation d'accords d'entreprise, et pas seulement de branche, ou sur la réduction du temps de travail, ramenée au rang d'une contrepartie comme les autres. Cela lui est d'autant plus facile que, dans l'hypothèse probable où la loi serait adoptée, la droite n'aurait pas, dans les premiers temps de son retour au pouvoir, à revenir sur le sujet.

Cela étant, le scénario ne satisfait pas tout le monde. Les plus téméraires, ou les plus inconscients, avaient imaginé un accord entre les socialistes et une partie de l'opposition et l'avaient conditionné à un engagement, à leurs côtés, du CNPF, de la CFDT et de la CGC. L'exercice s'étant révélé impossible, même sur une question aussi importante, c'est le chacun-pour-soi qui l'a finalement emporté.

ALAIN LEBAUBE.

EN PICARDIE

«La France ne peut être gouvernée par une équipe désunie»

déclare M. Fabius

De notre envoyé spécial

Beauvais. — Les socialistes de Picardie attendaient M. Laurent Fabius. Dans cette région où la gauche, en progrès depuis 1977, avait enlevé la présidence du conseil régional en 1980 — au bénéfice du PCF, puis du PS, — jusqu'à ce que les élections cantonales de mars 1985 inversent nettement la tendance, les socialistes avaient besoin d'entendre le premier ministre confirmer ou annoncer des projets d'équipement que les élus réclament depuis longtemps et dont certains mobilisent, aujourd'hui, les simples citoyens.

M. Fabius s'est prêté à ce jeu sans se départir de la prudence qui s'impose à propos de dossiers disputés. Il a affirmé dès l'étape de Laon (Aisne) — la deuxième de la longue journée qu'il a passée, le lundi 10 février, dans la région — que les équipements routiers sont *« un problème majeur »* pour l'avenir de la région. Plus réservé sur la modernisation du réseau ferroviaire, il en avait souligné, à Soissons, le caractère à la fois nécessaire et coûteux.

Il a rappelé que les choix relatifs au tracé des lignes de TGV vers l'Europe du Nord seront faits cette année et s'en est tenu, sur ce sujet, devant ses auditoires successifs, à une formule invariable : *« La Picardie ne sera pas l'écart des retombées positives du lien fixe trans-Manche. »*

Le futur TGV de Paris vers Lille et Calais, M. Fabius en a entendu parler partout, mais surtout à Amiens, où une campagne, toutes tendances politiques confondues, est menée, depuis l'automne dernier, sur ce dossier (*le Monde* daté 29-30 décembre 1985). Devant les élus et les militants socialistes de la Somme et des départements voisins, réunis pour un « banquet républicain » dans la salle des congrès du Crédit agricole, le premier ministre a accusé que le gouvernement aura *« soin de consulter les élus départementaux et régionaux »*.

Pour démontrer sa volonté de concertation, M. Fabius a reçu en fin d'après-midi, dans un bureau du Centre hospitalier de Beauvais (Oise), qu'il venait d'inaugurer, le président du conseil régional, M. Charles Baur (UDF-PSD), qui avait réclamé cette audience par télégramme deux jours auparavant. M. Baur a fait observer au premier ministre qu'il avait demandé en vain, depuis le 30 avril dernier, à ouvrir des discussions avec le gouvernement sur l'aménagement routier de sa région. M. Fabius a répondu, un peu plus tard, devant les socialistes réunis à l'hôtel de ville de Beauvais, en dénonçant ces élus de droite *« qui, pendant la première partie de la conversation, vous expliquent qu'il ne faut plus que l'Etat intervienne et, pendant la deuxième partie de la conversation, vous demandent quelques milliards pour l'intervention de l'Etat »*.

Avant d'envisager une concertation avec les élus sur les problèmes de la Picardie, M. Fabius se devait d'expliquer aux militants socialistes dans quelles conditions la majorité actuelle pourrait demeurer en charge des décisions à prendre. Il l'a fait, particulièrement, à Amiens, en dénonçant, d'abord, la division de l'opposition. A droite, a-t-il dit, *« on s'aime tellement qu'on ne voudrait pas courir de risques en se rencontrant pour discuter »*. Le premier ministre a affirmé que la France, *« cinquième puissance industrielle du monde, troisième puissance nucléaire, troisième puissance spatiale, ne peut avoir à sa tête une équipe désunie et des responsables qui se déchirent »*.

En outre, selon lui, l'arrivée de l'opposition au pouvoir aurait pour conséquence, vu son programme, *« un recul social qui ferait courir un risque à la cohésion de notre pays »*.

Les républicains de progrès

M. Fabius a évoqué ensuite, en réponse aux inquiétudes exprimées par les responsables socialistes quant au sort du quotidien *le Courrier picard*, géré par une coopérative ouvrière et actuellement en difficulté, l'*« emprise »* que développe, sur la presse, *« un groupe d'une extrême puissance »*, auquel ne s'opposent, aujourd'hui, que la loi votée par la majorité actuelle et la *« volonté »* des dirigeants de celle-ci. *« Si cette loi et cette volonté cèdent, rien ne s'opposera plus à ce que ce groupe mange la totalité de la presse française »*, a affirmé M. Fabius.

Dans une région où deux dirigeants du groupe Hersant — M. Robert Hersant lui-même et M. André Audinot — sont candidats à la députation, cette charge s'imposait.

Le premier ministre, enfin, a lancé un appel à soutenir la *« majorité de progrès avec le président de la République (...), aux radicaux de gauche, aux communistes, aux anciens communistes, aux électeurs à sensibilité écologiste, qui sont plus proches de nous que de la droite, à tous ceux qui ont un parti ou qui sont sans parti, mais qui sont des républicains de progrès »*.

PATRICK JARREAU.

● *Des affrontements* ont opposé, hier lundi 10 février, en fin d'après-midi, à Beauvais, cinq cents agriculteurs (selon la police), répondant à l'appel du CDJA, à plus de deux cent cinquante CRS et gendarmes mobiles, à l'occasion de la venue dans la ville du premier ministre. Trois policiers et deux agriculteurs ont été légèrement blessés.

Propos et débats

M. Jospin : factice

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, considère que «l'on risque d'avoir un problème de majorité au lendemain du 16 mars». *Intervenant lundi 10 février sur le thème de l'Etat devant une centaine d'anciens élèves de l'ENA, M. Jospin a expliqué à ses condisciples que la majorité RPR-UDF qui peut se dégager est* «factice» *à la fois pour* «des raisons idéologiques» *et pour des raisons* «d'ambitions personnelles». *M. Jospin a aussi mis en garde contre* «le risque» *d'une* «désétatisation brutale». *Si l'Etat se désengageait, il faudrait que la société se charge de certaines formes de solidarité faute de quoi le libéralisme ne serait plus qu'un conservatisme, a-t-il fait valoir en substance, tout en estimant qu'il faut* «apprendre à la société française une prise de risque plus grande».

M. Giscard d'Estaing : le bon aiguilleur

«Nous savons que la France doit choisir, et si elle continue dans la direction du socialisme, elle n'a pas de grandes chances de s'en sortir parce que les pays socialistes s'en sortent mal», *a déclaré, lundi 10 février, M. Valéry Giscard d'Estaing au cours de l'émission de France-Inter «Face au public»*

«Si au contraire elle prend la bonne direction, *a ajouté l'ancien chef de l'Etat,* je crois qu'elle pourra s'en sortir progressivement; elle ira progressivement mieux, et je voudrais l'aider à prendre la bonne direction, et donc être le bon aiguilleur de convoi français.»

M. Giscard d'Estaing a invité les électeurs à «voter pour les seuls candidats UDF et RPR qui changeront la loi électorale». *Le vote sur le rétablissement du scrutin majoritaire se fera avant l'été, a-t-il promis.*

M. Marchais : duperie

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a estimé lundi 10 février sur RTL que « faire croire qu'il s'agit d'une élection présidentielle » *(le 16 mars) constitue* « une duperie ». *Interrogé sur l'engagement du président de la République dans la campagne électorale, M. Marchais a indiqué :* « Le président de la République est élu pour sept ans (...) personne ne demande son départ (...) par conséquent, il ne s'agit pas d'élections présidentielles comme on a l'air de le faire croire. »

Commentant les récentes déclarations de M. Laurent Fabius appelant au vote utile, M. Marchais a estimé que le premier ministre était « davantage préoccupé de détourner les électeurs communistes de leur vote de toujours ou de leur volonté de revenir au vote communiste (...) que de battre la droite ».

M. Barre : refus d'exécution

M. Raymond Barre s'est défendu lundi 10 février avec les paroles d'une chanson de Guy Béart contre les réactions à son refus de la cohabitation : « Il a dit la vérité, il sera exécuté. Mais moi, je ne me laisserai pas exécuter. » « Que M. Mitterrand me prenne pour cible, ça ne m'étonne pas, ce que je ne comprends pas, c'est que d'autres me prennent pour cible », *a affirmé l'ancien premier ministre à l'issue d'un déjeuner électoral dans la banlieue lyonnaise.*

L'ancien premier ministre a expliqué qu'il n'y a aucune contradiction entre son attitude d'aujourd'hui et celle qu'il avait eue en 1978. « A l'époque, je n'étais pas d'accord avec la position de M. Valéry Giscard d'Estaing de rester à l'Elysée en cas de victoire de l'opposition, mais je ne pouvais pas le dire à cinq semaines des élections. J'ai fait campagne pour que le président en place ait une majorité. M. Fabius fait aujourd'hui la même chose et il a raison. »

M. Chirac : ça suffit

M. Jacques Chirac a affirmé, lundi 10 février, que « cinq ans de gâchis, ça suffit. Ceux qui nous gouvernent ne sont que des soixante-huitards attardés. Il n'y a plus d'idéal socialiste, ils sont en panne totale d'imagination ». *M. Chirac, qui concluait à Ermont, devant près de deux mille personnes, une tournée dans le Val-d'Oise, s'en est pris, à propos de l'attentat contre le* Rainbow Warrior, *à M. Charles Hernu en se gaussant de l'ancien ministre de la défense,* « qui se pavane dans la région lyonnaise, qui affirme qu'éventuellement il se soumettrait à la pression de ses amis pour être candidat aux présidentielles, alors qu'il a donné les ordres qui ont conduit à l'affaire de Greenpeace ».

M. Schwartzenberg : Barre trapéziste

M. Roger-Gérard Schwartzenberg (MRG) a lancé, lundi 10 février à TF 1, un appel aux électeurs du centre, afin de permettre la constitution d'une majorité autour du président de la République. Le secrétaire d'Etat chargé des universités a estimé nécessaire « d'épargner à la France deux ans de crise, d'instabilité et d'incertitude » *et s'est prononcé pour la poursuite* « de l'œuvre de redressement », *engagée par le gouvernement.*

A droite, « musée Grévin de la politique avec Barre, Chirac et Giscard d'Estaing », *M. Schwartzenberg s'est plu à épingler en particulier M. Raymond Barre,* « le trapéziste de la Constitution », *qui propose, selon lui,* « une interprétation à géométrie variable de la Constitution (...) au gré de ses analyses, de ses intentions, de ce qu'il croit être ses intérêts ».

● PARIS. — M. Guy Marchand, qui a l'intention de conduire à Paris une liste lors des élections législatives sous le titre Pour une économie libérée, demande, dans une lettre au président de la République et au Conseil constitutionnel, de repousser d'un mois la date du scrutin, *« afin de donner la parole aux petites listes »*.

POINT DE VUE

Combat pour la modernité

par JEAN-PIERRE SOISSON (*)

L'UDF est favorable au principe de l'aménagement du temps de travail, mais elle ne saurait approuver les modalités retenues par le gouvernement. En effet, celles-ci, loin de favoriser l'évolution, la bloquent, loin de promouvoir la modernité, elles la mettent au vestiaire. M. Michel Delebarre n'entreprend pas, comme il le dit, une quelconque croisade de la modernité. L'aménagement du temps de travail est entré dans les faits : plus de mille accords d'entreprise ont été conclus en 1985. Le projet du gouvernement les interdit pour l'avenir.

Nous recherchons un accord. Mais à deux conditions.

1. — D'abord, la négociation collective doit être autorisée au niveau de l'entreprise. Le projet de loi institue une obligation de négocier entre les partenaires sociaux au niveau de la branche professionnelle. Ce faisant, il n'assouplit pas. Bien au contraire, il introduit une rigidité accrue. Il interdit le recours à de nouveaux accords d'entreprise. Quel fantastique coup d'arrêt !

M. Michel Delebarre, selon ses déclarations à l'Assemblée nationale le 20 novembre 1985, veut s'opposer *« à l'atomisation du dialogue social et à l'émiettement du droit du travail »*. Il condamne toute déréglementation. Mais celle-ci, utilisée dans certaines conditions, a permis l'innovation sociale et le développement des accords d'entreprise.

Il se passe quelque chose dans l'entreprise. Il faut en tenir compte. Les changements technologiques, la recherche de la productivité, la modificationdes comportements, vont dans le même sens : une organisation nouvelle du travail. Les relations hiérarchiques cèdent la place aux relations fonctionnelles, la structure pyramidale à une structure polycellulaire : un autre modèle d'entreprise apparaît. C'est cette orientation que condamne le projet du gouvernement. Il n'est pas malfaisant, il est rétrograde.

2. — Le projet lie l'annualisation — souhaitable — du temps de travail à une réduction de celui-ci. Mais, là encore, il cadre cette réduction, au lieu de laisser libre cours à la négociation collective. Il tend à abaisser la durée du travail en dessous de trente neuf heures et à limiter le contingent annuel des heures supplémentaires à quatre-vingts heures. De telles règles ne sont pas saines. Demain, le redressement de l'économie conduira à travailler autrement — aussi à travailler plus. Il faut donner aux partenaires sociaux, dans l'entreprise, la possibilité d'en déterminer les conditions.

Le projet du gouvernement pose ainsi un problème de fond.

Fallait-il légiférer ? Ne valait-il pas mieux laisser sa chance — toute sa chance — à une nouvelle négociation collective ? Nous le pensons. Il n'appartient pas à un gouvernement finissant de définir des règles limitant la marge de négociation des partenaires sociaux. Les conditions politiques et économiques d'une négociation nouvelle ne sont pas réunies. Elles peuvent l'être après les élections : elles ne peuvent l'être avant.

Pour l'UDF, la mutation de l'économie doit s'accompagner d'une évolution du droit. Pour l'instant, l'Etat est la source, largement prépondérante, du droit du travail. Il fixe la règle, et la négociation collective n'intervient qu'à titre subsidiaire. La sphère d'autonomie des entreprises est plus réduite en France que dans les autres pays industrialisés. Le contraste est évident entre les tendances actuelles à la diversité, qui s'affirment dans les entreprises, et un droit du travail, qui est demeuré trop monolithique.

C'est la raison pour laquelle la hiérarchie et la situation respective des sources du droit doivent être modifiées. Il ne s'agit pas d'abolir des dispositions législatives et réglementaires pour laisser libre cours à l'arbitraire patronal. Il s'agit de parvenir à des règles juridiques négociées, qui soient applicables au niveau d'une région, d'une branche ou d'une entreprise. Ainsi, l'évolution conduit à *« la création d'un système pluraliste de sources du droit autour d'un noyau dur de dispositions intangibles d'ordre public »*, selon l'expression de M. Raymond Barre en janvier 1985, lors du colloque organisé par *Liaisons sociales*.

A l'Etat d'affirmer son pré carré, aux partenaires sociaux de s'organiser en fonction de conditions nouvelles pour négocier dans la région, la branche ou l'entreprise. Le progrès social ne saurait demain résulter d'une obligation faite par la loi au patronat et aux syndicats d'appliquer des dispositions de plus en plus nombreuses et de plus en plus précises.

Une politique sociale moderne se fonde sur la délégation des responsabilités, l'autonomie des choix, la possibilité de conduire des expériences. Une telle évolution suppose le développement du dialogue à tous les niveaux et la recherche par tous les moyens de solutions contractuelles. Elle est à l'opposé de la voie retenue par le gouvernement.

(*) Député UDF de l'Yonne.

A L'EXTRÊME DROITE

Le groupe Militant s'explique

A la suite de notre article intitulé « Plus à droite que Le Pen : le groupe Militant ! », *paru dans nos éditions du 4 février, M. Pierre Pauty, directeur de la* Revue nationaliste d'action européenne *nous prie de publier les précisions suivantes :*

Notre position quant aux lois réprimant encore certains faits en relation avec la seconde guerre mondiale mérite quelques explications. Nous estimons profondément normal d'être les alliés d'une partie de l'Allemagne — la RFA — alors que, juridiquement, nous sommes toujours en état de guerre avec l'ensemble de ce pays.

Partisans convaincus d'une Europe unie et fraternelle, seule capable de parler à égalité à l'URSS et aux Etats-Unis ; c'est dans cette perspective, et dans cette perspective seule, que nous estimons indispensables et la signature d'un traité de paix équitable entre les diverses parties en cause (ainsi que cela a été fait avec le Japon) et — plus de quarante ans après la fin des hostilités — l'amnistie de toutes les condamnations découlant de faits en rapport avec celles-ci, ainsi que la prescription totale de ces derniers.

Quant à notre position à l'endroit de Jean-Marie Le Pen, elle n'est en aucune façon celle d'une opposition systématique, non plus que celle d'un soutien inconditionnel. Proches de lui sur certains points (immigration, sécurité, famille), nous en sommes en revanche très éloignés sur d'autres (enseignement, économie social, défense, diplomatie). Nous n'avons pour l'heure en aucune façon appelé à ne pas le soutenir.

M. Philippe Cuignache, président de la fédération du CNIP du Val-d'Oise, nous écrit, pour sa part :

1) Je suis, effectivement, officiellement investi par le comité directeur national pour représenter avec M. Thierry Gallois le CNIP sur les listes d'opposition dans le Val-d'Oise, conformément à l'accord national signé avec le RPR.

2) Je précise que mon appartenance au CNIP depuis 1981 n'a été justifiée que par une profonde conviction politique.

3) Vous affirmez que la fédération du Val-d'Oise n'aurait pas d'existence officielle. Ceci est faux : notre fédération est agréée par le comité directeur national au sein duquel je siège depuis 1982 en tant que représentant du Val-d'Oise.

Le dernier bureau national a d'ailleurs confirmé mon habilitation. D'autre part des statuts identiques à ceux de toutes les autres fédérations avaient été déposés à la préfecture de Pontoise sous le nom d'« Association des républicains et libéraux », en accord avec le secrétariat général.

4) M. Briant n'a jamais reçu d'investiture CNIP officielle de qui que ce soit. Sa seule investiture est celle du Front national, dont il veut d'ailleurs courageusement se démarquer à tout prix.

Son dépôt de statuts n'est absolument pas agréé par le comité directeur. De plus sa très récente adhésion lui interdit statutairement un tel dépôt.

J'exprime enfin mon profond regret d'une telle imposture contraire à l'action que j'ai toujours modestement mais loyalement menée pour une large et forte union de l'opposition.

[*Ces précisions supplémentaires ne modifient en rien l'article visé. Dans la controverse ouverte à propos de l'existence légale de la fédération du CNIP du Val-d'Oise, la procédure judiciaire engagée donne pour l'instant raison à M. Briant contre M. Cuignache. Ce dernier, en effet, n'a pu obtenir du tribunal de grande instance de Paris que le leader de la liste du Rassemblement national ne soit pas autorisé à utiliser sur ses affiches le sigle du CNIP.* — AR.]

UN COLLOQUE DU C…

Horace au Panthéon

A l'écart des clameurs

DÉFENSE

Pas de « boucli…

estime un rapport d…



UN COLLOQUE DU CLUB « MAINTENANT ET DEMAIN »

Horace au Panthéon avec MM. Joxe et Chevènement

Au tableau noir, une invite irrespectueuse : *« Ne perdez pas votre temps avec ce prof. Est-ce que cette salle ne ferait pas une belle salle de rock ? »* Signé Jack Lang. On s'empresse de l'effacer. Au premier rang, quelques *dissipés, comme* M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, qui bavarde avec ses voisins. S'entassant sur les bancs, un échantillon attentif du « *peuple de gauche* », exclusivement prélevé dans les cinquième et sixième arrondissements de Paris. L'amphi est étroit mais c'est le seul chauffé de tout le centre universitaire du Panthéon, et, comme dit M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat à la fonction publique : *« Je comprends que les révolutionnaires du CERES aillent dans une salle frigorifiée, mais pas un réformiste comme moi »*.

A l'écart des clameurs

Tout ce monde sacrifie un dimanche, en ce 9 février, à une réflexion commune sur *« l'avenir de la gauche »*, organisée par le club *« Maintenant et demain »*, présidé par M. Georges Sarre, un des animateurs du CERES. Une réflexion portant plus précisé*ment sur la question suivante :* Quel est le meilleur mode de coexistence entre le PS et ses satellites radicaux de gauche, gaullistes de gauche ou communistes critiques ?

« Une initiative un peu baroque », s'étonne M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Une réunion hors de saison en tout cas, à l'écart des clameurs de la campagne, et dont la gravité tourne délibérément le dos à la gadgetomanie des autres « clubs » de gauche.

Une réunion qui fleure déjà l'après-mars. A moins qu'elle ne *rappelle l'avant-81, époque où* l'on pouvait impunément s'abandonner aux plaisirs enfumés de la réflexion abstraite, et jargonner tout à son aise. On redécou*vre avec gourmandise « la société duale »* et *« l'éclatement social »*, le *« risque de destructuration »* et le *« projet porteur »*.

L'avenir de la gauche, donc. Radieux, selon M. Chevènement pour qui *« l'objectif à moyen terme des 40 % de l'électorat pour le PS est devenu tout à fait vraisemblable »*. M. Chevènement souhaite *« former une constellation des forces autour du PS où chacun garderait sa liberté. La France ne peut être rassemblée qu'à partir de la gauche »*. *« Nous avons eu l'époque des alliances, et maintenant vient celle de la vocation majoritaire »*, renchérit M. Pierre Joxe.

« Rassembler, d'accord, mais en restant nous-mêmes », réplique M. Max Gallo, directeur du *Matin*. *« Si on n'est pas soi-même on n'est rien ou le valet de l'autre »*. M. Gallo reproche à la gauche de n'avoir pas *« maîtrisé la relation entre le pragmatisme et nos principes »*. Et de s'élever contre *« l'apologie de l'entreprise »*, qui lui chatouille désagréablement les oreilles dans le discours gouvernemental. Et de regretter que les motions des congrès socialistes donnent parfois l'impression, de visiter tout arrière-plan économique et social en étant gommé, que *« la politique n'est plus qu'un théâtre »*.

La « nécessité historique »

Si intemporelle que se soit voulue cette journée, le « théâtre » ne pouvait en être tout à fait absent. Le cadre universitaire l'exigeant, M. Chevènement, attaquant les trois chefs de l'opposition, déploya une parabole puisée dans le répertoire le plus classique : *Horace a vaincu les trois Curiace car il a su leur faire leur affaire séparément. Mais aussi parce que Rome devait vaincre Albe par une sorte de nécessité historique »*. *« L'Horace survivant avait d'abord perdu ses deux frères au combat »*, répliqua acide, M. Joxe. *Tâchons de ne pas nous trouver dans cette situation »*. Comment mieux dire ?

D. S.

QUATRE LIVRES

Encore et toujours de Gaulle

Sur l'Olympe, Dieu s'ennuyait lorsqu'une âme privée de son enveloppe charnelle, se disant Charles de France, vint se joindre à toutes les autres. Dieu lui donna un bureau. Mais il était trop bas et il s'y cogna les genoux. Cet inconfort, que par facétie Dieu imposa à son nouvel hôte, se ressent tout au long de l'écrit d'outre-ciel « La Gaule m'inquiète » dont la présentation comme le fond pourraient rappeler un certain Charles de Gaulle (1).

Hélas ! cette imitation maladroite ne peut restituer le style, le souffle, la pensée du vrai. Que d'efforts besogneux pour aboutir à une solution sans originalité pour le proche avenir : la cohabitation parée du noble concept d'union nationale !

On revient sur terre grâce au « Retour aux sources » de M. Etienne Burin des Roziers (2). Cet ancien ambassadeur a eu la chance de rester cinq ans secrétaire général de l'Elysée et surtout d'y entrer en janvier 1962. Car cette année a été vraiment décisive. Trois ans après son retour au pouvoir, de Gaulle traverse non pas une année terrible mais une époque fondamentale qui constitue un tournant à la fois pour le régime et pour l'équilibre du monde.

La France se débarrasse dans la douleur de la guerre d'Algérie, Pompidou remplace M. Michel Debré à Matignon, mais de Gaulle exerce davantage le pouvoir. L'attentat du Petit-Clamart précipite la réforme des institutions, avec l'élection du président de la République au suffrage universel et surtout la naissance du concept de majorité présidentielle. 1962 est aussi l'année de la crise de l'Europe, de la confirmation de la réconciliation franco-allemande et de la brouille franco-anglaise. Mais c'est aussi l'année de l'alerte de Cuba et l'occasion pour de Gaulle de manifester au président Kennedy la solidarité de la France.

Et de Gaulle, au soir de la Saint-Sylvestre, peut dire *aux Français : « Je crois qu'en 1962 nous n'avons pas perdu nos peines. »* On peut cependant s'étonner qu'une année aussi fertile n'ait fourni au secré*taire général de l'Elysée que matière* à une simple exégèse de la politique officielle. Diplomate précautionneux, M. Etienne Burin des Roziers ne nous apporte aucune confidence, aucune réflexion *inédite sur les* choix que le général a dû faire. Il décrit l'année du président, mais non celle de de Gaulle.

Plus fouillée est l'étude conduite par l'universitaire américain Philip G. Cerny sur *Une politique de grandeur* (3). M. Michel Jobert, dans une préface, souligne que l'auteur a *eu le mérite d'avoir vu la portée* idéologique et même *« spirituelle »* du message de Charles de Gaulle au travers de sa politique étrangère. L'ancien ministre trouve donc ici le domaine par excellence d'un consensus national.

Philip G. Cerny démontre d'ailleurs que la diplomatie gaullienne *était un moyen de rassembler* les Français et il affirme même qu'aujourd'hui la politique étrangère gaulliste *« est devenue partie intégrante du mythe national français et continue d'influer sur le développement politique de la France »*. L'auteur souligne bien que, correspondant à la conscience nationale qu'elle a réveillée, la politique étrangère du général a pu profondément marquer la politique mondiale de l'époque.

Pour hexagonal qu'il soit, *le Tour de France du général* (4) décrit étapes par étapes par le journaliste Jean-Paul Ollivier n'est pas si éloigné du livre précédent. Il explique en effet sur le ton direct du reportage ces liens si étranges que de Gaulle nouait avec les foules et les individus à travers ses multiples voyages en province. *Il est encore en* effet le seul chef d'Etat français à avoir visité tous les départements.

A lire tous ces livres qui paraissent seize ans après la mort du général, on est contraint de constater « encore et toujours de Gaulle ».

ANDRE PASSERON.

(1) *La Gaule m'inquiète*, de Charles de France. Olivier Orban, 175 pages, 75 F.

(2) *Retour aux sources*, d'Etienne Burin des Roziers. Plon, collection «Espoir», 191 pages, 60 F.

(3) *Une politique de grandeur*, de Philip G. Cerny. Flammarion, 342 pages, 120 F.

(4) *Le Tour de France du général*, de Jean-Paul Ollivier. Julliard, 311 pages, 95 F.

DÉFENSE

Pas de « bouclier spatial » avant 2010

estime un rapport d'experts présenté à M. Quilès

Il semble peu réaliste d'envisager avant l'an 2010 un déploiement, par l'une des grandes puissances, d'une défense spatiale antimissiles balistiques suffisamment importante pour être raisonnablement efficace. Cependant, la France doit maintenir ses efforts pour conserver, face à l'évolution des techniques, une capacité de pénétration à ses forces nucléaires.

Telle est la conclusion des travaux de la commission d'études sur les armes spatiales, qui a été installée en 1984 au ministère de la défense et qui vient de rendre un rapport de synthèse au ministre, M. Paul Quilès. Des éléments non classifiés de ce rapport de synthèse ont été communiqués à la presse.

Cette commission, présidée par M. Jean-François Delpech, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), a rassemblé des spécialistes du ministère de la défense, du secrétariat général de la défense nationale, du commissariat à l'énergie atomique, du Centre national d'études spatiales, de l'Institut d'électronique fondamentale, du laboratoire de physique de l'Ecole polytechnique et de la Compagnie générale d'électricité (CGE) à Marcoussis.

Visitant récemment les installations de la CGE à Marcoussis, M. Quilès avait annoncé la prochaine publication de ce rapport qu'il avait assimilé à un Livre blanc sur l'espace.

Les auteurs du rapport estiment qu'une défense spatiale, si elle veut être efficace contre la phase propulsée des missiles assaillants, ne peut *demeurer fondée sur des systèmes* classiques autoguidés et qu'elle doit, en réalité, faire appel à des armes *« exotiques »*, *telles les armes à* énergie dirigée, lasers ou faisceaux de particules, ayant des performances nettement supérieures puisqu'elles ont la vitesse de la lumière.

Parmi ces armes, la commission retient les lasers continus fonctionnant dans le proche infrarouge et délivrant quelques dizaines de mégawatts pendant une centaine de secondes.

En revanche, les prévisions en vue d'un redéploiement opérationnel lui semblent beaucoup plus aléatoires pour les autres armes à énergie dirigée, comme les lasers impulsionnels basés à terre ou dans l'espace, les faisceaux de particules ou les lasers X. Seule, estime la commission, la technologie du laser chimique continu aura suffisamment progressé dans les prochaines décennies pour qu'un déploiement spatial soit envisageable à partir de l'an 2010, soit dans un quart de siècle (1).

La commission considère, cependant, que les missiles balistiques futurs pourront être assez facilement protégés contre les effets des lasers continus. Ce qui lui semble être plus délicat pour la protection contre le laser impulsionnel.

Concernant l'effort américain, qui résulte actuellement de l'application de l'Initiative de défense stratégique (IDS) lancée par le président Reagan, la commission observe que, contrairement au mythe populaire de la « guerre des étoiles », les armes à énergie dirigée basées dans l'espace ne représentent qu'une fraction relativement modeste du budget fédéral.

« Le budget du Strategic Defense Initiative Office (SDIO), écrivent les auteurs du rapport, *est consacré, pour l'essentiel, à des activités dont les retombées dépassent largement la défense spatiale : radars, capteurs, informatique, armements basés à terre, conception de systèmes, sources d'énergie. »*

« On en revient aujourd'hui à une situation qui présente des analogies avec celle qui prévalait au milieu des années 60, ajoutent les spécialistes français : *des crédits en croissance rapide sont principalement consacrés aux sciences « dures » que sont la physique, les matériaux, l'informatique, l'électronique, l'optique, la mécanique. Les conséquences de ce nouveau départ sur les armements classiques superintelligents, sur le spatial, sur l'aéronautique et, tout aussi sûrement, sur les produits de haute technologie destinés au secteur civil et au grand public doivent être prises en compte. »*

(1) Les lasers peuvent être rangés en deux classes. Ceux qui émettent en faisceau continu de lumière, dont la puissance est égale, un fois défalquées les pertes, à celles que le laser reçoit de l'extérieur. Et ceux dits « à impulsion », qui stockent pendant un certains l'énergie qu'ils reçoivent et émettent ensuite une impulsion très brève et très violente.

M. HERNU : l'IDS américaine est un formidable pari

« Pour la France, l'initiative américaine de défense stratégique n'est pas une menace militaire. Elle est d'abord un défi technologique et industriel pouvant mettre en cause à terme notre autonomie de décision », écrit M. Charles Henu, ancien ministre de la défense, dans l'éditorial de *la Lettre du GERMES*, le premier numéro de la revue éditée par le Groupement d'étude et de reflexion militaires et stratégiques, qu'il préside.

« Les Etats-Unis ont, avec l'IDS, lancé un formidable pari, plus considérable encore que la conquête de la Lune, qui va mobiliser non seulement l'industrie mais également les universités et centres de recherche, et les administration (...) Toutes les technologies mises en œuvres dans l'IDS participent à la révolution de l'informatique et de la micro-électronique. L'enjeu de l'IDS n'est donc pas seulement militaire ; il est technologique, et l'on peut faire confiance aux Américains pour y voir l'occasion de retrouver un leadership scientifique et technique que les Japonais leur contestent depuis des années », conclut M. Hernu.

Caricatures politiques à Epinal

De notre correspondante

Epinal. — A un mois des élections législatives se tient à Epinal, du 13 au 16 février, le premier Festival de la caricature politique, organisé par l'agence de communication Event International avec la collaboration de la *Fondation de l'imagerie d'Epinal* et l'association Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours.

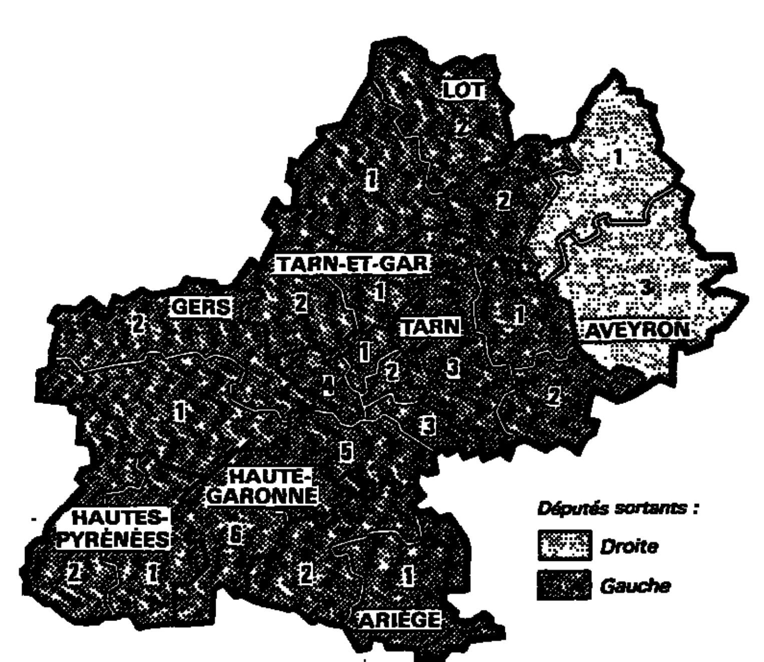
De la provocation ? Certes pas. Le maire d'Epinal, *M. Philippe Seguin, député RPR*, a soutenu sans réserve cette idée. Le Festival de la caricature politique rassemble près de soixante dessinateurs : Faizant, Wolinski, Cabu, Plantu, Arabal, Piem, Delestre et d'autres. Six cents dessins dressant le bilan de la législature écoulée seront soumis à l'appréciation d'un jury présidé par Hervé Bazin, président de l'Académie Goncourt. Un jury éclectique, puisqu'y figurent *Jean Amadou*, François Cavanna, Noël Mamère, et Philippe Seguin. Epinal, c'est le passé des images. Son iconographie aborde tous les domaines, y compris la politique. A l'occasion de ce Festival, l'imagerie Pellerin réédite quelques documents, notamment le supplément du *Figaro du* 30 mars 1889 portant sur les élections de l'époque.

Autour de cette manifestation ont lieu de nombreuses animations émanant de l'Ecole de l'Image d'Epinal, de l'Atelier d'imagerie populaire, de la Compagnie théâtrale Dominique Houdart... Angoulême est devenu le *haut lieu de la bande dessinée*, pourquoi Epinal ne deviendrait-il pas celui de la caricature politique ?

C. C.



MIDI-PYRÉNÉES (II)



Dissonances radicales et faiblesse des grands partis

Petites musiques, flonflons, fanfares, fausses notes : les radicalismes font entendre tout ce que l'on veut en Midi-Pyrénées. André Cellard, ancien secrétaire d'Etat socialiste, vient d'apporter le point d'orgue – provisoire ? – à cette petite cacophonie, en prenant dans le Gers la tête d'une liste MRG pour les législatives.

Dans le Lot, le radical de gauche Bernard Charles *«trahit»* les siens en affrontant le secrétaire d'Etat socialiste officiellement investi, Martin Malvy.

Le petit Mouvement des radicaux de gauche, presque partout fragilisé et malmené, éclate en Midi-Pyrénées au gré des fidélités, des trahisons ou plus simplement des ambitions personnelles.

Dans le même temps, le Parti radical valoisien, frère ennemi du MRG, croit pouvoir triompher à l'avance. En revendiquant déjà deux futurs députés (Aymeri de Montesquiou dans le Gers et Pierre Montastruc en Haute-Garonne) et quelques membres du conseil régional à venir, le Parti radical joue deux cartes.

Au-delà de l'éternel retour du vœu d'un radicalisme réunifié cher à certains radicaux d'opposition, la formation d'André Rossinot espère recueillir les fruits de la décomposition avancée du MRG dans le Sud-Ouest. Son pari : constituer, au moins dans la région, une «troisième force». Une hypothétique partition qui pourrait bien ne quitter le stade d'esquisse que pour sombrer aussitôt dans le couac.

Le PS en manque de relève

De notre correspondant

Toulouse. – Tout droit sorti du petit écran, il s'affiche géant sur les murs du département : un sourire de jeune homme qui viendrait vous dire bonjour par la fenêtre ouverte. Deux messieurs aux cheveux blancs tiennent la pose, non sans avoir accroché à leur dignité un peu raide un zeste de douceur.

En deux affiches voisines sur un panneau, voici l'état des lieux politique en Haute-Garonne. Lui, Dominique Baudis, chef de file de l'opposition dans le département, eux, Alex Raymond, premier candidat du PS aux législatives, et Louis Lareng, tête de liste aux régionales.

Deux socialistes, deux personnalités dont l'engagement militant et professionnel a depuis longtemps dépassé les frontières du département. Soixante-neuf ans pour l'un, soixante-trois ans pour l'autre : à l'évidence, le Parti socialiste a bien du mal en Haute-Garonne à renouveler ses têtes d'affiche. Et s'il faut bien admettre avec un militant de base qu'*« on n'a pas démérité parce qu'on a pris de l'âge »*, on peut se demander si, face à la séduction conquérante du maire de Toulouse, les socialistes se sont vraiment donné les moyens d'endiguer le phénomène.

« Le PS mange son capital », ironise un Toulousain plutôt sympathisant. *« C'est vrai qu'il y a un problème de renouvellement des hommes »*, confirme Jacques Roger-Machart, député sortant. *« Il y a un problème au niveau de la fédération »*, ajoute Pierre Ortet, mais le député socialiste du Comminges ne veut pas en dire plus, avant les élections.

Ville et campagne

Longtemps hégémonique en Haute-Garonne, où, en 1981, il a raflé les six places au Palais-Bourbon, le PS a bien du mal à opérer sa mutation. La proportionnelle, la naissance d'une véritable opposition locale qui affirme déjà ses ambitions, ont sonné le glas des leaders historiques. Cette fédération forte de cinq mille adhérents environ ressemble à un colosse paralysé par sa taille.

Incapable de s'adapter, champ clos d'affrontements quasi féodaux, le PS n'a trouvé ni le temps ni les moyens de faire monter au sein de l'appareil des hommes neufs pour tenir le haut du pavé. *« La génération montante a de réelles difficultés à percer*, admet Jacques Roger-Machart. *On gère la fin d'une époque, la fin de l'ère de quelques hommes qui ont fait le parti. »*

Des hommes comme Alex Raymond. Député sortant, maire de Colomiers, dans la banlieue toulousaine, il aura eu la lourde tâche de mettre en œuvre la régionalisation. Propulsé à la tête du conseil régional de Midi-Pyrénées, après la nomination d'Alain Savary au gouvernement en 1981, le «président Raymond» a essuyé les plâtres d'une réforme qui n'avait pas, y compris en Midi-Pyrénées, que des défenseurs. Président de transition, il restera comme celui qui a mis la région sur les rails d'une collectivité territoriale de plein exercice.

Discret, parfois maladroit avec les médias, il n'aura pas été véritablement payé de retour, notamment en termes de notoriété régionale. Le candidat à sa succession, Louis Lareng, nationalement réputé pour avoir créé le SAMU, n'est pas assuré de la victoire. Mais il est prévenu : *« Humainement, physiquement, la charge est redoutable. »*

Avec les législatives aussi, le PS sait déjà que prendra fin l'ère glorieuse : trois sièges, quatre si tous les électeurs potentiels sont au rendez-vous. Certains se préparent déjà au repli, pour laisser passer le grain. La constitution de la liste a donné lieu à des empoignades qui sont descendues sur la place publique. Pierre Ortet, élu dès le premier tour en 1981 avec près de 56 % des voix, n'a pas été le dernier à monter au créneau : *« A la proportionnelle, on doit assurer toutes les représentations, des idées, des personnes, des territoires. »*

Les idées au PS, c'est les tendances. De ce point de vue, les équilibres ont été à peu près respectés. C'est sur la représentation territoriale que la fronde s'est constituée. Alex Raymond, Gérard Bapt, Jacques Roger-Machart : trois Toulousains en début de liste. De quoi donner un coup de sang aux élus de la Haute-Garonne rurale, Pierre Ortet, mais aussi Gérard Houteer, député de Muret. Ce rocardien, démissionnaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, envisage aujourd'hui de constituer sa propre équipe.

« La liste de la fédération correspond à la démographie du département, où Toulouse représente les trois quarts de la population. Mais il est vrai aussi qu'elle procède du poids de l'appareil militant », admet Jacques Roger-Machart. *« Le Comminges* (1) *pourrait bien avoir l'impression que le PS délaisse cette zone. »*

Pierre Ortet occupe finalement la quatrième place, juste derrière le vice-président de l'Assemblée nationale. Deux archétypes presque. Jacques Roger-Machart est connu pour son travail parlementaire, Pierre Ortet préfère le rôle d'« assistante sociale » auprès de ses électeurs. Le socialisme urbain devant le socialisme rural. Toulouse n'a pas fini de se nourrir de sa région.

GÉRARD VALLÈS.

(1) Ancien pays du Sud-Ouest qui recouvrait une partie des actuels départements de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Gers et des Hautes-Pyrénées [NDLR].

Le RPR prend ses marques

De notre envoyé spécial

Toulouse. – L'union entre le RPR et l'UDF ? Il faut la faire en Haute-Garonne. Tout à fait d'accord. Ainsi s'exprimait, en substance, Dominique Baudis, maire de Toulouse, futur député et conseiller régional, lorsqu'il recevait, dans les derniers mois de 1985, des interlocuteurs du RPR.

A l'un d'entre eux, et pas le moindre, il expliqua encore qu'il y avait quelques conditions. Qu'il faudrait attendre le début du mois de janvier pour que lui, Dominique Baudis, fasse connaître ses intentions personnelles. Que les listes devraient être composées pour un tiers de membres de l'UDF, pour un tiers de membres du RPR et pour un tiers d'amis de Dominique Baudis. Qu'enfin le contingent RPR serait désigné... par lui, Dominique Baudis.

Le parti de Jacques Chirac n'aime pas passer sous la table. On en resta donc là, et de l'union ne subsista plus que son combat. Dominique Baudis conduira dans le département-phare de Midi-Pyrénées deux listes d'union à tout prix partiellement composées par lui seul... d'anciens RPR fraîchement exclus de leur parti. Le RPR maintenu présentera des listes distinctes et tentera de mettre en pratique l'une des devises de son patron : *« Fluctuat nec mergitur. »*

Sous l'anecdote et les petites péripéties préélectorales gît une vérité plus coriace : à Toulouse et en Haute-Garonne aujourd'hui, demain peut-être dans toute la région Midi-Pyrénées, il faut en passer par les volontés de Dominique Baudis si l'on veut, dans l'opposition, « réussir ».

Vérité mal acceptée par le RPR, l'UDF, anarchique et atomisée par nature, étant plus ouverte aux diktats de celui qui est, après tout, l'un de ses membres, au moins par filiation politique et communauté de pensée.

Ainsi voit-on la formation de Jacques Chirac tenter de prendre ses marques en Haute-Garonne, de préserver ce qui peut l'être pour le moment face au rouleau compresseur Baudis. Non sans révéler de cruelles faiblesses.

Point de leader véritable. Telle fut la plus cruelle (re)découverte de ces temps difficiles. Aucun sur place et personne à « importer ». Jacques Godfrain, actuel et futur député de l'Aveyron, a été invité, supplié, pressé par le secrétaire général et le président du RPR. Officiellement, il n'a pas voulu sanctionner par l'ingratitude « ses » Aveyronnais, malgré l'avantage médiatique certain de Toulouse... et de la proximité de Dominique Baudis, comparé au (relatif) désert aveyronnais.

D'autres noms ont été un moment avancés, tel celui de l'ancien sportif Guy Drut, membre du comité central du RPR. Sans résultat. Pour conduire la liste des législatives, le parti de Jacques Chirac a finalement choisi Jean-Paul Séguéla, professeur de médecine et doyen de la faculté de Toulouse-Rangueil.

Conseiller général depuis 1979, maire d'une petite commune depuis 1977, Jean-Paul Séguéla a été inscrit de 1973 à la fin de 1984 aux Républicains indépendants, devenus plus tard le Parti républicain. L'ambiance barriste l'en a, explique-t-il, éloigné : *« On est là pour gouverner, pas pour avoir des états d'âme. »* De plus, ce médecin n'était pas d'accord avec *« les propositions de l'UDF barriste »* : *« Si on les écoute, on continue avec Barrot dans les pattes. Point à la ligne. »*

Quant à se situer par rapport au phénomène Baudis, Jean-Paul Séguéla dit : *« Ni ma situation professionnelle ni ma situation politique ne dépendent de Toulouse. J'ai beaucoup de chance. »*

Beaucoup? La partie sera rude pour lui comme pour Robert Huguenard, adjoint au maire de Toulouse, secrétaire départemental du RPR, qui conduit la liste des régionales. Le vote utile et agréable d'opposition, en Haute-Garonne, se portera sans doute plus volontiers vers Dominique Baudis et les exclus du RPR. Au premier rang d'entre eux, Jean Diebold, président départemental et membre du comité central jusqu'à sa récente exclusion.

Hors du principal département de Midi-Pyrénées, le RPR est-il mieux loti? Il devra plus à la chance de la proportionnelle qu'à ses forces réelles de pouvoir accomplir ici ou là un retour. La plupart du temps avec... des revenants : Jean Bonhomme dans le Tarn-et-Garonne ou Jacques Limouzy dans le Tarn. L'Aveyron conservera sans peine le plus connu, jusqu'à ce jour, des députés RPR de Midi-Pyrénées, Jacques Godfrain. A l'Ariège revient la perspective de l'unique nouvelle véritablement réconfortante pour le RPR dans la région : l'entrée dans cette forteresse socialiste d'Henri Cuq, un proche de Jacques Chirac.

Au conseil régional, il faudra bien que le RPR s'accommode de Dominique Baudis comme chef de file réel de l'opposition ou de la nouvelle majorité et perpétue, en attendant des jours meilleurs pour lui, l'union légèrement crispée qui sortira des urnes le 16 mars.

MICHEL KAJMAN.

DANS LE TARN

Le retour de Jacques Limouzy

De notre correspondant

Toulouse. – S'il faut en croire les augures électoraux, le département du Tarn pourrait bien renvoyer en mars prochain sur les travées de l'Assemblée nationale un « produit » politique typique du Sud-Ouest. A soixante ans, Jacques Limouzy, tête de liste RPR, pourrait ainsi opérer un retour sur la scène nationale.

Cet ancien secrétaire d'Etat, blanchi sous le harnais de plusieurs gouvernements (Chaban-Delmas, Messmer et Barre) a mis sa retraite forcée à profit pour parfaire son implantation sur le terrain en s'occupant de *la Semaine*, son hebdomadaire aux humeurs bien balancées.

Battu par le socialiste Jean-Pierre Gabarrou, il perd en 1977 la mairie de Castres, sa ville natale. C'est pour lui le début d'une série de revers dont le jeune et nouveau maire de la principale agglomération du Tarn méridional allait être l'artisan.

C'est encore Jean-Pierre Gabarrou qui, en 1981, le faisait chuter aux législatives. Jacques Limouzy avait tenté de reprendre le siège qu'il avait dû laisser à son suppléant, en 1978, lorsqu'il fut encore une fois nommé secrétaire d'Etat, chargé des relations avec le Parlement. Philosophe : *« J'aurais fait au total six ans et demi dans cette fonction. Labarrère aura fait cinq ans. »*

Conseiller général depuis 1970, Jacques Limouzy a tout de même su conserver ce mandat dans la tourmente. Opposant sans états d'âme, il a son franc-parler, des amitiés solides qu'il se plaît à cultiver, une bonhomie rusée, un sens du contact naturel qui plaît bien.

En politicien patenté, Jacques Limouzy, qui a l'âme radicale comme d'autres ont l'âme slave, a prouvé, en 1981 notamment, en soutenant la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing, qu'il savait se montrer fidèle et qu'il ne se sentait pas lié par les étiquettes politiques.

N'est-il pas soutenu au conseil général par une partie des radicaux tarnais ? Cette indépendance d'esprit – d'aucuns pourraient dire cet opportunisme – n'est pas forcément du goût de tous ses amis. Lors de la désignation des candidats RPR, une partie de l'appareil chiraquien aurait bien aimé le remplacer par un homme plus jeune. Mais le cacique avait pour lui son réseau parisien et une popularité que son éloignement des affaires n'a guère affectée.

Aujourd'hui encore, il se risque hors des chemins de l'orthodoxie. *« Si j'étais dans le Lot, je voterais pour Bernard Charles... mais je suis un homme de droite... »*.

Le 16 mars donc, le RPR aura au moins un député dans le Tarn. La cause semble entendue. Le PS, qui fait liste commune avec le MRG, pourrait retrouver deux sièges sur les trois qu'il possède. Le quatrième siège sera disputé. Jacques Limouzy rêve même de rafler la mise, fût-ce au détriment d'Albert Mamy, PR, maire de Sorrèze, qui dirige la liste séparée de l'UDF.

En campagne depuis plusieurs semaines, l'ancien secrétaire d'Etat va au plus simple : *« Je prends les thèmes classiques du RPR, les grands thèmes, et quand les Tarnais me voient, ça s'adapte tout seul. »*

G. V.

cales
ds partis

s marques

MICHEL KAJMAN.

Jacques Limouzy

G. V.

Le Monde

MEDECINE

La démence sénile

Le naufrage sénile de l'esprit qui atteint plus de 350 000 Français est une véritable maladie que la science commence à peine à comprendre.

ILS sont plus de 350 000 en France. *Le vieillissement des* populations étant ce qu'il est, ils seront 500 000 avant quinze ans et 3 millions aux Etats-Unis. Jadis, on les appelait les gâteux, *les radoteurs ou les séniles, et l'on* attribuait aux méfaits inévitables de l'âge le naufrage de leur pensée. Les autorités administratives disent qu'ils sont atteints de « *détérioration intellectuelle* », et certains des services hospitaliers où ils sont parqués sont encore baptisés « *centres de défectologie* ».

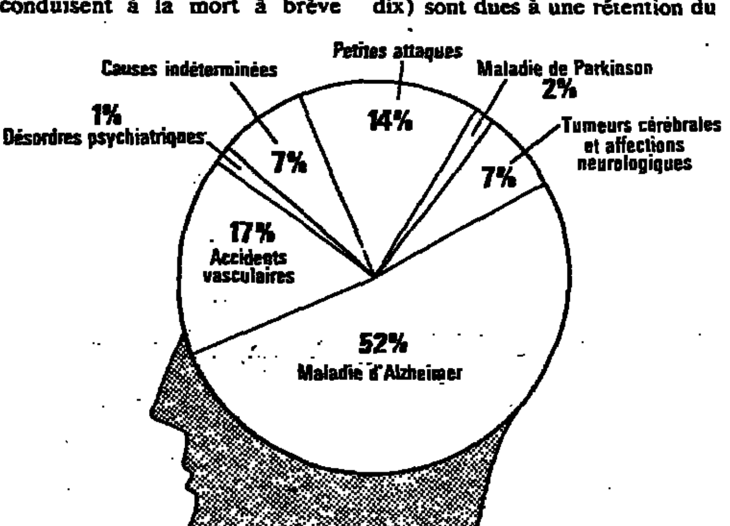
Depuis une dizaine d'années, les gérontologues, les épidémiologistes, les neurobiologistes, les généticiens, se sont enfin intéressés à ces fantômes de l'esprit, pour comprendre que les délabrements dont ils souffrent et qui les conduisent à la mort à brève échéance ne sont nullement l'effet *inéluctable de l'âge, mais doivent* être reliés à des pathologies bien précises qu'il est capital d'identifier correctement, dans la mesure où certaines sont curables et la démence dès lors réversible.

Car il s'agit, non de gâtisme, mais de « *démence* » (de *mens* : esprit, avec un « *de* » privatif), *selon une signification plus précise*, dans la sémantique médicale, que la « *folie* » qu'elle évoque pour tout un chacun. La démence, selon les traités modernes, est un « *état de détérioration global, progressif et irréversible, des fonctions intellectuelles* ».

Le terme « *irréversible* » n'est déjà plus approprié, car certaines « *démences séniles* » (une sur dix) sont dues à une rétention du liquide céphalo-rachidien (hydrocéphalie à pression normale) parfaitement curable, ou à des trou*bles hormonaux*, *métaboliques* ou dépressifs tout aussi curables. La fréquence de ces démences croît avec l'âge, et, si la cote d'alerte est d'ores et déjà atteinte, *les perspectives sont consternantes pour* la fin de ce siècle lorsque le nombre des plus de soixante-quinze ans aura augmenté de 40 % (ils seront 4 millions), lorsque celui des *nonagénaires va* doubler pour dépasser 900 000. Or un octogénaire sur cinq (ils seront 1 135 000 en France) est ou sera un dément... et un sur deux est *invalide – qui* prennent d'assaut les hôpitaux (150 000), les hospices (300 000) et les logements-foyers (100 000) ou les maisons de retraite.

Beaucoup ne devraient pas occuper ces lits de mouroir, temples des âmes mortes, où les dirigent tantôt l'égoïsme familial, tantôt la crise du logement et souvent le corps médical, soit parce qu'il cherche à s'en débarrasser, *soit parce que l'ignorance générale* en gérontologie et en neurologie conduit à des erreurs de diagnostic.

On considère aujourd'hui, et selon la nomenclature américaine du DSM III mondialement acceptée, qu'une fois la perte de capacité intellectuelle de mémoire, de jugement, de pensée abstraite objectivement reconnue, notamment par des « *tests rapides* » *praticables en six minutes au* cabinet du praticien, le diagnostic de démence doit être envisagé.



CAUSES DE LA DÉMENCE SÉNILE
Source : Burke Rehabilitation Center, New York

Alzheimer ou le retour en enfance

Des méthodes infiniment plus précises d'évaluation psychométrique sont ensuite appliquées et une *batterie d'examens cliniques*, biologiques et radiographiques permettent de préciser un diagnostic dont dépend tout l'avenir du malade.

*Si l'on peut agir très efficace*ment sur les insuffisances thyroïdiennes, les dépressions, les tumeurs cérébrales, certaines affections métaboliques ou neurologiques, *il n'en est pas de même* pour les scléroses vasculaires ou les petites hémorragies cérébrales à répétition qui sont responsables de 15 à 30 % des états démentiels, *et moins encore pour une maladie* bien individualisée aujourd'hui et qui, à elle seule, provoque de 52 à 75 % (selon les pays) des démences dites séniles.



CAGNAT.

Décrite pour la première fois en 1906 par un médecin allemand, Aloïs Alzheimer, qui avait trouvé des lésions très caractéristiques dans le cerveau des déments, la maladie qui porte son nom survient la plupart du temps chez des personnes âgées mais a pu être observée dès quarante ou cinquante ans. *Elle se caractérise par* un affaiblissement intellectuel progressif, souvent dissimulé par une façade de convenances sociales ou de formules toutes faites habillant, de façon trompeuse, la conversation. Les troubles de la mémoire immédiate (de fixation) et plus lointaines (de conservation) sont frappants, et s'accompagnent souvent de troubles du sommeil avec turbulence nocturne. Les troubles du jugement, l'égocentrisme, la gloutonnerie, l'incontinence, la manipulation des excréments, traduisent une régression vers des pulsions archaïques (c'est le « *retour en l'enfance* » du jargon populaire).

L'inertie affective est douloureusement ressentie par les proches : le dément est condamné à vivre et à ressentir dans un lointain passé, le seul qui subsiste encore dans sa mémoire. Des troubles du langage, de la motricité (apraxie) et de la reconnaissance des objets (agnosies) accompagnent ce tableau qui évolue, par aggravations successives, vers la mort en quatre ou cinq ans (parfois dix à quinze ans) et dont les victimes sont, hélas, conscientes au début de l'affection.

Visualiser la pensée

L'étude du cerveau de sujets morts de la maladie d'Alzheimer révèle les lésions très caractéristiques qui ont permis, au début du siècle, de la singulariser. *Le cortex* est atrophié et on peut y trouver, ainsi que dans une région nommé hippocampe, des accumulations de filaments assemblés par paires sous forme hélicoïdale, ainsi que des plaques séniles blanchâtres formées de substance dite amyloïde. Beaucoup de neurones ont disparu, ainsi que leurs connexions (les axones, les dendrites, les synapses), ce qui justi*fie l'effilochage et le délabrement* des fonctions mentales.

Les méthodes très récemment découvertes d'exploration des fonctions cérébrales conduiront à préciser les conséquences fonctionnelles de ces lésions et leur nature. Il s'agit notamment, grâce à l'injection de corps chimiques radio-actifs, de percevoir l'emplacement exact des neurones qui sont (ou ne sont plus) en activité, de suivre le cheminement des médicaments de l'esprit, de voir *où ils se fixent* (*les récepteurs*). La résonance magnétique protonique, la tomographie par émission de positons, sont en train de fournir à la neurologie un outil révolutionnaire d'exploration du cerveau et des quelque cent milliards de neurones qui le constituent et qui communiquent entre eux par un réseau complexe de filaments enchevêtrés, de connexions et de messagers chimiques.

Pour la première fois dans l'histoire de la science, il est devenu possible de « visualiser » la pensée, les émotions, la mémoire, ou tout au moins les supports matériels de ces fonctions par essence immatérielles.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Les messagers du souvenir

ON sait depuis peu que nombre de messagers chimiques qui assurent les communications neuronales – et donc la fonction cérébrale – sont altérés dans la maladie d'Alzheimer. De très nombreux travaux ont porté, durant ces toutes dernières années, sur le déficit frappant l'un d'entre eux parmi les mieux connus. L'acétylcholine est constamment diminuée chez les déments, et cette diminution, que l'on observe dans les grandes voies propres à ce transmetteur (le cortex, l'hippocampe, l'amygdale), a conduit à de multiples essais *thérapeutiques* visant à rétablir le métabolisme altéré de ce médiateur essentiel au fonctionnement cérébral. Les liens entre le système cholinergique et la *mémoire* sont de mieux en mieux établis et conduiront à une connaissance plus précise de ce phénomène – le souvenir – qui reste mystérieux.

D'autres anomalies des systèmes de transmission chimique ont été identifiées, qui concernent tant les peptides (hormones cérébrales), notamment la somatostatine, *que les grands médiateurs* relevant de la sérotonine, de la noradrénaline ou de la dopamine.

Face à cette carence majeure du système cholinergique, il reste *à découvrir ce qui peut la provo*quer de façon aussi spécifique. Les uns évoquent une maladie auto-immune, c'est-à-dire une agression des voies cholinergiques par l'organisme lui-même, qui les tiendrait pour étrangères. Pour d'autres, il s'agirait d'une intoxication lente, par l'aluminium ou par le zinc.

Pour d'autres encore, et cette thèse fait l'objet de recherches intensives, un agent *infectieux* d'un genre unique parmi les espèces vivantes, le prion (ainsi nommé par l'Américain Prusiner parce qu'il ne contiendrait qu'une protéine), serait responsable de la maladie. L'analogie avec les destructions cérébrales dans la scrapie (ou *tremblante du mouton*) et, surtout, la possible identification de ces prions dans les filaments caractéristiques des Alzheimer pourraient renforcer cette théorie, qui soulève parmi les virologues un intérêt considérable.

L'hérédité et le mongolisme

Mais si *prion* il y a, il est clair que cette transmission infectieuse ne se produit que chez des individus prédisposés par une anomalie génétique. On connaît déjà les familles à démence et le docteur J.-F. Foncin, de l'hôpital de la Salpêtrière, en suit une, originaire de Calabre, riche de 1 500 sujets (dont 45 atteints de maladie d'Alzheimer), qui, pour certains, vivent aux Etats-Unis. Ce type d'arbre généalogique devrait permettre d'étudier les conditions qui déterminent la transmission de la maladie.

Il n'existe pour l'instant aucun modèle animal de la maladie d'Alzheimer, mais il existe un modèle humain : un nombre *important de sujets atteints de* mongolisme (ou syndrome de Down) qui ont un chromosome excédentaire sur la paire 21 meurent, entre trente et quarante ans, de maladie d'Alzheimer. *Depuis* ces dernières années, les chercheurs s'efforcent de déterminer ce que sont les gènes – et leurs produits – qui se trouvent sur ce chromosome excédentaire et conditionnent la maladie, vrai*semblablement* par un trouble de l'oxygénation cellulaire dû à l'excès d'une enzyme (peroxy*dase*) *qu'étudie notamment au* laboratoire de biochimie génétique de l'hôpital Necker-Enfants malades le docteur P. Sinet. Le vieillissement prématuré des mon*goliens, avec l'apparition très pré*coce d'une cataracte, pourrait être lié au dysfonctionnement de ce gène, qui, dans la maladie d'Alzheimer, pourrait être provo*qué par un virus (ou un prion), ou* encore par un déséquilibre du système immunitaire. Ce dernier a conduit l'équipe du docteur A. Pouplard (d'Angers) à identifier un *marqueur biologique* com*mun* (un anticorps anti-cellules hypophysaires) au mongolisme et à la maladie d'Alzheimer, qui pourrait ouvrir des perspectives *diagnostiques et théapeutiques* intéressantes.

Traiter l'insaisissable

Comme l'a montré le congrès sur les « *thérapeutiques de la démence* », organisé tout récemment au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale par la Fondation nationale de gérontologie, les découvertes sur les causes et les mécanismes des divers aspects de la démence ont conduit à une floraison sans précédent de tentatives thérapeutiques.

Les unes visent à l'amélioration du débit sanguin cérébral ou du métabolisme énergétique des cellules nerveuses. Les autres sont de nature hormonale, ou concernent *l'acétylcholine. Il n'est pas de* grand laboratoire pharmaceutique mondial qui n'ait, à l'heure actuelle, son stimulant ou son régénérateur potentiel de l'esprit *en cours d'expérimentation* (1), sans compter les dérivés hormonaux (analogues de la somatostatine, de la vasopressine) et les stimulants vasculaires.

Une étape considérable a été accomplie ces toutes dernières années par la mise au point de modèles expérimentaux précis qui permettent d'étudier sur l'animal *les effets de ces substances et* la nature de la mémoire. L'Académie des sciences de New-York a consacré un colloque entier à ces modèles, où l'on voit des rats ou *des singes améliorer (ou dégrader)* leurs performances dans la mémorisation d'un labyrinthe ou d'un dispositif électrique sous l'effet de telle ou telle drogue.

Toujours chez l'animal, la réussite de greffes de neurones prélevés sur des fœtus de rats (initiées par des chercheurs suédois), telles que la rapportent des équipes bordelaise (docteur J.-P. Herman) et montpellieraine (docteur A. Privat), montrent qu'une fonction altérée (en l'occurrence la mémoire, la cognition) peut être intégralement récupérée grâce à de telles greffes, dont l'étude se poursuit et dont l'intérêt est considérable pour toutes les maladies neurologiques dégénératives.

Aucune thérapeutique chimique, biologique ou chirurgicale n'étant, pour l'instant, concluante, la prise en charge de cette maladie dramatique n'en est que plus importante, tant pour retarder le plus possible la désintégration de l'esprit et l'état de complète dépendance qu'elle entraîne que pour soutenir des familles qui subissent un calvaire.

Dr E. L.

(1) A titre d'exemple, ont été cités entre autres au congrès de New-York l'oxiracetam, chez Ciba-Geigy, qui améliore les fonctions d'apprentissage et de mémorisation et sera disponible sur le marché dans dix-huit mois ; le R 586 de *Sandoz, qui stimule les récepteurs cholinergiques* la penpoxisylline de Roussel et la nimodipine de Bayer.

Evaluation rapide de l'état mental par le praticien

1) Garder en mémoire les noms de trois objets pendant cinq minutes.

2) Nommer à rebours les quatre derniers présidents de la République.

3) Soustraire 3 de 50 et 7 de 100.

4) Enoncer six chiffres dans l'ordre et à l'envers.

5) Raconter sa vie professionnelle.

6) Enoncer la date et le lieu de l'examen, l'adresse et le numéro de téléphone du patient.

7) Donner les noms des membres de la famille.

8) Donner son nom, ses prénoms, sa date et son lieu de naissance.

Démence sénile : les portes du réconfort

« BEAUCOUP d'entre vous ont dans leur famille des patients atteints de maladie d'Alzheimer. Je n'ai donc pas à vous raconter ce que cela représente de vivre aux côtés d'un tel malade. Avant que l'on ait diagnostiqué chez ma mère — Rita Hayworth — une maladie d'Alzheimer, nous avions déjà remarqué chez elle des troubles de la mémoire et une certaine désorientation. Je me souviens du jour où je la vis, se regardant dans un miroir. Je me tenais derrière elle. Tout à coup, elle me regarda, se regarda à nouveau, et me dit : « Qui êtes-vous ? »

» Quand on eut diagnostiqué la nature du mal dont souffrait ma mère, je me dis qu'il fallait absolument que je fasse quelque chose pour les deux millions d'Américains qui étaient dans la même situation qu'elle. Je pensais qu'en s'y mettant tous ensemble ce serait le moyen le plus efficace d'obtenir des résultats tangibles. »

Celle qui s'exprime ainsi n'est autre que la fille de Rita Hayworth, Yasmine Aga Khan Embiricos, présidente de l'International Federation of Alzheimer's Disease and Related Disorders Societies, l'organisme chargé de fédérer au niveau mondial l'ensemble des groupes ou associations qui viennent en aide aux familles de patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Aux Etats-Unis, des associations de ce type, il y en a plusieurs centaines et à tous les niveaux, national, municipal et local. Un exemple, celui de la municipalité de New-York. *« Sur les deux ou trois millions d'Américains atteints de maladie d'Alzheimer, cinquante mille environ habitent New York,* explique Janet S. Sainer, responsable au sein de la municipalité, dirigée par Edward I. Koch, du département des personnes âgées. *On s'attend à voir tripler ce nombre dans les cinquante prochaines années. Face à cette situation, nous avons créé en mars 1983 le New York City Alzheimer's Resource Center, un organisme financé par la Brookdale Foundation, l'Ittleson Foundation et la municipalité. »*

Ce centre, à la fois d'information et d'assistance, bénéficie d'un budget annuel de 100 000 dollars et emploie trois personnes à plein temps. Entre autres réalisations, il a édité deux brochures tout à fait remarquables de clarté et de simplicité d'emploi, *le Guide familial de la prise en charge à domicile d'un patient atteint de maladie d'Alzheimer* et *la maladie d'Alzheimer : où trouver de l'aide à New York.*

Des centaines d'adresses et de numéros de téléphone d'associations en tout genre viennent utilement compléter une description détaillée de la maladie et de la manière dont il convient de s'occuper de ces patients.

Sur une échelle évidemment très réduite, une association de ce type vient d'être créée en France. France Alzheimer (1) entend promouvoir la recherche et aider les malades et leur famille *« en les informant sur les risques et l'évolutivité de la maladie ; en agissant sur les pouvoirs publics et les caisses de retraite pour que les régimes d'assistance et de sécurité sociale tiennent compte des charges que les familles des patients ont à supporter et que soient multipliés les établissements d'accueil adaptés à leurs besoins ; et en les renseignant sur les organismes publics ou privés susceptibles de les aider et en suscitant la création de groupements d'entraide ».*

FRANCK NOUCHI.

(1) Association France Alzheimer, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél. : 45-20-13-26 (permanence le mercredi de 10 heures à 17 heures).

La Fondation de gérontologie

Créée en 1967, la Fondation nationale de gérontologie (1), que dirige le docteur Françoise Forette, chef de service à l'hôpital Broca, a une importante activité de promotion des recherches sur le vieillissement, de formation des médecins et de documentation. Un centre de documentation a été ouvert, qui collabore à une revue trimestrielle *(Gérontologie et société)* et à diverses publications régulières. Il dispose d'une très abondante documentation sur tous les aspects du vieillissement (démographiques, économiques, sociologiques, psychologiques, médicaux), qui peut être consultée sur place tous les jours.

(1) 49, rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél. : 45-29-92-80. La Fondation de gérontologie organise des colloques sur divers thèmes relatifs au vieillissement et, notamment, il y a quelques jours, sur les thérapeutiques de la démence.

Interruption de vieillesse

LES structures d'accueil pour ces âmes mortes sont, dans tous les pays industrialisés et spécialement en France, gravement insuffisantes ou scandaleusement inadaptées.

Bien que 25 000 lits *« situés dans des établissements hautement insalubres »* soient en cours de modernisation, comme l'a précisé M. J. Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des retraités et des personnes âgées, en ouvrant le colloque de Paris sur la démence sénile, et bien que le coût de l'hébergement des malades atteigne près de 8 milliards, les familles se heurtent à des difficultés sans nombre et qui ne pourront, hélas, que s'aggraver.

Retraite confisquée

Dans les établissements de long séjours parisiens, leur participation personnelle s'élève à plus de 10 000 francs par mois, qui ne sont pris en charge ni par la Sécurité sociale ni par les mutuelles. Si le recours à l'aide sociale est décidé, la totalité de la retraite du malade est confisquée, les biens sont hypothéqués et l'obligation alimentaire s'exerce sur les enfants et petits-enfants...

Une telle politique de restriction des techniques et des soins aux personnes âgées est bien proche, estime le docteur Françoise Forette (hôpital Broca), *« d'une loi sur l'interruption de vieillesse, que la récente pression euthanasique ne doit pas faire tenir pour une chimère ».*

D'ici cinq ans, les plus de soixante ans (soit l'âge après lequel apparaissent le plus fréquemment les démences séniles) seront plus de dix millions en France et représenteront le cinquième de la population nationale.

« L'ère des déments », titrait récemment un *magazine* médical américain à propos de la maladie d'Alzheimer. Rançon des progrès médicaux et d'une espérance de vie sans cesse accrue, l'augmentation exponentielle de ces naufragés de l'esprit appelle une prise de conscience sans précédent des responsables socio-politiques. Elle appelle aussi un développement des neuro-sciences et de la bio-gérontologie qui est en train de se faire et devrait avoir, lui, des retombées décisives.

Dr E. L.

Les médicaments dans la peau

De nouveaux médicaments, « autocollants », voient le jour. Contre l'angine de poitrine, l'hypertension artérielle ou les troubles de la ménopause. Marketing ou progrès thérapeutique ?

« ÇA *marche bien pour moi. Merci ! »* A Summit (New-Jersey), sur le campus de la filiale américaine de la multinationale pharmaceutique Ciba-Geigy, M. Jean-Jacques Bienaimé sourit, quelque peu fier de lui. Cet ancien de l'ESSEC est aujourd'hui le jeune directeur, pour les Etats-Unis, de Transderm-Nitro, nouveau produit-phare de la société. Un nouveau produit pour un vieux médicament, — de la trinitrine — présenté sous une nouvelle forme, autocollante. Ni tablette, ni pilule, ni comprimé ou suppositoire, encore moins soluté injectable, Transderm-Nitro est un *« patch »* adhésif. Dix centimètres carrés de couleur chair contenant la dose de médicament nécessaire à un traitement de vingt-quatre heures, le produit diffusant au travers d'une membrane avant de traverser la peau et de gagner la circulation sanguine. Un *« système transdermique »* qui inaugure, sinon une vraie révolution, du moins un profond bouleversement des rapports malade-médicament et, peut-être dans certains cas, un vrai progrès thérapeutique.

Aux Etats-Unis, la trinitrine est le second produit commercialisé sous cette forme transdermique. Le premier avait été la scopolamine, une substance utilisée pour prévenir le mal des transports et le mal de mer (1).

Une vieille histoire, en fait, que celle de la trinitrine et des dérivés nitrés (nitrite d'amyle et nitroglycérine) dont on utilise les vertus vasodilatatrices depuis plus d'un siècle dans le traitement de l'angine de poitrine (ou angor). Cette maladie, ou plus précisément ce symptôme, est la traduction clinique d'un déséquilibre entre les besoins en oxygène du muscle cardiaque et les apports assurés par les coronaires, artères nourricières du cœur.

Compte tenu de la diversité possible de ses causes, le traitement de l'angor n'est pas unique. Il répond aujourd'hui à une stratégie complexe où l'on s'adresse, selon les cas, à des médicaments, plus ou moins associés (dérivés nitrés, bêta-bloquants, inhibiteurs calciques) ou à la chirurgie (pontages ou dilatation des coronaires).

Un paysage thérapeutique complexe dans lequel la trinitrine demeure, grâce à la rapidité de son action, le médicament de choix pour lever la douleur de la crise.

Une médaille qui a son revers : l'extraordinaire brièveté d'action du produit, de l'ordre de quelques minutes, qui interdit son utilisation systématique chez les angineux. D'où l'idée, déjà ancienne, d'administrer la même molécule par des voies différentes, en court-circuitant la voie digestive et, partant, la destruction du médicament par le foie.

Les missiles pharmaceutiques

Lancée depuis moins de trois ans aux Etats-Unis, la présentation transdermique de la trinitrine représente d'ores et déjà un très net succès commercial.

Le même produit est aujourd'hui présent dans quarante pays et, depuis quelques semaines, en France, en dépit du fait qu'il ne soit pas remboursé par la Sécurité sociale *(voir encadré)*. Et le même procédé transdermique est actuellement expérimenté avec d'autres substances médicamenteuses.

C'est notamment le cas d'un médicament antihypertenseur (la clonidine, des laboratoires Boehringer-Ingelheim) et d'une hormone œstrogène (l'œstradiol) qui pourrait, chez la femme, être prescrite pour soigner les troubles de la post-ménopause. A la différence de la trinitrine, ces produits « autocollants » auraient une durée de vie plus longue, de plusieurs jours, voire d'une semaine. Tous ont en commun l'objectif d'assurer une concentration sanguine efficace et constante du principe actif médicamenteux.

Ces produits bouleverseront sans doute aussi le rapport du patient à son médicament, un contact cutané constant et volontairement renouvelé ayant une tout autre signification psychologique qu'une administration digestive ou veineuse.

Les systèmes transdermiques ne sont pas les seules innovations à attendre dans le domaine pharmacologique (2). D'autres procédés sont également mis au point par la société californienne Alza Corporation. Fondée en 1968 par M. Alejandro Zaffaroni, basée à Paolo-Alto, Alza est aujourd'hui la principale société spécialisée dans le développement de nouveaux systèmes cherchant à améliorer l'efficacité des médicaments. Après avoir connu quelques difficultés financières — de 1976 à 1982, Alza fut une filiale de Ciba-Geigy, — cette société a retrouvé son autonomie. A l'image de nouvelles sociétés de génie génétique, elle passe des contrats avec des groupes pharmaceutiques (Glaxo, Duphar, Hoffmann-La Roche, Merck, Pfizer, Schering, etc.).

Alza développe notamment un procédé — baptisé OROS — qui consiste également à présenter sous une nouvelle forme des médicaments déjà connus. L'objectif, là encore, est d'obtenir une concentration sanguine constante et efficace du produit. Le médicament est contenu dans un réservoir dont la paroi est une membrane semi-perméable et dans laquelle un orifice miniature a été créé au moyen d'un rayon laser. L'énergie du « missile médicamenteux » ainsi constitué est fournie par la pression osmotique créée entre l'environnement digestif et l'intérieur du réservoir.

Une quinzaine de molécules ont ainsi été adaptées à cette nouvelle présentation, parmi lesquelles deux bêta-bloquants : l'oxprénolol et le métroprolol. Aux Etats-Unis, le système OROS est utilisé par un coupe-faim (la phénylpropanolamine) vendu librement, en dépit de nombreuses contre-indications qu'il présente.

Il apparaît clairement aujourd'hui que le développement de ce type d'innovation est une forme de réponse industrielle à l'essoufflement actuel de l'innovation. Une réponse aussi à l'accroissement des contraintes réglementaires et aux premières conséquences très inquiétantes pour l'industrie pharmaceutique, du développement de la pharmacovigilance.

JEAN-YVES NAU.

(1) Une forme transdermique d'administration de scopolamine sera prochainement commercialisée en France, les laboratoires Ciba-Geigy négociant actuellement un contrat avec la marine nationale.

(2) Sur ce thème, les spécialistes pourront consulter avec intérêt *Therapeutic systems*, de Klaus Heilmann. Georg Thiem Verlag éditeurs (Rüdigerstrasse 14, 7000 Suttgart (RFA) et New-York.

Payer la différence

Commercialisée depuis quelques semaines en France, la présentation transdermique de trinitrine n'est pas remboursée par la Sécurité sociale. Un résultat qui fait suite à de longues négociations entre la firme Ciba Geigy et les pouvoirs publics français. *« Une décision dramatique »,* estime M. Bernard Chalchat, président du directoire, qui espère toutefois que l'arrivée prochaine en France de produits du même type (commercialisés par les sociétés Fabre, Searle ou Rhône-Poulenc) sera de nature à faire revenir les responsables sur leur décision. *« Il y a là un problème de fond,* estime le professeur Jacques Dangoumau, directeur de la pharmacie et du médicament. *Le prix de cette nouvelle présentation de trinitrine* (1) *est sans commune mesure avec les produits déjà sur le marché. Certes le confort du malade est plus grand. Mais est-ce la Sécurité sociale qui doit payer la différence ? »*

(1) Entre 7,50 F et 9 F par jour selon le dosage.

société

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE LE CINÉMA RIVOLI-BEAUBOURG

Les avaricieux de l'indignation

On a à peine déblayé les gravats. Mécaniquement sans doute, ou bien parce qu'on s'est trouvé un jour avec une pelle dans les mains, à ne pas savoir qu'en faire. Mais plusieurs rangées de fauteuils restent béantes. Les faux plafonds gisent encore en miettes sur les sièges du balcon. On a laissé affiché au guichet le programme de ce « Festival du cinéma juif » qui attira la foudre. Dix mois après, le cinéma Rivoli-Beaubourg est encore tel qu'en lui-même : un attentait anti-sémite l'a dévasté le 29 mars 1985.

On s'en souvient. Dix-huit blessés. Accouru en voisin, de l'Hôtel de Ville tout proche, M. Jacques Chirac arrive le premier sur les lieux. Le surlendemain se trouve réuni un beau plateau pour « manif » indignée. Enrico Macias donne le bras à Michel Rocard, non loin de Simone Veil, André Glucksman, Harlem Désir.

Puis, on replie les banderoles. Les quelque dix mille manifestants rentrent à la maison. Le Festival du cinéma juif s'en va trouver asile en d'autres murs. Les propriétaires du Rivoli-Beaubourg – une salle non spécialisée diffusant aussi bien des festivals de films du tiers-monde que de la Caraïbe, des longs métrages d'art et d'essai, et assurant des animations le mercredi pour les enfants – se retrouvent seuls face à leurs murs défoncés.

Evidemment, il faut reconstruire. Evidemment, c'est cher : 2,2 millions de francs. C'est cher, parce qu'il s'est trouvé une administration, sans doute réveillée par l'explosion, pour exiger que la future disposition de la salle soit adaptée aux nouvelles normes de sécurité.

N'importe. La reconstruction commence bien. Le ministre de la culture, M. Jack Lang, fait débloquer en hâte 1,5 million de francs, correspondant aux deux tiers du devis. Pour trouver le reste, on s'arrangera bien...

Hum, hum ! Inutile, en tout cas, de compter sur l'assurance. Dans une lettre en date du 2 mai 1985, les AGF, en vertu du chapitre tant, d'un article tant, avisent les propriétaires du Rivoli-Beaubourg qu'ils ne sont pas assurés « contre les dommages occasionnés par les actes de terrorisme ». Procès. Si tout va bien, les propriétaires obtiendront un jugement... dans quelques années. Mais en attendant, il faut trouver ailleurs les 700 000 francs manquants et vite avant que la société ne soit déclarée en faillite.

Hallucinante promenade

Commence alors pour les propriétaires du Rivoli- Beaubourg – une SARL indépendante composée de douze associés, jeunes pour la plupart, et riches surtout de leur passion cinéphile – une hallucinante promenade dans les égoïsmes et les indifférences. Voilà la France de la bonne conscience, qui hier se pressait sur le pavé, soudain sourde et aveugle.

La mairie de Paris ? On les y reçoit aimablement. On gratifie chacun des trois salariés de la SARL, soudain privés d'emploi, d'un chèque de 2 000 francs. Mais, le 16 avril, M. Robert Pandraud, directeur de cabinet du maire, qui de son bureau a entendu l'explosion, informe les solliciteurs que, juridiquement parlant, « la Ville de Paris se trouve démunie de moyens d'intervention ». « A situation exceptionnelle, remèdes exceptionnels », clament les sinistrés... dans le désert jusqu'à maintenant : la mairie affirme aujourd'hui que le principe d'une subvention à l'association créée par les propriétaires après l'attentat va bientôt être étudié par l'adjointe au maire, chargée de la culture, Mme Françoise de Panafieu.

Les victimes de l'attentat se tournent ensuite vers la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) qui les oriente vers le Fonds social juif unifié (FSJU). Lequel se montre peu enthousiaste : « Pourquoi serait-ce aux juifs de payer, sous prétexte qu'il s'agit d'un attentat antisémite ?, demande le FSJU. La solidarité incombe à la collectivité nationale tout entière. » Le raisonnement est imparable. Accueil plus chaleureux au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), dont le président, M. Albert Lévy propose, de faire une prospection par courrier auprès des membres du comité d'honneur de son association. Sans résultat aujourd'hui.

Sonnettes dans le désordre

Leur énergie décuplée par l'adversité, les associés tirent alors toutes les sonnettes dans le désordre. Pourquoi ne pas faire appel au mécénat d'entreprise ? Las ! La danseuse ne doit pas être assez accorte pour les patrons mécènes : refus sans appel, parmi d'autres, du Crédit agricole, de Renault, d'Air France et même de Philip Morris qui, pourtant, place quelques sous dans le cinéma. Seule, la société Apple envoie un petit chèque.

L'industrie se montrant réticente, on sollicite les vedettes de l'écran. Il s'agit après tout d'une salle de cinéma. Un courrier est envoyé à soixante-dix producteurs et comédiens, parmi lesquels les plus grands noms du box office français. Combien de réponses ? Une seule. Elle émane de l'un des deux ou trois comédiens français les mieux payés – il tient son nom secret – qui remplit consciencieusement son bulletin d'adhésion à l'association et envoie quelques centaines de francs.

Nos cinéphiles agrippent Marek Halter qui, après leur avoir suggérer de « faire un gala » – dans les gravats ? – accepte de mentionner leur cas au public en quelques mots, lors d'une séance de son Mois du judaïsme. Aucun effet. On glisse quelques explications à Bernard Henry Lévy qui se fend d'un grand sourire et ne donne plus signe de vie.

En désespoir de cause, on remue la presse. « Il n'y avait pas eu de mort à votre attentat ? », s'enquiert un confrère apparemment déçu. « Vous ne pourriez pas attendre le premier anniversaire ? », suggère un autre.

Chacun à certes d'excellentes raisons juridiques, morales, financières, de se désintéresser du sort du Rivoli-Beaubourg. Et il est vrai qu'il existe bien d'autres causes plus pertinentes ou plus déchirantes, pour mobiliser la conscience universelle, mais disent les propriétaires du cinéma : « Si on ne reconstruit pas la salle, c'est le terrorisme qui aura gagné. »

DANIEL SCHNEIDERMANN.

DEVANT LA COUR D'ASSISES DU RHONE

Mort pour un autoradio

De notre envoyé spécial

Lyon. – le 28 octobre 1982, Nicolas Bardelli, plâtrier-peintre, venait d'avoir vingt ans. Ce même soir, Wahid Hachichi, qui en avait dix-huit, devait mourir atteint par deux des cinq balles de 22 long rifle tirées par Nicolas Bardelli de la fenêtre de son appartement, au premier étage d'un immeuble de la rue Vauban, à Lyon, d'où il avait aperçu trois silhouettes près de sa voiture, une BMW achetée d'occasion huit jours plus tôt pour 30000 francs. Voilà, sans fioritures, à quoi se ramène l'affaire dont la cour d'assises du Rhône a entrepris l'examen depuis le lundi 10 février.

Mais, parce qu'on est à Lyon, parce que, d'une part, la victime est d'origine maghrébine et que, de l'une autre, Bardelli a reçu le soutien de certains commerçants, cette simplicité tragique n'est acceptée ni par les amis de Wahid Hachichi ni par les partisans de Bardelli. Les premiers, sans soutenir la thèse d'un crime raciste, ont engagé une campagne qui, tout à la fois, vise à dénoncer l'indulgence dont ont bénéficié, le plus souvent, les auteurs d'actes de ce genre, et à mettre en doute le fait que celui dont ils défendent la mémoire ait pu avoir un comportement de délinquant ; les seconds, épousant la thèse du jeune plâtrier-peintre, voudraient que soit écartée la volonté homicide retenue par l'accusation et que l'on admette qu'il s'agissait seulement d'un tir destiné à effrayer pour mettre en fuite des rôdeurs.

Allait-on, du coup, vers un de ces procès-passion dans lesquels s'affrontent sans retenue des opinions contraires ? Au soir de la première journée, on n'en est pas là.

Carabine et couteau-serpette

Nicolas Bardelli a présenté sa version des choses. Ce jeune homme un peu empâté, et que la chambre d'accusation de Lyon a remis en liberté le 6 mai 1983 après sept mois de détention provisoire, a dit d'emblée : « Je reconnais la mort de Wahid Hachichi, mais le fait de l'avoir voulue, non ».

Il lui restait à expliciter :

« C'était un jeudi. Je rentrais chez moi vers 22 h 20. Je venais de faire du sport. J'avais garé ma voiture dans la rue. J'allais me coucher, quand je suis venu à la fenêtre pour voir. J'ai alors aperçu deux silhouettes près de mon véhicule. Je suis revenu. J'ai ouvert la fenêtre. Ils étaient toujours contre ma voiture, l'un côté passager, l'autre côté conducteur. J'ai crié : « C'est ma voiture ! ». Ils n'ont eu aucune réaction. Je les ai vus alors monter dans le véhicule. J'ai pris la carabine dans l'intention de les effrayer, de les empêcher de partir avec mon véhicule.

– Elle était où cette carabine ?, a demandé le président André Cerdini.

– Sur mon lit, monsieur le président. Je l'avais achetée quelques mois plus tôt. Il m'arrivait de dormir avec.

– Mais elle n'était tout de même pas chargée ?

– Non. J'avais deux chargeurs. J'en ai introduit un. J'ai tiré une première fois. Ils ne sont pas sortis de la voiture. J'ai tiré encore, et c'est quand une balle a dû toucher le toit du véhicule qu'ils sont sortis.

– Alors vous avez encore tiré ?

– Non.

– Vous savez pourtant qu'il y a eu une victime. Il a bien fallu qu'une balle l'atteigne.

– Je ne sais pas. »

Pourtant, il est bien descendu dans la rue. Il a vu un corps étendu à terre. Il s'est même colleté avec l'autre garçon, Franck Ensislai, qui avait seize ans. Ce dernier l'a alors menacé d'un couteau-serpette, tandis que Mme Bardelli mère intervenait pour calmer tout le monde.

« Je lui ai demandé d'appeler la police. »

Mais Nicolas Bardelli a-t-il voulu qu'on appelle la police pour qu'elle porte secours à Hachichi ou seulement parce que Ensislai le menaçait de son couteau-serpette ? N'a-t-il pas déclaré qu'en voyant Hachichi à terre il n'avait pas pensé que ce soit là un effet de son tir ? N'a-t-il pas enfin, à ce même moment, assuré aux policiers qu'il n'avait ni tiré ni entendu tirer ?

« Une intention malsaine »

Voilà pour les faits. Qui étaient donc ces trois garçons dont l'un gisait là, mort ? On l'a su très vite. Il y avait Thierry Melka, Franck Ensislai et Wahid Hachichi, trois lycéens, pas mauvais élèves mais qui, pour autant, trouvaient assez normal d'aller chaparder, à l'occasion, des autoradios dans des véhicules en stationnement dans les rues de Lyon et de sa banlieue. Melka, qui, aujourd'hui, accomplit son service national, l'a dit sans trouble : « Ce soir-là, il est vrai, on a pris ma voiture, enfin je veux dire celle que me prêtait ma mère, et on avait l'intention malsaine d'aller voler. On a commencé par se promener, puis on est tombés sur cette BMW. On a voulu regarder à l'intérieur. C'est là que j'ai entendu tirer.

– Mais qui donc eut l'idée ?

– Mon copain Wahid m'avait téléphoné pour me demander si je ne pouvais pas venir avec lui pour voler des autoradios. Ensislai s'est joint à nous ».

Cette idée de Wahid Hachichi voleur, c'est précisément celle que refuse le comité de soutien constitué à Lyon pour défendre sa mémoire. Et la famille du jeune homme, partie civile, l'accepte mal elle aussi. C'est ici qu'il y a divorce entre Mes François Le Phuong, Henri Leclerc, Jean-Louis Abade et leurs clients, car le dossier est ce qu'il est. Certes, le troisième de l'équipée, Franck Ensislai, a bien essayé de dire qu'il ne connaissait pas Hachichi, qu'il l'avait vu tomber mais qu'ils n'étaient pas ensemble. Il a même écrit au juge d'instruction une lettre pour l'affirmer. Il lui a fallu reconnaître que cette lettre avait été écrite au domicile de la famille Hachichi. Voilà qui convenait tout à fait aux défenseurs de Nicolas Bardelli, Mes Christian Amar, Pascal Muselli et René-Henri Garaud. Déjà ils ont demandé à la cour d'annexer au dossier des photographies prises des affiches apposée dans Lyon par le comité de soutien et dans lesquelles ils dénoncent « une pression exercée sur la justice ».

Et puis Ensislai a tout dit et le contraire de tout depuis le début de l'instruction. Il a même, à la barre, assuré que Hachichi serait tombé dans le guet-apens auquel Thierry Melka n'aurait pas été étranger. Melka, à qui on n'a pas manqué de signaler cette accusation, a montré, à cette occasion, une fois encore son intelligence : « Quel âge avait-il, monsieur le président ? Seize ans. » Sous-entendu, ne cherchez pas plus loin.

Les professeurs et les copains de Wahid ont parlé, eux, du « garçon attachant, avide de lectures, de connaissances », d'un jeune homme « ouvert, joyeux et capable de très bons résultats ». L'amateur nocturne et occasionnel d'autoradios, ceux-là, évidemment, ne l'ont pas connu. Reste la seule question posée fort pertinemment par Me Le Phuong : « Est-ce qu'un vol d'autoradio vaut la mort pour un jeune homme ? »

JEAN-MARC-THÉOLLEYRE.

Nicolas Bardelli a tiré cinq fois pour effrayer trois jeunes gens qui en voulaient à sa voiture. Atteint deux fois, Wahid Hachichi est mort.

● *Ratification d'une convention d'extradition.* – La France a officiellement ratifié, hier lundi 10 février à Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe, la convention d'extradition qu'elle a signée en 1957 et qui la lie désormais à tous les pays de l'Europe de l'Ouest, à l'exception de la Belgique, du Royaume-Uni, de Malte et de l'Islande (*le Monde* du 19 novembre 1985).

● *Une arrestation après l'attentat d'Ajaccio.* – M. Dominique Pantaloni, quarante-cinq ans, qui avait fourni un véhicule aux auteurs de l'attentat, jeudi 6 février, contre le centre informatique de la trésorerie générale à Ajaccio, a été arrêté samedi, inculpé de complicité et écroué dimanche à Ajaccio (Corse-du-Sud).

ESPACE

Trois missions de la NASA annulées

La NASA vient d'annuler officiellement trois missions scientifiques de navettes spatiales programmées cette année. La première était une mission d'observation de la comète de Halley, prévue pour la fin mars. La préparation de cette mission a été interrompue après l'explosion de Challenger, et il est trop tard pour la reprendre. Les deux autres étaient les envois vers Jupiter, en mai prochain, de la sonde américaine Galileo, qui devait se mettre en orbite autour de la planète, et de la sonde européenne Ulysse, qui doit être déviée par l'attraction de la planète pour revenir survoler un pôle du Soleil. Ces deux sondes ne peuvent être lancées qu'à des dates précises, et il est douteux que les vols des navettes puissent reprendre dès juin. Elles sont repoussées d'au moins treize mois, jusqu'à ce que la Terre et Jupiter soient à nouveau dans une position relative convenable.

D'autre part, la revue *Aviation Week* précise dans son dernier numéro la cause présumée de l'explosion de Challenger : la flamme sortie sur le flanc du propulseur n'aurait pas directement endommagé le grand réservoir extérieur, mais aurait rongé l'attache du propulseur. Celui-ci aurait alors pivoté, heurté le réservoir, et provoqué son explosion. La NASA n'a ni confirmé ni infirmé cette hypothèse.

SPORTS

Paris-Dakar : Le Mali établira les responsabilités

Selon les premiers éléments de l'enquête effectuée sur place par les experts de l'inspection générale de l'aviation civile, l'accident d'hélicoptère dans lequel ont péri Thierry Sabine, le chanteur Daniel Balavoine et trois autres personnes, le 14 janvier dernier, serait dû uniquement « aux mauvaises conditions de visibilité ». Contrairement aux informations données par une radio périphérique, l'accident a eu lieu sur un terrain plat, l'appareil était en bon état, et rien ne permet de dire qu'il était en train d'effectuer un virage. Les experts ne sont pas en mesure de dire qui pilotait l'appareil au moment de l'accident, mais soulignent qu'il disposait de doubles commandes. Enfin, c'est aux autorités maliennes qu'il appartiendra de déterminer si la licence du pilote, M. Bagnoud, était conforme aux règlements et d'établir – dans plusieurs semaines – le rapport définitif qui permettra aux assurances d'en tirer les conclusions.

Liverpool : les hooligans frappent à nouveau

« Quand vous voyez cela, vous avez vraiment l'impression qu'après la tragédie du Heysel – trente-huit morts et près de cinq cents blessés lors de la finale de la coupe d'Europe des clubs champions entre Liverpool et la Juventus de Turin, le 30 mai dernier – ces gens n'ont aucun remords » a déclaré Martin Edwards, le président de Manchester United, après l'attaque en règle dont ont été victime joueurs et dirigeants du club le 9 février par les hooligans de Liverpool avant un match de championnat à Anfield Road. Bombardées de pierres à leur arrivée au stade puis prises sous l'effet de gaz lacrymogènes, vingt-deux personnes ont été sérieusement atteintes, dont un enfant de douze ans.

Les attentats à Paris

● Un nouveau dossier confié à M. Bruguière
● Gibert-Jeune licencie 81 personnes

Le dispositif policier mis en place dans la capitale après les attentats de la semaine du 3 au 9 février a donné quelques résultats que les enquêteurs s'efforcent d'exploiter. Ils s'intéressent surtout à une Opel rouge dont les deux occupants ont réussi à prendre la fuite, vendredi 7, à la suite d'un contrôle policier rue du Cherche-Midi à Paris (6e). Deux armes ont été découvertes dans le coffre du véhicule abandonné par ses occupants. L'une, selon l'Agence France-Presse, est un pistolet-mitrailleur WZ-63, calibre 9 mm, de fabrication polonaise, du même modèle que celui utilisé lors de l'attentat de la rue des Rosiers à Paris en 1982 ; d'un modèle identique aussi à celui ayant servi à un attentat contre une synagogue de Vienne (Autriche) en 1981 et à une tentative d'assassinat contre l'ambassadeur d'Israël à Londres la même année.

La seconde arme est un pistolet CZ, calibre 7,65 mm, de fabrication tchécoslovaque. C'est une arme de ce type qui a été utilisée par les assassins à Paris en 1982 d'un diplomate américain, le lieutenant-colonel Nicholas R. Ray, et d'un diplomate israélien, Yacov Barsimantov. Ces deux assassinats avaient été revendiqués par les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) dont un des chefs, Abdallah Georges Ibrahim, est actuellement détenu en France. Sa libération a été réclamée à plusieurs reprises, ces derniers jours, par un groupe revendiquant les attentats commis à Paris.

La similitude entre les armes découvertes dans l'Opel et celles utilisées lors d'attentats précédents a incité la justice à confier ce nouveau dossier à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction à Paris, déjà chargé de l'enquête sur l'attentat de la rue des Rosiers.

En revanche, le parquet a renoncé à solliciter l'ouverture d'une information après l'interpellation, à Paris, à la fin de la semaine dernière, de sept personnes dont un couple de Français. Ces personnes, soupçonnées un temps d'être mêlées aux attentats parisiens, semblent avoir été mises hors de cause. Trois, dont les visas de séjour en France étaient périmés, ont été condamnées, lundi 10 février, par la vingt-huitième chambre correctionnelle de Paris à un mois d'emprisonnement et à trois ans d'interdiction du territoire français. Elles devraient être expulsées une fois leur peine purgée. Il s'agit de deux frères syriens, Hesham et Mohammed Barakat, et d'un Libanais, Azzam el Asmar.

D'autre part, la direction de la librairie Gibert-Jeune victime de l'attentat du 4 février a décidé de licencier sans indemnité les quatre-vingt un salariés du magasin situé place Saint-Michel à Paris. La CGT a protesté contre ces licenciements, faisant remarquer que, seuls, le rez-de-chaussée et le sous-sol du magasin avaient été endommagés par l'attentat. Le gérant de la société, M. Jean Gibert, a rétorqué qu'il n'y avait plus « ni eau, ni électricité, ni chauffage » et qu'on ne savait pas quand ils seraient rétablis. Il explique que l'entreprise était toujours juste équilibrée financièrement et justifie le non-recours à un licenciement pour un motif économique en affirmant qu'« un fait de guerre n'est pas une raison économique ».

ÉDUCATION

L'agrégation se passera désormais pendant les vacances de Pâques

La décision du ministère de l'éducation nationale d'avancer d'un mois les dates du concours d'agrégation à provoqué un vif mécontentement parmi les candidats. Les épreuves autont lieu en effet en avril, pendant les vacances de Pâques, au lieu du mois de mai.

La section des pays anglophones de l'université de Paris-III a adressé au ministère une pétition pour protester contre cette mesure qu'elle juge « très préjudiciable » aux candidats. Elle déplore que cette décision ait été prise « de façon autoritaire et sans concertation » et que les étudiants perdent plus d'un mois de préparation pour un concours difficile, dont le programme est modifié tous les ans. Le Syndicat national de l'enseignement secondaire affirme que l'avancée des dates « ne peut que dissuader certains de se présenter au concours et ne peut être ressentie que comme une provocation » et a appelé ses adhérents à refuser collectivement de surveiller l'agrégation durant les congés de Pâques.

On fait observer à la direction du personnel du ministère que les candidats bénéficiaient jusqu'à présent de cinq jours de congés afin de passer les épreuves, ce qui représentait environ 40 000 heures d'absence pour les élèves. M. Chevènement voulait depuis longtemps mettre fin à la désorganisation du troisième trimestre et plus particulièrement du mois de mai, qui chaque année se présente comme une succession de ponts. L'agrégation se passera donc désormais pendant les congés scolaires, afin de ne plus perturber les classes.

Si cet objectif est louable, on peut toutefois regretter que les candidats n'aient pas été avertis de ce changement en juin, en même temps qu'étaient publiés les programmes des concours.

Il ne semble pas toutefois que ces modifications aient découragé les candidats, puisqu'ils sont cette année 18 870, soit 15 % de plus qu'en 1985. Le nombre des candidats au CAPES passe, lui, de 24 000 à 31 000, soit une augmentation de 30 %.

M. Roger Arnaldez élu à l'Académie des sciences morales et politiques

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi 10 février, M. Roger Arnaldez au siège vacant dans la section de philosophie, à la suite du décès de Pierre-Maxime Schuhl. Le résultat a été obtenu, au quatrième tour de scrutin, par 23 voix sur 38 votants.

[Professeur honoraire à l'université de Paris-Sorbonne, M. Roger Arnaldez est âgé de soixante-quatorze ans. Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, il a enseigné successivement au lycée de Marsan, au lycée français du Caire. En 1948, il est attaché culturel près l'ambassade de France en Egypte et professeur à l'université Aym Shams d'Héliopolis, puis aux universités de Bordeaux (1955-1957) et de Lyon (1956-1968). Il a été professeur titulaire de la chaire de philosophie musulmane et islamologie à Paris-IV Sorbonne (1969-1978) et Paris-III (1969-1975). Il préside depuis 1971 le Comité français pour l'histoire de la science arabe. Il a publié de nombreux articles et ouvrages sur la pensée islamique.

L'Académie a élu également deux correspondants, MM. Albert Shalom et Moro Cappelletti, puis entendu une communication de M. Jacques Nantet sur la situation de la langue française en Europe occidentale et en Europe de l'Est.]




culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 LA MISE EN QUARANTAINE

DE Paris à Paris, ils sont rares désormais les éditeurs qui utilisent la poste pour leurs services de presse. Parmi les grandes maisons, je ne vois guère qu'Albin Michel et Julliard pour faire encore confiance aux PTT. Les coursiers en moto avec de larges sacoches accrochées aux flancs de leur engin sont devenus la règle. Les plus chanceux disposent d'antiques side-cars pour transporter ces milliards de mots en conserve le plus commodément possible. De Gallimard au Seuil, l'édition aurait dû se cotiser pour racheter aux établissements Nicolas ces triporteurs si pratiques qu'ils ont abandonnés en 1950, et qui faisaient la gloire de la capitale avec les fameux taxis rouges de la G 7 dont j'ai aimé tant de choses : la glace de séparation, le tendre confort d'un velours marron, ces strapontins qui nous permettaient de poser les pieds las, l'absence de freins et les chauffeurs admirables, ces vieux Russes blancs qui prenaient Paris pour une patinoire dont ils auraient été les virtuoses !

J'avoue n'avoir jamais bien compris comment éditeurs et coursiers s'entendaient pour que se retrouvassent sur nos paliers, dans un état à peu près convenable, une trentaine de livres par semaine. Oui, comment ils arrivaient à composer leur cocktail, à mélanger leur bouquet de telle façon qu'on puisse sentir un trait de Balland, deux doigts de Flammarion, un zeste de Stock, etc. ? D'une maison à l'autre, ça doit prendre un temps fou, ces arrangements floraux. Et les coursiers entre eux, comment et où se répartissent-ils la pratique ?

En fait, et depuis quatre ou cinq mois, ces ardentes questions, j'aurais pu les mettre au passé. Les grands coursiers sauvages dédaignaient mon passage. Je n'entendais plus ces douces pétarades de pot d'échappement qui m'annonçaient pour mon bonheur leur arrivée. Ils n'ouvraient plus toute grande (depuis longtemps le battant de la cloche ne fonctionne plus) la porte en bois qui donne accès au jardinet et à la terrasse en partie couverte où ils déposaient à la hâte leur précieuse cargaison. La route du livre m'était coupée. Seule la poste, toujours fidèle, la poste qui ne ment pas, elle, m'apportait avec parcimonie, livre par livre, des nouvelles de l'étranger. On s'habitue plus facilement qu'on ne le croit à ces respirations artificielles, à ces sérums physiologiques, à ce goutte-à-goutte de la culture. Avec un éditorial de Pauwels, une pensée bien sentie du maréchal Pétain en 1941 — du vrai biscuit de soldat ! — et les jours de fête, « Le temps qui passe » de Jean d'Ormesson, j'aurais pu tenir le coup et le siège, si je m'étais écouté, pendant des mois. Pourquoi me serais-je inquiété ? Si les éditeurs m'avaient mis au coin, s'ils ne trouvaient pas mes lignes assez productives, ne contenant pas assez de livres et d'écrivains au centimètre carré, qu'y pouvais-je ? Sans doute en dernier ressort, et en premier d'ailleurs, aurais-je dû téléphoner aux attachés de presse, mais une expérience qui remonte à la nuit des temps m'en avait dissuadé ! Cela mérite peut-être explication.

Les mystères de l'édition

2 RÉFLEXIONS CRAINTIVES SUR L'ATTACHÉ DE PRESSE

NOTONS d'emblée que les attachés de presse qui s'affairent, butinent et bourdonnent autour et sur les maisons d'édition sont dans leur immense majorité du sexe féminin. Je n'ai rencontré pour ma part qu'un homme dans la profession. Il couvrait tout Larousse et regrettait l'idée fausse que je me faisais de ses dictionnaires et de ses encyclopédies. Il n'avait pas semé en vain le doute chez moi. Et je déplore d'autant plus, ce faisant, qu'après m'avoir convaincu l'homme de Larousse n'ait plus jamais cherché à tester mes nouvelles dispositions.

Et de même que Sartre affirmait de façon péremptoire que les femmes appartenaient aux riches et aux vieillards (dans sa préface à Nizan), je dirai avec le même aplomb que le sort d'un nouveau livre dépend en grande partie du bon vouloir de quelques dames de presse. A l'origine, l'attaché avait surtout pour mission de vérifier si le nom du critique ou de la « personnalité » était correctement orthographié. Exemples : ne pas mettre de c à Frank, deux r à Nourissier, ne pas oublier le tiret entre Poirot et Delpech. Plus compliqué déjà : savoir si le responsable du « Journal des livres » dans *le Figaro Magazine* s'appelle Patrick de Plunkett ou Patrice de Plumket, si l'un des deux directeurs de la rédaction de *l'Observateur* a pour nom et prénoms François-Olivier Gilbert ou Franz-Oliver Giesbert, ou même s'il y a une troisième possibilité.

L'autre tâche fondamentale de l'attaché, c'était de vérifier l'adresse de ces messieurs-dames qui passent leur temps à déménager. De ne pas attribuer au 15e telle rue qui se trouve plus prosaïquement dans le 13e, et cela au nom d'un faux chic. Ces obligations, ce B. A. Ba du métier, manquaient certes de gloriole. Elles avaient l'avantage de ne pas indisposer prématurément l'examinateur du livre. Le roman a beau être muni des derniers perfectionnements de la technique moderne de communication, disposer de tous les enjoliveurs imaginables : lettre manuscrite de l'attaché de presse qui vous recommande en personne cet ouvrage qui va tout à fait dans le sens de vos recherches, dédicace flatteuse sur votre génie de l'auteur éperdu, que votre nom ait été estropié et que l'adresse soit inexacte suffisent à remettre les choses à leur juste place. On est *prévenu*, et c'est ainsi que l'on va s'intéresser au livre en question !

Les attachés de presse d'aujourd'hui me semblent avoir tous les talents, être capables de faire mieux que tout le monde ; leur seul défaut, c'est d'oublier de vous envoyer les livres que vous auriez envie de lire. Autrement dit, d'oublier leur métier qui consiste à vous envoyer les livres en général sans chercher à se substituer à vous. Si par hasard ces attachés vous envoient le bon livre, ils trouvent moyen d'abîmer votre plaisir en voulant vous dicter votre choix et vos réponses. Tant que les attachés de presse n'auront pas renoncé à l'idée qu'ils nous font des cadeaux, et qu'il nous faut les mériter, au lieu de faire leur métier sans phrases, il y aura malentendu. Nous ne sommes pas de grands enfants indociles, ces dames ne sont pas de bonnes-mamans gâteau ! De plus irritants que les attachés de presse, je ne vois guère que les critiques !

Au moment où le lecteur était presque décidé à entrer en librairie pour acheter tel livre qui le tentait depuis longtemps, la malchance a voulu qu'un dernier papier l'en dissuade à jamais. Ce roman, se dit-il, ne peut pas être honorable qui a suscité de si dégoûtantes réflexions. Le premier mouvement était pourtant le bon. Il fallait entrer. Les vrais livres devraient être précédés d'un avertissement un peu semblable à celui qu'on nous inflige avant l'ouverture d'un best-seller ou d'un film : *« Cet ouvrage est imaginaire. Il n'a rien à voir avec les commentaires plus ou moins pesants qui l'ont escorté depuis sa publication. Toute ressemblance avec tel méchant article serait purement fortuite, et malheureuse coïncidence ! »*

3 BULLETIN DE SANTÉ

LES écrivains sont comme tout le monde, ils aimeraient savoir comment ils se portent. Les morts surtout, qui ne vivent plus dans cette maudite angoisse qu'on n'ose pas leur dire toute la vérité quand on les complimente. Je peux rassurer Léautaud : pour un mort de trente ans, ce qui est un âge difficile quand on est né en 1872, il va très bien. Il y a les signes objectifs : près de deux pages dans le Bordas, beaucoup moins dans l'*Histoire de la littérature de langue française* de Boisdeffre, ce qui est bon signe. Boisdeffre se demande avec ce sérieux qui me plaît chez lui si la postérité (par postérité, je crois qu'il entend son *Histoire de la littérature*) ratifiera la gloire « pré-posthume » qu'avaient suscitée ses *Entretiens avec Robert Mallet* en 1951 ? Par mon intermédiaire, la postérité reconnaissante lui télégraphie : *« Cher Boisdeffre. Cessez vous inquiéter sort Léautaud. Stop. Pensez plutôt à vous. Stop. Prévenez Bogota que les* Entretiens *viennent d'être réédités Mercure de France. Prix avantageux (149 F). Stop. Si gouvernement colombien achète tout le tirage, Simone Gallimard prête à accorder crédit longue durée. Ciao ! Stop. »*

En 1950, la radio n'était plus à la mode chez les garçons un peu snobs. Nos oreilles s'étaient fatiguées à écouter Londres ou Sottens ou The Voice of America. Aussi, je l'avoue, j'ai manqué le « show Léautaud » diffusé par le Poste national et Paris-Inter. Ce que Robert Mallet appelle *« ses rires grinçants, ses éclats de voix, les coups de sa canne sur la table, ses propos déplaisants à mon égard et nos empoignades »*. La fin est sublime : quand Léautaud parle de Gide qui vient de mourir ; de la répétition générale des *Caves du Vatican*. Oui, quand il va trouver Gide dans sa baignoire : *« Je lui ai jeté deux fois de suite à la figure : « Remarquable, remarquable. » Et je suis parti. »* Et quand Gide lui répond : *« Merci, mon petit vieux »*, etc. Dans son genre, cette rencontre est presque aussi émouvante que celle de Rubempré avec l'abbé Carlos Herrera sur les bords de la Charente. Proust voyait dans cette scène la *Tristesse d'Olympio* de la pédérastie. Ces deux vieillards qui se jettent comme des os quelques compliments, ce sont deux figures antithétiques de la littérature qui se saluent, une fois dernière, avant de disparaître.

MUSIQUE

« LE TOUR D'ÉCROU », de Britten, salle Favart

L'innocence et le mal



L'arrivée de la gouvernante (Isobel Buchanan)

Joué au Théâtre des Champs-Elysées, par l'English Opera Group en 1956, *The Turn of The Screw*, de Benjamin Britten, aura mis trente ans pour revenir à Paris, malgré les brillantes représentations montées, en français par Louis Ducreux à Marseille (*le Monde* du 19 janvier 1965), accueillies par une critique enthousiaste. La belle production de l'Opéra de Cologne, mise en scène par Michaël Hampe, devrait remporter le même succès salle Favart.

La nouvelle d'Henry James, c'est une montée progressive vers l'angoisse et la mort, dont chaque scène est un nouveau « tour d'écrou ». La jeune gouvernante, qui vient s'occuper de deux enfants orphelins dans un château de la campagne anglaise, découvre peu à peu dans ce monde idyllique des présences inquiétantes, les fantômes d'un valet et d'une ancienne gouvernante qui exercent une emprise de plus en plus forte sur la petite fille et le garçon, les entraînent vers le mal et la mort. Se battant désespérément contre ces esprits maudits, elle sauve Flora, arrache à Miles un cri de conjuration contre le valet, mais l'enfant, épuisé par cet exorcisme, meurt dans ses bras.

Sans aller aussi loin que James dans les dédales psychologiques et psychanalytiques de cette histoire, Britten a créé une atmosphère extraordinaire par un mélange de quotidienneté, d'innocence enfantine, de sous-entendus effrayants, de drame spirituel enfin ; tout cela est imbriqué dans une musique, elle-même un labyrinthe de sentiments et de sensations, organisé selon une logique souterraine, sur une série de douze notes, montant à chaque scène au premier acte, puis descendant au second, ton par ton, pour donner, comme l'écrit Stéphane Crouzat, *« une sensation terrifiante d'étouffement »*.

En grand compositeur de lieder, Britten a su trouver des expressions vocales saisissantes, sans grandiloquence, où la parole, le chant et le cri se rejoignent, pour peindre la tendresse, l'effroi, le courage surhumain de la gouvernante, la candeur et la malignité infuse des enfants, la séduction étrange et la possession démoniaque des fantômes, sur un petit orchestre de quinze solistes prodigieusement suggestif.

Le prologue et les seize scènes, avec leurs interludes instrumentaux qui sont autant de variations du thème initial, passent rapides, visions brèves et frappantes comme celles de *Wozzeck*, dans quelques décors simples de John Gunter : une route, un étang dans la forêt, un cimetière, une salle gothique où se passe l'essentiel du drame.

Les apparitions des fantômes se font toujours plus pressantes et précises, sans tomber dans un réalisme qui détruirait l'œuvre. L'admirable Isobel Buchanan, fragile et héroïque, est bouleversante dans cette image finale où elle se retrouve, victorieuse et vaincue, embrassée par l'enfant mort ; et Machiko Obata (Flora), Simon Pike (Miles), physiques de l'âge ingrat, aux gestes et sentiments ambivalents, voix d'anges, mais secrètement complices de la corruption ; Mechthild Gessendorf, brave femme d'intendante, dépassée par le combat mystérieux qui se joue autour d'elle ; Lucia Scappaticci, l'ancienne gouvernante, et surtout Philip Langridge, valet démoniaque à la voix irrésistible et tragique de Roi des aulnes, sans oublier Bruce Brewer, l'excellent narrateur qui nous immerge dans le drame dès le prologue.

Sir John Pritchard fait jaillir de son petit orchestre toute la saveur et l'intensité de cette musique captivante.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 12, 14, 18, 20, 22, 24, 26 février (19 h 30) et le 16 février (15 h).

NOTES

CINÉMA
Festival du court métrage à Clermont-Ferrand

JAZZ
Bonga l'Angolais

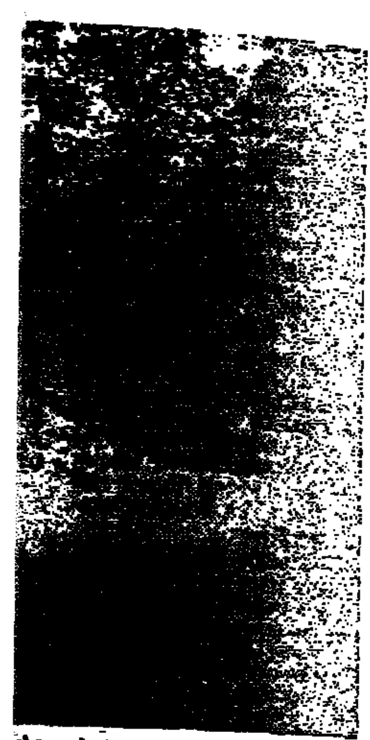
ROCK
The Alarm à la Mutualité

Alan Vega au Rex-Club

VARIÉTÉS
Retour des « Aviateurs »

tten, salle Favart

le mal



Gunter : une route, un étang dans la forêt, un cimetière, une salle gothique où se passe l'essentiel du drame.

Les apparitions des fantômes se font toujours plus pressantes et précises, sans tomber dans un réalisme qui détruirait l'œuvre. L'admirable Isobel Buchanan, fragile et héroïque, est bouleversante dans cette image finale où elle se retrouve, victorieuse et vaincue, embrassée par l'enfant mort ; et Machiko Obata (Flora), Simon Pike (Miles), ... de l'âge ingrat, aux gestes et sentiments ambivalents, ... mais secrètement complices de la corruption ; Mechthild Gessendorf, brave femme d'intendante, dépassée par le combat mystérieux qui se joue autour d'elle ; Lucia Scappaticci, l'ancienne gouvernante, et surtout Philip Langridge, valet démoniaque à la voix irrésistible et ... des aulnes, sans oublier Bruce Brewer, l'excellent narrateur qui nous immerge dans le drame dès le prologue.

Sir John Pritchard fait jaillir de son petit orchestre ... saveur et l'intensité de cette musique captivante.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 12, 14, 16, 20, 22, 24, 26 février à 19 h 30 et le 16 février (15 h).





NOTES

CINÉMA

Festival du court métrage à Clermont-Ferrand

Adèle Frelon est-elle là ?, de Laurence Ferreira Barbosa, a reçu *un « Vercingétorix », Grand Prix du VIIIe Festival du court métrage* qui s'est tenu à Clermont-Ferrand du 3 au 8 février. *Alger la Blanche*, de Cyril Collard, a reçu le prix du public.

Soixante-quinze films français et cinquante-trois étrangers étaient en compétition. Le festival a enregistré 12 000 entrées. Pour la première fois, un marché a été organisé. Les chaînes de télévision françaises, suisse romande, anglaises, polonaises et un distributeur québécois étaient présents.

Appuyés par le ministère de la culture et par le Centre national du cinéma, aidés par le conseil régional d'Auvergne et le conseil *général du Puy-de-Dôme*, les animateurs du festival ont créé une association, « Sauve qui peut le court métrage », qui se charge de développer la diffusion dans les salles de la région. D'autre part, des aides *directes sont offertes aux réalisateurs. — (Corresp.)*

JAZZ

Bonga l'Angolais

« Pauvre, il s'est déguisé en pauvre », dit une des chansons du disque *Sentimento*. Bonga est né à Kimiri, Angola, en 1943. Sous son nom de colonisé (Barcelo de Carvalho), il a été champion d'Europe de demi-fond portugais, à Athènes en 1968, et membre de l'équipe de foot du Benfica. Mais ce qui l'a repris bien vite, c'est sa fidélité au « *sentimento* ». *Il chante en créole portugais (les mots « verde »* du Kimbudu, l'argot angolais), et se distingue des rythmes africains que l'on connaît — et que le marché du spectacle *est maintenant en train de réduire. Les sons et les rythmes de* Bonga viennent de la forêt et font mystérieusement écho aux rythmes brésiliens ou caraïbes... En France, le public antillais raffole de la musique de Bonga qui lui lance le signe du cœur, de la danse et des syncopes faussement aisées. Musicien de tradition, de l'Afrique ouverte au monde, de l'exil résolu, musicien de résistance à la voix éraillée, conscient de son origine.

F. M.

★ New Morning, les 12 et 13 février.

ROCK

The Alarm à la Mutualité

C'était il y a un peu plus de deux ans : un mini 33 tours en guise de carte de visite sur IRS, le label des frères Copeland (Police). Quatre Gallois ébouriffés habillés en cow-boys, tout feu tout flamme, le cœur militant et l'énergie trépignante. On les voyait succédant au Clash : le chanteur poussait la gueulante, nerveuse et cassée, à la Joe Strummer, les compositions avaient du panache, mélangeant l'électricité à la sécheresse du ton des guitares acoustiques entre country et rock'n roll façon London Calling. Deux albums ont suivi. The Alarm a changé son fusil d'épaule, préférant au Clash les modèles de Bruce Springsteen et des Who mais avec trop peu de recul pour faire la différence. On leur reconnaît volontiers le bon goût de leurs références, au reste, ils sont déjà marqués comme *les seconds de la classe, interprétant bien, traduisant mal*, incapables de sortir des traces et donc de passer la vitesse supérieure.

En première partie, *Wire Train, un bon petit groupe de San-*Francisco, qui joue serré et futé, risque de leur donner du fil à retordre.

A. W.

★ Ce mardi 11 février à 20 h à la Mutualité, disques chez CBS.

Alan Vega au Rex-Club

« Avant que toute l'énergie et la rébellion soient institutionnalisées, être un chanteur de rock'n roll signifiait quelque chose », ainsi commence la biographie d'Alan Vega, et elle se termine ainsi : *« C'est un artiste. » Ça peut paraître ronflant* et convenu, mais c'est vrai. Un artiste marteau, incomparable, un rocker à lier, une espèce de funambule possédé, toujours sur la *corde raide d'une musique suicidaire, repliée* sur elle-même.

Impossible à vivre, Vega est un cas social, le traducteur le plus exact, nerveux et dépressif, de la pression urbaine. Un esthète de la douleur rythmée, un extrémiste maniaque du désespoir qui opère sur des disques casse-cou, frénétiques et urgents. Un rockabilly traumatique, perverti par les synthétiseurs, haché menu par les hoquets d'une voix psychotique qui chante à côté des mélodies, les détourne, les galvanise. Depuis *Suicide*, son duo avec Martin Rev, le New-Yorkais n'a, en toute logique, aucune raison d'exister dans un marché dont il apparaît comme un contresens et doit sa survie aux lubies fanatiques de Ric Ocasek, l'heureux leader des Cars et parrain providentiel. Sur scène, Alan Vega, c'est toujours une incroyable secousse, une performance imprévue.

A. W.

★ Les mardi 11 et mercredi 12 février, à 20 heures, au Rex-Club. Disque : *Just A Million Dreams* (WEA, 960434-1).

VARIÉTÉS

Retour des « Aviateurs »

Farid Chopel et Ged Marlon reprennent *les Aviateurs*. Fondée sur le geste, la danse et les sons, cette comédie visuelle raconte, *sous la forme d'une parodie délirante*, parfois à double sens, l'histoire de deux jeunes gens qui se rencontrent à l'armée, font leurs classes, partent ensemble en permission, draguent les filles, ont de multiples aventures, vont d'un étonnement à l'autre. Développant un burlesque de situation, le comique de Chopel et Marlon, proche des pulsions de la vie, n'a jamais été mieux exploité que dans ce spectacle promené un peu partout en Europe depuis cinq ans.

Entre deux entractes, chacun a mené une aventure en *solo* : Ged Marlon en s'essayant dans le show musical basé sur des nostalgies et la dérision, Faud Chopel en créant *Santa Claus is back in town et Chopelia. L'été dernier*, Chopel a présenté aussi une série d'improvisations à l'Espace Kiron : un exercice de style qu'il a fait filmer. Résultat : vingt-cinq heures de «rushes» qui constituent un matériel de base pour l'élaboration d'un nouveau spectacle à la première personne qu'il présentera à la rentrée de septembre. Mais dès le début mars, après la représentation des *Aviateurs*, il se produira en concert aux Bains-Douches et dans d'autres clubs avec deux musiciens.

Il chantera du blues, du soul et des chansons des Beatles *(Girls)*, de Billie Holiday *(Strange fruit)*, d'Otis Redding, d'Edith Piaf et d'Elvis Presley.

C. F.

★ Théâtre Tristan-Bernard, 21 heures.

COMMUNICATION

L'avenir d'Europe 1

La « 5 », la « 6 », Canal Plus... et la FM

Le boom des radios libres l'avait désarçonnée, son plus jeune auditoire l'avait abandonnée et sa programmation, à force de tâtonner, avait fini par casser son image. La *télévision restait son ambition*, mais elle était, pensait-on, en bien mauvaise posture et ne figurait guère dans les grands tours de table. Bref, Europe 1 paraissait sur la touche, vouée au repli, contrainte de faire contre mauvaise fortune bon cœur. *Et voilà que le groupe affiche* aujourd'hui un moral de battant, parle d'expansion, de diversification et même de reconquête ; il annonce un redéploiement et une offensive sur tous les fronts : la télévision et, bien sûr, la FM.

« Ce qui compte, expliquait, le lundi 10 février, M. Pierre Barret, président délégué d'Europe 1, *c'est de préparer l'avenir, de rechercher un bon consensus d'entreprise et faire en sorte d'armer le mieux possible les personnels de la station. »* Armer, c'est-à-dire former, adapter, convertir... à la télé, les activités prochaines d'Europe 1 justifiant amplement une telle mobilisation. Différents accords lieront désormais le groupe à trois chaînes de télévision :

● *A la « 5 » : Europe 1 Communication* entre dans son capital à hauteur de 10 % de la part française. Le groupe y produira dès 1987, et jusqu'à la fin de 1989, trois cents heures de programmes annuels, et prépare d'ores et déjà plusieurs émissions pour le démarrage de l'antenne. L'accord prévoit, également, le transfert d'un certain nombre de collaborateurs du groupe spécialisés dans le commercial.

● A la « 6 » : Europe 1 assurera la *tête de réseau de la sixime chaîne*, c'est-à-dire la diffusion de tous les programmes, à partir de ses installations de la rue François-Ier à Paris.

● A Canal Plus : es accords précédents arrivant à échéance ont été renouvelés jusqu'en novembre 1988 et portent notamment sur la production de 350 heures annuelles de l'émission « p 50 » de clips et de reportages.

A la fin de l'année, Europe 1 devrait ainsi disposer d'un équipement de production important (trois studios), représentant un investissement de l'ordre de 70 millions de francs. M. Jacques Abergel, le directeur de la station, a également constitué, autour de Gérard Carreyroux, Gérard Villeneuve, Jean-Pierre Elkabbach et Michel Drucker, une cellule de réflexion, chargée d'élaborer, d'ici au mois de mai, des projets de nouveaux produits d'information audiovisuelle (un journal de douze minutes, des flashs, un concept de magazine).

Mais les responsables d'Europe n'oublient pas que la radio représente encore 60 % du chiffre d'affaires du groupe, et autant de son bénéfice. Aussi le projet le plus important reste le passage sur la bande FM, d'abord à Paris — un émetteur permettrait de rayonner jusqu'à Orléans et Amiens — puis, peu à peu, dans trente villes de France. *La diffusion sur la fré*quence 104,7 MHz sera prise en charge par TDF et relayée par le satellite Télécom 1. L'obligation de diffuser intégralement les programmes des grandes ondes interdira les décrochages, laissant aux *radios locales le marché publicitaire* régional.

Enfin, refusant de s'exprimer sur une privatisation de moins en moins probable avant les élections, M. Barret a fait part des initiatives de son groupe pour moderniser « l'outil » Europe 1 : informatisation très poussée (y compris pour la rédaction) et améliorations techniques des studios pour profiter au maximum de la qualité du son FM.

ANNICK COJEAN.

LE CAPITAL DE LA « 5 »

La composition, côté français, du capital de la cinquième chaîne est maintenant pratiquement définitive. *Seule manque* l'identité des éditeurs de presse écrite dont le groupement compte pour 4 % (20 millions de francs) dans le total des actions de la Société d'études et de participations dans la communication (SEPC). Cette dernière est propriétaire *à 60 % (300 millions de francs)* des capitaux de « France 5 », la société d'exploitation de la cinquième chaîne, tandis que les 40 % restants (200 millions de francs) du capital total de « France 5 » sont entre les mains de *M. Sylvio Berlusconi.*

Voici la répartition des actionnaires de la SEPC (filiale des Chargeurs réunis) : Chargeurs SA (Jérôme Seydoux), 52 % ; Michel Seydoux, 10 % ; IFOP (président Christophe Riboux), 8 % ; Eljer (portefeuille personnel de Jérôme Seydoux et de son épouse), 11 % ; Europe 1, 10 % ; RMC, 5 %, et enfin *le groupement des porteurs de* presse.

LES « RENCONTRES AUDIOVISUELLES DU MONDE OUVRIER »

« Le monde du travail se vend mal »

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — Jean-Pierre Thorn, réalisateur du *Dos au mur* (sur une grève d'Alsthom-Atlantique en 1979), et Alban Poirier, réalisateur de *Lorraine-Cœur d'acier* lançaient à Nantes en 1984 avec le CDMOD (Centre de documentation du mouvement ouvrier et *du travail) et des comités d'entre*prise les premières Rencontres audiovisuelles du monde ouvrier. La deuxième édition de ces rencontres vient d'avoir Saint-Nazaire pour cadre. Pendant trois jours, trois cents participants, membres de comités d'entreprise, réalisateurs, etc., ont planché sur un objectif : comment permettre au monde du *travail de maîtriser l'audiovisuel* pour mieux affirmer son *identité* culturelle ?

Un catalogue de plus de cent productions — dont certaines ont été diffusées pendant ces trois journées nazairiennes — prouve que la démarche est bien en cours. Une « première » a même été réalisée : un journal du monde du travail *transmis par FR 3 Bretagne-Pays de* la Loire, à partir de la réalité de Saint-Nazaire. Des comités d'entreprise utilisaient ainsi un espace télévisuel encore libre, ce qui, jusqu'ici, était réservé aux entreprises et aux mutuelles.

Jean-Pierre Le Cron, du CDMOD, l'un des artisans des « rencontres », est confiant : *« Les produits présentés sont d'une grande diversité et la qualité de quelques-uns d'entre eux leur permettrait de passer à la télévision nationale ».* Le problème, regrette Jean-Pierre Le Cron, *« est que le taux d'audience des modèles audiovisuels dominants fait que les images sur le monde du travail se vendent mal ».* Ces remarques rejoignent les deux axes de ces deuxièmes rencontres : « Images du travail, quel marché ? », « Monde du travail, quelles images ». *« Ces images doivent-elles être misérabilistes ou positives ? »*, interroge *Jean-Pierre Le Cron. Jean-Paul* Tirel, un des responsables de la Régie française d'espace (RFE), suggère que les comités d'entreprise s'unissent. *« Pourquoi les comités d'entreprise ne produiraient-ils pas régulièrement des émissions sur FR 3 ? »* Cela suppose, bien sûr, que chaque organisation syndicale accepte de ne pas délivrer uniquement son propre message : *« La mémoire ouvrière est celle de l'ensemble du monde ouvrier »*, estime Jean-Pierre Thorn.

MICHEL LE TALLEC.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHUTE LIBRE, Essaïon (42-78-46-42), 21 h.
HOTEL AZUR, Templiers (42-78-91-15), 21 h.
PROCÈS D'INTENTIONS, Déchargeurs (42-36-00-02), 20 h 30.
LARGO DESOLATO, La Bruyère (48-74-76-99), 21 h.
LA GAGNE, Gaîté Montparnasse (43-22-16-18), 20 h 45.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Traviata.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : le Balcon.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, 20 h 30 : Alias.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Six personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Italienne à Alger, de Rossini.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle L.-Jouvet : 18 h 30 et 21 h : Elvire Jouvet 40.
ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h : les Amoureux.
☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
☞ CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.
CARTOUCHERIE. Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : la Force de l'habitude.
☞ CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : la Légende de Rama et Sita.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 18 h 30 : la Petite Marchande d'allume-êtres ; 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Jeff ; 22 h 15 : Kamikaze.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 45 : Gin Game.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
☞ GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 18 h 30 : l'Issue.
☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Métamorphoses ; 21 h 45 : Arsène et Cléopâtre. — II. 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. — Petite Salle, 21 h 30 : A fleur de peau.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Bienvenue au club ; 18 h 30 : le Président.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : le Résident. — Petite salle, 21 h : la Baie de Naples.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45, les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : A la recherche du temps porain.
☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : Le regard observe, récit.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II : 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.
TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fefou et ses amies.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.
☞ TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : le Plaisir des autres.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Impasse 14.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
☞ TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ?
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid. — Petite Salle, 20 h 30 : Retour à Florence ; 18 h 30 : Une passion dans le désert.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Paris 35-40 ; 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.
ZÉNITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant : 23 h : Histoire d'O.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : M. Fanon.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent : 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Font et Val.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : Miguel.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : F. Cabrel.
ZENITH (45-04-50-30), 20 h 30 : Lily Passion.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : le Cœur suspendu.
THÉATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30 : Les oiseaux migrateurs ont mal à la patte.

Opérettes

CASINO DE PARIS (42-82-05-57), 20 h 30 : Black and Blue.

Les concerts

MARDI 11 FÉVRIER

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : M. Laforêt, L. Korcia (Beethoven, Chopin, Saint-Saëns, Debussy).
Radio-France, 18 h 30 : P.Y. Artaud, Quatuor Arcadie (la flûte et ses multiplications) ; 20 h 30 : N. Hakim (Liszt, Falcinelli, Langlais) ; 22 h 30 : A. Meunier, J. Hubeau (Brahms, Vierne, Britten).
Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : N. Broissin, J. Ledru (l'opérette, c'est une femme).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Shimizu Yasuaki.
BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : S. Barreto, A. Delquèche, Kzan, S. Pots.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doritz.
MONTANA (45-48-93-08), 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Ph. de Preissac.
MUTUALITÉ (43-29-12-99) : 20 h : The Alarm.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Ph. Deschepper, M. Godard, Y. Micenmacher.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Music Image Trio.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : S. Grappelli, M. Fosset.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : F. Bourrel, H. Sellin, R. Del Fra, E. Dervieu.
LA PINTE (43-26-26-15), Trio Y. Brouqui.
REX CLUB (42-36-83-93), 20 h : A. Vega.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : On Ward Jazz Band.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : F. Sylvestre, J. Vidal, S. Huchard.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 11 février

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : la Vie de Clara Gazul.
CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (46-61-14-27) : Vautrin-Balzac, 20 h 30 : 1re partie.
MEUDON-LA-FORÊT, Club de l'Ermitage (46-32-10-74), 22 h : Pancho Trio.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59), 20 h 30 : Folie ordinaire d'une fille de chambre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h. Hommage à René Barjavel : Paysans noirs, de G. Régnier ; 19 h, les Pêcheurs de crabes/les Bateaux de l'enfer, de S. Yamamura ; 21 h 15, les Petites Fugues, de Y. Yersin.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

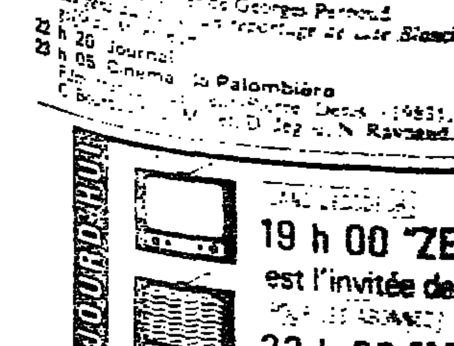
AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
AMERICAN WARRIOR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), h. sp. ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. : Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) h. sp. ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-86), h. sp.
LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI DANS LA 8e DIMENSION (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-80-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LA CAGE AUX FOLLES No 3 (Fr.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LE CAVIAR ROUGE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
CHORUS LINE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 5e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
CUORE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
L'EXÉCUTRICE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Bergère, 9e (47-70-77-58).
LA GALETTE DU ROI (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LES GOONIES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56) ; St-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).
HAREM (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
HAUT LES FLINGUES (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Forum, 1er (42-33-42-26) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES INTERDITS DU MONDE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
INVASION U.S.A. (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).
LA JEUNE FILLE ET L'ENFER (Fr.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).
LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
MORT SUR LE GRIL (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UCG Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ORIANE (Franco-Vénézuélien, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (Youg., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
PEUR BLEUE (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
PLENTY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
PROFS (Fr.) : Bergère, 9e (47-70-77-58).
RAMBO II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
RAN (Jap., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ROCKY IV (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
SECRET HONOR (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-59-41).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Espace Gaîté (v.o., v.f.), 14e (43-27-95-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (42-22-46-01).
LE SOULIER DE SATIN. (Franco-Portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
TARGET (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38), Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (*) (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-62-41-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ZAPPA (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A.) (*) : (v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-24-44-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Action Christine Bis Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14), (v.f.) : Club, 9e (47-70-81-47).
CARMEN (Saura) (v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60) ; Reflet La Fayette, 9e (48-74-97-27).
CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (42-67-63-42) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DON QUICHOTTE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
DRAGÉES AU POIVRE (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LE FLEUVE SAUVAGE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-96).
HAUTE PEGRE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES HOMMES DE LA MER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
JACK L'ÉVENTREUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
MADEMOISELLE JULIE (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MISHIMA (A.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
OMAR GATLATO (Egyptien) (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41), (v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
PARIS TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE PROCÈS (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THEOREME (It.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).
LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-36-48-18).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BIEN-AIMÉE DE GAVRILOV, film soviétique de Piotr Todorovski (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LES BISOUNOURS, film américain de Arna Selznick (v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) : Fauvette, 13e (43-31-56-86) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
COMMANDO (*), film américain de Mark L. Lester (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f., Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LES FEUX D'HIMATSURI, film japonais de Mitsuo Yanagimachi (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LA MAIN DANS L'OMBRE, film allemand de Rudolph Thome (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
NATTY GANN, film américain de Jeremy Kagan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f., Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PADRE NUESTRO, film espagnol de Francisco Regueiro (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
PEAU D'ANGE, film français de Jean-Louis Daniel : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
LES SUPER FLICS DE MIAMI, film américain de Bruno Corbucci (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
UNE CRÉATURE DE RÊVE, film américain de John Hughes (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f., Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Contraception savante

« La contraception idéale n'existe pas », expliquait lundi soir, sur TF 1, le docteur Y. Salomon-Bernard au cours de l'émission de Danièle Thibault, « La contraception au présent » (1). Et pourtant... Saviez-vous que, en 1850 avant Jésus-Christ, les Egyptiennes utilisaient des tampons à base d'extrait de crocodile ? Et que au Moyen Age, des « savants » recommandaient aux femmes peu désireuses d'être enceintes d'accrocher une patte de belette autour de leur cou. Plus pragmatique, Casanova préconisait, quant à lui, l'utilisation de « redingotes anglaises » ou de « calottes d'assurance »...

Aujourd'hui, en France, dix-huit ans après l'adoption de la loi sur la contraception, seulement quatre femmes sur dix en âge de procréer utilisent un moyen contraceptif efficace. Cette *« révolution fantastique »,* que représentent la pilule, le stérilet et les différentes techniques de contraception locale, n'est donc pas encore véritablement entrée dans les mœurs. Essentiellement, semble-t-il, par manque d'information.

De ce point de vue, l'émission d'Antenne 2 avait les défauts de ses qualités. Véritable *« cours d'éducation populaire »,* selon l'expression d'une responsable du Planning familial, cette émission était scientifiquement peu critiquable. Le cours d'anatomo-psysiologie du professeur Baulieu, en dépit de certaines approximations – mais peut-on les éviter en si peu de temps et avec si peu de moyens ? – ne manquait pas d'intérêt. Les explications et commentaires du Dr Y. Salomon-Bernard, à propos des indications et contre-indications des différents moyens de contraception, éclairaient bien le débat (on a mieux compris les risques du stérilet chez les adolescentes). Médicalement parlant, tout, ou presque, y était.

Mais était-ce pour autant de la télévision ? Le dialogue singulier médecin-patiente, du moins tel qu'il nous était présenté hier, ne permet pas à lui seul de résumer tous les enjeux – médicaux, mais aussi sociologiques et culturels – de la contraception. Pour tout dire, il manquait un peu de vie dans cette émission.

FRANCK NOUCHI.

(1) La deuxième partie de cette émission, « La contraception au futur », sera diffusée le 17 février à 22 h 15 sur A 2.

Mardi 11 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les grands écrans de TF1 : Samantha.
De Victor Vicas, scénario et adapt. de P. Andréota et B. Rubinstein, avec P. Mondy, D. Evenou, M. Luccioni... (Redif.).
Une jeune fofolle (Samantha) entre à la suite d'un choc violent (contre un arbre) dans la vie d'un médecin. Amour, toujours ? Une comédie légère, sans prétention.

22 h 10 Les battants : histoire d'entreprendre.
Série de L. Clerc et I. Walter.
Nouvelle étape dans cette passionnante exploration de l'univers des créateurs d'entreprise. On découvre, ce soir, deux équipes d'universitaires qui ont décidé de créer leur propre société commerciale. A Marseille, d'abord, au Germe, fondé par des chercheurs qui sont devenus des industriels de biotechnologie de l'environnement ; à Grenoble, ensuite, à l'ITMI, une entreprise, la seule peut-être au monde, à fabriquer tous les éléments du puzzle qui mène au robot intelligent.

23 h 05 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Entrée des artistes.
Film français de Marc Allégret (1938), avec L. Jouvet, C. Dauphin, O. Joyeux, J. Darcey, J. Carette. (N.)
Une jeune comédien, élève du Conservatoire, devient sincèrement amoureux pour la première fois de sa vie et provoque la jalousie d'une jeune fille qu'il a délaissée. La peinture des milieux du théâtre, le grand rôle de Jouvet, les dialogues de Jeanson et la floraison d'espoirs du cinéma français ont fait la célébrité de ce film. Il garde un charme vieillot.

22 h 20 Mardi cinéma.
Présenté par P. Tchernia et J. Rouland.
Avec Valérie Kaprisky, Annie Duperey, Claude Brasseur...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : les Géants de l'Ouest.
Film américain d'Andrew V. McLaglen (1969), avec J. Wayne, R. Hudson, T. Aguiler, R. Gabriel.
A la fin de la guerre de Sécession, un colonel nordiste et un colonel sudiste vont se trouver rapprochés, à cause de dangers communs, au Mexique. Réalisation dans la tradition de John Ford, curieuse réunion de John Wayne et Rock Hudson.

22 h 35 Journal.

23 h 00 Emissions régionales.
Les télévisions privées, à Nancy-Reims et Dijon-Besançon ; Focales, à Strasbourg ; Débats politiques, à Rennes-Nantes-Le Mans, à Limoges-Poitiers, à Bordeaux.

0 h 15 Prélude à la nuit.
« Etude en forme de valse », de Saint-Saëns, par Annie d'Arco au piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Opération Condor.

CANAL PLUS

20 h 35, **Banzaï**, film de C. Zidi ; 22 h 20, **Canicule**, film de Y. Boisset ; 23 h 55, **Juge et hors la loi**, film de J. Huston ; 1 h 50, Série : Mike Hammer.

FRANCE-CULTURE

20 h 00 Musique, mode d'emploi : du disque compact.
20 h 30 Le journal du corps.
21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 10 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20 h 30 « L'orgue Liszt... et après » (en direct du Grand Auditorium) : « Tu es Petrus », « Prélude et fugue sur le nom de Bach », « Weihnachten », « Introduction à la légende de sainte Elisabeth » de Liszt, « Miniatures persanes » de Falcinelli, « Poem of life » de Langlais, par Naji Hakim à l'orgue.
22 h 30 Récital (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Brahms, Vierne, Britten, par Alain Meunier, violoncelle, Jean Hubeau, piano.
0 h 00 Les soirées de France-Musique.

Mercredi 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Feuilleton : Grand Hôtel.
De J. Kerchbron, scénario et dialogues de A.-M. Damamme, avec P. Guers, D. Mesguich...
Dans le deuxième épisode de ce feuilleton langoureux, les choses s'animent quelque peu avec la séquestration de Laetizia. Il faudra de la constance pour démêler toutes les intrigues, mais – patience ! – l'appétit vient en regardant...

21 h 40 Les battants : histoire d'entreprendre.
Série de L. Clerc et I. Walter.
Suite de l'excellent document sur les créateurs d'entreprise. Ce soir, deux portraits : celui de Claire Barrat, une styliste de trente-deux ans qui a misé sur la mode tout soie. En cinq ans, elle est devenue la sixième consommatrice, en Europe, de ce tissu de rêve... Et celui de Jean-Paul Capitani, un ingénieur agronome qui s'est lancé, avec succès, dans l'industrie culturelle.

22 h 35 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Invité : Jean-Claude Gallotta, responsable d'une compagnie de danse contemporaine. Reportages sur la danse (qu'est-ce qui pousse les jeunes danseurs aujourd'hui ?), sur la pub (les créatifs), sur la prison de Muret (un condamné peint sur émail) et sur le Théâtre du Campagnol.

23 h 05 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le Grand Echiquier.
De J. Chancel.
Grand pianiste, grand chef d'orchestre, puissant et fin, poète, Vladimir Ashkenazy a choisi l'Orchestre national de France pour interpréter des œuvres de Beethoven, de Mozart, de Strauss. Autour de lui, l'écrivain Alexandre Zinoviev, le chef d'orchestre Maxime Chostakovitch, Yves Montand, Itzhak Perlman et Daniel Barenboïm. (Diffusion simultanée en stéréo sur France-Musique.)

23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour (et à 22 h 45).
Emission de Pierre Bellemare et Jean-Paul Rouland.
Encouragé par le succès de l'émission et les recherches qui aboutissent parfois, Pierre Bellemare ouvre à nouveau le dossier « Disparitions » à la demande de nombreux téléspectateurs.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Les gens du golfe, un reportage de Lise Blanchet sur le golfe du Morbihan.

22 h 20 Journal.

23 h 05 Cinéma : la Palombière
Film français de Jean-Pierre Denis (1983), avec J.-C. Bourbault, C. Millet, D. Jegou, N. Raynaud, G. Vaur.
Un employé communal d'un village du Périgord s'éprend d'une institutrice venue là pour trois mois seulement. Simple et belle histoire d'amour, avec des comédiens de vérité, sous le charme de la nature, de la forêt.

0 h 30 Prélude à la nuit.
V'adoro, pupille, *air extrait de* Jules César, *de Haendel, par I. Poulenard, soprano, S. Cunningham, basse de viole, et D. Moroney, clavecin.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 8 h 50 et 14 h) ; 9 h 40, **Shaolin contre Ninja**, film de R. Tai ; 11 h 10, Série : Mike Hammer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h 55, Série : Winchester à louer ; 15 h 40, Téléfilm : La vie est un cirque ; 17 h 10, Les branchés débranchés ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Jeu : Starquizz.
21 h 00 Mandingo, film de R. Fleischer.
23 h 5 Apocalypse Now, film de F. Ford Coppola.
1 h 35 Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : l'écriture féminine au Sénégal.
21 h 30 Musiques vocales du XXᵉ siècle : jazz et musique contemporaine, et l'Ensemble Accroche. Note à Strasbourg.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35 Concert (le Grand Echiquier en simultané sur A2).
23 h 00 Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct du Sunset.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 FÉVRIER

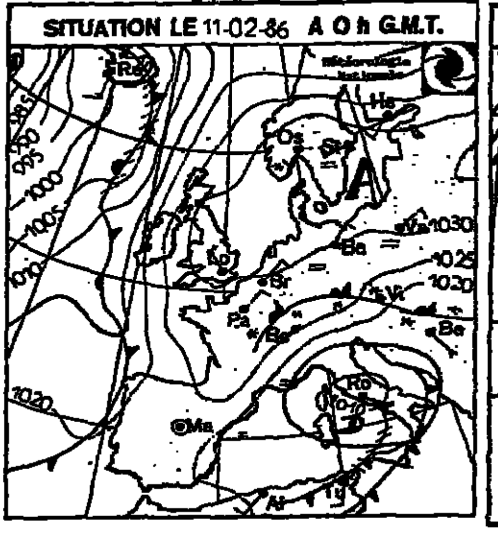
● *MM. François d'Aubert,* député UDF de la Mayenne, et *Jean-Paul Planchou,* député PS de Paris, participent à un « débat régional », comme têtes de liste dans la région de la Mayenne, sur Europe 1 à 18 heures.

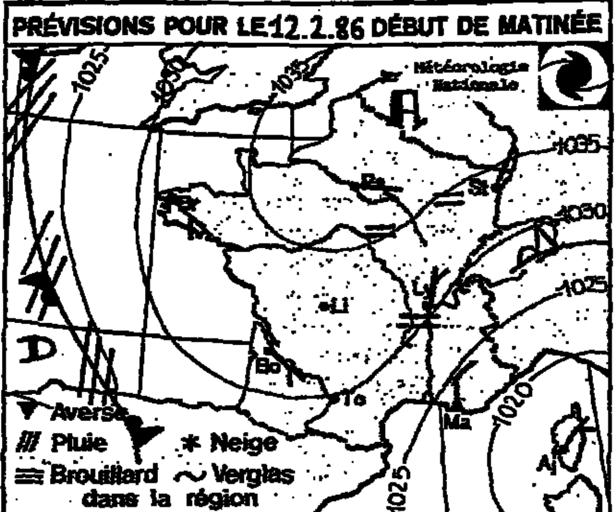
MERCREDI 12 FÉVRIER

● *MM. Jack Lang,* ministre de la culture, et *Alain Madelin,* député UDF d'Ille-et-Vilaine, sont invités d'un débat national, sur Europe 1, à 18 heures.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 février à 0 heure et le mercredi 12 février à minuit.

Évolution générale :

Les conditions anticycloniques vont se généraliser, en maintenant toujours sur la France une masse d'air froid.

Évolution :

Dès le matin, en dehors de quelques brumes sur les régions du Nord-Est au Centre-Est, le ciel sera dégagé. Avec le vent faible en général, cela aura favorisé la baisse des températures nocturnes qui seront voisines le matin de – 8 à – 12 degrés sur la plupart des régions, excepté sur les côtes de la Manche où elles ne descendront pas au-dessous de – 5 degrés.

Au cours de la journée, le beau temps froid et sec se maintiendra. On observera encore quelques rafales de vent de Nord-Est sur la Côte d'Azur.

L'amplitude diurne des températures sera voisine de 10 degrés et ainsi les maximales seront de l'ordre de 2 à – 2 degrés.

Évolution prévue pour la fin de semaine :

L'anticyclone centré sur la Baltique maintiendra dans un premier temps un flux d'air continental froid et sec sur la moitié nord du pays, tandis que le Sud sera affecté par des perturbations circulant des Açores à la Méditerranée. A partir de dimanche, la pénétration sur la France du courant perturbé atlantique amènera un redoux sensible.

Prévision pour la fin de la semaine :

Une zone de temps couvert et neigeux touchera dès le matin les côtes de l'Atlantique. Elle gagnera tout le Sud-Ouest en cours de journée, avec alors plutôt de la pluie près des côtes aquitaines. En Bretagne, des éclaircies se développeront l'après-midi. Partout ailleurs le beau temps froid et sec persistera avec souvent une matinée très brumeuse. La température matinale se situera au voisinage de 0 degré sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique, entre – 5 et – 6 degrés ailleurs, pouvant descendre en dessous de – 10 degrés de la Bourgogne à l'Alsace. Elle montera dans la journée jusqu'à 4 à 6 degrés près des côtes et ne dépassera guère 0 degré ailleurs.

Vendredi 14 : La neige tombant le matin sur le Sud-Ouest s'étendra au Languedoc et au Massif Central, pour toucher la vallée du Rhône et la Provence le soir. Plus au Nord, sur les Alpes et l'extrême Sud-Est, le beau temps persistera malgré quelques passages nuageux. La température sera partout en hausse légère.

Samedi 15 : Le mauvais temps avec chutes de neige fréquentes, souvent jusqu'en plaine, se limitera aux régions voisines de la Méditerranée. Sur le reste du pays, les passages nuageux seront fréquents. La température évoluera peu.

Dimanche 16 : Le ciel se couvrira sur l'ensemble du pays et des pluies, précédées de neige, se produiront sur toute la moitié ouest. La température sera en hausse sensible.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 10 février, le second le minimum dans la nuit du 10 février au 11 février) : Ajaccio, 0 et – 8 degrés ; Biarritz, 1 et – 6 ; Bordeaux, – 1 et – 9 ; Bréhat, 1 et 0 ; Brest, 1 et – 4 ; Cannes, 2 et – 6 ; Cherbourg, 0 et – 1 ; Clermont-Ferrand, – 8 et – 10 ; Dijon, – 7 et – 13 ; Dinard, 0 et – 7 ; Embrun, – 7 et – 15 ; Grenoble-St-M.-H., – 6 et – 12 ; Grenoble-Saint-Geoirs, – 6 et – 14 ; La Rochelle, (n.c.) et – 6 ; Lille, 0 et – 3 ; Limoges, – 6 et – 8 ; Lorient, – 1 et – 8 ; Lyon, – 8 et – 13 ; Marseille-Marignane, – 4 et – 8 ; Nancy, – 6 et – 7 ; Nantes, – 3 et – 10 ; Nice, 4 et 0 ; Paris-Montsouris, – 1 et – 4 ; Paris-Orly, – 1 et – 4 ; Pau, 0 et – 9 ; Perpignan, 0 et – 3 ; Rennes, 1 et – 7 ; Rouen, 0 et – 5 ; Saint-Etienne, – 9 et – 14 ; Strasbourg, – 7 et – 10 ; Toulouse, – 2 et – 8 ; Tours, – 1 et – 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 6 ; Genève, – 8 et – 10 ; Lisbonne, 13 et 10 ; Londres, 1 et – 5 ; Madrid, 8 et – 3 ; Rome, 4 et (n.c.) ; Stockholm, – 3 et – 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

AUDITIONS

HOMMES DE CHŒUR. – *Musique, espérance* a commencé ses activités le 10 décembre 1982, jour anniversaire de la déclaration des droits de l'homme (10 décembre 1948). Le but de cette association, en effet, est de lutter pour le respect de la dignité humaine, et les bénéfices de ses concerts sont versés à des organisations de défense des droits de l'homme dans trois pays où ces droits sont bafoués (Afrique du Sud, Argentine, Pologne). Si vous voulez faire *partie du Chœur et orchestre des* solistes de Musique espérance, que dirige Hugues Reiner, vous pouvez participer aux auditions organisées pour la saison 1985-1986. Renseignements et inscriptions (1) 47-67-06-17.

BOURSES

POUR RÉALISER SA VOCATION. – Comme chaque année, la Fondation de la vocation offre une bourse de 20 000 francs pour les jeunes entre dix-huit et trente ans qui veulent réaliser leur vocation.

Pour faire acte de candidature, il suffit de demander un questionnaire, avant le mois de juin, à la *Fondation de la vocation, 60, avenue* Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : 45-01-29-28.

ÉTUDES

LANGUE D'OC. – Le collège d'Occitanie organise des cours par correspondance pour apprendre à parler, à écrire et à lire l'occitan. Les textes corrigés et annotés sont renvoyés avec un corrigé imprimé. Les prix sont modestes : 100 F (adultes), 90 F (lycées et collèges) pour un an. Un diplôme d'études supérieures d'occitan est délivré au terme de trois ans d'études.

L'Institut d'études occitanes organise *en outre des cours de dialecte* limousin (le lundi), de dialecte gascon (le mardi), de provençal (le mercredi) ou de languedocien (le jeudi) (20 F par séance ou 200 F par semestre).

★ **Collegi d'Occitania, 31, rue de la Fonderie, 31000 Toulouse. CCP Toulouse 1901 H.**

★ **Institut d'études occitanes, 6, rue René-Villermé, 75011 Paris.**

JEUNES

FONDS DÉPARTEMENTAL D'INITIATIVE. – Destiné aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans sans emploi, le Fonds départemental pour l'initiative des jeunes (FDIJ) est octroyé pour des projets à caractère professionnel concernant tous les secteurs (économique, social, etc.). *Cette aide se* présente sous forme de conseils et de financement, d'un montant moyen de *10 000 à 50 000 F* ; elle peut venir en complément d'autres financements, sauf primes ou aides de l'Etat. Pour obtenir le FDIJ, les intéressés doivent remplir une fiche d'inscription et prendre rendez-vous pour la constitution du dossier auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports ou du travail et de l'emploi.

★ **Direction départementale de la jeunesse et des sports, 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : (1) 43-59-01-69, poste 249.**

★ **Direction départementale du travail et de l'emploi, 109, rue Montmartre, 75002 Paris. Tél. : (1) 42-33-51-26, poste 450.**

PUBLICATIONS

DES CHIENS QUI ONT DES LETTRES. – Destiné aux éleveurs et propriétaires de chiens, le bimensuel *la Lettre du chien* vient de paraître. Il comporte non seulement des conseils alimentaires et *médicaux, mais aussi des chroniques* juridique et fiscale.

★ **Diffusé uniquement sur abonnement,** *la Lettre du chien,* 2, avenue Vion-Whitcomb, 75016 Paris, 45-24-05-53 et 45-25-74-85.

VIE PRATIQUE

LIGNE SANS FRITURE. – Les personnes préoccupées de leur ligne, mais peu au courant des règles de la diététique, peuvent désormais, grâce au Minitel, connaître leur poids idéal (en fonction de leurs sexe, âge et taille), leur bilan calorique et leur taux d'alcoolémie (avec *rappel des normes*). *Ils peuvent* également obtenir des types de menus diététiques pour la semaine. *Il leur suffit de composer* le (1) 42-05-91-29 et de taper le sigle CRDT (Centre de recherche et de documentation thérapeutique) sur leur appareil.

Paris

M. CHIRAC FAIT SON MIEL

Dès le printemps prochain une dizaine de ruches seront installées sur les terrasses d'un jardin public parisien, le square Georges-Brassens, dans le quinzième arrondissement. Ce vaste espace vert, nouvellement aménagé à l'emplacement des abattoirs hippophagiques de Vaugirard, comporte également une vigne. Le rucher, confié pour dix ans à la Société centrale d'apiculture, est destiné à faire mieux connaître aux Parisiens, et notamment à leurs enfants, la vie des abeilles et les secrets de l'apiculture. Il sera soigneusement enclos pour protéger les promeneurs, mais recevra régulièrement la visite de groupes scolaires. Le miel récolté sera vendu et les modestes revenus réinvestis dans le matériel d'animation du rucher. La Société centrale d'apiculture exploite déjà depuis de longues années un rucher-école dans les jardins du Luxembourg.

A l'Unesco

UNE EXPOSITION POUR LA SAUVEGARDE DE l'ACROPOLE

L'exposition « L'Acropole d'Athènes : conservation, restauration et recherches 1975-1983 (1), qui est présenté dans le hall de l'UNESCO à Paris, a été inaugurée le lundi 10 février par Mme Melina Mercouri, ministre grec de la culture, et M. Jack Lang, ministre français de la culture. Dans la conférence de presse qu'elle a donnée le même jour, Mme Mercouri a souligné le travail énorme que représente la sauvegarde de ce haut lieu de l'histoire mondiale. Dix ans sont prévus pour consolider et sauver le Parthénon. Chaque année, le gouvernement grec y consacre 350 millions de drachmes (17,5 millions de francs), qui constituent un budget spécial venant en supplément du budget « normal » de 3 500 millions de drachmes (175 millions de francs) du ministère grec de la culture.

(1) L'exposition est ouverte au public tous les jours (week-end compris) de 11 heures à 20 heures. Entrée libre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4160

HORIZONTALEMENT

I. Avec ses bretelles, il évoque un pantalon qui n'en a pas. — II. Elle n'a qu'un temps souvent très bref. — III. En train, peut-être ; entrain sûrement. Ecart à gauche. — IV. Article. Une Grecque sans bras y côtoie un Grec sans tête. — V. C'est une mère pour ses sœurs. — VI. Toussotement dubitatif. Dépôts aux assises de la Seine. — VII. Agasse, peut-être, mais agace sûrement. Révéla un certain degré de corruption. — VIII. Le cavalier y devient souvent cavaleur. Qui fut peut-être un aigle avant de devenir une buse. — IX. Ne pas se montrer esclave de ses préjugés. — X. Un fardeau ou un poids. Peut être vague ou trancher carrément. — XI. Pour rien au monde, il n'emmènerait sa maîtresse en vacances. A fleuri le pavillon royal.

VERTICALEMENT

1. Les « types » les plus connus lui restent étrangers. — 2. Transport ne menant nulle part. Caution. — 3. Sec pour qui boit de même. N'hésite pas à s'humilier pour obtenir satisfaction. — 4. Figure ou forme de figure. Monnaie européenne. — 5. Quand refleuriront les lilas blancs... — 6. Plante décorative et dormitive. Surnom d'un Philippe dont le père ne manquait pas d'audace. — 7. Participe passé. Adjectif de l'espoir quand il est compatible avec la présence d'un arachnide. — 8. Distraire en ravissant. Forme d'avoir. Note. — 9. S'ils sont censés contenir l'indispensable, il y manque souvent ce qu'on y recherche.

Solution du problème n° 4159

Horizontalement

I. Trotteuse. — II. Repoussé. — III. Adaptée. — IV. Nul. Urnes. — V. Sied. Itou. — VI. It. Inn. Li. — VII. Té. Guérie. — VIII. Ossus. Ie. — IX. Me. Dent. — X. Roi. Bonne. — XI. Encaisser.

Verticalement

1. Transitoire. — 2. Réduites. On. — 3. Opale. SMIC. — 4. Top. Digue. — 5. Tutu. Nus. Bi. — 6. Esérine. Dos. — 7. Usent. Riens. — 8. Se. Eolienne. — 9. Suie. Ter.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL—

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 février :

DES DÉCRETS

- Du 10 février 1986 portant participation de l'Etat au capital de la Société d'édition de programmes de télévision (SEPT) ;
- N° 86-190 du 10 février 1986 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;
- N° 86-192 du 5 février 1986 relatif à la prise en compte de la protection du patrimoine archéologique dans certaines procédures d'urbanisme.

DES ARRÊTÉS

- Du 21 janvier 1986 modifiant les arrêtés du 28 décembre 1966 fixant les caractéristiques de l'essence et du supercarburant ;
- Du 28 janvier 1986 fixant la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

PRESSE

M. MURDOCH ET LES JOURNAUX BRITANNIQUES

La justice coupe les vivres au Syndicat des imprimeurs

De notre correspondant

Londres. — M. Rupert Murdoch, patron du groupe de presse News International (*Times, Sunday Times, Sun* et *New of the World*), vient de remporter en justice une victoire importante dans le conflit qui l'oppose aux syndicats du livre. Ainsi se manifeste une fois de plus la redoutable efficacité des nouvelles dispositions législatives mises au point par le gouvernement Thatcher pour restreindre l'action syndicale.

La Haute Cour a ordonné le 10 février à Londres la saisie de l'ensemble des avoirs de SOGAT, l'une des deux principales organisations qui jusqu'à présent avaient la quasi-exclusivité de la représentation syndicale dans les imprimeries de presse. De ce fait, la presque totalité des fonds du syndicat, estimés à environ 17 millions de livres, se trouve placée sous administration judiciaire.

Autrement dit, SOGAT se voit couper les vivres et cette mesure risque d'avoir pour effet, à très court terme, de paralyser son activité au moment où il aurait besoin de pouvoir compter sur tous ses moyens dans l'épreuve de force engagée par M. Murdoch. Il s'agit de la même procédure spectaculaire qui avait été utilisée l'an dernier contre le Syndicat des mineurs, ce qui avait largement contribué à affaiblir celui-ci avant l'échec définitif, en mars, de la grève qu'il avait déclenchée douze mois plus tôt.

Voici quinze jours, quand il avait soudainement transféré toute la production de son groupe dans une nouvelle imprimerie — mettant ainsi à pied cinq mille ouvriers. — M. Murdoch avait aussitôt déposé une plainte contre SOGAT, qui venait de donner consigne à ses adhérents, dans le réseau de distribution de presse, de bycotter la diffusion des quatre titres de News International.

Conformément aux nouvelles lois, SOGAT avait organisé un vote dans les imprimeries du groupe avant de lancer le mot d'ordre de la grève qui allait, en réaction, amener M. Murdoch à quitter Fleet street. Mais SOGAT a omis de procéder à une telle consultation dans les messageries et c'est sur ce point que portait la plainte.

La Haute Cour avait donc enjoint le syndicat d'annuler la consigne : celui-ci ne l'ayant pas fait, c'est, deux semaine après, le refus d'obtempérer qui vient d'être sanctionné. Cette décision est particulièrement sévère car dans d'autres cas comparables, par exemple dans celui du Syndicat des mineurs, les tribunaux avaient dans un premier temps prononcé des peines d'amende avant d'en venir à la saisie. M. Murdoch a d'ores et déjà annoncé qu'il intenterait, dans les prochains jours, la même action contre NGA (Nnational Graphic Association), l'autre grand syndicat du livre qui, dans ce conflit, a adopté la même attitude que SOGAT.

FRANCIS CORNU.

● *Bertelsmann et les hebdomadaires allemands.* — Le tribunal de Berlin-Ouest s'est opposé le 10 février à une prise de participation du groupe Bertelsmann dans l'hebdomadaire libéral *Die Zeit*, dirigé par l'ancien chancelier Helmut Schmidt. Le tribunal a estimé que Bertelsmann, qui possède déjà l'hebdomadaire *Stern* et une participation de 25 % dans la société d'édition du *Spiegel*, ne devait pas contrôler les trois plus importants magazines allemands. Le propriétaire de *Die Zeit* et le groupe Bertelsmann, par l'intermédiaire de sa filiale Grüner und Jahr, ont décidé de contester le jugement berlinois devant la cour de Karlsruhe.

● *Eugène Brulé, directeur de l'information à* Ouest-France. — Eugène Brulé, rédacteur en chef du quotidien *Ouest-France* depuis 1968, a été nommé, le 10 février, directeur de l'information, poste créé à la faveur d'une restructuration de la rédaction en chef du premier journal français (721 400 exemplaires diffusés en moyenne en 1984). François-Xavier Alix, rédacteur en chef adjoint depuis 1972, est nommé rédacteur en chef.

AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Nouveau report de l'examen de l'affaire du « Progrès »

L'affaire du *Progrès* de Lyon se transforme, au fil des semaines, en véritable feuilleton judiciaire. Les avocats des différentes parties — défenseurs de MM. Jean-Claude Lignel et Robert Hersant d'une part, défenseurs du Syndicat national des journalistes (SNJ) et de l'Union syndicale des journalistes français (USJF-CFDT) aux côtés du parquet, d'autre part, — bataillent sur un terrain de procédure de plus en plus touffu. L'examen au fond de la prise de contrôle du *Progrès*, par le tribunal de commerce de Paris, déjà reporté du 27 janvier au 10 février a, une fois encore, été renvoyé au 14.

Les avocats de MM. Hersant et Lignel ont en effet demandé, à l'audience du 10 février, que la notification de plainte contre X, qui a abouti à l'inculpation de M. Lignel le 17 janvier (*le Monde* daté 19-20 janvier), ainsi que la demande de levée de l'immunité parlementaire de député européen de M. Hersant soient versés au débat.

Ce défaut de communication a incité M. Jacques Bon, président du tribunal de commerce de Paris, à reporter la production de ces documents *« au 14 février au plus tard »*, avec l'accord de M. Pierre Bézard, substitut du procureur de la République. M. Bon a indiqué en outre qu'une nouvelle audience, fixée au 17 février, permettra l'échange des conclusions et arrêtera la date définitive des plaidoiries, prévues théoriquement aux alentours du 24 février.

Le 10 février, le procureur de la République demandait, par ailleurs, au président du tribunal de grande instance, d'obliger M. Robert Hersant à verser une astreinte de 2 000 F par jour tant que celui-ci ne fournirait pas les bordereaux de transferts d'actions, les comptes de valeurs nominatives et les procès-verbaux concernant la vente du *Progrès* à M. Paul Paclot, le mandataire de justice nommé au quotidien lyonnais comme l'avait demandé la cour d'appel de Paris le 24 janvier (*le Monde* des 26 et 27 janvier). Les avocats du SNJ et de l'USJF-CFDT, dont la plainte est jointe à celle du parquet, n'avaient pas été informés de cette demande d'astreinte formulée par le procureur de la République...

Mais, à l'audience du tribunal de grande instance, le parquet retirait cette demande. Les documents précités avaient en effet été transmis à M. Paul Paclot. Le parquet a indiqué qu'il avait pu en voir une copie. Les membres du comité central d'entreprise (CCE) du *Progrès* devraient donc en avoir connaissance le 12 février, au cours de la réunion fixée avec la direction du groupe Progrès SA (*le Monde* du 6 février).

Y.-M. L.

MORT DU JOURNALISTE JEAN-FRANÇOIS CHAUVEL

Jean-François Chauvel est mort d'une crise cardiaque, le 10 février. Il était âgé de cinquante-huit ans.

[Jean-François Chauvel avait commencé sa carrière journalistique à l'Agence France-Presse, avant de devenir, en 1957, grand reporter au *Figaro*. Il couvre jusqu'en 1974 tous les grands événements pour ce quotidien, notamment ceux d'Egypte, d'Algérie, du Biafra et du Vietnam. En 1964, il réalise son premier reportage télévisé en filmant les maquisards tibétains réfugiés aux frontières du Népal. En 1968, il devient producteur, avec René Puissesseau, du magazine de la seconde chaîne de télévision « Point et contrepoint ». Puis il collabore au magazine hebdomadaire « 24 heures sur la deux » pendant les années 70. Il travaillait ces dernières années, en tant que journaliste pigiste, pour *Paris-Match, France-Soir Magazine*. Il a signé son dernier article, sur le coup d'Etat au Sud-Yémen, dans *le Quotidien de Paris*. Jean-François Chauvel est l'auteur d'un ouvrage sur le raid des parachutistes français au Zaïre (*Kolwezi, les secrets du raid*, édité chez Olivier Orban en 1978) et d'un livre intitulé *la Guerre éclatée* (Mercure de France, 1985).]

LE CARNET DU Monde

Décès

— La Société africaine de culture et les éditions Présence africaine

ont la douleur de faire part du décès du grand historien et égyptologue, directeur du Laboratoire de radiocarbone à l'Institut fondamental d'Afrique noire,

Cheikh ANTA DIOP,

survenu le 7 février 1986 à Dakar.

(Voir *le Monde* du 11 février.)

— Le président et les membres du bureau du Cercle Paul-Ramadier

ont la tristesse d'annoncer le décès de leur secrétaire général,

Jean-Michel BAQUÉ,

survenu le lundi 27 janvier 1986 à Paris, dans sa quarante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 février, à 8 h 15, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise à Paris.

[Né le 24 septembre 1943 à Tarbes (Hautes-Pyrénées), Jean-Michel Baqué a été de 1972 à 1979 l'un des collaborateurs du secrétariat national du Parti socialiste. Attaché parlementaire de M. François Abadie, secrétaire d'Etat au tourisme de 1981 à 1983, il était l'assistant de M. Roger Fajardie, député au Parlement européen et secrétaire national adjoint du PS. Jean-Michel Baqué était, depuis 1979, secrétaire général du Cercle Paul-Ramadier.]

— Yves et Jacqueline Deslandes,
Sylvie et Eric, Jean-François et Christine, Antoine, Olivier,
Françoise et Paul Roux,
Philippe et Martine Deslandes,
Sophie, Alexandre, Céleste, Fleur et César,
Hervé et Claudia Deslandes,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Jean DESLANDES,
née Yvonne Paté,

survenu à Autun, le 9 février 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 février, à 14 h 30, en l'église de Voulx (Seine-et-Marne).

— Raoul et Jacqueline Hagège,
Claude et Marie Hagège,
Monique et François Gasser,
Michel et Catherine Hagège,
ses enfants,
Marie-Anne, Camille, Pierre, Daniel, Luc, Mélanie, Emmanuel, Adrien, Hélène,
ses petits-enfants,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme veuve Edmond HAGÈGE,
née Liliane Taleb,
professeur et pianiste,

survenu à Paris, le 8 février 1986.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), le mercredi 12 février, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ses enfants,
M. Moncef Klibi, La Marsa,
L'ambassadeur Ridha Klibi, Belgrade,
Le docteur Ali Klibi, La Marsa,
Mme Farida Chatta, La Marsa,
Mme Radhia Ladgham, Athènes.

Ses frères et sœurs,
M. Honoré Perrot, Nice,
Mme Rose Mellier, Meudon-la-Forêt,
Mme Rosalie Combres, Verneuil-sur-Seine,
Mme Léonie Chaussinand, Montpellier,
Mme Eglantine Andréoli, Nice,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Virginie-Lili KLIBI,
née Perrot,

survenu à La Marsa (Tunisie), le 15 janvier 1986.

2, Branka Djonovica,
Belgrade (Yougoslavie).

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel, survenu le 7 février 1986, de

Melchior LUCAS de PESLOUAN,
croix de guerre TOE,
valeur militaire,

De la part de
Sa famille,
Ses nombreux amis,
Et son équipe professionnelle PMCR.

Une messe de communion sera célébrée le samedi 15 févier, à 10 heures, en l'église Saint-Rémi de Maisons-Alfort.

Ni fleurs ni couronnes.

L'inhumation aura lieu ultérieurement en la commune de Bres, Paysac (Ardèche).

86, avenue de Gaulle,
94700 Maisons-Alfort.
28, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.

— Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Jean-Michel PRUDHOMME,
chevalier de la Légion d'honneur,
trésorier principal honoraire à Paris,

décédé à Paris le 4 février 1986, dans sa quatre-vingtième année.

« Ce que l'Eternel demande à toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde et que tu marches humblement avec ton Dieu... ».
(Michée, VI-8.)

De la part de
Mme Jean-Michel Prudhomme,
son épouse,
M. et Mme Jean Prudhomme,
Mlle Micheline Prudhomme,
ses enfants,
MM. Jean-Philippe et Christophe Prudhomme,
ses petits-enfants,
Mlle Lucienne Sauget,
sa belle-sœur,
Et toute la famille.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Maisons-Alfort, le 7 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.
9, avenue Robert-Schuman,
57000 Metz.

— Mme Henri Thouvenin,
Dominique et Jean-Christophe Thouvenin,
Bernard et Andrée Kayser,
Martial Wanlin,
Michel et Marie-Rose Arlet,
Andrée et Monique Wanlin,
Et toute la famille,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Henri THOUVENIN,
pharmacien-biologiste,
chevalier de la Légion d'honneur,
président d'honneur
de l'Association professionnelle
des directeurs de laboratoires
(APDILA),
membre correspondant
de l'Académie de pharmacie.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 8 février 1986, en l'église Saint-Gengoult de Toul, suivie de l'inhumation à Saint-Mihiel.

Un office religieux sera dit ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Charles Vialle,
son épouse,
M. et Mme Paul Vialle,
et leurs enfants, Natacha, Antoine et Alexandre,
Mlle Arlette Vialle,
Mlle Andrée Vialle,
M. Bruno Vialle,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles VIALLE,
industriel,

rappelé à Dieu, muni des sacrements de l'Eglise, le 8 février 1986, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Saint-Jean-le-Vieux (Ain), le mercredi 12 février, à 10 heures.

47, montée de Coupe-Janet,
38200 Vienne.

Communications diverses

— Une conférence sur « Les Assyro-Chaldéens d'Irak, peuple oublié de l'histoire », sera donnée le mercredi 12 février, à 18 heures, salle Médicis du Sénat, 15, rue de Vaugirard, à Paris-6e, par M. Joseph Yacoub, maître de conférences à l'Université catholique de Lyon.

— Le Centre d'études polonaises organise une conférence de M. Jerzy Kloczowski : « Les réformes religieuses au seizième siècle en Pologne », le mardi 18 février, à 20 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris.

SECTEURS DE POINTE

DEUX INVENTEURS ET LEURS CASSE-TÊTE

Jacques Lamazière et son Micromatrix

Comment passer du laboratoire à l'industrie ?

BIONOVA, c'est le prototype de la PME qui a tout pour elle. Jeunesse, innovation, exportation, dynamisme, prête à créer des emplois... On croirait un dépliant publicitaire pour une campagne de sensibilisation en faveur de l'esprit d'entreprise.

A Clichy, dans les Hauts-de-Seine, dans l'arrière-cour autrefois artisanale d'un immeuble de deux étages encore lépreux, le bâtiment a été sommairement mais joliment rajeuni et entouré de plantes et d'arbustes... Un chiffre d'affaires de 2,5 millions de francs, en hausse de 47 % sur 1984 (où il était de 1,7 million), six salariés, cette SARL familiale a sept ans. L'âge de raison. L'âge où il faut à la fois assurer et maîtriser la croissance.

Le problème pour le fondateur de Bionova est simple : comment réaliser sans acrobatie mortelle le *chiffre d'affaires de 15 millions* (hypothèse basse) qui devrait être le sien en 1986, avant de passer *à 20 millions en 1987 ? Pour y* parvenir, il faut investir, et le changement de dimension est tel *que l'autofinancement n'y peut* suffire. Il faut donc emprunter, et emprunter bien. Mais on ne prête qu'aux riches. *L'absurdité* est extrême. Si Bionova était riche, elle n'aurait pas ou peu besoin de prêts. *Mais on ne lui prêtera* pas, puisqu'elle n'est pas riche...

L'histoire de cette PME est simple, et à ce titre exemplaire..

Jacques Lamazière, fondateur et gérant de Bionova, est Bourguignon de naissance et va avoir quarante-trois ans. Etudes scientifiques à Paris, un peu de chimie-physique, de chimie analytique, de biochimie, de biophysique. Débutant comme technicien au laboratoire de chimie générale de la Sorbonne, on le retrouve quelques années plus tard assistant de recherche à Paris-VII et à l'hôpital Saint-Louis. Il publie des articles scientifiques sur la structure des protéines sanguines, sur des programmes informatiques pour l'analyse des acides animés, sur la coagulation sanguine, sur les groupes tissulaires et sanguins.

Mais ce grand garçon bien charpenté, amateur de bonne chère, est aussi un bricoleur-né, adroit de ses mains, et inventif.

Plus fort qu'un robot

Sans doute peu fait pour la recherche fondamentale, sa vocation manifeste est de trouver et mettre au point des appareils utiles en laboratoire. Il a ainsi inventé le micro-injecteur Seromat, un microscope automatique inversable, un distributeur d'échantillons à commande numérique, une plage de lecture tactile de caractères Braille... Combinant les techniques les plus diverses (mécanique de précision, électronique, micro-informatique), il conçoit le prototype, en rationalise la construction et la mise au point, ce qui permet la fabrication artisanale d'abord et, en rêvant un peu, la production industrielle.

Son champ d'activité, c'est le génie biomédical. Sa dernière trouvaille, celle qui lui donne le plus d'espoirs, c'est le Micromatrix, destiné à simplifier et automatiser les manipulations pour le dépistage systématique de bactéries, de parasites, de virus ou de variations hormonales.

Pour ces tâches de dépistage, les laboratoires utilisent des « plaques de micro-titration » : ces rectangles de plastique transparent sont creusés de quatre-vingt-seize alvéoles dont le fond et les parois sont pré-traités avec un réactif. Il suffit de rajouter dans chaque alvéole, goutte à goutte, le sang ou le sérum à analyser. Cela s'est fait, se fait encore, à la main. Il existe aussi des robots, dont le bras, semblable à celui du laborantin, fait automatiquement, et une opération à la fois, le geste d'aller chercher une goutte de liquide dans le tube à essai pour aller la déposer dans l'alvéole voulue et numérotée.

Le Micromatrix, lui, est un *ensemble de quarante-huit seringues métalliques et verticales qui plongent simultanément dans quarante-huit tubes à essais, remplis des sangs à analyser, puis remontent, solidaires, et redéposeront, dans un deuxième temps, la quantité précise nécessaire dans chacune des alvéoles de la plaque de micro-titration.*

Dans le cas de tests doubles, l'ensemble des seringues se déplacent pour déposer une deuxième goutte dans les alvéoles voisines. Le tout est programmé et piloté par ordinateur. Le laborantin chargé de cette tâche borne son geste à mettre en place le plateau de tubes à essai, puis à le remplacer par la plaque de micro-titration. Enfin, un cycle de rinçage sévère mais rapide prépare la machine pour une autre série d'analyses.

L'appareil présente deux avantages essentiels : la rapidité (cinq minutes au lieu de trente à cinquante minutes pour l'opération manuelle) et la sécurité, puisque le laborantin court beaucoup moins de risques de contamination par les échantillons à analyser. Enfin, le risque d'erreur de transfert et d'identification des sangs, si redoutable dans le cas du SIDA, par exemple, est considérablement diminué. Ce qui est tout à fait intéressant pour le receveur d'un sang à transfuser...

L'obligation faite aux banques du sang de pratiquer les « tests SIDA » sur tous les prélèvements accroît considérablement le travail des laboratoires, qui pourraient être intéressés par le Micromatrix. Il existe deux cents centres de transfusion et une centaine de grands hôpitaux pratiquant ces tests en France, sans parler des pays européens.

La clientèle potentielle existe donc, et a toute chance de se développer. Le moment est venu pour Bionova d'assurer son expansion, sans pour autant vouloir devenir une grosse société industrielle assurant à la fois la production et la commercialisation des appareils.

Chercher des fonds

Le projet actuel de Jacques Lamazière est dans un premier temps – et jusqu'à quatre cents unités par an, ce qui nécessiterait l'embauche de sept personnes – de continuer à produire, grâce à de nouveaux équipements dans le local loué à Clichy. Ensuite, en conservant la fabrication des injecteurs (les seringues), élément essentiel des appareils, ainsi que le contrôle final des appareils, un partenaire industriel fiable pourrait fabriquer en sous-traitance. Jusqu'ici, Bionova vit de la vente, d'un autre appareil, Biomatrix (pipetage tube à tube pour la radio-immunologie) commercialisé par Hoechst-Behring, à qui a été confiée la licence exclusive et mondiale de distribution.

Le fondateur de Bionova passe une grande partie de son temps à chercher des fonds qui permettront l'agrandissement de son entreprise, et une autre grande partie de son temps à des contacts avec des clients potentiels. Sur ce dernier point, les choses avancent. *Côté finances... c'est autre chose.* Le Crédit d'équipement des PME lui a refusé un prêt de 300 000 F sur cinq ans. L'ANVAR (Association nationale pour la valorisation de la recherche) ne prête qu'aux entreprises qui ont un minimum de fonds propres, 100 000 F en l'occurrence. Bionova ne les a pas, fonctionnant sans crédits et grâce au seul autofinancement, mais en location et *avec peu de matériel.* Jacques Lamazière ne compte que sur lui-même et multiplie les contacts en France (*jusqu'ici sans résultat*) et à l'étranger. Sans doute attendra-t-on qu'il ait traité avec quelque firme étrangère – américaine, allemande, britannique, suisse ?

Mais alors pourquoi tous ces discours sur les petites entreprises performantes et les encouragements donnés à ceux qui veulent créer leur propre affaire ? Bionova n'est qu'un minuscule exemple. Combien sont-elles en France de ces jeunes PME saines, fondées sur une idée et un produit *exploitables, qui se trouvent* confrontées au choix ridicule entre l'asphyxie et la découverte d'un partenaire étranger ?

JOSÉE DOYÈRE.

Michel Landaret et son Gretel

Comment contrôler les dérapages du courrier télématique ?

LE « père » de Gretel, le système télématique exploité à Strasbourg par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, est un sage. Avec ses trente-deux ans, son enthousiasme de centralien et les fils d'argent qui tressent déjà ses mèches et sa barbe, Michel Landaret n'a pas l'apparence d'un aventurier. Pourtant, la messagerie conviviale qui, grâce à ses petites annonces relationnelles, fait les beaux jours de la Société de diffusion vidéotex (SDV-Gretel), propriété des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, de Télal (qui regroupe des collectivités locales) et de banques régionales, est son œuvre.

Mais après quatre ans d'observation et d'expérimentations, Michel Landaret *s'interroge sur* son invention. *« La réussite économique est là : 13 millions de francs de chiffre d'affaires annuel, dont 27 % de bénéfices avant provisions et impôts,* indique-t-il. *Mais sur le plan humain, cela se discute. »* Selon lui, Gretel et ses nombreuses *copies conviviales seraient* responsables d'une cinquantaine de divorces et d'une demi-douzaine de suicides. *« L'anonymat permet de faire sauter beaucoup de choses sur le plan verbal,* fait-il remarquer, *puis parfois sur le plan des actes. Tout est allé trop vite, sans étude, sans réflexion, sur le phénomène. Et l'accélération fait des dégâts. »* Des exemples ? Michel Landaret cite le cas de ce recordman du Minitel qui a consulté son écran soixante-douze heures d'affilée avant d'être... interné en hôpital psychiatrique. Ou celui de cette mère qui a donné le code d'accès de la messagerie à sa fille de seize ans, *« parce qu'elle ne savait rien des choses de la vie »*...

L'écran n'est pourtant pas si uniformément noir. Dans la communauté urbaine de Strasbourg, où les minitélistes bénéficient de tarifs préférentiels (88 F d'abonnement pour vingt heures de consultation) et d'une expérience plus ancienne de la messagerie, de nouvelles relations se sont nouées. Les marches en montagne remplacent la drague et les alexandrins sur écran, les conversations salaces. Hormis la messagerie, SDV-Gretel propose d'ailleurs 85 000 pages de données (services, informations d'entreprises, etc.) et 400 programmes interactifs (du budget familial aux tests de calcul mental). *« L'Alsace exporte des informations grâce à la télématique »*, se réjouit Michel Landaret : 58 % des appels proviennent d'autres régions.

Cependant, ce bilan ne rassure pas l'inventeur de Gretel. Le Minitel est interdit de séjour à son domicile, et Michel Landaret ne consulte son écran que pour tester les programmes qu'il a mis au point.

YVES-MARIE LABÉ.

Demain

Le club des trouveurs

Eurêka ! Qui aurait cru que le *célèbre cri du mathématicien de* l'Antiquité fasse autant recette en cette fin du vingtième siècle ? Déjà utilisée comme emblème de la naissante Europe de la technologie, voici maintenant l'exclamation d'Archimède reprise comme intitulé d'une association visant à aider les inventeurs qui « trouvent ».

Cette *« association pour la promotion des jeunes inventeurs »* est animée par M. Olivier Dassault, petit-fils du constructeur d'avions et conseiller de Paris, et Mme Valérie-Anne Giscard d'Estaing. Elle regroupe des personnes physiques *« de renom » telles que Yves Mourousi*, ainsi que des entreprises et des institutions financières (Cap Gemini Sogeti, Wilco Maxicolor, Sodima et la banque de Baecque-Beau). Son but : distribuer chaque année à des inventeurs individuels une ou plusieurs bourses d'au moins 10000 francs, et accorder aux lauréats une assistance dans leurs démarches auprès des entreprises et des milieux financiers et commerciaux.

★ *Eurêka, 76 boulevard Saint-Germain, 75009 Paris. Tél : (1) 43-29-37-75.*

Du chinois sur le clavier

Informatiser les trois mille caractères nécessaires à la lecture et à l'écriture de la langue chinoise courante constitue un véritable casse-tête... chinois. Nombre de laboratoires et de sociétés, français et étrangers, s'y sont essayés, et plusieurs *générateurs de caractères* existent, fondés essentiellement sur deux principes.

L'un utilise un clavier à transcription phonétique, et l'autre combine plusieurs touches du clavier pour *« dessiner » un caractère.* Mais la manipulation d'un clavier rebute les personnes non familiarisées à son utilisation. Un autre interface homme-machine existe, plus « convivial » celui-là, l'écran tactile. La société américaine Intech Systems Inc., de Minneapolis, vient de présenter à l'Office Automation Show de Taiwan un système de traitement de textes équipé d'un générateur de caractères et d'un écran tactile capable de visualiser mille trois cents idéogrammes (1).

Pour obtenir l'idéogramme souhaité, il suffit à l'opérateur de toucher sur l'écran le premier caractère romain du son associé au caractère chinois à représenter. Par exemple, il faut appuyer sur le caractère A pour représenter le son AN, ce qui se traduit par l'apparition sur l'écran de tous les caractères chinois ayant un son commençant par AN. L'opérateur sélectionne alors toujours par le toucher le caractère désiré, qui ira se placer au sommet de l'écran. Il suffit de continuer l'opération pour *tous les caractères suivants* jusqu'à obtention du texte intégral. Il est tout à fait possible, alors, comme pour n'importe quel système de traitement de textes, de le modifier à loisir sur l'écran, puis de l'imprimer.

Intech Systems envisage de vendre un millier de machines cette année, au prix de 5 000 dollars (environ 37 500 F) l'unité, imprimante comprise, et vise tout particulièrement le marché de la Chine populaire.

(1) *Electronics*, 27 janvier 1986.

Une photocomposeuse de la quatrième génération

Lors de son récent passage à Strasbourg, M. Jack Lang, ministre de la culture, saluait *« l'effort considérable d'investissement de l'entreprise strasbourgeoise Graphitel pour la mise au point d'une photocomposeuse de la quatrième génération »*.

Créée en mars 1985, Graphitel emploie actuellement trente personnes, dont vingt-cinq chercheurs, pour la conception, la fabrication et le développement d'une photocomposeuse digitale à laser. Cette technologie qui remplacera à terme les photocomposeuses digitales à tube *cathodique a déjà été présentée* aux Etats-Unis. L'ambition du PDG de Graphitel, M. Robert Schwartz, est de proposer ce matériel à un prix abordable pour toutes les imprimeries.

Les trois phases de recherche, développement et production mobiliseront 60 millions de francs. Le prototype, déjà mis au point, pourrait être produit en série dès cette année. Des établissements bancaires et financiers régionaux, dont la Société alsacienne de développement (SADE), sont parties *prenantes au capital de la société* et participent au financement du projet. Le ministère de la culture accorde un crédit de 500 000 francs.

L'objectif de Graphitel est d'atteindre un chiffre d'affaires de *150 millions de francs fin 1987.*

Un musée du nucléaire dans la boule de Chinon

La célèbre boule de Chinon, dans l'Indre-et-Loire, qui avait créé l'événement dans le monde du nucléaire en 1963, vient d'être transformée en un musée du nucléaire. Il s'agit de l'aboutissement du contrat de confiance qui a toujours existé entre les élus d'Indre-et-Loire, qui ont été *les premiers à réclamer des centrales nucléaires*, et EDF. Cette dernière voit une excellente opération de relations publiques, même si l'adaptation de la sphère à la visite au public a coûté la bagatelle de 6 millions de francs.

Laboratoire d'essais, la boule de Chinon aura produit jusqu'en 1973, date de son arrêt, 3 milliards de kilowatts/heure et fonctionné soixante et une mille heures. C'était l'époque héroïque. Même si l'industrie *nucléaire française a, par la suite,* abandonné la filière graphite-gaz au profit de la filière à eau pressurisée, la boule a joué parfaitement son rôle de précurseur.

Aujourd'hui, elle sera peut-être *une étape supplémentaire dans* le circuit des châteaux de la Loire. Cent vingt à cent cinquante visiteurs par jour pourront, à l'intérieur, faire le tour du nucléaire en une heure et demie. Des photos rappellent les différentes étapes de la construction avant l'entrée proprement dite dans la sphère, par un sas un peu semblable à celui d'un sous-marin. Peintures en trompe-l'œil, tableaux, explications, films, jeux de lumières musiques rythmées : EDF a déployé des trésors... d'énergie pour humaniser un décor assez spartiate.

En haut de la sphère, à 55 mètres, on a un coup d'œil imprenable sur les nouveaux chantiers nucléaires qui permettent de mesurer le *chemin parcouru. Il faudrait* aujourd'hui cinquante boules pour égaler la puissance des quatre tranches de 900 MW. *Ironie du sort : la* fameuse sphère censée protéger l'extérieur d'éventuelles radiations était totalement inutile. D'ailleurs, les centrales modernes d'aujourd'hui n'en ont pas. Il s'agira bel et bien, pour toujours, d'une pièce unique.

★ Visites de groupes constitués, de janvier à juin et de septembre à décembre, du lundi au vendredi, visites individuelles : les samedis et dimanches et tous les jours de juillet et d'août. Départs à 9 heures, 10 h 30, 14 heures *et 15 h 30. S'inscrire dans les deux cas* en téléphonant au 47-98-97-07. Les enfants de moins de douze ans doivent être accompagnés. Entrée gratuite.

Horticulteur en cycle long

L'école du Breuil organise les 15 et 16 mars prochain deux « journées portes ouvertes ». Créée en 1867 et installée depuis 1936 dans le bois de Vincennes, l'école du Breuil dispense un enseignement horticole théorique et pratique. L'école compte cent quarante-sept élèves.

Depuis la création cette année d'une section d'études supérieures, la scolarité comprend quatre cycles d'études : 1) un cycle court de deux ans, après la 3e (recrutement sur *concours début juin et inscriptions* en mai) préparant au BEPA-JEV (brevet d'études professionnelles agricoles – jardins, espaces verts) ; 2) un cycle moyen d'une année après le BEPA-JEV (recrutement sur dossier en juin) préparant au diplôme de l'école du Breuil et au BEPA pépinières ; 3) un cycle long en deux années après le BEPA-JEV préparant au BTAO-JEV (brevet de technicien agricole – jardins, espaces verts).

★ Route de la Pyramide, bois de Vincennes, 75012 Paris. Tél. : 43-28-28-94.

Grand Sud-Ouest : les PME sur Minitel

CINQ régions du Grand Sud-Ouest (Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) viennent d'associer leurs efforts pour créer Cotraitel, *une banque de données commune accessible par Minitel qui répertorie le potentiel sous-traitance de ce quart de la France.*

Deux mille entreprises (650 environ en Midi-Pyrénées, 550 en Aquitaine, 350 en Poitou-Charentes, 250 en Languedoc-Roussillon, 200 en Limousin) – *en quasi-totalité des PME* – ont été ainsi mises « à disposition » des grandes entreprises *donneuses d'ordre (1 500 en* France, presque toutes situées dans la région parisienne), lesquelles peuvent désormais effectuer le choix de leurs partenaires en fonction de six critères de sélection : savoir-faire, activités, équipement, agrément national, clientèle, localisation.

Cotraitel se charge aussi de la messagerie, c'est-à-dire du dialogue qui se noue entre donneurs d'ordre et sous-traitants par petit écran interposé, le tout au tarif téléphonique habituel (une *taxe de base toutes les quarante-*cinq secondes).

Les cinq chambres régionales de commerce et d'industrie concernées ont créé, en 1978, une Association pour le développement de la cotraitance et de la sous-traitance dans le Grand Sud-Ouest, qui, avec l'aide financière des conseils régionaux, a commencé d'élaborer une politique commune interrégionale dont Cotraitel est désormais la *pièce maîtresse.*

GEORGES CHATAIN.

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

SODETEG 

Société de dimension internationale, nous assurons l'ingénierie (maîtrise d'œuvre, clés en mains, transfert de technologie...) de projets industriels ou tertiaires de grande envergure.

A l'occasion d'un nouveau plan informatique, la Direction des Systèmes d'Information souhaite optimiser les applications existantes et développer de nouveaux projets dans un environnement VAX 730, 750, 785 sous VMS et ORACLE. Dans ce contexte, nous recrutons le

Responsable des projets – Informatique de gestion

Collaborateur immédiat du Directeur Informatique, vous serez chargé de coordonner l'ensemble des projets en informatique de gestion (comptabilité, budgets, suivi des activités, achats...) en intervenant vous-même au niveau de l'organisation et de la conception.
De formation supérieure (Ingénieur, MIAGE), vous possédez une expérience d'environ 5 ans dans la conduite de projets similaires ainsi que la capacité à assumer les responsabilités humaines et techniques d'un poste clé.
Le poste est à pourvoir au siège social (92350 - LE PLESSIS ROBINSON).



Bernard RIQUIER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MBR/SD/RP - Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

MEDIA PA

PROGRAMME ARIANE

négociateur rédacteur de marchés

Le Centre National d'Etudes Spatiales, recherche pour le Service Marchés de la Direction des Lanceurs à Evry, un **Ingénieur** ou un **Cadre** ayant 30 à 35 ans environ.

Le candidat retenu devra être rompu à la **négociation de marchés d'études et de développement de matériel de haute technicité.** Il connaîtra la réglementation applicable aux **marchés de l'Etat** ainsi que les mécanismes de formation et les méthodes d'analyse des coûts et des prix.

L'anglais **lu-parlé-écrit** est nécessaire.

Le poste implique des déplacements de courte durée en Europe.

Veuillez adresser dossier de candidature avec CV, photo et prétentions sous réf. 85/DLA/41 M à Monsieur Le Chef du Département Personnel CNES/DLA Rond Point de l'Espace - 91023 Evry Cédex.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES cnes

THOMSON-CGR
INGÉNIEUR, RÉUSSISSEZ MAINTENANT DANS LA PROMOTION DE NOS PRODUITS.

*Nous sommes l'un des leaders mondiaux de l'**Imagerie médicale.***
Nous créons, réalisons et commercialisons des équipements de haute technologie au service de la santé.
Notre Direction Commerciale EXPORT souhaite renforcer son département MARKETING et recherche un :

CHEF DE PRODUIT RADIOLOGIE

Ingénieur Grande École, vous possédez une première expérience technique en électronique et/ou informatique. Vous pensez pouvoir réussir dans la fonction Marketing. Nous vous confierons la définition et la mise en œuvre de la politique de promotion des produits "Radiologie Conventionnelle et Numérique" et "Ultrasons" et son animation au sein de notre réseau commercial. La connaissance de l'anglais est indispensable. La connaissance de l'espagnol serait un atout supplémentaire.
Ce poste basé à Paris 15e comporte de courts déplacements à l'Etranger.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) à :
THOMSON-CGR – Service du Personnel – 33, avenue du Maine – B.P. 50.
75755 PARIS CEDEX 15.



THOMSON
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

Lyon

Participez à notre expansion en rejoignant nos équipes d'ingénierie nucléaire.

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
CENTRALE, MINES, ENSMA, ENSM...

Nous concevons des produits de haute technologie qui font appel à des connaissances scientifiques variées : prospection de matériaux et procédés de mise en œuvre, mécanique des structures, calculs par éléments finis, RDM, chocs, vibrations, comportements thermiques, électrotechniques.

Au sein de petites équipes créatives, vous réalisez des études de conception et de développement. Des outils d'ingénierie sophistiqués sont à votre disposition.

Vous recherchez un environnement professionnel de haut niveau. Vous maîtrisez l'anglais. Des possibilités d'évolution existent au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo + rémunération) sous réf. 826/3 LM à Joëlle KHUAT DUY
Hay Managers 94, rue Servient 69003 Lyon

HAVAS CONTACT

LES NOUVEAUX ESPACES



Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'œuvre des ensembles propulsifs des trois étages du lanceur Ariane. Notre Société est filiale du Groupe SNECMA, 26 000 personnes dont 5 200 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

La Société Européenne de Propulsion recherche pour sa Division Propulsion à **Liquides et Espace**, implantée à **VILLAROCHE (77)**

RESPONSABLE QUALITE SYSTEMES PROPULSIFS ERGOLS LIQUIDES

- Si vous êtes ingénieur grande école (SUP' AERO, CENTRALE...).
- Si les programmes spatiaux vous passionnent.
- Si vous avez environ 10 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de la qualité ou des études aéronautiques et spatiales.
- Si vous souhaitez vous voir confier des responsabilités de haut niveau dans une entreprise performante.

Vous voudrez bien adresser, lettre, CV et prétentions s/réf. 113/85 à SNECMA, Département Encadrement, 2, bd Victor, 75724 PARIS Cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 98 10 65

Ingénieurs Grandes Ecoles

Vous développerez des projets en PASCAL, C, PLM 86 et assembleur pour nos applications utilisant les 16 bits INTEL, MOTOROLA et VAX.

Les projets que nous vous confierons vous mettront en contact avec les grands noms de l'industrie et vous feront évoluer dans un environnement de techniques de pointe.

Nous sommes une société de conseil et d'ingénierie à taille humaine. Notre expansion, notre dynamisme et notre ouverture à l'expression des valeurs personnelles vous permettront d'évoluer au mieux de vos capacités et de vos ambitions.

Postes basés à Paris, Marseille, Toulouse.

Merci de bien vouloir adresser votre CV, photo sous référence 5746 A à SIVAN 10, Bd. de Strasbourg 75010 PARIS.



un esprit pour l'informatique

RÉALISER, INNOVER, CRÉER...

*Trois impératifs, un objectif pour le **DÉPARTEMENT RADARS CONTRE-MESURES MISSILES** de **THOMSON-CSF.***

Vous voulez avoir une vue d'ensemble sur l'électronique et sur la technologie de pointe... Venez avec nous assurer la qualité de nos produits 1995... Nous recherchons

INGÉNIEUR PROMOTION QUALITÉ ÉTUDES

Vous serez chargé d'établir, dès la prospection, les plans de qualité avec les ingénieurs responsables d'affaires, les faire exécuter, les gérer.

*Vous êtes de **FORMATION GRANDE ÉCOLE GÉNÉRALISTE** et maîtrisez l'anglais.*
Une première expérience en Laboratoire est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature à Madeleine GUIGUES – THOMSON-CSF – Service du Personnel, 68, avenue Pierre-Brossolette, 92242 MALAKOFF CEDEX.

THOMSON-CSF
DIVISION AVIONIQUE

HAVAS CONTACT

Ingénieurs informaticiens
DEBUTANTS – FORMATION GRANDES ECOLES

Un important groupe de retraite et prévoyance (2 400 personnes) largement diversifié dans l'assurance collective et le tourisme social recherche des informaticiens débutants intéressés par le développement d'applications de gestion.
L'utilisation de techniques de gestion avancées et d'outils informatiques particulièrement développés (ordinateurs IBM 3081 et 3083, réseaux de plus de 600 terminaux) constitue un contexte très favorable à la formation et à l'évolution de candidats à fort potentiel.
Postes basés dans la REGION NIÇOISE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, sous référence 9373 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

Responsable bureautique et infocentre : esprit de synthèse et pédagogie

Avec 10.000 collaborateurs et 22 Milliards de F de CA, nous sommes aujourd'hui un groupe international suisse leader sur son marché.
Votre mission auprès de notre siège français : bâtir un Infocentre et remodeler notre bureautique dans une dynamique de communication. Sous l'autorité du Directeur des Systèmes d'Information, vous développerez et mettrez en œuvre le plan à long terme, dans un contexte multinational.
Au-delà d'une expérience Micro et Bureautique et/ou de la connaissance de l'infocentre, nous attendons de vous une personnalité taillée pour ce poste : esprit de synthèse, réalisme dans vos préconisations et excellent sens du contact. Car il vous faudra "vendre" vos solutions, négocier, convaincre et éduquer les utilisateurs.
Une mission riche et passionnante pour un(e) informaticien(ne) de formation BAC + 2 et ayant 4/5 ans d'expérience ! Un dernier mot sur notre univers : IBM 3083, PC, XT, AT en réseaux multiples. Poste basé en proche banlieue Sud de Paris.
Appelez "Contact-téléphone" au (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) pour des informations complémentaires ou adressez votre candidature avec prétentions, sous référence 9278 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes un groupe international de premier plan. Nous concevons et réalisons des produits de très haute technologie dans un secteur appelé à une croissance très importante au cours de ces prochaines années. Pour l'une de nos usines spécialisée dans la mécanique et la pyrotechnie, nous recherchons un

INGENIEUR CHEF DE PROJET
CENTRALE, AM...
ORLEANS

Au sein du **Service Méthodes**, et en liaison avec les services fabrication et contrôle, vous aurez la responsabilité de :
- prévoir les investissements les plus rentables.
- établir les gammes de fabrication et faire réaliser les outillages.
- piloter une petite équipe de dessinateurs-projeteurs.

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN, débutant ou ayant de PREFERENCE une première expérience dans un service méthodes, vous êtes motivé pour évoluer rapidement, au sein d'un groupe, où vos qualités d'entrepreneur seront déterminantes.

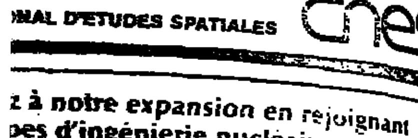


Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous réf. 85494/LM, à SELECOM - 226, rue du Fg St-Honoré - 75008 PARIS.

MEDIA PA



SECTEURS DE POINTE





PHILIPS SCIENCE ET INDUSTRIE

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

débutants

MESURE : Ingénieur de formation électronique et connaissant la microélectronique, vous commercialiserez des instruments et systèmes de mesures électroniques sur la région parisienne ou aquitaine.

INGENIEURS D'AFFAIRES

PROJETS SYSTEMES INDUSTRIELS : Ingénieurs confirmés pour commercialiser auprès d'entreprises industrielles des systèmes clé en main à dominante informatique temps réel.
Le poste est basé en région parisienne.

Pour ces deux postes la pratique de l'anglais est indispensable.

Les possibilités d'évolution dans une très grande entreprise :

■ UN POTENTIEL CONSIDERABLE
par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche *au Commercial, du Marketing vers la Production*, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. PHILIPS FRANCE représente plus de 30.000 personnes et réalise un CA de 17,3 milliards de francs.

■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL
Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes : 28% du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

LES ACTIVITES DE PHILIPS SCIENCE ET INDUSTRIE
300 personnes, dont 110 ingénieurs et cadres commercialisent une gamme très complète de matériels d'électronique professionnelles :
- équipements d'analyse (microscopie électronique, électrochimie de laboratoire...)
- instruments et systèmes de mesure
- équipements de contrôle et systèmes d'automatisation industrielle.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à PHILIPS SCIENCE ET INDUSTRIE - Service du Personnel - 105, rue de Paris, 93002 Bobigny.

CONTESSE

L'AVENIR ENTRE VOS MAINS



ANALYSTES-INFORMATICIENS A GRENOBLE : LA QUALITE DES HOMMES ET DES SYSTEMES

• L'objectif n° 1 de notre Service Informatique : être un modèle d'utilisation de nos produits (matériels et logiciels) pour nos clients. *Il s'appuie sur l'exploitation de l'informatique* décentralisée, du temps réel et des bases de données.
L'interaction entre utilisateur et informaticien est une véritable collaboration accroissant *ainsi la qualité du travail et des systèmes.*
Nous cherchons à nous attacher plusieurs analystes-informaticiens qui seront rapidement chargés de développer, de mettre en place et d'assurer l'évolution de logiciels.
Après une période d'intégration, ils auront la responsabilité de projets qui leur permettront d'exercer leurs compétences de façon autonome.

Ces fonctions requièrent :
- une formation supérieure : grande école d'ingénieurs, de commerce ou MIAGE + *éventuellement une formation complémentaire* en gestion.
- une bonne pratique de l'anglais.
Une expérience, même courte, serait appréciée sans être indispensable.
HEWLETT-PACKARD *offre une rémunération* compétitive, de réelles possibilités d'évolution, une gestion par objectifs et une très bonne «qualité de vie».
Merci d'adresser votre candidature sous référence EDP/1/M à Jean-Philippe DARA, Service Recrutement - HEWLETT-PACKARD 5 av. Raymond Chanas 38320 Eybens.

HP EN FRANCE,
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE C.A.
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.



HEWLETT PACKARD

PERFORMANCES A L'APPUI

Vers les sommets de la compétitivité et de la performance

legrand® Leader Européen de l'Appareillage Electrique d'Installation
Effectif : 12 500 personnes, réparti dans 21 pays du monde

Renforce la Direction des Systèmes d'Information, *basée à LIMOGES :*
- IBM 3090, VAX...
- 100 personnes
- Un réseau de terminaux
- Des mini ordinateurs (IBM, DEC).

Vous avez de l'expérience et vous souhaitez évoluer dans ces domaines ou vers ces domaines :
- SYSTEME (MVS, VM, DOS vers MVS...)
- APPLICATION
- RESEAU (CICS, VTAM, SNA, DECNET...).

Vous êtes jeune ingénieur débutant, Grande Ecole ou équivalent.

Vous souhaitez participer à une politique informatique *ambitieuse et évoluer au sein du Groupe.*
Plusieurs postes à responsabilités sont à pourvoir concernant la mise en place de projets informatiques *importants :*
- Evolution système vers MVS XA
- Extension du réseau de communication
- *Nouvelles applications*
- Micro informatique, bureautique, infocentre
- Back-up et sécurité.
En fonction de leur profil et de leurs aspirations, les candidats bénéficieront de formations complémentaires, et pourront évoluer au sein de la Direction des Systèmes d'Information du groupe.
Les dossiers seront traités confidentiellement.

Nous vous remercions d'adresser votre Curriculum Vitae + photo + lettre sous référence 2-760/M, à :



Sieglinde Boch, Centi Profile
128, rue de Rennes 75006 Paris.

Conseil en Recrutement Informatique

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour



un

INGÉNIEUR

qualité logiciel et systèmes électroniques

Ce cadre diplômé, ayant quelques années d'expérience dans le domaine des logiciels, assurera les prestations qualité sur des équipements de lancement.
Ces activités exigent rigueur et dynamisme. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser lettre, C.V., photo et prétentions, sous réf. 90754/LM à HAVAS-CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

HAVAS CONTACT

Ingénieur Développement Electronique

La Branche Emballage du Groupe BSN – 5 milliards de F de C.A., 5.500 personnes, premier producteur européen de bouteilles en verre recherche pour son Centre de Recherches, situé en région lyonnaise, un jeune **Ingénieur Développement Electronique.**
Il viendra renforcer une équipe de 7 personnes qui, en aval de la conception, met au point, industrialise et installe des équipements opto-électroniques de contrôle de production à très haute cadence.
Ce service a développé une gamme d'appareils de haute technologie utilisés dans nos usines mais surtout de plus en plus commercialisés à des confrères étrangers. En 1984, le C.A. de cette activité en pleine expansion a représenté 30 MF.
Le candidat recruté se verra confier des projets qu'il mènera entièrement en liaison étroite avec ses "clients" et l'équipe de conception : analyse du besoin avec les responsables d'usines, aide à la conception, industrialisation, installation et formation des utilisateurs. Ses interventions l'amèneront à de fréquents déplacements tant en France qu'à l'étranger. Une pratique courante de l'anglais est donc impérative. Des connaissances dans d'autres domaines que l'électronique (micro informatique, optique, laser) seraient un atout supplémentaire. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur électronicien créatif et pragmatique disposant impérativement d'une expérience de 2-4 ans acquise chez un constructeur, idéalement sur plate-forme d'essais.
Il rejoindra une équipe d' "intrapreneurs" animée d'un esprit de pionnier pour développer cette technologie originale et sophistiquée.
La compétence qu'il acquérera à ce poste lui ouvre de larges perspectives d'évolution en production.



Merci d'adresser votre candidature sous référence PII M, en précisant rémunération actuelle, à :
BSN – Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran, 75381 PARIS Cedex 08.

HAVAS CONTACT



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES
Recherche pour son établissement de Toulouse,

Toulouse

1 Ingénieur physicien

Spécialisé en optique et opto-électronique.

Il aura la responsabilité :
- du suivi des développements industriels d'instruments de prises de vue (visible et infrarouge).
- de la préparation des études de recherche et développement correspondantes.

Ce poste convient à un ingénieur expérimenté.
Il nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser CV et prétentions sous référence 8601, au CNES, Division du Personnel, 18 avenue Edouard Belin, 31055 Toulouse Cédex.

média-system

SECRE, Société d'électronique du groupe JEUMONT SCHNEIDER
recherche pour étudier et développer des produits de haute technicité

INGENIEURS ELECTRONICIENS - RADIO

Nous étudions et fabriquons des matériels et systèmes de radio-téléphonie VHF et UHF. La radio est un des nos principaux axes de développement.

Votre passion pour cette technique nous intéresse :
- confirmés : des projets à votre dimension satisferont vos aspirations.
- débutants : nous compléterons votre formation et assurerons votre développement personnel.

Nous étudierons en toute discrétion votre dossier qui témoignera de votre motivation.



Adresser CV, photo et prétentions sous référence IER à SECRE Direction du Personnel 214, rue du Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 08 10 65

BSL

Société Française étudiant et réalisant des BIENS d'ÉQUIPEMENT de haut niveau technologique (C.A. 900 MF – 1500 personnes) recherche dans le cadre du développement du

DÉPARTEMENT CONSTRUCTIONS NUCLÉAIRES ET TECHNIQUES AVANCÉES

ingénieur d'affaires responsable de marchés

Rattaché au directeur du Département, il animera la cellule chargée de suivre l'un des trois secteurs de marchés et dont la mission porte essentiellement sur l'étude des appels d'offres et la rédaction des propositions – avec l'aide d'un service projets –, la négociation des contrats, le suivi des réalisations sur le plan commercial et financier. Il participera par ailleurs à la recherche de diversification menée par le Département.

Ce poste, valorisant à la fois par son niveau technique et la réputation mondiale que la société a acquise dans ce domaine, conviendrait à un INGENIEUR CONFIRME (MINES, CENTRALES, ENSTA...) ayant une solide expérience de la négociation et de la gestion des contrats acquise soit chez un Constructeur de Biens d'Equipements, soit dans une Société d'Engineering.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 3156'M – à préciser sur l'enveloppe seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

R T C-COMPELEC



COMPOSANTS ELECTRONIQUES

recherche pour ses Divisions Commerciales des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Vous êtes un jeune diplômé ou vous avez déjà quelques années d'expérience,

Vous êtes attiré par les technologies de pointe (Microélectronique, Hyperfréquences, Opto, ...),

Vous avez besoin de contacts variés, tant au plan national (sur les grands Marchés : Informatique, Télécom, Automobile, ...) qu'international, et vous parlez couramment l'Anglais,

Vous êtes réceptif à la formation, mais vous aspirez aussi à donner la preuve de votre autonomie.

Vous pourrez évoluer dans RTC en région parisienne ou dans l'un de ses 6 Centres Industriels à **Caen, Evreux, Dreux, Brive, Limeil** ou au **C.I.M.A. de Fontenay-aux-Roses.**

RTC, c'est 5300 personnes, dont 1 200 ingénieurs, Cadres et Techniciens - 3,6 Milliards de francs de chiffre d'affaires.

Vous pourrez aussi orienter votre carrière vers les Sociétés apparentées de **PHILIPS-France :** 30 000 personnes - 17,3 milliards de chiffre d'affaires.

Ou prendre une dimension internationale dans le cadre du réseau mondial d'entreprises PHILIPS : 344 000 personnes, près de 150 Milliards de chiffre d'affaires, dont plus de 30% en Amérique du Nord.

Adresser votre candidature, CV, photo à Gestion Prévisionnelle des Cadres 130, avenue Ledru-Rollin, 75460 Paris Cedex 11.

Une entreprise pour réussir. RTC

Objectifs :
QUALITE ET CROISSANCE

Le Marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuées est en forte croissance.

Il double tous les trois ans.

BULL Transac s'impose comme leader européen dans ce secteur très porteur.

Notre Direction Technique recherche un

INGENIEUR D'ETUDES MATERIEL HF

Dans un environnement humain stimulant et un contexte technologique avancé, notre position sur le marché nous permet de réaliser des produits de nouvelle génération.

Nos réalisations de base reposent sur la conception de cartes logiques dans le domaine des micro-ordinateurs compatibles PC-XT et PC-AT.

Chargé de développer des systèmes informatiques organisés autour de micro-processeurs performants (INTEL), vous disposez de solides connaissances et d'une expérience de quelques années en électronique et informatique.

Nous vous proposerons une formation à nos produits et, à terme, une évolution vers d'autres domaines de compétence.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, s/réf. 9052 M, à Michèle Corbineau, BULL TRANSAC, B.P. 92 - 91301 MASSY.





Ingénieur Electronicien HF

pour le Centre Equipements situé à VELIZY

Il prend la responsabilité de l'étude, du développement et de la mise au point d'équipements électroniques embarqués sur des systèmes aéronautiques.

A ce titre, il établit des relations suivies avec les équipes projet, BE, fabrication et suit «la vie» des équipements de la phase étude à la mise en série industrielle.

Ce poste concerne un ingénieur diplômé (ESE - ENSI - ISEP - ISEN...) ayant des compétences en électronique analogique et digitale et des connaissances en micro-processeur et langage évolué.

Une expérience d'environ 2 ans, sans être indispensable, serait appréciée. Anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1297 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

PARFRANCE ANNONCES

MATRA

GTIE

DÉPARTEMENT AUTOMATION

ingénieur confirmé, soyez responsable d'affaires

Nous sommes, avec 7200 personnes et un C.A. de 2,8 milliards de francs, l'une des trois premières entreprises françaises d'installations électriques. Notre département réalise, dans un esprit d'ensemblier, des systèmes d'automatisation de toutes natures.

A vous, en pleine responsabilité, de concevoir les systèmes répondant aux besoins de nos clients, d'acheter les matériels, de réaliser les logiciels, de conduire l'intégration et les essais.

Ingénieur diplômé, vous avez acquis en trois ou quatre ans minimum une expérience d'automaticien, en particulier sur des matériels VAX, et voulez devenir le patron de vos affaires.

Notre consultant, J. TALLIEU,
vous remercie de lui écrire (réf. 4767 LM),
à "Carrières de l'Informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable de production

Mohammedia

STRAFOR Maroc, filiale de **STEELCASE STRAFOR,** leader européen de l'aménagement des espaces de bureaux, recherche un jeune ingénieur expérimenté pour le secteur articles de ménage émaillés et appareils de cuisson (350 personnes). Rendant compte au directeur d'unité, il sera responsable des ateliers de presse, d'émaillage et de montage. Le candidat recherché est un ingénieur mécanicien âgé de 30 ans au moins, pouvant justifier d'une solide expérience professionnelle lui ayant permis de confirmer son talent d'organisateur et d'animateur des hommes. Des connaissances en émaillage et en électro-ménager seraient un atout supplémentaire. L'entreprise offre des possibilités d'évolution rapide et des garanties sociales identiques à celles de la métropole. Ecrire à D. MORETTE en précisant la référence A/R 9133M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



Sociéte pour l'Innovation, l'Informatique Industrielle et la Productique

Spécialisés dans les domaines de l'informatique industrielle, la robotique, l'avionique, nous réalisons également nos propres produits. Notre but : développer des méthodes et des outils informatiques d'aide à la conception d'ateliers industriels et d'ateliers logiciels. Pour ce faire nous utilisons soit le langage Pascal sous système d'exploitation UNIX 5, soit un environnement ADA. Aussi nous recherchons des

INGENIEURS (GRANDES ECOLES OU UNIVERSITAIRES)

• DEBUTANTS : ils participeront à des projets qui mettent en œuvre des systèmes à base de micro-processeurs et qui nécessitent l'utilisation de langages tels que l'Assembleur ou le Pascal. (Réf. ID)

• CONFIRMES : ils s'intégreront à notre équipe « Recherche et Développement » pour mettre au point nos méthodes ou réaliser des logiciels spécifiques sur nos systèmes de développement. (Réf. IC)

INGENIEUR COMMERCIAL

Homme de terrain avec une expérience des milieux de production, connaissant les automatismes et l'informatique, il aura à promouvoir les ventes des produits logiciels et des méthodes que nous développons. (Réf. ICL)

Adresser un dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi - 11, rue de Clichy - 75009 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison d'édition

cherche pour assurer rubriques sociales d'une revue familiale de grande diffusion

SPÉCIALISTE EN DROIT SOCIAL

AYANT A LA FOIS
- Une connaissance approfondie de la législation de SÉCURITÉ SOCIALE.
- Et une expérience de JOURNALISTE.

Sens du concret et de la vulgarisation. Références professionnelles demandées.
Envoyer c.v. manuscrit sous le nº 7 002 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

---

emplois régionaux

Centre de gestion agréé agricole recherche pour CHARTRES

MAITRISE EN DROIT

Connaissances rurales et fiscales appréciées.
Envoyer C.V. et prétentions
C.E.R.E.L.
Maison de l'Agriculture
10, rue D.- Costes,
28024 CHARTRES.

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES recherche

COLLABORATEUR

niveau DECS ou plus.
Lieu de travail : NEVERS.
Écrire sous le nº 314 741 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



DIRECTIONS

COMMUNE 20.000 hab. près de Paris (M° + RER) propose

LA DIRECTION DE SON SERVICE CULTUREL

à candidat (HF) motivé par le dynamisme d'une politique municipale en évolution. Il existe de réelles possibilités d'avenir vers une fonction de responsable de division.

Envoyer dossier de candidature sous réf. 244 en indiquant le support à

DIVISION RECRUTEMENT CONSEIL

SIGMA-FORMATION
ROND POINT 93 - 65, rue du Général Gallieni
93100 MONTREUIL



Le Monde **SECTEURS DE POINTE** Le Monde

GROUPE PHENIX

Groupe de premier plan dans le secteur de la Maison Individuelle nous recherchons pour prendre en charge le développement informatique de notre Groupe, notre

Responsable méthodes et organisation informatiques

300 000 F

Rattaché au Secrétaire Général du Groupe, en liaison constante avec nos filiales et véritable «interface» entre le Groupe et les filiales :
• Vous définirez et mettrez en place notre politique informatique dans ses aspects les plus novateurs, dans une structure très décentralisée.
• Vous effectuerez les choix techniques (matériels et programmes) en fonction des besoins de chaque société du Groupe.
• Vous négocierez avec les sous-traitants et les fournisseurs.
• Vous assurerez la cohérence de notre développement micro-informatique.
Ingénieur informaticien ou MIAGE, à 30-35 ans vous avez à votre actif 4 à 5 ans d'expérience réussie d'informaticien de gestion dans la conception et la réalisation d'applications informatiques. Vous vous imposez tant par votre ascendant que par vos compétences : votre rigueur, vos capacités de communication, votre goût de l'«opérationnel» et votre grande disponibilité vous permettront de mener à bien cette mission passionnante.
Nombreux déplacements en Province à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (sous réf. : RMO) à la Direction Personnel Groupe de Maison Phénix, 5-7 avenue Percier 75008 Paris.

média-system

DIRECTIONS Nationales et Internationales

IDEAL — **LYON**

Directeur de production

dans une PMI très évolutive

• La Société est en développement rapide en France et à l'export (130 p./87 MF). Le consommateur la connaît par 2 gammes leaders TEINTURES IDEAL (vivez dans la couleur !), DAISIF (accessoires ménagers).
• Partenaire de la DG, vous aurez en charge toute la production pour le présent et l'avenir :
- définir l'organisation des moyens de production,
- maintenir et développer l'avance technique,
- associer le développement de chacun au développement de l'entreprise.
Vous «managerez» la structure technique : méthodes, labo, planning, ateliers, stocks, expéditions.
• Ce qui vous est proposé : plus de satisfactions ! ... par un champ d'action plus large, la mise en oeuvre de vos compétences et de vos idées plus librement si elles permettent à l'entreprise et aux personnes de progresser.
• Ingénieur AM, IDN ou INSA, vous êtes devenu rapidement responsable d'ateliers où la compétence technique et d'animation sont primordiales. Une expérience acquise dans le conditionnement en série de produits de faible volume, cosmétique, pharmacie ou alimentaire par exemple, serait appréciée.
Merci d'envoyer votre candidature (CV, rémunération actuelle, ...) à G.SCHNEIDER qui vous assure toute discrétion, Référence OD.M

SCHNEIDER RECRUTEMENT 55 montée de Choulans - 69323 Lyon Cédex 05.

AFCOREM

Nous sommes un groupe international, leader dans le domaine de haute technologie scientifique et industrielle. Nous recherchons pour notre filiale située dans la Région Parisienne :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au Président Directeur Général, il assurera, en plus des tâches relatives à sa fonction (respect des obligations légales, sociales et fiscales), la gestion administrative et financière de l'établissement ainsi que l'administration du personnel et des services généraux.

Ce poste conviendrait à un candidat (35 ans environ), de formation supérieure (DECS, ESSEC,...) ayant une connaissance approfondie des méthodes anglo-saxonnes, de l'outil informatique et possédant une expérience de plusieurs années acquise en entreprise.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Rémunération motivante, en rapport avec les responsabilités de la fonction, pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. et photo sous réf. 2430 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 66

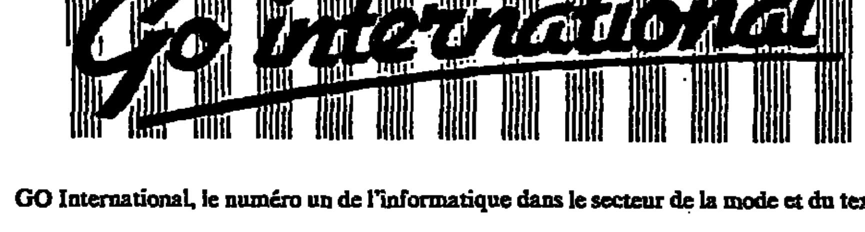
OFFRES D'EMPLOIS

Opportunité pour un jeune ingénieur électricien

Débutant ou ayant une expérience de 2 à 3 ans dans le domaine des équipements électriques basse puissance (tranformateurs, conditionneurs de réseaux, alimentations) pour prendre, après formation, **la responsabilité commerciale d'une filiale d'un groupe important.**

Lieu de travail : Région Parisienne Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 1907 LM sur enveloppe à LT Asscom 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.



GO International, le numéro un de l'informatique dans le secteur de la mode et du textile,

recherche

a) **MINI-INFORMATIQUE**

● **UN NÉGOCIATEUR :**

Vous êtes diplômé d'études supérieures, vous êtes désireux de progresser au sein d'une équipe très motivée, vous aurez à mener les négociations et les ventes personnellement avec des patrons exigeants de PME-PMI.

● **UN ANALYSTE :**

Vous êtes diplômé d'études supérieures en informatique, vous avez deux ans d'expérience, vous maîtrisez le COBOL (connaissance du Wang, de la comptabilité, du secteur textile appréciées), vous avez la volonté de vous intégrer dans une équipe de recherche-développement de haut niveau.

b) **MICRO-INFORMATIQUE**

● **UN INGÉNIEUR COMMERCIAL :**

Vous aurez à assurer les ventes d'un progiciel très performant, unique, sur micro-ordinateurs compatibles IBM, auprès de patrons de PME-PMI du secteur de la mode. La connaissance de ce secteur serait un atout.

Adresser une lettre manuscrite avec photo, un c.v. détaillé et vos prétentions à GO INTERNATIONAL, Sophie Beckouche, 12, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris.

IBM

DIVISION INSPECTION
recherche jeunes diplômés

INGENIEURS /MAÎTRISES

MATHÉMATIQUES ● INFORMATIQUE

H/F

pour ses activités d'assistance technique sur les **LOGICIELS** utilisés par les clients de nos grands et moyens **Ordinateurs.**

Une formation approfondie sur nos produits est assurée dès l'accueil. L'évolution rapide des techniques de **l'Informatique** vous ouvre de larges possiblités de carrière.

Les candidats devront être dégagés des obligations du Service National.

Si vos connaissances, vos qualités de contact, vos aspirations correspondent à notre proposition, adressez lettre de candidature et C.V. sous référence 645, Recrutement Inspection – IBM France, 2, rue de Marengo, 75001 PARIS.

MASIL

OFFRES D'EMPLOIS

Association de consommateurs recherche pour son siège de Paris

CHEF DE SERV. ÉCONOMIQUE

Journaliste de formation économique (Sciences Eco. ou équivalent), 30 ans minimum. Salaire annuel : 165.000 F.

Env. C.V. à Mme C. DROUET, 14, rue Forment, 75555 Paris.

ORGANISME PUBLIC recherche un

CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Formation supérieure, expérience approfondie dans poste similaire (5 ans minimum).

Rattaché fonctionnellement au secrétariat général adjoint, chargé des relations humaines, le candidat devra assurer les tâches suivantes :
– Recrutement et élaboration de plans de succession ;
– Définition des fonctions des agents de l'établissement ;
– Entretiens de qualification ;
– Formation ;
– Relations avec Consultants ;
– Cercle de progrès et pilotage.

Le niveau de rémunération sera défini en fonction du profil du candidat.
Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et référence nº 2 341 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.



Ingénieur Technico-Commercial H/F

Sur des marchés de composants et d'équipements optiques pour la Division Electro-Optique orientée sur la conception et le développement de systèmes complexes (photo-interprétation, photo-restitution, cristaux liquides, ...)

Il est chargé de rechercher de nouveaux marchés et de négocier avec les clients en participant à la définition des produits et des adaptations des équipements selon la demande des clients.

A ce titre, il établit les interfaces entre le client et les équipes projets qu'il peut conseiller dans les choix technologiques.

Il est également responsable de la rédaction des contrats, de l'élaboration des devis et du suivi des affaires.

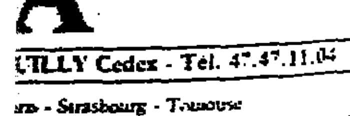
Ingénieur de formation à dominante optique (ESO - ENSP (Marseille) ENSIEG,...) il apporte des compétences techniques et le sens de la négociation commerciale acquises par une expérience de l'ordre de 3 ans.

Anglais courant et déplacements de courte durée en France et en Europe.

Adresser C.V., rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1298 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint Quentin Yvelines Cedex

MATRA

PARFRANCE ANNONCES





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Notre force : l'innovation technologique !...

PAYMATEC, division récente au sein du Groupe Schlumberger, s'est spécialisée dans des activités à très forte croissance et développe aujourd'hui des produits à technologie avancée : cartes à mémoires, systèmes de paiement électronique, systèmes stationnement.
Leader mondial nous recherchons :

Pour notre bureau d'études un

Ingénieur électronicien

Grande école, avec une expérience souhaitée en transmission de données.

Technicien électronicien

(hard et soft)
BTS ou DUT électronique.

Technicien mécanicien

BTS ou DUT, avec une expérience en petite mécanique.

Pour notre service méthodes un

Ingénieur électronicien

Grande école.

Pour notre service après-vente (export) un

Technicien électronicien

De niveau BTS ou DUT et possédant bien la langue anglaise.

Tous ces postes sont basés à BESANÇON.
Si vous possédez un bon esprit d'entreprise et si vous désirez participer au développement de notre activité, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au service du personnel, rue de Terre-Rouge - B.P. 1275 - 25005 BESANÇON cedex - Tél. 81.51.21.21.

PAYMATEC
Schlumberger

MEDIA PA.

Important Groupe Industriel et Commercial
(2 milliards de CA)
recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

• MECANICIEN A & M, ENSEM, INSA, ...
• CHIMISTE PC, ENSIC...

Pour bien connaître l'Entreprise, son organisation, ses hommes, et faciliter leur intégration, il leur sera tout d'abord confié sous la conduite d'un «parrain» une étude appliquée.
Dans un second temps et en fonction de leurs motivations ils pourront prendre des responsabilités dans les secteurs fabrication, industrialisation, laboratoire.
Nous souhaitons des candidats ayant le goût pour le «challenge», mobiles géographiquement, et disponibles rapidement.
Ces postes sont basés sur la région de NANCY.



Lyon

Participez à notre expansion en rejoignant nos équipes d'ingénierie nucléaire.

INGÉNIEURS MÉCANICIENS CONFIRMÉS

Nous vous confierons des missions.
- **d'ingénierie appliquée :** traitement des anomalies, études de justification et proposition de modifications de conception de fabrication.
- **de suivi des fabrications :** qualification des procédés et des méthodes, gestion des modifications, assistance aux fabricants.
- **de contrôle non destructif.**

Pour ces postes d'interface clients-fabricants-études, nous attendons des candidats possédant :
– un diplôme grande école mécanique ECL, AM, ENSM, ENSMA...
– des connaissances en RDM, mécanique des structures, métallurgie, CND.
– une expérience de 3 à 6 ans acquise dans les études, les méthodes, l'industrialisation, le suivi de fabrication.
– une capacité relationnelle et une autonomie.

L'anglais est nécessaire, l'allemand souhaité. Des déplacements fréquents sont prévus.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo + rémunération) sous réf. 852/2LM à Joëlle KHUAT DUY
Hay Managers 94, rue Servient 69003 Lyon.

HAVAS CONTACT

Société Région Méditerranéenne
recherche

SPECIALISTE SYSTEMES EXPERTS

– Domaine process et systèmes complexes.
– Expérience industrielle et réalisation d'applications S.E. opérationnelles.
– Niveau ingénieur ou doctorat 3ème cycle.

Merci d'adresser C.V. à : PIERRE LICHAU S.A.
3, avenue de la Corse - 13007 MARSEILLE qui transmettra.
Discrétion assurée.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE

Le Corps d'Inspection Générale de notre Groupe d'envergure nationale (plus de 6 000 implantations, parc informatique très important) continue d'étendre son domaine d'intervention à l'informatique. Pour participer au sein d'une petite équipe très compétente au développement de cette activité, nous recherchons un collaborateur de haut niveau.

INGENIEUR SYSTEME AUDITEUR INFORMATICIEN (réf. ISM/RB)

qui sera au sein de notre cellule

LE SPECIALISTE GRANDS SYSTEMES BULL et/ou NCR

Un niveau de responsabilité élevé, une large autonomie d'action recouvrant tous les aspects de l'audit informatique moderne et des déplacements en Province (par avion le plus souvent) sont à prévoir.
L'intérêt du travail, complété par une formation aux techniques bancaires, les perspectives d'évolution et une rémunération motivante sont à la hauteur des qualités professionnelles et de l'engagement personnel requis.
Le candidat retenu, de formation supérieure, aura obligatoirement acquis une première expérience d'au moins 2-3 ans des grands systèmes **BULL et/ou NCR,** dans une Direction Informatique, un Service d'Audit ou au sein d'une SSCI.

Nous recherchons aussi pour étoffer notre équipe d'auditeurs internes un jeune

INSPECTEUR GENERALISTE (réf. IGM/RB)

DROIT PRIVE, SC PO, ESC, MAITRISE DE GESTION + DECS

ayant une première expérience de 2-3 ans des méthodes de contrôle et d'audit acquise en Cabinet d'Audit ou de Commissariat aux Comptes, Banque ou Etablissement Financier.
Conditions motivantes et bonnes perspectives à terme pour un futur cadre de Direction. Grande disponibilité nécessaire.

Ecrire avec CV détaillé, en précisant la référence choisie à notre Conseil, R. BATIFOULIER. Il vous garantit une totale discrétion.

R. BATIFOULIER, 39, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS

VOS COLIS DE DOMICILE A DOMICILE EN MOINS DE 24 H.
TAT EXPRESS

VOUS ETES INTERESSE PAR UNE SOCIETE DE SERVICES A TRES FORTE EXPANSION FILIALE DE LA COMPAGNIE AERIENNE T.A.T.
Nous recherchons :

ADJOINT DIRECTEUR D'EXPLOITATION h/f

Le candidat, 30/35 ans, de formation supérieure apportera la preuve de sa réussite dans un ou ses précédente(s) expérience(s) professionnelle(s).
Il prendra en charge la direction et l'organisation de notre centre de tri en Région Parisienne.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un «homme de terrain» capable de s'imposer par son autorité, ses compétences et sa forte personnalité.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous référence A.D.E. à T.A.T. EXPRESS - Service du Personnel - B.P. 0237 - 37002 TOURS Cedex.

CADRE de FORMATION PROFESSIONNELLE

Salaire : 150 000 à 175 000 francs/an

Vous êtes TECHNICIEN de l'Informatique HARD sur Micro, Mini et Gros Système

le centre Yves BODIGUEL recrute

son FORMATEUR EN MAINTENANCE

Le niveau D.U.T., 5 ans d'expérience professionnelle dans une ou plusieurs entreprises.
Lieu de travail MEUDON-LA-FORET.
Le travail consiste à participer en équipe à la formation professionnelle d'adultes dans les métiers de la maintenance soit en formation continue, soit en stage agréé d'un an.
La compétence technique et des aptitudes à l'enseignement seront appréciées par un essai professionnel, des tests et les entretiens.

Ecrire avec C.V. et Photo à FGMM/CFDT, 5, rue Mayran - 75009 PARIS qui transmettra

PLURIAL



cde
COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Notre établissement est l'un des plus importants organismes spécialisés dans le financement de l'immobilier (2.200 personnes - plus de 600.000 comptes-clients). Nous recherchons, dans le cadre du développement de notre service

Crédits Promoteurs

Cadre de banque

(actuellement classe IV ou V)
pour prendre la responsabilité de l'unité "comptes bancaires centralisateurs" liés aux opérations de promotion immobilière, pouvant justifier d'environ 5 ans d'expérience de chef de caisse, portefeuille ou de responsabilités administratives au niveau d'une succursale de banque.
Ce poste sédentaire est à pourvoir à notre siège à Paris (réf. CBM)

Chargés d'affaires

Lyon
Paris

Débutant ou possédant une première expérience, de formation ESC, Sciences Po ou Sciences Eco, vous aurez pour mission de
- prendre en charge des opérations de financement de la promotion immobilière (étude de demandes de crédits et mise au point des dossiers sur les plans technique, juridique, administratif et financier)
- développer le volume de nos affaires en étroite liaison avec nos commerciaux.

Vous exercerez vos fonctions • soit à Lyon, avec déplacements dans la région Rhône-Alpes - Auvergne (réf. CALM) • soit à Paris, avec déplacements sur le reste du territoire (réf. CAPM)

Une rémunération motivante est prévue pour les trois postes et les candidats retenus pourront espérer une évolution de carrière intéressante, tant au sein du service que dans l'ensemble de la société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence au



cog hébert conseil

Poissonnière Commercial Building
11, rue du Fg Poissonnière 75009 PARIS.
Discrétion assurée

MEMBRE DE SYNTEC

A M P de FRANCE
Pontoise (95)
recherche

Agent Approvisionnement

- Responsable de la gestion d'une famille de produits.
- Niveau BAC Technique, BTS, DUT ou équivalent.
- 3 ans d'expérience souhaitée. Débutant accepté.

Adresser C.V. détaillé + prétentions sous réf. 1401 M, au Service du Personnel
AMP de FRANCE
29, Chaussée Jules César
95301 PONTOISE

BUREAU D'ETUDES
MONTPELLIER
recherche

INGENIEUR CHIMISTE ENVIRONNEMENT

(traitement des déchets industriels et des ordures ménagères, lutte contre les nuisances, etc.).

Ecrire, sous réf. 1923/3981, à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS.



REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'E...

SE...

PARIS - TOULOUSE

INGÉNIEURS : 5 ans d'expérience...

INGÉNIEURS : 1 à 3 ans d'...

TECHNICIENS : (DUT, BTS, ...

GESTIONNAIRES D'AFFAI...

RESPONSABLES COMM...

Envoyer C.V. + photo, ...

SEITEL Z.I. de Flouran...

VEPRO CO...

DÉPARTEMENT ME...

recherche

UN RESPONSABL...

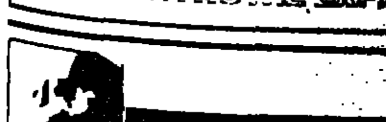
REJOIGNEZ-NOUS en adressant ...

VEPRO CONSEIL, Laurence Langlois, ...

Pour notre service Recherche et Développement ...

INGENIEUR THERMICI...

Diplômé Arts & Métiers ou équivalent





emplo...

cisigraph

ST...

MARKETING FRANCE ET INTERNATIONAL

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SEITEL

recrute pour
PARIS - TOULOUSE - BORDEAUX

INGÉNIEURS : 5 ans d'expérience minimum, ayant participé à la conduite de travaux de **haute technologie** pour prendre en charge la direction de projets.

INGÉNIEURS : 1 à 3 ans d'expérience, chargé de définir et d'adapter une méthode de contrôle et une organisation des activités concernant de **grands projets industriels.**

TECHNICIENS : (DUT, BTS, formation en gestion appréciée), 3 à 5 ans d'expérience, **chargés du contrôle des coûts** et du budget.

GESTIONNAIRES D'AFFAIRES : formation de gestion et expérience technique exigées, chargés du contrôle des coûts des projets et des budgets prévisionnels.

RESPONSABLES COMMERCIAUX : **expérience de directeur** ou de responsable d'agence régionale, pour prendre en charge le développement d'une nouvelle implantation de prestations de services informatiques.

Envoyer C.V. + photo, en précisant le poste à :
SEITEL Z.I. de Flourens - 31130 BALMA

Objectif : Qualité et Croissance.

Le marché de l'Informatique et la Bureautique Distribuées est en forte croissance :
Il double tous les trois ans.

Bull Transac *s'impose comme leader* européen dans ce secteur très porteur.

Pour relever le défi de demain nous accueillons de nouveaux

Ingénieurs Grandes Ecoles

H-F

Nos enjeux :

- décentraliser la formation technique sur nos produits dès les
- premières livraisons
- garantir la pérennité de cette formation pour toute la durée de
- *vie du produit*
- informer rapidement et massivement sur les nouveaux produits.

Nous recherchons :

Chef de production Vidéo

Vous serez le responsable de la production audiovisuelle :

- définir les projets vidéo
- planifier les étapes de production
- constituer et animer des équipes pluridisciplinaires
- *gérer les budgets par productions* (*temps, hommes, matériel,*
- finances)
- assurer la disponibilité des réalisations
- mesurer l'impact auprès des populations utilisatrices.

Vous êtes expérimenté dans le transfert de technologie mettant en oeuvre des moyens audiovisuels basés sur la technique vidéo.

Alors adressez votre dossier de candidature complet (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) sous référence 1102IGE à Bull Transac, *Michèle Corbineau, 7 rue Ampère, 91343 MASSY cedex*



VEPRO CONSEIL

DÉPARTEMENT MERCHANDISING

recherche

UN RESPONSABLE CLIENTÈLE

Vous êtes **Chef de Produit**, habitué aux analyses de panels et d'études et à l'optimisation des linéaires.

Vous avez les aptitudes pour réussir dans la profession de conseil : capacité de synthèse, sens du contact, adaptabilité à des univers variés.

REJOIGNEZ-NOUS en adressant votre lettre de candidature (c.v. + *rémunération + photo*)
à VEPRO CONSEIL, Laurence Langlois, 38, rue Boissière, 75116 PARIS.

Spécialiste obligations internationales

Banque - Paris.

Pour sa Direction des Affaires Internationales située à Paris, une importante banque française de dépôt en fort développement, recherche un **OPERATEUR SUR OBLIGATIONS INTERNATIONALES.**

Ce poste convient à un jeune cadre de formation supérieure financière (Maîtrise Dauphine, Actuariat, Ecole Supérieure de Commerce) possédant une expérience de deux ans, acquise dans le milieu bancaire ou financier.

La pratique courante de l'anglais, un goût prononcé pour le commerce et la finance sont bien sûr indispensables pour réussir à ce poste.

Par ailleurs, les difficultés du marché le conduiront à calculer et à assumer des risques, tout en se montrant capable, physiquement et nerveusement de résister aux tensions.

La taille et la volonté d'expansion de la banque permettent à un élément de valeur, dynamique et motivé, d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 3753 M et le nom des banques avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact à RSCG CARRIERES 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS, qui transmettra.

Leader européen, nous sommes spécialisés dans *la conception et la réalisation de matériel auxiliaire* pour rotatives offset. Notre renommée est *internationale*, notre vocation *exportatrice* (+ 85%) et notre expansion importante (20% l'an). Pour faire face à cette expansion et poursuivre notre politique de développement, nous nous installons à EVRY-LISSES (91) en MAI 86. C'est pourquoi nous recherchons dès aujourd'hui

Pour notre service Recherche et Développement

INGENIEUR THERMICIEN

Diplômé Arts & Métiers ou équivalent

Sous l'autorité directe du Directeur de R. et D. et encadrant une équipe performante vous serez responsable de la conception, de la réalisation et de la mise au point de prototypes.

Une expérience de 5 à 10 ans dans l'aérolique et la thermique industrielle ainsi que dans la tôlerie-chaudronnerie s'ajoute à votre esprit d'initiative et à une bonne connaissance de l'anglais vous permettant d'aborder ce poste dynamique.

Rémunération motivante pour candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions*) en précisant bien la référence NT 1/LM, Service *du Personnel* – M.E.G. BP 54 91422 MORANGIS Cedex.

M.E.G.

PARTICIPEZ A NOTRE EXPANSION

INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION

recherche pour son service Technique

2 CHARGES D'ETUDES

spécialistes des problèmes de mécanique (véhicules), textile et électronique.

Leur formation ! Un diplôme d'ingénieur.
Leur mission ! à partir de sources multiples, détecter les problèmes touchant à leur sphère de compétence, instruire les dossiers (enquêtes, tests), en établir la synthèse et en assurer la diffusion à travers les médias (articles, tables rondes, émissions de télévision).

Le salaire sera fonction des diplômes et de l'expérience des candidats.

Adresser lettre manuscrite, C.V. complet au *Directeur de l'I.N.C. - 80, rue Lecourbe* - 75732 PARIS Cedex 15.

Constructeur International recherche d'URGENCE

INGÉNIEURS LOGICIELS

Débutants acceptés.
Connaissances souhaitées PLM 86 et C.
Libre de suite.
Tél. pour R.V. : 47-84-74-62.

Importante Société d'électricité du bâtiment région parisienne recherche pour son service commercial

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

OU ÉQUIVALENT

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et prétentions au n° M. 4187 BLEU, 17, rue Label, *94307 VINCENNES Cedex,* qui transmettra.

SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE OUEST DE PARIS
recrute

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

pour diriger une équipe de 10 personnes.
Activité principale : commandes de moteurs électriques.

Env. c.v. à Mme Mongondry 249, rue de la Garenne, 92000 Nanterre.

LE DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

recrute par voie de concours sur titres

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

Il participera à la définition du plan d'ensemble de l'informatisation des services sanitaires et d'actions sociales et aux choix des projets à mettre en œuvre (matériel SFENA et BULL).

Une spécialisation en informatique est indispensable.

Le dossier de candidature comprenant :
– Un c.v. détaillé ;
– Une photo. d'identité ;
– Deux enveloppes timbrées portant nom et adresse devra être adressée au plus tard, le 15 MARS 1986, le cachet de la poste faisant foi à :
Monsieur le président du conseil général, hôtel du département du Val-de-Marne, direction du personnel départemental, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil.
Tél. : 48-99-94-00, poste n° 24-98.

SECRÉTAIRE DIRECTION

Bilingue Fr., Allemand.
Pour Direction Régionale PARIS/NORD-EST

Important groupe secteur automobile et véh. industr.
Lieu de travail : proche banlieue nord.
Avantages sociaux :
– *Restaur. d'entreprise ;*
– *Comité d'entreprise ;*
– 13e mois ;
– *Mutuelle...*

Envoyer c.v., photo et *prétentions sous n° 7 014 M*
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour association agréée recherche

9 COMPTABLES

BTS-DUT de gestion.
Lieu de travail : Invalides.
Durée : 2 mois.
Ecrire avec C.V. et photo à AMP sous réf. 1146/F, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

GROUPE ATYA

Techniques de pointe en informatique bancaire, vidéotex professionnel, télécommunications et système.
+ de 50% de croissance annuelle.
Venez participer à notre dynamisme.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

- Secteur Bancaire, - Vidéotex,
- Grands Comptes, - Clés en mains,
- Distribution de matériel.

CHEFS DE PROJETS

- *Encadrement et suivi technico-commercial de groupes de projets.*

INGÉNIEURS/ANALYSTES

- Spécialistes assembleur 8086.
- Développeurs système et gestion sous PROLOGUE,
- Spécialiste C et UNIX, et Spécialistes système MS/DOS,
- *Développeurs sous CICS et DL1.*

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à
Jean Pierre DUCROQUET - **Groupe ATYA**
66, rue Sébastien Mercier - 75015 PARIS

BLEU

Concevoir et réaliser les technologies de demain

Société d'ingénierie informatique de plus de 300 personnes *recherche dans le cadre d'un projet* EUROPEEN *de* GENIE LOGICIEL

Un ingénieur chef de projet

De formation supérieure (école d'ingénieur ou universitaire bac + 4 ou 5).

Ayant de réelles compétences dans les domaines suivants :
type de données abstraites
specifications formelles
UNIX/C

Ce poste implique une expérience de 2 à 5 ans dans les domaines *similaires, une connaissance approfondie de l'anglais.*
Poste base en Région Parisienne.

Pour prendre contact s'adresser à Marie-France PAPILLARD sous Réf. AY 100 a

EUROSOFT
38 boulevard Henri Sellier
92150 SURESNES.

MEMBRE DE SYNTEC-informatique

EUROSOFT

Société française de 3 500 personnes, leader dans le paiement électronique, recherche pour son département monétique - secteur pétrolier - un

CHEF DE PRODUIT

3 à 5 ans d'expérience commerciale

Ingénieur de formation, âgé de 30 ans environ, il aura pour missions de mener l'action commerciale en vue de promouvoir les ventes en France de systèmes de paiement électroniques adaptés à la distribution de carburant et d'assurer le développement de ces produits.

Poste basé en région parisienne, banlieue Sud. Fréquents déplacements en France. Anglais courant.

Adresser CV détaillé sous n° AB 576 AB à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

cisigraph GROUPE CISI

STRIM 100

Les succès enregistrés en 1985 avec le Système CFAO STRIM 100, nous conduisent à recruter des personnalités tournées vers l'action, l'organisation et les résultats en CFAO dans les domaines suivants :

MARKETING FRANCE ET INTERNATIONAL

(Réf. DMT-MP)

Promotion de STRIM 100, études de marché, analyse d'applications, politique produit en France et à l'international.
Vous allez construire les outils de vente qui accroîteront l'efficacité de nos équipes et participer sur le terrain à notre réussite commerciale.
Mots-clés : CFAO - Organisation - Argumentaires - Marché - Applications/Ventes - Anglais - Dynamique.
Postes à pourvoir :
• à VITROLLES (Aéroport International de Marseille/Marignane.
• à PARIS (Rungis - Zone SILIC).

COMMERCE INTERNATIONAL

(Réf. DNT-SI)

Vous allez dynamiser et réussir nos projets de ventes STRIM 100 à l'international avec nos filiales implantées en Europe, Canada, U.S.

Mots-clés : Ingénieur - Anglais - Allemand - Mécanique - C.F.A.O. - Meneur - Négociateur.

Postes à pourvoir :
• à VITROLLES (Aéroport international Marseille/Marignane).
• à MUNICH.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. du poste choisi à Mme LAMY - CISIGRAPH - Les bureaux du parc - 1536 Route de la Seds, 13127 VITROLLES.

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS

recherche pour son

DEPARTEMENT INGENIERIE

un

INGENIEUR THERMICIEN

(ECP, Mines, AM...)

- Il se verra confier la responsabilité des études de production et distribution des fluides pour les usines du groupe.
- L'importance des projets à réaliser impose que le candidat ait quelques années d'expérience de la thermique industrielle.
- Le poste est situé en province, dans une ville universitaire.
- Les possibilités d'évolution sont nombreuses en France ou à l'étranger.

Ecrire à INTERMEDIA n° 600
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS qui transmettra

Joindre curriculum vitae et photo. Les candidatures seront étudiées avec la plus grande discrétion.

Agence de presse

recherchons pour RÉGION PARISIENNE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Pour installation et maintenance de systèmes à base de mini et micro.

- Expérience en vidéotexte, télétexte et communication. Matériel et logiciel.
- Anglais indispensable.

AGENT TECHNIQUE CONFIRMÉ

Pour maintenance d'installations à base de micro et mini-ordinateur.

- Matériel et logiciel.
- Anglais indispensable.

Envoyer c.v. et photo à :
REUTER MONITOR GIE
19-21, rue Poissonnière, 75002 PARIS.
A L'ATTENTION DE MONSIEUR C. FLORIT.

Le Centre de Formation Continue
CFC du Centre HEC-ISA

recherche :

UN RESPONSABLE

pour son département INGÉNIERIE ÉDUCATIVE
diplômé d'études supérieures.
Expérience de conseil en formation.
Qualités de négociation et de gestion des contrats.
Anglais indispensable.

UN RESPONSABLE

de programmes de formation et de conseil, notamment auprès des dirigeants de PME.
Jeune diplômé d'études supérieures.
Expérience d'entreprises moyenne appréciée.
Qualités d'organisation et de contact.

Adresser c.v., photo et prétentions à :
Direction du CFC
1, rue de la Libération,
78350 Jouy-en-Josas.

Chaîne hotelière internationale recherche pour son service expansion FRANCE et ETRANGER

***Chargés d'Affaires** h/f*

Rattaché au directeur de l'expansion, il est responsable du montage et du suivi de réalisation des nouvelles unités.
La réussite dans ce poste implique un haut degré d'initiatives, des qualités de négociateur et un esprit d'analyse.
Le candidat de formation supérieure devra justifier d'une première expérience.
La connaissance de l'anglais est indispensable pour le secteur étranger.
Adresser candidatures, photo et prétentions sous référence 1891 à :
Levi-Tournay/Asscom
31, Bd. Bonne-Nouvelle
75083 PARIS CEDEX 02, qui transm.

SOCIÉTÉ FESTO DE TAILLE EUROPÉENNE
LEADER DANS LE DOMAINE
DES COMPOSANTS D'AUTOMATISMES,
PNEUMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES

recherche
POUR SON BUREAU D'ÉTUDES APPLICATIONS

D.E.S.S. AUTOMATIQUE PRODUCTIQUE OU D.E.A.

Notre nouveau collaborateur passionné par l'automatisme mettra en œuvre les techniques les plus modernes (automates réseaux actionneurs pneumatiques, moteurs pas à pas) pour l'automatisation de machines et de process dans les industries les plus diverses.

Les candidats devront avoir de bonnes connaissances en électricité, automatisme, régulation et programmation et être attiré par l'aspect pratique des choses.

La pratique de l'allemand ou de l'anglais est indispensable.

Ecrire à : FESTO
5, rue Montgolfier,
93116 ROSNY-SOUS-BOIS, CEDEX.

BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour départements :
CREDITS DOCUMENTAIRES et NEGOCE INTERNATIONAL

NEGOCIATEURS (TRICES) DE DOCUMENTS

Contrats à durée indéterminée et à durée déterminée minimum 3 et 4 mois.

Diplômés(ées) Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent. Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. s/réf. **6098** qui seront transmis par :



P.D.G.

recherche

ASSISTANTE DE QUALITÉ

L'ENTREPRISE :
Petite équipe (15 personnes), Paris-16e.

LA FONCTION :
1/3 Secrétariat du P.D.G.
1/3 Chef de Cabinet
1/3 Relations avec l'extérieur (relations avec les fournisseurs, organisation de manifestations...).

QUALITÉS REQUISES :
Capacité d'autonomie, sens du contact, équilibre personnel, méthode et organisation.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 768,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

COMPTABLE

CICO - Filiale du Groupe Multinational Schlumberger recrute pour son siège à Bry-s/Marne un COMPTABLE.

■ Niveau BTS ou équivalent. ■ Minimum 22 ans. ■ Expérience dans Sociétés de Travaux Publics et de comptabilité anglo-saxonne. ■ Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V. avec salaire actuel et photo à : CICO - Service du Personnel 104, avenue Georges-Clémenceau. 94360 Bry-s/Marne.

CONTESSE

Clinique du Bois-d'Amour à DRANCY recherche pour son service de médecine néo-natale

INFIRMIÈRES-PUÉRICULTRICES D.E. ou INFIRMIÈRES.

Tél. : 48-30-12-92.

La ville de Garges-les-Gonesse recherche
CADRE
pour diriger son secteur social. Adr. lettre + C.V. à M. le Maire, Conseiller Général, B.P. 2, 95141 GARGES-LES-GONESSE.

---

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291.09. PARIS CEDEX 09.

Important Organisme de Prévoyance, Paris, recherche un

ENSAE - ISUP
maîtrise de mathématiques
devant assumer des fonctions d'actuariat

Il lui sera confié d'une part l'approche technique et marketing liée à la conception et à la mise en place de nouveaux produits de prévoyance. Il sera amené d'autre part à seconder le responsable du service de la gestion des régimes de prévoyance.

Pour ce poste, il est nécessaire d'avoir une première expérience (5 ans environ) dans un secteur très similaire et un goût certain pour des tâches plus opérationnelles.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1132 M

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

Ville de
FONTENAY-SOUS-BOIS
63.000 habitants recrute

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

qui sera chargé de la Direction de la Subdivision « Bâtiments communaux ».

Poste à pourvoir soit par mutation soit parmi les candidats inscrits sur la liste d'aptitude.

Les candidatures doivent être adressées à M. le Maire, Service du Personnel, avant le 28 février 1986

Hôtel de Ville, 28, rue Guérin-Leroux, 94120 Fontenay-ss-Bois.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Paris-8e recrute

CHEFS DE GROUPE
7 ans expérience minimum Cabinet CS ou équivalent.

RESPONSABLES DE MISSION
5 ans expérience minimum Cabinet DECS ou équivalent.

ASSISTANTS CONFIRMÉS
3 ans expérience minimum Cabinet DECS ou équivalent.

Env. lettre, c.v. et prétentions à Petiteau Scacchi et associés, 31, rue du Colisée, Paris-8e.

DEMANDES D'EMPLOIS

Française 27 ans, expérience enseignement secondaire, licence espagnol, trilingue espagnol, anglais. Etudierait toutes propositions sérieuses pour septembre (traduction, interprétariat, tourisme). Ecrire à Sandra Merant, Haagweg 90, 2321 AG Leiden (Pays-Bas).

Secrét. de rédact. iconographe, 13 ans exp. magazine, ch. emploi presse périodique, INFO générales ou spécialisées. Ecrire sous le n° 314.786 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 22 ans, niv. BAC, permis de cond., dégagé O.M., accepte ts emplois même mi-temps. Ecrire à Luc SODOKPA, 35, r. Séverine, 94270 KREMLIN-BICÊTRE ou tél. : 46-70-61-46 après 18 h.

MATHÉMATICIEN INFORMATICIEN
Actuaire, homme 41 ans, rech. poste temps partiel ou enseignant. Tél. : (16-1) 30-37-19-54.

Jeune femme CAP comptabilité recherche emploi
SECRÉTAIRE COMPTABLE
Banlieue Est (Chelles-Lagny) ou proche gare de l'Est. Ecrire sous le n° 6856 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Hme 54 ans, rech. travx salariés gestion et compt., libre 1 jr par semaine. T. : 43-26-95-30.

Guinée-Conakry, Guinéen prof. de gestion de Paris, Sc. Po + D.E.S.S., désire quitter l'ens., cherche situation au sein d'entreprises souhaitant s'installer en Guinée dans agro-industrie, services (banques, assurances, négoce...). Ecrire sous le n° 7015 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RESPONSABLE P.M.E.
Exp. marketing, commercial, V.P.C., gestion admin., et financière, disponible pendant 6 mois, étude ttes prop. de collaboration temporaire : missions, intérim, études, conseil, etc. Tél. : 43-25-41-73.

INGÉNIEUR EXPORT
39 ans (E.P.M.)
10 a. exp. opérationnelle export biens équipements et ensembles industriels pour grand groupe Paris : prospection, commercialisation, montage financier, proposition, négociation, parfait bilingue anglais.
Recherche : poste de Responsable export ou Adjoint Directeur Commercial. Ecrire sous le n° 7013 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dynamique commercial et gestion maîtrise sciences éco, 25 ans. Libre de suite et disponible Paris à compter du 10 février. Cherche emploi d'avenir. Tél. : 93-45-37-37.

AFRIQUE
Cadre Sup. de Co, 39 ans, gestion, marketing, études de marché, ch. missions, courte ou longue durée en Afrique noire d'expression française. Tél. : (16) 88-69-82-15.

DOCUMENTALISTE
J.F. 27 ans, ens. sup. + I.N.T.D., exp. prof. esp., angl. cour. (séjour 2 ans U.S.A.), étudie toutes propositions. Ecrire sous le n° 314.852 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Dame comptable + secrétariat dactylo ch. travail domicile expert comptable, salaire, 45 F de l'heure, 20 ans d'expér. Ecrire sous le n° 314.885 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

JOURNALISTE 34 ANS
Etudes sup. ciales, juridiques et journalisme, exp. grands reportages, presse écrite, photo et vidéo, étudie toutes propos. dans information et communication (pub., politique ou entreprise). Tél. : 47-34-82-61.

Trav. ind. cherche travaux trait. texte (rapports), poss. présenter diff. travaux. Tarif : 0,020/car. T. : 43-70-40-38.

J.H. 27 ans, maîtrise de gestion, 1,5 an expér. profess., cherche emploi comptabilité générale, contrôle de gestion, prix de revient, organisation, allemand lu, parlé. Lieu : Paris Hauts-de-Seine. Ecrire sous le n° 7005 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Vous recherchez un solide
MANAGER pour le GABON
16 ans d'expérience AFRIQUE
EN COMMERCE ET FINANCES
42 a., ESC, homme de terrain, j'étudie toutes propositions. Ecrire sous le n° 8221 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Homme 34 ans, chauffeur-livreur, 10 années d'expérience, cherche emploi stable. Téléphoner le matin jusqu'à 11 heures au : 48-22-86-83.

MARKETING/COMMUNICATION
H. 43 ans E.S.C.P.
Expérience agences et régies, France et étranger, communication interne et externe, création, média, édition, P.L.V... recherche Direction Marketing/Communication en Entreprise ou Direction Commerciale Agence. Ecrire sous le n° 6860 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

TECHNICO-COMMERCIAL
40 ans, 20 ans d'expériences acquises en milieu bancaire et industriel, parfaitement bilingue français-allemand, rech. situation CADRE dans le secteur EXPORTATION de produits et services techniques liés à l'industrie. Ecr. s/réf. 11084 COMMUNICO, 33075 BORDEAUX Cedex.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE
Immeuble ancien entièrement restauré, avec ascenseur. Surface 140, 90 et 60 m². POSSIBILITÉ DUPLEX. GARBI 45-67-22-88.

5e arrdt

LUXEMBOURG pierre de taille, 3 p. cuisine, w.-c., sud, calme, 950 000 F. T. 43-25-97-16.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Imm. XVIIe pierre de taille, classé, séjour + chambre, 50 m². SOLEIL. 45-67-66-16.

ST-SULPICE, vends 130 m², caractère, achète Rive Gauche 180 m². Tél. : 47-03-32-31.

10e arrdt

PARIS-10e. 10 000 F le m², studio tout confort, 7e étage. Tél. : 16-78-42-54-35.

15e arrdt

LUXUEUX 6 p. 185 m², 6e et dernier étage, jardin planté (240 m²) de plain-pied, calme, soleil. Tél. : 47-06-61-91.

VOLONTAIRES
SÉJOUR, 2 CHAMBRES 80 m² refait neuf, 4e ét., ascenseur. GARBI 45-67-22-88.

BALARD 45 m²
Bel imm. pierre de taille 2 p., cuis., s. d'eau, 550 000 F. GARBI 45-67-22-88.

17e arrdt

VILLIERS pierre de taille, atelier artiste tt cft, 500 000 F ASM 47-70-87-22.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire. T. 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 PIÈCES PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. T. 48-73-20-67, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT
Studio ou 2 pièces même à rénover. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

RUE AMELOT, agréable petit 3 pièces, cft, parfait état, calme, 2e étage sans asc., 3 500 F + charges. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Sociétés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. (1) 48-89-89-66, 42-63-57-02.

locations meublées offres

Paris

R. CUSTINE, prop. loue direct. STUDIO MEUBLÉ, tt cft, 6e ét., ss asc., 1.850 F + charges 90 F. Téléphoner ce jour, 19 h-21 h : 42-58-17-38.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-85.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL Tél. : 42-56-28-16.

bureaux

Locations

Bd Raspail, très beaux bureaux aménagés. Immeuble très bon standing 156 m² + 11 m² archives. Tél. : 47-42-52-32.

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNION
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TÉLEX.
TÉL. : (1) 47-27-15-59.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e
Domiciliation, R.M., R.C., SARL, constitution sté. 47-63-47-14.

locaux commerciaux

Ventes

A LOUER OU VENDRE PROXIMITÉ NICE, GRAND LOCAL INDUSTRIEL CONSTITUÉ DE BUREAUX, AGENCES SUR 2 NIVEAUX, 1 HANGAR ET DÉPENDANCES (3.000 m² COUVERTS, ENVIRON 7.000 m² TERRAIN), ACCÈS DIRECT PAR VOIE RAPIDE. Tél. h. bur. : 93-51-18-71.

fonds de commerce

Ventes

Vds parfumerie. Institut de beauté. Prox. Nice. 93-58-18-11, 93-58-28-86.

A SAISIR
Cause familiale, école privée secondaire en expansion, beaux locaux, proche gares, année scolaire, stages vacances. Ecrire sous le n° 314.790 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

viagers

4/5 P., 6e ét., asc., appt impeccable, imm. moderne, près av. Daumesnil. 375.000 F + 4.000. Occupé 72/80 ans Viagers. F. Cruz 42-66-19-00.

immobilier information

Informations sur différents logements à louer du studio au 6 p., de 2 000 F à 10 000 F, également échanges possibles (ainsi que loi 1948). Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association loi 1901 sans but lucratif. Ecrire APPEL 75, 7, rue Ste-Anne, 75001 Paris.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
LA PROPRIETE
que vous recherchez

---

secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE, filiale d'un Groupe Multinational - PARIS LA DEFENSE recherche

LA SECRETAIRE DE SON PRESIDENT

parfaitement bilingue ANGLAIS/FRANÇAIS

Elle assurera un secrétariat complet, comportant notamment les liaisons avec les Directeurs du Siège et des Usines, les actionnaires et les interlocuteurs extérieurs.

Dynamique et disponible, attachant une grande importance à sa vie professionnelle, elle saura, par sa personnalité et ses qualités relationnelles, s'adapter à des situations variées.

Une formation supérieure, une bonne maîtrise du traitement de texte et une expérience réussie de 5 à 10 ans sont les atouts indispensables pour tenir le poste à pourvoir.

Merci d'envoyer votre curriculum-vitae, une photo récente et vos prétentions à N. 5096 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transmettra.

représentation offres

RECHERCHONS
REPRÉSENTANTS MULTICARTES
toutes régions, introduits dans la distribution de fournitures industrielles pour diffusion d'outillage de poinçonnage, grugeage, cisaillage, pour charpente métallique. Pour tous renseignements : SOCIÉTÉ SOFRAMO Tél. : (1) 48-40-97-57 Demander M. BOUGES.

travail à domicile

Problèmes de délais, de personnel je dactylographie vos rapports, mémoires sur : TRAITEMENT DE TEXTE (IBM PC ou Olivetti ETS) Tél. : 47-07-45-81, Paris-5e

cours et leçons

Pédagogue expérimenté propose par correspondance, cours orthographe personnalisés, très méthodique Téléphone : 61-21-02-37.

---

capitaux - propositions commerciales

Notre société, implantée dans le milieu industriel, a développé :
- Une méthode de production de logiciels appliqués à la productique
- Des outils d'aide à la conception de systèmes automatisés de production
- D'importants logiciels spécifiques.

Nous souhaitons participer au développement d'un

CABINET de CONSULTANTS spécialistes des aspects économiques, techniques et humains liés à la modernisation des systèmes de production.

Vous êtes :
- **INGENIEUR CONSEIL**
- **CABINET CONSEIL** recherchant une complémentarité technique

Pour en savoir plus, écrivez, sous référence 210, à HYPERBOLE 86, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra directement.

NOUVEAUTÉ DU MONDE

Nous cherchons quelques personnes, maisons de commerce pour la France ou d'autres pays pour utilisation d'un produit dans les domaines : jouets, jardins d'enfants, grands magasins, publicités, etc. Souhaités : relations commerciales de première qualité et capital. Si vous voulez faire un grand coup, prière d'écrire à : International Concept und Management AG, Heiligkreuz 52, Postfach 854,

FL-9490 VADUZ.
Tél. : 075 2 81 55.
Télex 719056 EURO FL.

économie

REPÈRES

Dollar : nouvel effritement à 7,31 F

Le glissement du dollar s'est poursuivi mardi 11 février sur toutes les grandes places financières internationales mais en se ralentissant toutefois. La devise américaine a coté près de 7,31 F à Paris (contre 7,3190 F la veille) et 2,3850 DM à Francfort (contre 2,3890 DM). La livre sterling a été seule à se déprécier légèrement vis-à-vis du « billet vert » : 1,4070 dollar (contre 1,4090 dollar). Les affaires ont été actives. D'une façon générale, le dollar s'est *néanmoins établi un peu au-dessus des niveaux auxquels il* était tombé la veille à New-York sur la rumeur, démentie ensuite, d'une démission de M. Paul Volcker, *président de la Réserve fédérale*. Selon les cambistes, en l'absence de nouvelles particulières, les opérateurs prennent leurs bénéfices. Mais l'indécision demeure et le sentiment pour l'instant reste baissier.

Croissance économique : + 1,3 % pour la France en 1985

La croissance économique en France, résumée par l'évolution du PIB marchand, a atteint 1,3 % en 1985. Ce résultat est sensiblement inférieur à la prévision de 2 % faite à l'automne 1984 *par les pouvoirs publics. Il est cependant conforme à la prévision* rectifiée qu'avait publiée, un an plus tard, en septembre 1985, le ministère de l'économie et des finances. En 1984, la croissance du PIB marchand en volume avait atteint 1,5 %. Ce freinage s'explique, en partie, par les exportations qui n'ont progressé que de 2,6 %, contre 6,8 % en 1984.

ENTREPRISES

Forte baisse des bénéfices de Schlumberger

Le bénéfice net du groupe de services pétroliers Schlumberger s'est établi à 351 millions de dollars en 1985, contre 1,18 milliard en 1984. Cette baisse de 61 % est due d'abord aux charges exceptionnelles de 511 millions de dollars enregistrées, pour la filiale Fairchild spécialisée dans les circuits intégrés, à la chute des bénéfices des services de mesure géologiques (logging) aux Etats-Unis ensuite et aux pertes de Sedco Forex (forage en mer), société acquise en 1984. Le chiffre d'affaires du groupe franco-américain a atteint 6,56 milliards de dollars, en progression de 3 % par rapport à l'année précédente.

Paribas cède sa participation dans Mercury Securities (Warburg)

Le groupe Paribas annonce la cession à des investisseurs institutionnels de la participation de 6,5 % qu'il détenait dans Mercury Securities, la société holding du groupe financier britannique Warburg. Cette opération, réalisée en accord avec la direction de la société, *« ne modifie pas la relation ancienne et active de coopération entre Warburg et Paribas »*, précise cette dernière, ajoutant que son président, M. Jean-Yves Haberer, continue à siéger au conseil d'administration de Warburg, tandis que lord Roll, coprésident de Warburg, reste administrateur de la banque Paribas. Le groupe Warburg (dans lequel Paribas était actionnaire depuis 1974, *via Mercury*) faisait l'objet, depuis l'été dernier, d'une tentative de prise de contrôle de la part du financier américain Saul Steinberg. Celui-ci avait pris une participation « substantielle » dans le capital de Mercury, dont le cours de Bourse était passé, en six mois, de 4 à plus de 7 livres par action, rappelle la banque de la rue d'Antin. Paribas a donc profité d'une période où les cours boursiers de Mercury à la Bourse de Londres avaient grimpé de 75 % en six mois pour vendre sa participation *« à un cours voisin du cours de Bourse »*, précise la banque qui, rappelons-le, a pris récemment le contrôle de la firme de courtage britannique Quilter Goodison, dont le patron est le président du London Stock Exchange.

Télémécanique prévoit une augmentation de 20 % de son bénéfice consolidé 1985

Le groupe Télémécanique annonce, pour l'exercice 1985, un chiffre d'affaires consolidé de 6,05 milliards de francs, en augmentation de 21 % sur l'exercice précédent. A structures comparables, la croissance s'élève à 16 % d'une année sur l'autre, le résultat 1985 intégrant, en effet, l'acquisition de la division *« industrial controls »* de la firme américaine Gould et la cession de la société Ferraz. Quant au bénéfice consolidé 1985, *« il devrait avoir progressé de 20 % »*, précise la société Télémécanique, ajoutant que les perspectives de l'année 1986 *« dégagent une possibilité de croissance importante du chiffre d'affaires, supérieure à 10 % »*.

Textile : surenchère sur le britannique Coats Paton

Pour empêcher la fusion de ses principaux concurrents, le troisième groupe textile britannique Vantona Viyella a surenchéri sur l'offre publique d'achat lancée, en janvier, par Dawson International sur Coats Paton, respectivement quatrième et deuxième groupes textiles de Grande-Bretagne. L'offre de Vantona Viyella, de 734 millions de livres (7,6 milliards de francs), est supérieure à celle de Dawson International de 670 millions de livres. Pour le conseil d'administration de Coats Paton, qui a accepté la surenchère, elle a surtout l'avantage de conduire à la constitution d'une firme capable de dépasser l'actuel numéro un du textile britannique, Courtaulds. La future entreprise aurait un capital de 1,2 milliard de livres, et un chiffre d'affaires annuel d'environ 1,7 milliard de livres. Dawson étudie actuellement l'éventualité d'une nouvelle surenchère.

Robe de mariée : reprise de Pronuptia

La société Pronuptia, numéro un français de la robe de mariée, mise en règlement judiciaire en *décembre dernier, vient d'être* reprise avec l'accord du syndic par un groupe d'investisseurs privés, représentés par MM. Gérard et Claude Labouze, a annoncé, le 10 février, la société. L'ancien président de Pronuptia, M. Michel Micmacher, reste au conseil d'administration en tant que vice-président-directeur général.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,3410	7,3450	+ 45	+ 60	+ 90	+ 120	+ 280	+ 380
$ can.	5,1990	5,2092	– 137	– 116	– 259	– 224	– 574	– 481
Yen (100)	3,8769	3,8821	+ 79	+ 91	+ 165	+ 187	+ 528	+ 588
DM	3,0645	3,0674	+ 96	+ 109	+ 209	+ 228	+ 633	+ 689
Florin	2,7129	2,7153	+ 61	+ 69	+ 130	+ 145	+ 402	+ 448
F.B. (100)	14,9847	14,9990	– 252	– 191	– 699	– 579	– 1248	– 899
F.S.	3,6340	3,6367	+ 132	+ 149	+ 288	+ 312	+ 851	+ 921
L (1 000)	4,5044	4,5089	– 349	– 314	– 813	– 756	– 1817	– 1685
£	10,2958	10,3124	– 319	– 283	– 668	– 604	– 1818	– 1644

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 7/16	4 9/16	4 7/8	4 5/16	4 7/16	4 9/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	9	10	10 3/4	11 3/4	11 1/2	12	10 1/4	10 7/8
F.S.	1 1/2	2 1/2	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
L (1 000)	13 1/2	15	18 1/4	19 1/2	19 1/4	20 1/4	17 1/4	17 3/4
£	12 5/8	12 7/8	12 11/16	12 13/16	12 11/16	12 13/16	12 5/8	12 3/4
F. franç.	8 5/8	8 7/8	12	12 1/4	14 7/8	15 1/8	13 1/4	13 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

La réforme du financement de l'économie

Le Livre blanc publié le 11 février par le ministère de l'économie, des finances et du budget recense l'ensemble des mesures prises depuis dix-huit mois pour leur redonner une cohérence.

M. Bérégovoy, dans la préface, résume l'idée qui a commandé cette modernisation : *« Si l'argent est plus mobile, son coût devient plus faible. Dès lors, il devient possible de clarifier le rôle de l'Etat en recentrant ses concours sur les vraies priorités (...) et en limitant ses interventions réglementaires à l'organisation générale et à la surveillance du marché des capitaux ».*

I. – LE MARCHÉ DES CAPITAUX

Objectif : décloisonner le marché, développer la concurrence, moderniser la place financière de Paris, adapter les techniques de régulation monétaire.

● **LE DÉCLOISONNEMENT DU MARCHÉ**

Il se fera en supprimant les barrières étanches entre le court terme et le long terme.

1) *Les certificats de dépôt.* – Billets à ordre émis par les banques ouvre aux entreprises la possibilité de placer leur trésorerie en titres à court terme et créés en mars 1985 pour une durée de six mois à deux ans, d'un montant minimum de 5 millions de francs.

2) *La réforme du marché hypothécaire.* – Destiné au départ (en 1966) au financement à très long terme du logement, le marché hypothécaire se refinançait, paradoxalement, sur des ressources courtes. Ce qui impliquait, pour les établissements emprunteurs, des risques excessifs en cas de retournement des taux et à des marges trop élevées pour couvrir ces risques, donc à des coûts de crédit non moins élevés pour les candidats au logement.

La réforme a consisté à confier à une caisse de refinancement hypothécaire (CRH) le soin d'émettre en continu des obligations à long terme garanties par l'Etat et à retraiter les capitaux ainsi collectés aux établissements de crédit prêteurs, ce qui supprime les risques de faux et diminue le coût des prêts au logement.

3) *L'ouverture du marché monétaire.* – Objectif : permettre à tous les agents économiques, notamment les entreprises, l'accès au marché monétaire à court terme désormais rénové et ouvert ;

a) *La création de billets de trésorerie :* billets à ordre émis par les entreprises qui ont besoin de trésorerie sur le modèle du *commercial paper* américain. Montant minimum : 5 millions de francs. Durée : *de dix à cent quatre-vingts jours.* Obligation d'obtenir d'une ou de plusieurs banques l'engagement de consentir un concours équivalent au cas où le marché ne permettrait pas le renouvellement des billets.

b) *Ouverture des bons du Trésor en comptes courants.* – La souscription de ces bons, différents des bons classiques sur formule désormais en forte diminution, réservés par adjudication, jusqu'en avril 1985, aux banques et établissements non bancaires admis au marché monétaire (ENBAMM) comme la SNCF, les compagnies d'assurance, les caisses de retraite, etc., et les SICAV, a été *étendue en avril 1985* aux fonds communs de placement et, en décembre 1985, aux particuliers et aux entreprises... Montant : 5 millions de francs ; minimum : dix jours *et calendrier d'émissions régulières.*

c) *Bons pour les institutions financières spécialisées* (IFS). Possibilité ouverte à ces institutions dont les prêts bonifiés décroissent fortement, de se financer sur des ressources plus courtes et moins onéreuses que les obligations habituellement émises, avec des bons de deux à sept ans.

d) *Limitation de l'accès au marché interbancaire :* en contrepartie de l'ouverture des bons du Trésor en comptes courants, le marché interbancaire, actuellement marché obligataire au sens strict, va progressivement être réservé aux seuls *établissements de crédit.* Les ENBAMM (non banques), pour rémunérer leurs liquidités, devront les employer en valeurs mobilières ou en titres négociables à court terme. Comme les billets de trésorerie, certificats de dépôts, etc.

4) *Création d'un marché à terme d'instruments financiers.* – Pour permettre aux agents économiques de se protéger contre les risques financiers, à savoir les variations de taux d'intérêt, assez catastrophiques parfois en cas de changement de politique des autorités monétaires, il a été décidé de créer un marché où il sera possible auxdits agents économiques de se prémunir contre ce risque, en achetant ou en vendant à échéance variable (terme) des contrats portant sur des instruments financiers (obligations essentiellement et bons du Trésor à quatre-vingt-dix jours).

5) *Développement du recours aux options négociables.* – Cette technique, destinée à couvrir des risques, consiste à conclure des contrats par lesquels l'une des parties s'engage à fournir à l'autre jusqu'à une date donnée, si elle le *demande, un volume donné de* valeurs mobilières à un prix convenu à l'avance.

6) *Adaptation de la fiscalité.* – Les revenus et plus-alues sur les nouveaux produits négociables précédemment cités sont taxés uniformément à 33 %.

● **DÉVELOPPER LA CONCURRENCE**

Objectif : donner plus de liberté sur un marché très réglementé et réduire le coût du traitement de l'argent, en s'appuyant sur les conclusions du rapport Tricot, et même au-delà.

1) *Libre négociabilité des commissions sur emprunts.* – La *« grille de taux »* pour les commissions, fixée en 1966 à la suite du rapport Lecat, a été remplacée par une totale liberté pour les émetteurs privés dès mars 1985 et pour les emprunts du secteur public en décembre 1985.

2) *Libre négociabilité des courtages en Bourse.* – Traditionnellement établi par arrêté, le tarif des courtages en Bourse a été *rendu* librement négociable pour les transactions (plus de 2 millions pour les actions et 10 millions pour les obligations)

3) *Relèvement du seuil des obligations librement émises.* – L'obligation de recevoir une approbation formelle du comité des émissions a été étendue aux émissions d'obligations jusqu'à 500 millions de francs en novembre 1984 et 1 milliard de francs au 1er janvier 1986.

4) *Recours à adjudication pour les emprunts du Trésor.* – Pour réduire le coût des emprunts d'Etat et alléger les procédures, la technique de l'adjudication, *très employée* à l'étranger (Etats-Unis), inaugurée en juillet et en novembre 1985, a été généralisée et mensualisée en janvier 1986, l'adjudication portant à la *fois sur* la commission de placement et le taux de l'émission (prix de revient).

● **LA MODERNISATION DE LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS**

Objectif : ouvrir la place de Paris aux innovations dans les techniques et les produits utilisés à l'étranger devenait une nécessité absolue.

1) *Développement de nouveaux produits obligataires.* – Deux instruments nouveaux ont été introduits : les obligations à coupon unique, détaché en fin de durée, et de démembrement d'obligations en tranches annuelles traitées séparément ;

2) *Modernisation de l'émission et de la gestion des emprunts d'Etat.* – Les émissions de bons du Trésor s'effectueront suivant un *calendrier régulier, de même que* les adjudications d'emprunts d'Etat (premier jeudi de chaque mois). Par ailleurs, le Fonds de soutien des rentes, créé en 1937 pour régulariser le *marché* des obligations d'Etat, a été « réactivé », et sa compétence étendue au court terme ;

3) *Assouplissements du contrôle des changes.* – Des mesures limitées ont été prises pour développer le rôle international du franc et développer la place de Paris : suppression de la retenue à la source sur les intérêts des obligations pour les non-résidents, autorisation d'émettre en ECU sur la place de Paris donnée aux institutions de la CEE, réouverture en avril 1985 du marché des obligations en eurofrancs fermé depuis 1981.

4) *Modernisation de la Bourse.* – Tenue prochaine d'une séance du matin à la Bourse de Paris, mise en place prévue d'un « marché continu » débordant les deux heures de cotation quotidienne et création d'un fonds de modernisation alimenté par un prélèvement de 5 % sur les courtages.

● **ADAPTATION DES TECHNIQUES ET RÉGULATION MONÉTAIRE**

Objectif : substituer à l'encadrement quantitatif du crédit, en vigueur depuis 1972 et critiqué pour sa complexité, sa rigidité, son irresponsabilité et son manque d'efficacité, une régulation par les taux *d'intérêt, plus souple et plus efficace.*

1) *Suppression de l'encadrement classique du crédit.* – En décembre 1984, les normes mensuelles de progression des crédits, les réserves supplémentaires et coûteuses à constituer par les banques et les économies reportables disparaissent.

2) *Nouveau système de contrôle des crédits.* – Aux réserves sur les dépôts s'ajoutent des réserves à taux progressif sur les encours de crédit, de manière à inciter la banque à émettre des obligations pour accroître leurs concours sans créations monétaires. Les dérogations sont simplifiées et limitées (exportation, logement, investissement).

3) *Passage à la régulation pour les taux d'intérêt.* – Stade ultime de la réforme, la régulation pour le taux sera mise en vigueur en 1987 après deux mesures.

a) *Réforme des agrégats monétaires :* elle consiste à prendre comme référence, pour la croissance de la masse monétaire, la masse M3 qui ajoute à la masse M2, précédemment utilisée (monnaies, dépôts à vue, compte sur livrets bancaires) tous les autres comptes (caisse d'épargne, livrets bleus, épargne logement, CODEVI, LEP ;

b) *Modification des instruments de contrôle monétaire.* – Le contrôle de la croissance de la masse monétaire s'effectuera, en 1987, par le maniement des taux d'intérêt et des réserves obligations constituées par les banques, augmentées dès la fin de 1985.

II. – UNE NOUVELLE POLITIQUE DES TAUX

Objet : il a été recherché une simplification des procédures, leur banalisation et, par la « débonification », des économies pour le budget (45 milliards de francs de dépenses annuelles à ce titre), les nouveaux engagements étant ramenés à 16 milliards de francs annuels dès 1986.

● **FINANCEMENT DU LOGEMENT**

Le but recherché est de freiner la croissance explosive de l'effort public en faveur du logement, qui a plus que doublé à 112 milliards de francs, à compenser avec les 200 milliards de francs de chiffre d'affaires annuels du bâtiment. La réforme a pour but d'améliorer les instruments financiers offerts, de concentrer les aides publiques sur les plus défavorisés et d'alléger le coût des bonifications.

1) *Création d'un nouveau marché hypothécaire* (déjà évoquée).

2) *Financement de l'accession à la propriété.*

a) Forte augmentation des prêts conventionnés, plus avantageux souvent (PAP) en diminution.

b) Octroi des prêts conventionnés sans contrainte de travaux.

c) Abaissement du taux des PAP (0,7 % en un an).

d) Relèvement des plafonds d'attribution des PAP.

3) *Financement des HLM.* – Les ressources du livret A de Caisse d'épargne, en régression, *sont affectées* prioritairement au fonctionnement des HLM et un circuit court est créé, pour le financement direct des HLM par la Caisse des dépôts.

● **LES PRÊTS BONIFIÉS A L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES**

Objet de la réforme : simplifier un système complexe, peu sélectif dont la distribution était réservée à quelques réseaux et exerçait un faible effet incitatif pour un coût budgétaire élevé et croissant (3,8 milliards de francs).

1) *L'industrie.* Les six procédures ont progressivement *été* ramenées à une, les prêts spéciaux à l'investissement (PS) avec réduction et simplification des critères. Le volume total des prêts bonifiés s'est contracté de 35 milliards de francs en 1984 à 12 milliards de francs *1986, il est désormais réservé* aux PME d'un chiffre d'affaires inférieur à 1 milliard de francs et sa distribution est effectuée par tous les réseaux bancaires et non plus seulement les établissements spécialisée.

2) *L'artisanat.* De même, la distribution des *prêts bonifiés à l'artisanat* a été ouverte à tous les réseaux bancaires, l'enveloppe a été réduite, avec réduction de la bonification et adjudication des prêts auprès des banques, *au plus offrant.*

● **LE FINANCEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR**

Objet de la réforme : simplifier une procédure d'aide encore plus complexe et figée, réduire une aide de l'Etat très coûteuse, améliorer la gestion du *dispositif* en *provision et* en exécution, tout ceci, en grande partie, grâce à la baisse du taux.

1) *Réforme de la garantie du risque économique,* redevenu mécanisme d'assurance contre une hausse des prix de revient et non une subvention avec plafonnement du coût budgétaire.

2) *Rééquilibrage de l'assurance crédit* avec relèvement du taux (+ 15 %).

3) Amélioration de la gestion du risque de change par la COFACE, avec prise en charge des trop gros risques par l'Etat.

4) *Réforme des crédits à l'exportation* destinée à réformer la concurrence entre établissements bancaires et à unifier le modes : Suppression du financement de la Banque de France pour les crédits à moyen terme, pris en charge par le Trésor ; Suppression du monopole de la BFCE *en matière de garantie de* bonne fin ; Suppression de la bonification pour les préfinancements ; Mise en concurrence des banques françaises et étrangères pour la distribution des crédits en devises.

Une révolution silencieuse

(Suite de la première page.)

Sans nul doute, la réforme et les innovations mises en place ou mises en route s'imposeront au gouvernement qui sortira des urnes au printemps 1986. Sans doute sont-elles pratiquement irréversibles, mais leur nécessité apparaît à tous, et l'opposition, notamment par la voix *de M. Raymond Barre, formule sur* elles un jugement *« plutôt positif »*, même si, contradiction oblige, elle estime qu'une partie des vrais problèmes n'a pas véritablement été abordée, notamment le problème de la fiscalité de l'épargne, toujours *anarchique*, et celui du contrôle des changes, qui demeure le plus sévère depuis la guerre.

Une nécessité et même une nécessité absolue : mutation technologique dans le domaine de la circulation des informations et des *transferts de capitaux, devenus quasiment* instantanés, privilégiant la place financière disposant de la palette la plus large d'instruments financiers nouveaux et de la liberté la plus grande. Les places de New-York et de Londres, sans oublier celles d'Asie, ont été à l'avant-garde du mouvement de la déréglementation, ce qui risquait de *« marginaliser »* la place de Paris, figée dans ses structures traditionnelles. Il n'y avait donc pas de temps à perdre.

Sans doute, les gouvernements précédents s'étaient efforcés d'aménager ce système pour répondre aux besoins de l'économie, notamment en développant l'épargne et en l'orientant vers des actions plus productives. *Mais, en dépit de très nombreux* rapports d'experts (Wormser-Marjolin-Sadrin, Mayoux, Plescoff), l'organisation et la structure du marché financier avaient été peu modifiées. Enfin, le rétablissement, en toute hâte, de l'encadrement *quantitatif de crédit en 1972* avait bloqué toute évolution. Le blocage, au surplus, « arrangeait » un peu tout le monde, que ce soient les établissements, mis ainsi à l'abri de la concurrence, ou le Trésor, bien assis sur son « circuit privilégié. » Tout le monde s'accommodait du cloisonnement précédent évoqué, générant le plus souvent des rentes de situation, aux dépens généralement des usagers emprunteurs et prêteurs, publics et privés.

Au fil des ans, c'est vrai, le décalage entre ce système figé et le grand vent de la concurrence internationale ne cessait de se creuser. *Enfin, la désinflation, toujours elle,* contraignait le système financier à réduire le coût de ses interventions (la fameuse intermédiation financière), obligeait l'Etat à réduire des aides de plus en plus coûteuses et incitait les particuliers, surtout les *entreprises, désormais plus à l'aise,* à mieux rémunérer une trésorerie plus abondante. Le besoin crée l'organe : M. Delors, le premier, autorisa les SICAV et fonds communs court terme (plus de 300 milliards de francs en quatre ans) et amorça la banalisation des produits d'épargne (LEP, CODEVI).

Puis, à partir de juillet 1984, M. Bérégovoy s'attaqua à la réforme du financement du logement, un des plus importants depuis cinq ans, avec la refonte du marché hypothécaire, et au décloisonnement du marché des capitaux, avec, notamment, la création de billets de trésorerie permettant aux entreprises *d'accéder au marché de l'argent à* court terme. Depuis, il a dynamité le vieux régime des émissions d'emprunts, chasse gardée des banques, démantelé la plus grande partie des régimes de prêts bonifiés pour les investissements et l'exportation. Surtout, *en collaboration avec* la Banque de France, il a préparé et fortement engagé la sortie d'un encadrement du crédit, sclérosant et inefficace pour s'engager sur la voie *royale mais délicate de la régulation* de l'économie pour les taux d'intérêt en vigueur de nos principaux partenaires occidentaux.

Tout cela n'a pas été sans difficultés. Certes, les mesures prises ne donneront leur plein effort que dans *les années qui viennent* ; le temps ne respecte pas les choses faites sans lui, et la modernisation n'a pas de terme. Mais ce qui s'est produit depuis dix-huit mois sur la scène financière française, peu ou prou connu du grand public, c'est une *véritable révolution silencieuse irréversible et incontestable : le système financier français est devenu adulte.*

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

« LES COW-BOYS NE MEURENT JAMAIS » de Jean-Paul Jacquier (CFDT)

Echange liberté syndicale contre liberté d'entreprendre

Secrétaire national de la CFDT, M. Jean-Paul Jacquier est, au sein de cette confédération, une personnalité controversée. Plus mal élu au sein de la commission exécutive lors du congrès de Bordeaux, en juin dernier, il est connu ou plus souvent combattu pour son modernisme, dans lequel ses adversaires voient le signe de la dérive droitière de la CFDT. Et s'il écrit en son nom propre, nombreux sont ceux qui voient en lui un poisson-pilote pour M. Edmond Maire.

Avec *Les cow-boys ne meurent jamais*, présenté le 10 février, M. Jacquier conforte son image de provocateur, bousculant allègrement les dogmes, secouant avec humour les tabous du syndicalisme. Pour que l'aventure syndicale continue, explique-t-il, et que les « *cow-boys* » du syndicalisme ne meurent pas, il faut qu'ils changent leurs chevaux.

M. Jacquier ne cherche pas à nier la crise pour ce syndicat qui, « *quels que soient ses succès électoraux, tombe lentement au-dessous de la ligne de flottaison* » en adhérents. Son regard est sans complaisance pour ces syndicats aux « *structures mal communicantes* » qui, pour se défendre des excès du patronat, ont « *additionné des règles qui, aujourd'hui, conduisent à une normalisation trop complexe* ».

Son regard est autocritique pour ce syndicalisme qui « *s'acharne à décrire la réalité telle qu'elle n'est pas* » ou qui prétend « *refaire le monde* » quand les salariés demandent seulement qu'on refasse leur « *morceau d'atelier* ».

Plus proposant que protestant

« *Des travailleurs qui refusent d'être embrigadés et veulent changer leur travail*, écrit M. Jacquier, *risquent de préférer le cercle de qualité à une section syndicale jugée trop lointaine, trop théorique.* » Rejetant le PCF — « *statue du commandeur qui a empoisonné la gauche* », — M. Jacquier, plus iconoclaste que jamais, estime qu'il « *n'y a pas de modèle de société* ». « *La perspective socialiste n'a de sens que si elle est en mouvement, adaptable au temps qui passe; aux besoins des époques, aux désirs des générations qui se succèdent.* »

Sévère pour les patrons — qu'il s'agisse de ces « *entrepreneurs marxistes* » qui pratiquent la lutte des classes ou de ceux qui traitent le syndicat en « *Indien des îles* », avec qui on conclut un contrat qu'on ne respecte pas, — M. Jacquier reproche aux syndicats d'avoir trop longtemps fait « *dans le massif* » en niant les aspirations individuelles des salariés : « *Nous, militants qui avons mangé du collectif à tous les repas, devons faire face au « et moi, et moi, et moi ?* »

Mais le regard de M. Jacquier n'est pas seulement acide. Il refuse toute morosité, tout fatalisme du déclin syndical. Le syndicalisme, écrit-il, « *moi, je me l'aime* » ; mais il ne faut pas attendre vingt ans pour qu'il se refasse une santé : « *Un recyclage, oui, une préretraite, non.* » M. Jacquier plaide pour une « *nouvelle gestion syndicale* », un *new deal* pour que le syndicalisme dans l'entreprise — à la fois lieu de « *coopération* » et de « *divergences* » — passe de « *l'indifférence conflictuelle à la participation conflictuelle* ».

La transformation du salariat, « *la fin de la conception élitiste de la classe ouvrière* », sont pour lui autant de chances pour aboutir à un syndicalisme de participation, « *plus proposant que protestant* ».

Fidéliser les adhérents

Livrant des expériences de nouvelles pratiques syndicales, particulièrement attentif aux PME qui sont souvent autant de déserts syndicaux, M. Jacquier entend donner au syndicalisme « *le goût d'entreprendre* », pour aboutir à une « *décasernification des relations sociales* ».

Il suggère ainsi un troc au patronat : « *Échanger la liberté syndicale contre la liberté d'entreprendre.* » Une double reconnaissance de légitimité qui conduirait à faire garantir non plus par la loi mais par un accord patronat-syndicats les droits syndicaux et de représentation collective des salariés dans les entreprises. Dans ce nouvel ordre social, le patronat devrait renoncer à pratiquer la recommandation unilatérale.

M. Jacquier encourage les syndicats à développer les services pour « *fidéliser leurs adhérents* » en faisant appel à leur imagination, mais aussi aux « *besoins du marché* ». Il souligne surtout qu'il faut « *offrir aux salariés des droits sur les syndicats* ». Ainsi, une grève sur le renouvellement d'un contrat collectif ne pourrait être déclenchée qu'après consultation des salariés.

De même, les accords d'entreprise ou de branche devraient être soumis à référendum. Mais, en contrepartie, les salariés devraient verser un chèque au syndicat pour le coût de la négociation collective, chèque qui pourrait être doublé par l'entreprise. M. Jacquier envisage de porter d'un à deux ans le rythme des négociations, de trois à quatre ans les élections au comité d'entreprise. Pour les PME, il suggère de mettre en place des délégués inter-entreprises départementaux. Enfin, il n'écarte pas que des accords d'entreprise puissent, à terme, modifier le code du travail.

Le livre de M. Jacquier se présente comme un cri d'espoir pour le syndicalisme. Il croit en son avenir, à condition qu'il se métamorphose profondément. Ecrit à titre personnel, ce livre n'engage pas la CFDT. Mais il pourrait servir de poisson-pilote à M. Edmond Maire. Se livrant, en conclusion, à un exercice de syndicalisme-fiction, M. Jacquier n'hésite d'ailleurs pas à faire reprendre à M. Maire, en l'an 19... la plupart de ses idées, réunies dans un projet de « pacte syndical ».

MICHEL NOBLECOURT.

★ Editions Syros, 177 pages, 69 F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

silic

Le conseil d'administration, réuni le 30 janvier 1986, sous la présidence de M. Louis Moreau, a constaté qu'après création de 560 actions nouvelles émises au titre des conversions d'obligations le capital se trouve porté de 254 342 800 F à 254 398 800 F ; le nombre d'obligations convertibles restant en vie au 31-12-1985 s'établit à 51 317.

Le conseil a constaté également que les différentes augmentations du nombre des actions étaient sans incidence significative sur le résultat par action attendu pour *1985*, qui devrait permettre, comme prévu, un taux de progression du dividende de l'ordre de 11 %.

Les loyers du premier trimestre de l'exercice 1986, non compris, par conséquent, les émissions complémentaires d'ici au 30 mars 1986, s'élèvent à 38,4 millions de francs (dont 12,2 au titre des immeubles apportés), soit une augmentation de 53 % compte tenu de l'évolution du patrimoine.

précision mécanique labinal

Le groupe Précision Mécanique Labinal a réalisé, au cours de l'exercice 1985, un chiffre d'affaires consolidé de 2 293 millions de francs, en progression de 4,1 % sur celui de l'excercice précédent.

Malgré une activité soutenue dans les divisions Microturbo et Filtration, l'objectif fixé en début d'année n'a pas tout à fait été atteint à cause, en particulier, d'une baisse, au cours du quatrième trimestre, de la demande de câblage pour l'industrie automobile française et d'un net ralentissement de la sous-traitance électronique.

Dans ces conditions, les ventes en France ont peu progressé alors que les ventes à l'étranger ont augmenté de 15 % malgré la baisse du dollar.

Quant à la société mère, dont l'activité englobe la Filtration automobile et le secteur aérospastial, son chiffre d'affaires a progressé de 7,4 %.

SEPR : DE BONS RÉSULTATS

Conformément aux prévisions faites lors de l'introduction en Bourse de la SEPR, l'activité de la société a été satisfaisante en 1985.

Les ventes de produits réfractaires destinés aux verriers ont progressé de 9 % par rapport à 1984, celles des autres produits de 16 %.

Le redressement de la filiale Quartz et Silice s'est confirmé dans tous les secteurs. Ses ventes ont progressé de 15 % par rapport à 1984.

Au total, les ventes consolidées de la SEPR en 1985 devraient atteindre environ 1 400 millions de francs, en progression de 16 % sur 1984. Il n'y a pas eu de modification de structure, la société Savoie Réfractaires acquise récemment n'entrant dans le cercle de consolidation qu'en 1986.

Le résultat d'exploitation consolidé devrait augmenter de plus de 50 % par rapport à 1984. Le résultat net consolidé devrait être de l'ordre de 138 millions de francs, soit environ *110 francs* par action.

La société poursuit activement son développement. C'est ainsi qu'elle vient d'acquérir la société Kerlane, spécialisée dans la fabrication des fibres céramiques et leur vente sur l'ensemble du marché européen.




Le chiffre d'affaires du groupe réalisé au cours du quatrième trimestre 1985 s'élève à 2 293 millions de francs TTC, et à 2 190 millions de francs hors taxes.

Le chiffre d'affaires du groupe au cours de l'année 1985 a représenté 9 044 millions de francs TTC (8 683 millions de francs hors taxes).

Le volume des travaux restant à exécuter au 31 décembre 1985 représente environ huit milliards de francs, ce montant ne tenant pas compte de la réalisation du tunnel sous la Manche.

Les résultats nets consolidés de l'exercice 1985 devraient être du même ordre que ceux de 1984 (380 millions de francs).

Dumez vient de procéder à une augmentation du capital par attribution d'une action gratuite pour sept.

SOCIÉTÉ ANONYME DU PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES DES QUATRE TRIMESTRES DE LA SOCIÉTÉ

EXERCICE 1985

Trimestre	Exercice 1984	Exercice 1985
1-01 au 31-03	2 916 196	6 286 913
1-04 au 30-06	8 830 035	10 296 055
1-07 au 30-09	6 939 526	7 617 156
1-10 au 31-12	14 264 958	17 086 586
C.A. Global	32 945 715	41 286 710

CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES RÉALISÉ PAR LES MAGASINS DE VENTE AU DÉTAIL EXPLOITÉS PAR LES FILIALES PENDANT LA MÊME PÉRIODE

	Exercice 1984	Exercice 1985
1-01 au 31-12	3 989 243 491	4 469 716 565 (1)

(1) Et ce inclus le chiffre d'affaires réalisé par les filiales de magasins dont la société a pris le contrôle au cours du dernier trimestre, lequel s'élève à 54 038 756 francs.

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE

LES PROGRÈS SE CONFIRMENT

Le second semestre de 1985, et notamment le dernier trimestre, a confirmé l'orientation satisfaisante de la société.

Les activités bouteilles, qui avaient été pénalisées au premier semestre par les conditions climatiques défavorables, se sont redressées au second, où les ventes ont atteint 1 180 millions, en progression de 10 % sur la période correspondante de 1984.

L'activité flaconnage de Saint-Gobain Desjonquères, tant en parfumerie qu'en pharmacie, a continué au second semestre de progresser en France et à l'exportation, plus rapidement qu'en 1984.

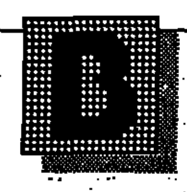
Au total, en 1985, les ventes consolidées de la société (4 395 millions de francs) progressent de 13 % par rapport à 1984 (3 875 millions).

Ces ventes s'analysent ainsi, à structure comparable (la société ayant intégré dans ses comptes — comme annoncé lors de l'introduction en Bourse de Paris — quatre petites filiales, dont les ventes sont au total de 303 millions de francs) :

Bouteilles et pots ... 2 476 MF + 5%
Flaconnage .... 1 431 MF + 11%
Autres .... 488 MF + 3%

Selon les estimations actuelles, le résultat d'exploitation consolidé progresserait de plus de 25 % par rapport à 1984. Le résultat net — après prise en compte, en 1985, de 35 millions de francs de charges hors exploitation liées à l'effort de productivité et de restructuration — dépasserait 135 millions de francs, en progression de 17 % sur 1984 et, à structure comparable, de 10 %.

Le bénéfice net par action serait donc pour 1985 de l'ordre de 84 francs.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

La B.N.P. crée une filiale en Suède

Présente en Suède depuis 1978, sous la forme d'un Bureau de Représentation, la B.N.P. vient d'obtenir des autorités suédoises l'autorisation de créer une banque, la **BANQUE NATIONALE DE PARIS (SVERIGE)**, filiale à 100 % du groupe B.N.P.

La **BANQUE NATIONALE DE PARIS (SVERIGE)** entrera en activité au printemps prochain. Elle se consacrera au financement des entreprises suédoises pour leurs opérations domestiques et internationales et à la promotion des échanges entre la Suède et les 77 pays du monde dans lesquels la B.N.P. a constitué, depuis plusieurs années, son important réseau.

BANQUE NATIONALE DE PARIS (SVERIGE)
Smålandsgatan 20
11146 STOCKHOLM
Tél. : (8) 790 59 65
Directeur Général : M. Christian PEYSSON

BNP. la banque est notre métier

FONDS D'INTERVENTION SIDERURGIQUE

EMPRUNT DU 10 FEVRIER 1986

garanti par l'État

2 milliards de francs

10,60 %

Emission de 400.000 obligations de 5 000 F. Prix d'émission : le pair.
Jouissance, règlement : 24 février 1986. Durée : 12 ans.
Amortissement : en deux années à partir du 24 février 1997 à raison chaque année de la moitié du nombre des titres restant en circulation le 24 février 1997.
1er remboursement : le 25 février 1997. Cet amortissement se fera au pair.

Taux de rendement actuariel brut :

10,60 %

Une fiche d'information (visa Cob n° 86-54 du 5/02/86) peut être obtenue sans frais auprès du F.I.S. - 56, rue de Lille, 75007 PARIS, et des Établissements chargés du placement. Clôture sans préavis.

F.I.S. Fonds d'Intervention Sidérurgique

Associc

groupe cic

la Sicav des associations

Renseignements auprès de la banque du groupe CIC la plus proche de votre domicile ou écrivez à Associc Services, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris ou téléphonez à Denise Villa, (1) 42.82.06.02

A la demande des 405 associations cotisant à Associc Services (elle-même association "loi de 1901") et pour faciliter leur gestion quotidienne, l'action de la Sicav est divisée par 20, revenant de 22 000 F environ à 1 100 F environ.

NOTICE OF OPTIONAL REDEMPTION



crédit foncier de france

U.S. $60,000,000
Guaranteed Floating Rate Notes due 1990

Notice is hereby given that in accordance with the description of the above Notes, Crédit Foncier de France, has elected to redeem all of the outstanding Notes at their principal amount on 19th March, 1986, when interest on the Notes will cease to accrue.

Repayment of principal will be made upon presentation and surrender of the Notes with all unmatured Coupons attached, at the offices of any of The Paying Agents mentioned thereon.

Accrued interest due on 19th March, 1986 will be paid in the normal manner against presentation of Coupon No. 7.



The Sumitomo Bank, Limited

Fiscal and Paying Agent

MARCHÉS FI

PARIS

10 février

Bonne tenue : + 0,9 %

Au fil des jours, le marché parisien confirme sa bonne tenue. Les actions françaises ont encore mis près de 0,8 % à leur actif alors que le marché obligataire faisait preuve également de bonnes dispositions.

Inscrites à la corbeille — et donc cotées en premier — CSF et Peugeot ont retenu l'attention des boursiers lundi. Retombée à 949 F (– 3,3 %) [illegible] l'approche du son de cloche final (contre [illegible] F la veille en clôture), l'action Thomson-CSF subit quelques dégagements après avoir grimpé de plus de [illegible] au cours des cinq précédentes séances.

De son côté, Peugeot passe de 725 F vendredi en fin de séance, à 770 F, nombre d'opérateurs continuant à parier sur cette société, compte tenu de la marge de rattrapage dont elle dispose encore, par rapport aux cours des autres grands groupes automobiles européens, dans un contexte général de redressement des comptes de l'entreprise.

Parmi les plus [illegible] hausses (5 % à [illegible]) figurent Fromageries Bel, Schneider, Via Banque, Europe 1, [illegible] SCREG, en repli [illegible] précédent reperd [illegible] Alsthom, Promodès, CFDE [illegible]

Sur le marché de l'or où le métal fin [illegible] à Londres, le cours parisien du lingot ressort à 80 550 F (contre [illegible] 450 F), le napoléon s'inscrivant à 575 F (contre [illegible] F).

Par ailleurs, la Chambre syndicale qui communique les modifications apportées aux [illegible] concurrentes de France et Compagnie du Midi sur Providence S.A. précise que la cotation des actions de cette société sera reprise [illegible] le 12 février, celle du Secours S.A. et de la Providence IARD reprenant « dans les conditions habituelles » à la même date.

AUTOUR DE LA C

L'ACTIF DES SICAV DÉPASSE LES 480 MILLIARDS DE FRANCS. — A la fin janvier, l'actif total des SICAV [illegible] catégories ressortait à 482,7 milliards de francs, en augmentation de 17 milliards sur le mois précédent. [illegible]

SOCIÉTÉS

;OCIÉTÉ ANONYME
LAIS DE LA NOUVEAUTÉ

:ES D'AFFAIRES HORS TAXES
RE TRIMESTRES DE LA SOCIÉTÉ
EXERCICE 1985

Exercice 1984	Exercice 1985
2 916 196	[illegible]
8 830 035	[illegible]
6 939 526	[illegible]
14 264 958	[illegible]
32 945 715	41 2[illegible] 710

RE D'AFFAIRES HORS TAXES
ES MAGASINS DE VENTE AU DÉTAIL
LOITÉS PAR LES FILIALES
DANT LA MÊME PÉRIODE

Exercice 1984	Exercice 1985
3 989 243 491	[illegible]

chiffre d'affaires réalisé par les filiales de magasins contrôle au cours du dernier trimestre, lequel s'élève

T-GOBAIN EMBALLAGE

)GRÈS SE CONFIRMENT

85, et notam- a confirmé la société.

qui avaient emestre par léfavorables, ond, où les ions, en pro- iode corres-

de Saint- en parfume- ontinué au gresser en plus rapide-

ntes consoli- millions de par rapport

Ces ventes [illegible] ainsi, à ture comparable [illegible] société ayant gré dans ses comptes – comme lors de l'introduction en Bourse de P – quatre petites filiales, dont les sont au total de 305 millions de francs

Bouteilles et pots ... 2 476 MF
Flaconnage ... 1 421 MF
Autres ... 465 MF

Selon les estimations actuelles résultat d'exploitation consolidé gresserait de plus de 25 % par rapport 1984. Le résultat net – après prise en compte, en 1985, de 35 millions de francs de charges [illegible] à l'effort de productivité et de restructuration – dépasserait 135 millions de francs, en progression de [illegible] et, à structure comparable de 10[illegible]

Le bénéfice net par action serait pour 1985 de l'ordre de [illegible] francs

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 février

Bonne tenue : + 0,9 %

Au fil des jours, le marché parisien confirme sa bonne tenue. Les actions françaises ont encore mis près de 0,8 % à leur actif alors que le marché obligataire faisait preuve également de bonnes dispositions.

Inscrites à la corbeille – et donc cotées en premier – CSF et Peugeot ont retenu l'attention des boursiers lundi. Retombée à 940 F (– 3,3 %) environ à l'approche du son de cloche final (contre 973 F la veille en clôture), l'action Thomson-CSF subit quelques dégagements après avoir grimpé de plus de 18 % au cours des cinq précédentes séances.

De son côté, Peugeot passe de 725 F (vendredi en fin de séance) à 770 F, nombre d'opérateurs continuant à parier sur cette société, compte tenu de la marge de rattrapage dont elle dispose encore, par rapport aux cours des autres grands groupes automobiles européens, dans un contexte général de redressement des comptes de l'entreprise.

Parmi les plus fortes hausses (5 % à 7 %), figurent Fromageries Bel, Schneider, Via Banque, Europe 1, tandis qu'à l'inverse, SCREG, en repli de 10 % le vendredi précédent reperd 8 %. Alsthom, Promodès, CFDE cédant 3 % à 4 %.

Sur le marché de l'or où le métal fin cote 340,50 dollars l'once, à Londres, le cours parisien du lingot ressort à 80 550 F (contre 80 450 F), le napoléon s'inscrivant à 575 F (contre 576 F).

Par ailleurs, la Chambre syndicale qui communique les modifications apportées aux offres concurrentes de Drouot et Compagnie du Midi sur Providence SA, précise que la cotation des actions de cette société sera reprise « par boîte » le 12 février, celle du Secours SA et de la Providence IARD reprenant « dans les conditions habituelles » à la même date.

NEW-YORK

Record battu

Un nouveau record est tombé, lundi, à Wall Street. Après avoir franchi avec une aisance déconcertante la barre des 1 600 à la fin de la semaine écoulée, le marché a poursuivi son avance à bonne allure sans prendre vraiment le temps de s'arrêter. A la clôture, l'indice des industrielles culminait à 1 626,37, en hausse de 12,96 points. Phénomène plus significatif de l'optimisme ambiant : tous les indices annexes ont progressé, celui des transports de 5,57 points à 767,92, le « composite », très fiable car prenant en compte un très large échantillon de valeurs, de 0,87 point à 124,58.

Le bilan de la journée a été à la hauteur de ces résultats impressionnants. Sur 2 030 valeurs cotées, 1 040 ont monté, 571 ont baissé et 419 n'ont pas varié.

La Bourse de New-York a continué de réagir favorablement à la réduction du chômage, témoin du redémarrage économique. Beaucoup estiment également que la chute des prix du pétrole constitue un excellent rempart contre toute velléité inflationniste, si tant est qu'il y en ait. Enfin, les investisseurs conservent l'espoir que la Réserve fédérale se résoudra à diminuer le taux de l'escompte. Des professionnels n'excluaient cependant pas la possibilité d'une correction technique, mais, vu les positions en flèche prises par plusieurs « locomotives », comme IBM, certains écartaient pour le moment cette hypothèse.

L'activité a porté sur 129,91 millions de titres, contre 144,40 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 7 fév.	Cours du 10 fév.
Alcoa	44 1/2	44 7/8
A.T.T.	21 1/8	21 1/4
Boeing	48	49 3/8
Chase Manhattan Bank	72 1/2	72 1/4
Du Pont de Nemours	68 1/2	68 3/4
Eastman Kodak	50 5/8	50 7/8
Exxon	50 1/8	50 1/4
Ford	64 1/4	66 1/4
General Electric	74 1/4	74 5/8
General Motors	74 7/8	76 3/4
Goodyear	33 1/8	33 3/4
I.B.M.	155 7/8	157 1/8
I.T.T.	39 1/2	40 1/4
Mobil Oil	28 3/8	28
Pfizer	50	50 1/2
Schlumberger	31 3/4	32 1/8
Texaco	26 3/8	26 1/2
U.A.L. Inc.	55 1/4	57 3/8
Union Carbide	83	82 5/8
U.S. Steel	22	22 1/8
Westinghouse	45 3/4	48
Xerox Corp.	65 5/8	66

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'ACTIF DES SICAV DÉPASSE LES 482 MILLIARDS DE FRANCS. – A la fin janvier, l'actif total des SICAV toutes catégories ressortait à 482,7 milliards de francs, en augmentation de 30,9 milliards sur le mois précédent. Cette augmentation est due pour 22,1 milliards à des souscriptions nouvelles et pour 11,9 milliards à une valorisation des actifs, les coupons versés représentant 3,1 milliards, précise Techniques de gestion financière (TGF), filiale de la Caisse des dépôts. A elles seules, les SICAV court terme ont progressé de 12,8 milliards d'un mois à l'autre. L'encours des SICAV obligataires long terme a progressé de 9,8 milliards à 97,2 milliards de francs, l'encours des SICAV Monory-CEA de 3,6 milliards, l'encours des SICAV immobilières et des SICAV diversifiées françaises de 2,7 milliards, et les SICAV internationalement diversifiées de 1,9 milliard à 67,3 milliards, précise la filiale de la Caisse des dépôts et consignations (CDC).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	7 fév.	10 fév.
Valeurs françaises	109,2	111,1
Valeurs étrangères	104,6	104,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 fév.	10 fév.
Indice général	284,9	288,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 février .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 fév.	11 fév.
1 dollar (en yens)	190,85	clos

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 093
5 %	....	0 137
3 % amort. 45-54	....	1 595
Emp. 7 % 1973	7640	..
Emp. 8,80 % 77	124 40	6 365
9,80 % 78/93	98 90	5 746
8,80 % 78/86	99 80	1 471
10,80 % 79/94	101 90	4 734
13,25 % 80/90	105 62	9 184
13,80 % 80/87	106 40	4 461
13,80 % 81/89	109 95	1 021
16,75 % 81/87	109 75	7 067
16,20 % 82/90	119	1 287
16 % juin 82	119 40	10 827
E.D.F. 7,8 % 61	148 50	0 722
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 70	9 224
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	101 45	1 211
CNB Paribas	106	1 211
CNB Suez	105 40	1 211
CNI janv. 82	101 39	1 211
CRH 10,90% déc.86	101 60	1 156

BOURSE DE PARIS Comptant 10 FEVRIER

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paternelle-R.D.	2760	2760
Alain Manoukian	502	507
BAFIP	803	836
B.I.P.	735	735
Bolloré Technologies	526	531
Calberson	415	425
Cardif	1227	1276
Cap Gemini Sogeti	1360	1360
C.D.M.E.	720	720
C. Equip. Elect.	309	300
C. Occid. Forestière	122	122
Defar	204 50	205
Dauphin O.T.A.	1520	1600
Devanlay	874	889
Deville	839	840
Drouot-Assurances	500	515
Editions Belfond	135	140
Elect. S. Dassault	780	800
Expand	250	268
Filipacchi	535	550
Guy Degrenne	830	910
I.C.C.	330	327
IN Informatique	435	433
Loca-Investissement	340	343
Manutan	378	380
Marlin Immobilier	510	511
Métallurg. Minière	240 10	240
M.M.B.	407 30	410
Navale-Delmas	590	590
Om. Gest. Fin.	303	304
Petit Bateau	294 30	304
Pierrefitte	990	950
Razel	778	810
St-Gobain Emballage	845	855
S.C.G.P.M.	221	212
Sema-Metra	680	690
S.E.P.	796	796
S.E.P.R.	1051	1065
Sofibus	271	268
Valeurs de France	302	304
Molex	289	289

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A	1651	1668
Amrep	....	....
Cochery	61	61
Coparex	450	420 o
Escaut-Meuse	....	....
Hydro-Energie	302	280
Rorento N.V.	130 10	129 80
S.P.R.	165	165
Sopalan	....	....
Ufinex	332	....
Unidel	....	....
Union Brasseries	148 10	148 60

SICAV 10/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1569	1560	1575	+ 1 02
4170	C.N.E. 3%	4068	4068	4068	....
1072	B.N.P.	1047	1050	1055	+ 0 76
1150	C.C.F.	1105	1108	1109	+ 0 36
1719	Electricité T.P.	1900	1918	1945	+ 2 36
1099	Renault T.P.	1200	1210	1210	+ 0 83
200	Elf-Aquitaine	213	214 50	213	....
190	– (certific.)	201 20	201 30	201 30	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 348	7 319	7 080	7 600
ECU	6 643	6 639	....	....
Allemagne (100 DM)	306 450	306 380	296 500	313 500
Belgique (100 F)	14 977	14 984	14 400	15 250
Pays Bas (100 fl.)	271 370	271 240	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 280	83 360	79	86
Norvège (100 k)	98 880	98 720	94 500	100 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 312	10 272	9 950	10 600
Grèce (100 drachmes)	5 012	5 012	3 600	4 900
Italie (1 000 lires)	4 505	4 507	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	362 680	363 180	351 500	370 500
Suède (100 krs)	97 680	97 400	94	100 500
Autriche (100 sch)	43 600	43 580	42 600	44 800
Espagne (100 pes.)	4 876	4 872	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 712	4 710	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 223	5 210	4 950	5 350
Japon (100 yens)	3 853	3 892	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/2
Or fin (kilo en barre)	79200	80300
Or fin (en lingot)	80450	80550
Pièce française (20 fr)	576	575
Pièce française (10 fr)	474	.....
Pièce suisse (20 fr)	541	548
Pièce latine (20 fr)	500	508
Souverain	640	642
Pièce de 20 dollars	3510	3520
Pièce de 10 dollars	1890	1895
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3360	3360
Pièce de 10 florins	513	516
Or Londres	337 80	340 50
Or Zurich	338	341
Or Hongkong	337 45	.....
Argent Londres	5 87	5 87

Le Monde

A NEW-DELHI

La grève générale contre M. Gandhi a été un succès

(De notre correspondant.)

New-Delhi. — Une centaine d'autobus municipaux endommagés, soixante-quinze inculpés, une centaine de blessés légers, dont huit policiers, 90 % de l'activité économique suspendus pour la journée... Ce fut, lundi 10 février, la première réaction anti-Rajiv du petit peuple de la capitale indienne. Une journée faste, aussi, pour l'opposition, toutes tendances confondues, qui avait organisé cette « *manifestation populaire contre la vie chère engendrée par la politique gouvernementale* ».

La télévision nationale, contrôlée par l'Etat, eut beau annoncer abusivement, lundi soir, l' « *échec total* » du mot d'ordre de l'opposition, ce fut bel et bien une victoire pour elle. Tous les magasins et les marchés avaient tiré leurs rideaux, et les trois quarts des taxis et rick-shaws étaient restés au garage. Sur ordre spécial des autorités, seuls les autobus ont circulé — souvent aux trois quarts vides. — s'exposant dans certains quartiers populaires à des groupes de manifestants plus ou moins violents : jets de pierres, bousculades, affrontements à coups de bâton. Les trente compagnies de troupes paramilitaires spécialement affectées au renfort de la police locale eurent parfois bien du mal à contrôler les accès de colère de la foule.

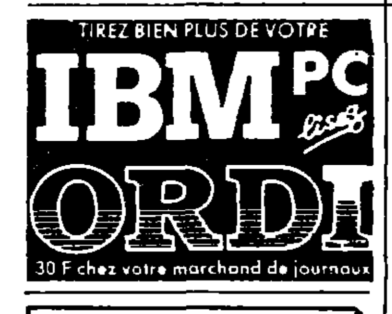
Pour la première fois depuis 1973, des partis de droite (BJPI, Lok Dal et Janata) se sont associés aux deux organisations communistes indiennes pour manifester à New-Delhi contre le gouvernement. Mardi, ce devait être le tour de Calcutta, capitale du Bengale-Occidental, seul Etat indien gouverné par les communistes. En fin de matinée, la grève semblait déjà presque totale dans la grande métropole de l'Est indien.

La volte-face opérée en catastrophe par Rajiv Gandhi, divisant par deux la hausse des prix pétroliers annoncée trois jours plus tôt par son ministre des finances (*le Monde* du 7 février), n'aura servi à rien. En tout cas, pas à désamorcer la colère des consommateurs pour lesquels la majoration des tarifs des transports en commun (de 100 à 150 %) constitua le prétexte à l'agitation, tout en n'étant peut-être pas le seul motif de mécontentement à l'égard du premier ministre. Celui-ci semble s'être attaqué, en règle générale, à trop de dossiers, trop de gens et, surtout, trop d'intérêts acquis à la fois.

PATRICE CLAUDE.

CINQ NOIRS SUPPLICIÉS EN AFRIQUE DU SUD

Johannesburg (*AFP*). — Les corps carbonisés de cinq Noirs ayant subi le « supplice du pneu » ont été découverts, hier lundi 10 février, près de Port-Elizabeth. Ce supplice, utilisé pour « punir » les personnes ayant collaboré avec les autorités sud-africaines ou avec des groupes anti-apartheid rivaux, consiste à passer un pneu autour du cou de la victime, puis à l'arroser d'essence avant d'y mettre le feu.



L'ÉVOLUTION DES COURS DU PÉTROLE

L'OPEP se réunira le 15 mars à Genève

Les treize pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) se réuniront le 15 mars à Genève, a-t-on confirmé à l'hôtel Intercontinental, réservé pour la circonstance. En attendant cette réunion, les contacts se multiplient entre tous les pays producteurs, membres ou non de l'organisation, afin de définir une stratégie permettant d'enrayer la baisse des prix du brut.

Jusqu'ici, toutefois, peu de résultats concrets semblent avoir été enregistrés. La Norvège, dont le ministre du pétrole a rencontré au cours du week-end le président de l'organisation (*le Monde* du 11 février), vient ainsi de préciser officiellement qu'elle ne réduira pas sa production et qu'elle a refusé l'offre de coopération de l'organisation pour stabiliser les prix à un cours supérieur. La Grande-Bretagne, autre concurrent de l'OPEP campe également sur sa position et refuse d'intervenir.

Pis, la concurrence s'exacerbe entre les pays exportateurs, contraints l'un après l'autre d'adopter des systèmes de prix souples, collant aux cours pratiqués, afin de conserver leur part du marché menacée.

Ainsi le Venezuela, membre fondateur de l'OPEP, dont le ministre du pétrole est le président de l'organisation, vient d'annoncer qu'il modifiait son système de commercialisation, jusqu'ici basée sur des contrats à prix fixes, révisables périodiquement, afin de « *s'adapter, dans l'intérêt du pays, à la nouvelle dynamique du marché* ». Le gouvernement a autorisé la compagnie d'Etat PDVSA à « *adopter les mesures commerciales nécessaires* » pour assurer l'écoulement des exportations prévues cette année, soit 1,4 million de barils/jour. Cette décision devrait se traduire dans l'immédiat par une baisse des prix de vente du brut vénézuélien de 4 dollars environ, différente selon les qualités, et variant de jour en jour.

Cette décision, constitue une rupture importante dans la politique de l'un des pays traditionnellement les plus soucieux de respecter les règles de l'OPEP. Elle a provoqué lundi un nouvel accès de faiblesse des cours du brut sur les marchés internationaux, qui ont reperdu en une soirée plus d'un dollar après s'être redressés depuis la semaine passée. Sur un marché très incertain les cours fluctuent depuis huit jours entre 16 et 18,50 dollars par baril, soit 10 dollars de moins environ qu'il y a un mois.

En France, la chute des prix du brut met en position difficile les négociants indépendants des compagnies qui assurent 10 % de la distribution de carburants et un quart des ventes de fioul domestique. Redoutant les effets de la dépréciation des stocks — lesquels représentent souvent trois fois la valeur de leurs actifs nets, — les indépendants ont demandé la création d'un organisme public, qui devrait, comme en Allemagne fédérale, prendre en charge et gérer une partie des stocks stratégiques imposés par la réglementation française et européenne (quatre-vingt-dix jours de consommation).

L'OCDE invite la Norvège à plus de rigueur

Satisfaisante à des bien des égards, la situation économique de la Norvège masque des tendances préoccupantes qui poussent l'OCDE à prôner plus de rigueur à Oslo.

Dans leur dernier rapport sur ce pays, les experts du château de la Muette reconnaissent que, à bien des égards, la phase de reprise, qui pourrait être la plus longue de ces dernières années, s'est accompagnée de phénomènes encourageants : contrairement aux précédents cycles, la production industrielle, la productivité, l'investissement, ont connu une nette reprise. Mais, en dépit de leurs efforts pour éviter de trop miser sur les revenus pétroliers, les dirigeants norvégiens ont opté pour une politique budgétaire et monétaire expansionniste.

Après avoir connu en 1985 une croissance de 3,75 %, l'une des plus élevées des pays de l'OCDE, et un chômage de 2,5 %, l'un des plus bas de la zone, la Norvège est menacée de surchauffe alors même que les incertitudes sur l'évolution des cours du pétrole rendent l'économie beaucoup plus vulnérable.

La très forte poussée de la demande interne, 7 % en 1985, a entraîné de sérieuses tensions sur le marché de l'emploi où la pénurie de main-d'œuvre très qualifiée a fini, de proche en proche, par provoquer une dérive inquiétante des salaires. Dans ces conditions, l'inflation est restée « *tenace* » à 5,75 %, augurant mal de l'avenir à court terme.

Au moment où l'expansion semble appelée à se réduire (2,75 % prévu en 1986), au moment où l'OCDE table sur un taux d'augmentation de 4 % de la demande interne, tous les facteurs d'une dégradation de la balance commerciale semblent réunis. L'excédent extérieur pourrait être ramené de 4,02 milliards de dollars l'an dernier à 1,8 milliard de dollars en 1986.

Devenue trop largement dépendante des activités pétrolières, la Norvège pâtira en outre de la baisse des cours du pétrole si celle-ci se prolonge ou, pis encore, s'accentue. Autant de raisons pour mettre en œuvre une politique de rigueur alliant une réduction des dépenses publiques à l'amélioration du système fiscal, la stabilisation des salaires à la recherche d'une plus grande diversification de l'économie.

Aux yeux de l'OCDE, l'arme budgétaire devra être utilisée de pair avec l'arme monétaire. Les pressions qui s'exerçaient en faveur d'une appréciation de la couronne norvégienne, fin 1985, se sont inversées. Unique retombée favorable de la baisse des cours du pétrole, cette évolution devrait faciliter la tâche des dirigeants d'Oslo, appelés par l'OCDE à resserrer la politique monétaire et celle du crédit tout en évitant une réévaluation de la monnaie.

F. Cr.

UN CONTRAT DE 4 MILLIONS DE DOLLARS

L'Institut Mérieux s'implante aux Etats-Unis

L'Institut Mérieux a rendu publics, le lundi 10 février à New-York, les termes d'un accord conclu avec l'Etat de New-York pour un montant de 4 millions de dollars versés sur trois ans. La firme lyonnaise prend ainsi une participation majoritaire dans la société Virogenetics, jusqu'alors contrôlée par Health Research Inc., société dépendant du département de la santé de l'Etat de New-York.

L'accord porte sur le développement d'une nouvelle technologie de biologie moléculaire visant à fabriquer de nouveaux vaccins humains et vétérinaires à partir du virus de la vaccine. L'Institut Mérieux détiendra, par l'intermédiaire de Virogenetics, les droits mondiaux pour tous les produits vaccinaux fabriqués à partir de ce procédé.

Selon le professeur Enzo Paoletti, chef de laboratoire à l'université Cornell (Etat de New-York) et promoteur de cette technologie, on pourrait, en modifiant le virus de la vaccine, fabriquer des vaccins protégeant contre l'herpès, la rage et, peut-être, le SIDA.

D'autre part, le docteur Charles Mérieux a indiqué le même jour, à l'ambassade de France à Washington, que la campagne de vaccination animale contre la rage commencée au Pérou avec le vaccin français serait étendue aux Caraïbes, en Amérique centrale, et dans les pays du Pacte andin, en liaison avec la Pan American Health Organization.

J.-Y. N.

UN CŒUR ARTIFICIEL IMPLANTÉ POUR LA DEUXIÈME FOIS

Pour la première fois une équipe chirurgicale américaine a implanté de manière consécutive deux cœurs artificiels chez un même malade. Au total, Mme Bernadette Chayrez, quarante ans, mère de trois enfants, a été opérée quatre fois en une semaine au Centre médical universitaire de Tucson (Arizona).

La première intervention avait consisté à implanter, le 3 février, un cœur artificiel (de type Jarvik 7) « d'attente ». Le 8 février, la malade recevait le cœur d'un adolescent. Une nouvelle intervention était décidée le lendemain en raison d'importantes hémorragies, et le 10 février un nouveau cœur artificiel était implanté.

Sur le vif

Ministre consort

Il y a quelque temps, je suis allée déjeuner chez Simone et Antoine Veil. J'étais assise à côté de lui. Il est tordant. D'un humour corrosif, percutant. Les carreaux de ses lunettes en sont tout étincelants. Sa femme, il l'appelle ou la patronne ou la petite. Et il m'a raconté des trucs désopilants sur sa vie de mari d'un ministre. Je ne me serais pas permis de vous les rapporter si elle ne s'en était chargée, elle-même, dimanche matin, à « L'oreille en coin ».

Figurez-vous que le protocole ne prévoit pas ce cas d'espèce : un ministre marié à un homme. A *une femme, oui, c'est courant.* Et, dans les cérémonies officielles, la femme d'un ministre des affaires étrangères ou des finances passe, sur les talons de son époux, avant un ministre de second rang, tout ministre soit-il. Ou soit-elle. C'est complètement dément, mais bon, c'est comme ça, c'est pas autrement. Personne ne songe à protester. Simone Veil, oui. Elle poussait des gueulantes auprès de Giscard : c'est pas possible. Dans ces conditions, moi, je ne viendrai plus. Mon mari n'a nulle part où se mettre. Il passe la soirée aux chiottes *(sic)*.

Avec son sens très pointilleux des hiérarchies, l'héritier de Louis XV a longuement réfléchi à cet épineux problème de siège. Et il a fini par accorder un tabouret au marquis de Veil au premier rang des hommes. Je ne sais pas au juste à quoi ça correspond, mais c'est pas très reluisant.

Remarquez, le mari de Maggie Thatcher n'est pas mieux loti. Un type charmant, drôle, en butte à toutes les plaisanteries de la presse britannique. Ils se sont rencontrés à Bruxelles, Antoine et lui, et ils ont échangé des notes douces-amères sur leur rôle d'épouses, présentes, effacées, actives et discrètes.

Ils sont marrants, les bonshommes. Faut toujours qu'ils pleurnichent. A ce déjeuner, qu'est-ce qu'il y avait marqué sur le carton désignant ma place à table : un nom, celui de mon mari, précédé d'un prénom masculin. Moi, je n'existais pas. Antoine si, quand même un peu. Il a gardé son identité. Qu'est-ce qu'il dirait de s'appeler M. Simone Crafougnat ? Je le lui ai demandé. Vous savez ce qu'il m'a répondu : Il ne manquerait plus que ça !

CLAUDE SARRAUTE.

LE CONSORTIUM EUROPÉEN ÉCHOUE DANS SON OPA SUR WESTLAND

Londres. — Le consortium européen a reconnu, lundi 10 février, avoir échoué dans sa tentative de rachat de 20,2 % des actions de Westland, le fabricant britannique d'hélicoptères, dont il possède déjà 7 % du capital.

Le consortium — qui comprend British Aerospace et GEC (Grande-Bretagne), Aérospatiale (France), Messerschmitt-Boelkow-Blohm (RFA) et Agusta (Italie) — avait offert d'acheter les actions Westland 1,30 livre chacune (au lieu de 1,10 livre coté en Bourse) afin de bloquer la prise de participation dans Westland du groupe rival américano-italien Sikorsky-Fiat.

Les actionnaires sont appelés à se prononcer par vote, mercredi 12 février, sur un nouveau projet de prise de participation Sikorsky-Fiat qui, pour être adopté, doit recueillir 50,1 % des suffrages. Compte tenu des soutiens dont il bénéficie, le consortium européen ne détient que 29 % des suffrages. — *(AFP.)*

UN HÉLICOPTÈRE SUPER-FRELON S'ABIME AU LARGE DE LA CORSE

Un seul survivant, treize disparus

A la suite de l'arrêt intempestif de ses turbines, un hélicoptère lourd Super-Frelon de la marine nationale s'est abîmé, lundi 10 février, en Méditerranée, au large de la Corse. Un seul des quatorze occupants de l'hélicoptère a pu être repêché en vie.

Le Super-Frelon effectuait une liaison de transport entre Hyères (Var) et Ajaccio (Corse-du-Sud), avec, à son bord, quatre hommes de l'équipage et dix commandos de marine. Les conditions de vol étaient extrêmes, avec de gros grains de neige. Pour une raison que l'enquête établira, mais qui semble être liée, à en croire le seul survivant, le premier-maître Christian Grossmann, à un arrêt du fonctionnement des trois turbines de propulsion, le Super-Frelon a fait un amerrissage forcé à environ 90 kilomètres au nord-ouest d'Ajaccio. L'hélicoptère s'est couché sur le côté, empêchant la mise en œuvre des moyens de survie.

Des recherches ont immédiatement été entreprises avec des moyens importants, tant aériens que maritimes. Mais les conditions atmosphériques étaient particulièrement mauvaises, au point que des hélicoptères de secours ont été obligés de se dérouter, pendant leurs opérations, sur le porte-avions *Foch*.

Outre un seul survivant à l'heure actuelle, trois corps ont été repêchés. On est sans nouvelles des dix autres occupants.

Le Super-Frelon sert à la lutte anti-sous-marine ou à l'hélitransport. Avec ses trois turbines, il participe à des opérations de sauvetage en mer et il est normalement tout temps.

NOUVELLES BRÈVES

● *Angola : un succès de l'UNITA.* — Le mouvement de M. Savimbi a affirmé, dans un communiqué publié lundi 10 février à Lisbonne, avoir pris le 8 février la ville de Camabatela, dans la province du Kaunza-Nord, et tué trente-cinq Cubains et cent soixante-dix éléments de l'armée régulière angolaise. Selon le communiqué, la ville a été prise après une « *opération de grande envergure* » contre Camabatela, « *poste opérationnel avancé* » des forces cubaines et gouvernementales angolaises, dans le nord de l'Angola. — *(AFP.)*

● *Sénégal : deux nouveaux secrétaires d'Etat.* — Le gouvernement, formé le 2 janvier, a été légèrement remanié, lundi 10 février. Le président Abdou Diouf a nommé M. Mbaye Diouf secrétaire d'Etat auprès du ministre du développement rural, chargé des ressources animales, en remplacement de M. Mamadou Souleymane Diallo, qui quitte le gouvernement pour des raisons de santé. D'autre part, M. Moussa Touré a été nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, poste qui n'existait pas auparavant. — *(AFP.)*

● *L'OLP et la France.* — Paris a opposé lundi 10 février un « *démenti catégorique* » à un article d'un quotidien saoudien dans lequel M. Arafat accuse les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne d'avoir cherché à susciter une « *alternative* » à l'OLP. La France « *rejette catégoriquement (...) les allégations du journal* Ach-Charq al-Awsat (paraissant à Paris). *et doute qu'elles correspondent à des propos effectivement tenus* » par M. Arafat, a indiqué un porte-parole du Quai d'Orsay. — *(AFP.)*

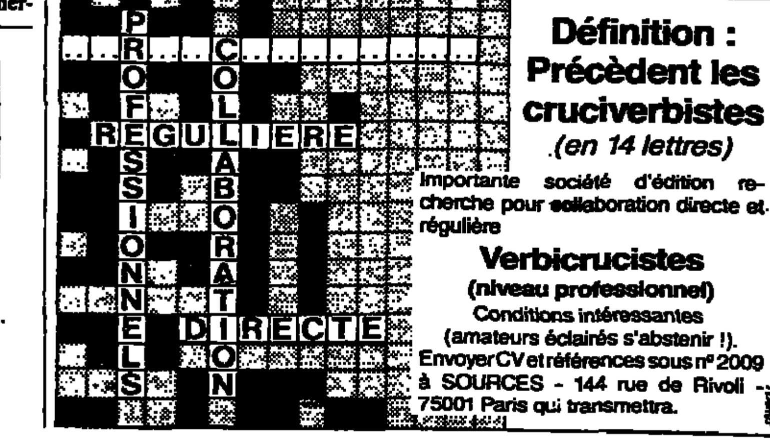
● *Visite du commandant Jalloud en Algérie.* — Le numéro deux libyen, le commandant Abdessalam Jalloud, est arrivé inopinément, lundi 10 février à Alger. M. Jalloud a déclaré que sa visite visait à « *poursuivre le dialogue constructif basé sur la communauté de destin et la détermination des deux pays à faire face aux attaques menaçant directement la région* » du Maghreb. — *(AFP.)*

● *Nouvelles manœuvres américaines en Méditerranée.* — Le Pentagone a annoncé, lundi 10 février, que deux bâtiments de la VIe flotte, les porte-avions *Coral Sea* et *Saratoga*, allaient entamer, mercredi, au large des côtes libyennes, une série de manœuvres aéronavales identiques à celles qui ont déjà eu lieu du 24 au 31 janvier. La Libye a indiqué qu'elle poursuivait, de son côté, des exercices militaires « *à tirs réels* » dans la même zone. Selon le Pentagone, deux chasseurs libyens se sont portés, dimanche, en direction du *Saratoga* et du *Coral Sea* mais ont fait demi-tour dès que des appareils américains ont décollé pour les intercepter. — *(AFP.)*

● *Les relations entres Londres et le Nigéria.* — La Grande-Bretagne et le Nigéria sont convenus de rétablir leurs relations diplomatiques, rompues depuis juillet 1984 après une tentative d'enlèvement à Londres de l'ancien ministre nigérian des transports, M. Umaru Dikko. — *(Reuter.)*

● *Automobile : baisse de 3 % de la production française.* — Avec 2 631 522 véhicules, la production française d'automobiles a reculé de 3 % en 1985 (par rapport à 1984), alors que le marché intérieur progressait de 0,5 %. La production de Renault (− 7,4 % avec 1 322 887 voitures) a été particulièrement touchée, tandis que celle de Peugeot SA, affectée par le boulet Talbot (− 64,8 % à 25 915 voitures), progressait moins vite que prévu (+ 1,9 %). Pour ce qui est des exportations, l'année 1985 a été à peu près satisfaisante pour Peugeot-Talbot-Citroën (+ 2,9 %) et moins mauvaise pour Renault (− 1,2 %) que le marché intérieur.

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1986 a été tiré à 501 290 exemplaires



A B C D E F G